

DERNIÈRE ÉDITION 3
BOURSE

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13647 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine MARDI 13 DÉCEMBRE 1988

Les difficultés économiques en URSS et les conséquences du tremblement de terre

Le rouble banalisé ?

L'économie soviétique n'arrive pas à décoller. Mikhaïl Gorbatchev n'est certes pas aidé par le destin, mais depuis son arrivée au Kremlin, en mars 1985, il n'a pas chômé. Il a multiplié les réformes, sans grand succès pour l'instant. Dans leur vie quotidienne, les Soviétiques n'ont pas encore perçu les avantages de la « perestroïka ». Après les mouvements en faveur des droits de l'homme, puis les manifestations nationalistes, le numéro un soviétique pourrait avoir à affronter le mécontentement social.

Conscient de ce danger, il a visiblement décidé de donner, depuis octobre dernier, un coup d'accélérateur aux réformes économiques. La réduction de 10 % des effectifs de l'armée annoncée la semaine dernière à l'ONU s'inscrit dans cette perspective. Elle va libérer des moyens et des hommes de l'industrie militaire et permettre un renforcement de l'industrie civile et des services, deux points faibles de l'économie soviétique. Les mesures décidées par le conseil des ministres visant à libéraliser le commerce extérieur sont elles aussi destinées à accroître la satisfaction et le bien-être du peuple soviétique.

Sur le papier, les projets rendus publics vendredi 9 décembre apparaissent comme très importants. Avec pour objectif la libre convertibilité du rouble d'ici à l'an 2000, la résolution gouvernementale prévoit une dévaluation de la « devise » soviétique de 50 % au 1er janvier 1990, puis la suppression du système des « coefficients » de change. Cette réforme ne concernera, dans une première étape, que le rouble utilisé dans les échanges commerciaux. Les touristes ne seront donc pas concernés.

Le « paquet » contient d'autres éléments dont l'impact pourrait être considérable. Ainsi, dès avril prochain, toutes les entreprises soviétiques, d'Etat ou du secteur coopératif, seront autorisées à commercer directement avec leurs partenaires étrangers. Elles pourront disposer assez librement des devises qu'elles auront engrangées pour importer des biens de consommation ou des équipements.

Autre ensemble « révolutionnaire » contenu dans la résolution du conseil des ministres : la création des sociétés mixtes va être facilitée. Ces entreprises mariant capitaux occidentaux et soviétiques sont l'un des grands espoirs de Mikhaïl Gorbatchev, qui y voit un moyen d'introduire dans la lourde machine de l'URSS le dynamisme et le savoir-faire occidentaux.

Pour l'instant, les Occidentaux ne se sont pas précipités. Le gouvernement a donc annoncé son intention d'assouplir considérablement les règles de fonctionnement de ces sociétés. Les Occidentaux pourront en posséder la majorité (49 % seulement jusqu'à présent) et pourront les diriger directement. Le conseil des ministres a aussi annoncé la création d'une zone économique spéciale en Extrême-Orient soviétique.

Pour dynamiser son économie, Mikhaïl Gorbatchev tente d'accélérer l'insertion de l'« empire » dans l'économie mondiale. Plusieurs des mesures qu'il a annoncées à la fin de la semaine dernière à Moscou sont déjà en œuvre dans certains pays de l'Est, la Pologne et la Hongrie notamment. Elles n'ont pas toujours répondu aux espoirs de leurs dirigeants. Le cocktail soviétique sera-t-il plus efficace ?

(Lire nos informations page 29.)

M 0147 - 1213 0- 4,50 F



3790147004500 12130

L'aide étrangère aux sinistrés d'Arménie tente de pallier l'insuffisance des moyens locaux

L'espoir s'amenuise de retrouver des survivants sous les décombres des bâtiments détruits en Arménie par le tremblement de terre du 7 décembre. L'aide internationale, qui prend de l'ampleur, tente de pallier l'insuffisance des moyens locaux et le défaut d'organisation dénoncés par la presse soviétique.

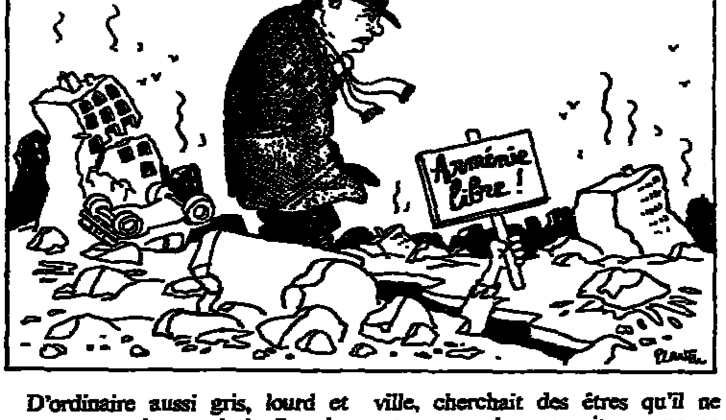
Deux avions transportant, l'un des militaires, l'autre du matériel, se sont écrasés près de Leninakan et d'Erevan, faisant quatre-vingt-six morts.

Cependant, des manifestations nationalistes, dans la capitale arménienne, ont été sévèrement réprimées samedi 10 et dimanche 11 décembre.

MOSCOU
de notre correspondant

« La douleur », titrent simplement plusieurs quotidiens, et, partout, filmée, décrite et photographiée, cette douleur arménienne remue l'URSS jusque dans ses tréfonds. Car ce pays qui a connu la guerre civile, la collectivisation forcée, les déportations de masse, les famines, la guerre et la terreur, ce pays qui aura connu toutes les horreurs du vingtième siècle, ignorait totalement jusqu'à il y a trois jours la représentation de la souffrance humaine et du désespoir.

Le malheur, cela n'existait que dans l'enfer capitaliste. Le choc d'une photo, le cri d'une manchette, le coup de poing d'un gros plan, c'était du sensationnalisme bourgeois – un pain dont on ne mangeait pas. Et soudain non seulement on annonce qu'il y a eu tremblement de terre, non seulement on ne cache pas son extrême gravité, non seulement on dit, mais on fait voir aussi.



D'ordinaire aussi gris, lourd et pompeux que la une de la *Pravda*, « Vrémia » est ainsi devenu le journal télévisé qu'il prétend être. Samedi soir par exemple, les Soviétiques ont vu se succéder, brutalement, des images nouant la gorge. Un colosse hagard et hirsute arpentait les décombres de ce qui fut une ville, cherchait des êtres qu'il ne retrouvera plus, courait comme on fuit une réalité et, poing brandi vers le ciel ou les hommes, s'effondrait bientôt dans un hurlement de révolte.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 4.)

Les mauvais résultats électoraux du PS et les critiques de M. Fabius

« Dimanche noir » pour M. Rocard

M. Michel Rocard, qui a dénoncé, dimanche 11 décembre, la « démagogie » de certaines revendications, doit faire face aux vives critiques de M. Laurent Fabius et aux mauvais résultats, pour le PS, des élections partielles.

Le premier ministre commençait à prendre goût aux dimanches, car les grèves ce jour-là font relâche. Hélas ! il arrive que la politique se mêle de ce qui la regarde et prenne le relais des mouvements sociaux par élections partielles interposées.

Il n'y a plus de saison – l'hiver est chaud – et plus de dimanche puisque les électeurs – du moins ceux qui se déplacent encore pour aller voter – ne laissent plus le premier ministre en repos.

Les trois élections législatives partielles organisées ce week-end (un second tour dans la Meurthe-et-Moselle, gagné par le RPR sur le candidat du PS dont l'élection en juin avait été invalidée ; deux premiers tours dans l'Isère, où le RPR confirme sa prééminence, et en Seine-Saint-Denis, où les communistes sont bien placés pour reprendre le siège que le PS leur avait enlevé en 1981) et les quatre cantonales traduisent globalement un recul des socialistes, principales victimes d'une abstention massive qui, à l'exception de la cantonale de Haute-Garonne, remportée par M. Jospin, continue à battre des records.

A première vue, la sanction ressemble à celle qu'avait subie la gauche en janvier 1982 à l'occasion de quatre élections législatives partielles. Il y a six ans, on y avait vu la confirmation de la fin de l'« état de grâce » et, avec le recul, cette étape est devenue dans l'histoire politique du pays le signe manifeste du premier décrochage entre la gauche et son électorat. La comparaison s'arrête là.

Car en 1982, communistes et socialistes étaient dans le même bain, associés dans le même gouvernement.

JEAN-MARIE COLOMBANI
et JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 9.)

La préparation du marché unique européen

Le groupe d'assurances GAN prend le contrôle du CIC

Le GAN (Groupement des assurances nationales), quatrième société d'assurance française, va porter sa participation dans le CIC (Crédit industriel et commercial) de 34 % à 51 %, prenant ainsi le contrôle du cinquième réseau bancaire français. M. Pierre Bérégovoy a pris la décision de principe en faveur de ce rapprochement entre deux entreprises publiques. Dans ce secteur, il s'agit d'une première en Europe.

L'Etat français ne veut pas être en retard dans le gigantesque mouvement de restructuration qui affecte, dans la perspective de l'Europe de 1993, le secteur financier.

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, a donné « *son accord de principe* » pour une prise de contrôle du groupe du CIC (Crédit industriel et commercial) par le GAN, société nationalisée d'assurances.

L'objectif est, tout en recherchant des synergies commerciales entre la banque et l'assurance, de permettre un renforcement des fonds propres des onze banques régionales du groupe CIC.

Les modalités techniques sont encore en discussion entre le Trésor, la direction des assurances, les deux groupes et les présidents des banques régionales.

(Lire page 29 l'article de FRANÇOIS RENARD.)

Le sommaire complet se trouve en page 32

Face à une demande croissante des étudiants et des entreprises

La pénurie des professeurs de gestion

Beaucoup de postes non pourvus, des salaires très inférieurs à ceux des entreprises ou de l'étranger... L'enseignement de la gestion souffre d'un grave déficit en professeurs. Une situation très préoccupante au moment où les entreprises ont de plus en plus besoin de gestionnaires et où un nombre croissant d'étudiants se dirige vers cette voie.

NICE
de notre envoyé spécial

Il y a foule à la porte des écoles de gestion françaises. On se bouscule pour entrer dans les instituts d'administration des entreprises (IAE) des universités, ou à Paris-IX Dauphine, mais aussi dans les écoles dépendant des chambres de commerce, les instituts et les officines privés. Les frais de scolarité, parfois astronomiques sont considérés comme un investissement de père de famille par les apprentis managers. Bref, l'enseignement de la gestion est en pleine expansion. « *Et pour des décennies* », prophétisent les spécialistes.

Mais, en même temps, ils annoncent une crise imminente. « *L'Europe est en voie de sous-développement face aux Etats-Unis, au Japon et à la Corée, des pays qui investissent beaucoup plus que nous dans l'enseignement de la gestion* », a averti M. Claude Rameau, doyen de l'INSEAD en préambule au colloque de la Fondation nationale de l'enseignement à la gestion des entreprises (FNEGE), qui célébrait, les 8 et 9 décembre à Nice, *son vingtième anniversaire*.

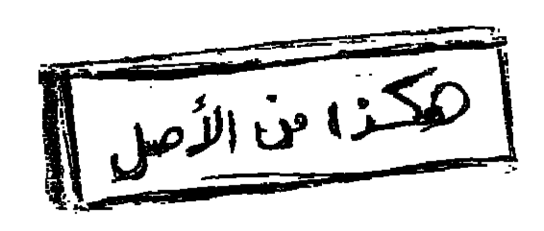
La France continue à former deux fois plus d'ingénieurs que de managers. Les autres pays de la CEE sont dans la même situation. Pour répondre à une demande pourtant croissante, il y a une pénurie de professeurs et un enseignement qui imite les méthodes américaines, au lieu de s'efforcer, comme le souhaitent certains, « *de forger un modèle de management européen original* ».

A l'université, sur près de cinquante mille enseignants, il n'y a que six cents professeurs de gestion et guère plus dans les écoles. Voilà une bien maigre troupe pour former les cadres d'une économie compétitive. Ses rangs ont même tendance à se clairsemer. Près de cent quarante postes de maîtres de conférences et de professeurs ne sont pas pourvus à l'université. De guerre lasse, le ministère songe à les attribuer à d'autres disciplines.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

(Lire la suite page 12.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.





Etranger

Le quarantième anniversaire de la Déclaration universelle

Une ligue des droits de l'homme a été autorisée à se constituer au Maroc

RABAT
de notre envoyé spécial

A la date symbolique du quarantième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, samedi 10 décembre, l'Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH) a pu tenir son assemblée constitutive à Rabat après deux tentatives infructueuses du fait de l'opposition des autorités. Composée en majorité de professeurs, d'avocats et de médecins, cette assemblée se veut indépendante des partis politiques.

Parmi les nombreux invités présents, il y avait des responsables des ligues tunisienne, algerienne et mauritanienne, une avocate française mandatée par la Fédération internationale des droits de l'homme, des chefs religieux et des dirigeants de plusieurs partis politiques marocains de la majorité gouvernementale ou de l'opposition.

Le feu vert pour la mise en place officielle de l'OMDH avait été donné quelques jours auparavant par le roi Hassan II. Après de longues tergiversations, le souverain a sans doute estimé anormal que le Maroc soit le seul pays de la région à ne pas autoriser une organisation crédible. La campagne amorcée en France pour dénoncer les atteintes aux droits de l'homme dans le royaume à l'occasion du sommet franco-africain qui se tiendra cette semaine à Casablanca l'a peut-être incité à prêter une oreille plus attentive aux demandes de l'OMDH.

Le 6 décembre, M. Driss Basri, ministre de l'intérieur et de l'information, avait déclaré à la Chambre des représentants : « *Les personnes qui ont pris l'initiative de constituer cette association ont contacté les autorités responsables et exprimé leur volonté de coopérer avec elles main dans la main pour renforcer l'action gouvernementale en vue d'endiguer la campagne rageuse orchestrée par certains éléments bien connus pour leur position antimarocaine et agissant à partir de certaines capitales.* »

C'était la première fois qu'un débat parlementaire avait lieu sur la question des libertés en présence d'un haut responsable du gouvernement. Le Parti du progrès et du socialisme (communiste) en a profité pour évoquer un point considéré comme important par tout le monde : la situation des droits de l'homme dans les campagnes. Si les droits de l'homme sont généralement respectés dans les villes, les autorités locales se rendent coupables de nombreux abus dans les provinces : cela va du refus de passeport pour un opposant trop remuant à l'incarcération pure et simple.

L'OMDH se propose de recenser ces abus et de prêter une assistance judiciaire bénévole à leurs victimes. Elle veut aussi améliorer les conditions de détention et, au besoin, constater par voie médicale des atteintes à l'intégrité physique. A ces objectifs proprement nationaux s'ajoute la création d'une future fédération maghrébine des droits de l'homme.

Donneurs de leçons

Le principal animateur de la commission préparatoire de l'OMDH, M. Madhi Elmandjra, professeur d'économie, ne souhaitait pas être reconduit dans ses fonctions. Il devient président fondateur de l'organisation, le président en exercice étant M. Omar Azimam, professeur de droit à Rabat.

M. Elmandjra, qui jouera encore un rôle important en tant que membre du bureau exécutif du conseil national de l'organisation, ne nous a pas caché son irritation contre ceux qu'il appelle « *les donneurs de leçons en France* » et « *leur indignation sélective* ». Dans une allusion évidente aux interventions de Mme Mitterrand en faveur de M. Serfati, un des plus anciens détenus politiques marocains, il s'est étonné de la sollicitude de « *la femme d'un chef d'Etat pour tel ou tel* », alors que selon lui « *la France ferme les yeux sur tant d'autres choses quand son intérêt est en jeu. [...] Nous voulons échapper à une certaine domination occidentale, à l'eurocentrisme judéo-chrétien. Nous voulons aussi nous préoccuper des violations des droits de l'homme en Europe* », nous a-t-il dit.

Le même jour, plusieurs dizaines de détenus de la prison de Kénitra, appartenant à une organisation marxiste clandestine, faisaient une grève de la faim. Nous avons demandé à M. Elmandjra si avec une telle disposition d'esprit il ne risquait pas d'occulter certains problèmes actuels dans son pays : « *L'organisation a émis le souahit qu'il n'y ait plus de détenus politiques pour délit d'opinion au Maroc d'ici à 1989* », nous a-t-il répondu.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Trois mille personnes ont pu se rassembler à Prague

Trois mille personnes environ ont pu participer, samedi 10 décembre à Prague, à un rassemblement organisé par plusieurs mouvements dissidentes pour marquer l'anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme. Discrètement contrôlé par les forces de l'ordre, qui n'ont cessé de filmer les participants, ce rassemblement indépendant était le premier à être officiellement autorisé depuis 1968.

Une autre manifestation, qui a rassemblé environ un millier de personnes, dimanche à Olomouc, au cœur de la Moravie, pour demander la libération du militant catholique Augustin Navratil, avait en revanche été interdite.

Auteur d'une pétition en faveur de la liberté religieuse, qui a recueilli au début de l'année plus de 600 000 signatures, M. Navratil a été interné le 28 octobre dernier en asile psychiatrique à la demande des autorités. Brandissant des crucifix, les manifestants, qui avaient bravé l'ordre de dispersion de la police, ont récité des prières, puis entonné un chant religieux et l'hymne national tchécoslovaque avant de se séparer. La police a procédé a de nombreux contrôle d'identité et à plusieurs interpellations musclées.

Surveillance étroite

Le ressemblement de Prague avait été autorisé a se tenir sur une place loin du centre, la place Skroupovo, et non pas, comme le souhaitaient les organisateurs, place Venceslas. Théâtre, ces derniers mois, de plusieurs manifestations interdites, brutalement réprimées, cette place était pendant ce temps étroitement surveillée. Après avoir écouté les orateurs des cinq organisations présentes, les participants, serrés sous une pluie froide, ont entonné l'hymne national, puis adopté a main levée une déclaration demandant le respect des droits fondamentaux et la libération des prisonniers politiques.

Le même jour, au cours d'une cérémonie patronnée par le régime cette fois pour commémorer la déclaration des droits de l'homme, un nouvel organisme officiel, baptisé « Comité populaire tchécoslovaque pour les droits de l'homme et la coopération humanitaire », a vu le jour. Elu président de ce comité, M. Zdenek Diensbier, professeur à l'université de médecine, a reconnu la nécessité « *de procéder à des changements législatifs* » pour assurer un meilleur respect des droits de l'homme dans le pays. *(AFP-REUTER.)*

Huit mille personnes contre la torture au Bourget

La Déclaration de 1948 : un lieu où se ressource l'Evangile

L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) a rassemblé huit mille personnes dimanche 11 décembre au Bourget à l'occasion du quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

« *Plus de tortures en l'an 2000* », tel est le défi qu'a lancé Me Guy Aurenche, président de la Fédération internationale des ACAT. Ajoutant : « *Les chrétiens s'interrogent parfois pour savoir si la défense des droits de l'homme fait partie de l'Evangile. Mais si la Déclaration de 1948 ne remplace pas les Béatitudes, elle est un lieu où se ressourcent les Béatitudes.* »

L'ACAT est l'un des mouvements d'Eglise qui ont le plus progressé ces dernières années, car il joint une mission d'engagement – rompre la solitude du prisonnier et faire pression pour obtenir sa libération – et une démarche de foi, comme l'a souligné le cardinal Lustiger, invité à présider une célébration œcuménique avec le pasteur Jacques Stewart et Mgr Jérémie, orthodoxe.

Pendant toute la journée, des « témoins » de tortures ou de pays de la torture ont défilé sur scène : une représentante des « Folles de mai », mères des disparus du régime militaire argentin ; Igor Ogourtsov, prisonnier pendant vingt ans des geôles soviétiques ; un avocat guinéen, victime du régime Sekou Touré ; une Palestinienne chrétienne ; le père Tan, ancien directeur de séminaire au Vietnam expulsé de son pays.

C'est Jean-Paul Kauffmann ancien otage du Liban, qui a cependant fait la plus forte impression, disant notamment qu'il ne se passait pas de jour sans qu'il pense aux autres otages encore enchaînés dans les « *cachots humides de Beyrouth* ». « *Il faut ne jamais se taire* », a-t-il ajouté et « *débusquer le fanatisme, car le fanatisme est la racine du mal* ».

Une lettre intitulée « *pour un monde sans torture* » a déjà été signée, grâce à l'ACAT, par trois cent cinquante mille personnes en France. Elle sera adressée à toutes les ambassades, aux instances nationales et internationales de l'ONU, ainsi qu'au Vatican et au Conseil œcuménique des Eglises.

H. T.

Les manifestations dans le monde

L'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme a donné lieu, les 10 et 11 décembre dans le monde, à de très nombreuses commémorations officielles ou manifestations d'opposants.

● **Au Chili**, la police est intervenue samedi à l'aide de gaz lacrymogène contre une centaine de prêtres et de laïcs membres d'un mouvement catholique contre la torture qui s'étaient rassemblés à Santiago pour célébrer le quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

● **Au Paraguay**, quelque quinze mille manifestants se sont heurtés à deux mille policiers lors d'une « marche pour la vie » organisée à l'occasion de ce quarantième anniversaire. Il y a eu de nombreux blessés. Plusieurs personnalités de l'opposition au régime du général Stroessner, en place depuis 1954, ont été interpellées, dont l'épouse de M. Dominique Laino (Parti libéral radical authentique), lui-même détenu depuis trois jours, ainsi que le leader de la démocratie chrétienne, M. Luis Alfonso Resck, qui a été violemment frappé par les policiers.

● **Au Suriname**, le responsable de l'organisation de défense des droits de l'homme Moiwana 86, M. Stanley Rensch, a été arrêté le 10 décembre à son retour de Miami, où il venait de participer à des cérémonies commémoratives de la Déclaration universelle. Les autorités lui reprochent d'avoir entretenu des contacts avec le mouvement rebelle de Ronny Brunswjick, un ex-soldat qui est entré en lutte, en juillet 1986, contre le régime du colonel Desi Bouterse.

● **En URSS**, les rassemblements organisés à Moscou, à Leningrad, à Saratov sur la Volga et à Sverdlousk en Oural, à l'occasion du quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ont été marqués par l'interpellation de plusieurs manifestants.

Trois opposants roumains bloqués à Roissy depuis douze jours

Trois réfugiés roumains, qui attendent depuis le 30 novembre à l'aéroport de Roissy le droit l'asile en France (*le Monde* du 6 décembre), ont refusé, dimanche 11 décembre, de repartir pour Vienne, d'où ils étaient arrivés. MM. Virgil Parvu et Karol Simon et Mme Ildico Bunghez se sont vus opposer un « *refus d'admission sur le territoire français* », mais ont demandé un sursis à l'exécution de cette décision. Au ministère de l'intérieur, on a indiqué que « *leur cas devait être réexaminé lundi* ».

Ces trois réfugiés, qui avaient quitté clandestinement la Roumanie pour la Hongrie en mars dernier et militaient au sein du groupe d'opposition Romania Libera, avaient été interpellés à Budapest le 15 novembre pour avoir participé à une manifestation interdite, à l'occasion du premier anniversaire des émeutes de Brasov. Expulsés vers Vienne, ils ont cherché refuge à Copenhague, puis à nouveau à Vienne et enfin à Paris.

Par ailleurs, on est sans nouvelle de Mme Doina Cornea depuis le 14 novembre, date à laquelle la dissidente roumaine, assignée à résidence à son domicile de Cluj, a été convoquée par la Securitate (police politique) de Bucarest.

Professeur de littérature à l'université de Cluj, Mme Cornea est l'une des vingt-deux signataires d'une lettre envoyée en août dernier au dirigeant roumain Nicolae Ceausescu lui demandant de mettre fin à la politique de « systématisation ». – *(AFP, Reuter.)*

● **ETATS-UNIS : visite des premiers ministres italien et turc.** – Le président du Conseil italien, M. Ciriaco de Mita, était attendu lundi 12 décembre aux Etats-Unis pour une visite de quatre jours, en grande partie privée.

Il doit avoir des entretiens avec MM. Reagan et Bush, qui s'apprêtaient également à recevoir en début de semaine le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, arrivé dimanche aux Etats-Unis pour une visite de dix jours. – *(AFP).*

Proche-Orient

Le voyage de M. Roland Dumas à Bagdad

La France entend participer à la reconstruction et au développement de l'Irak

BAGDAD
de notre envoyée spéciale

« *Pouvons-nous continuer avec la France ou devons-nous modifier notre équation ?* » Pour être brutale, la question posée par les plus hautes autorités irakiennes à M. Roland Dumas n'en a pas moins été au cœur des entretiens du ministre des affaires étrangères, qui a effectué, dimanche 11 décembre, une brève visite à Bagdad, la première d'un responsable de la diplomatie française depuis celle qu'il avait faite lui-même fin 1985. « *Anciennes, profondes, très amicales, très spéciales* », les relations franco-irakiennes, que les deux parties ont affirmé vouloir poursuivre et étendre, sont d'une certaine façon au point mort aujourd'hui du fait du contentieux financier qui oppose Paris à Bagdad.

Chiffré à environ 4 milliards de dollars, auxquels il faut ajouter le contentieux entre les sociétés françaises et l'Etat irakien (représentant près de 1 milliard 500 millions de dollars), la dette irakienne à l'égard de la France, pour laquelle Bagdad souhaitait un moratoire de trois ans, bloque tout nouvel investissement français, la Coface refusant de garantir les crédits aux sociétés françaises. Or, « *très présente aux côtés de Bagdad pendant la guerre* », « *compagnon fidèle dans la mise en place du cessez-le-feu* », comme l'a souligné M. Dumas, la France voudrait bien participer à la reconstruction et au développement du pays, pour lequel les dirigeants irakiens ont de grandes ambitions.

Mais si à Bagdad on affirme que les amis de la guerre seront les premiers à bénéficier des retombées de la paix, il n'en reste pas moins qu'on n'entend pas le faire au détriment des intérêts économiques et financiers de l'Irak. Or, aujourd'hui, c'est à Bagdad la course aux contrats, et les hommes d'affaires de toute nationalité se pressent dans les hôtels de la capitale à la recherche de bonnes affaires, qui se font, comme le souligne un officiel, « *vite, très vite* ». « *Dans un an,* poursuit-il, *il sera trop tard, la France ne doit pas être en retard.* »

Conscient de ce problème mais aussi, comme il l'a dit à plusieurs reprises, des exigences du ministère des finances des impératifs budgétaires et des règles internationales, M. Dumas, qui s'est entretenu successivement avec son homologue irakien, M. Tarek Aziz, avec le ministre d'Etat aux affaires étrangères, président de l'Assemblée nationale, M. Saadoun Hammadi, et avec le président Hussein, n'est toutefois pas venu les mains vides. Lors de son entretien avec M. Saadoun Hammadi, exclusivement consacré à la question financière, le chef de la diplomatie française a proposé à Bagdad un réaménagement des paiements qui prévoirait un étalement de ceux-ci, en demandant toutefois que l'Irak paye certaines dettes.

Un marché très riche

Ces propositions, souligne-t-on de source française, s'inscrivent dans le cadre général des négociations qui doivent avoir lieu « le plus vite possible » à Paris, dans le cadre de la commission d'experts franco-irakiens mise en place à la suite du voyage, en novembre, à Bagdad du ministre français du commerce extérieur, M. Jean-Marie Ransch. Un accord franco-irakien permettrait de nouveau la garantie de la Coface, sans laquelle les entreprises françaises ne veulent plus aller à Bagdad.

Pour sa part, M. Hammadi a fait valoir que l'Irak, qui veut tout à la fois reconstruire, se moderniser et se développer, tout en tenant compte de la sauvegarde de ses intérêts stratégiques de défense, a trois ans très difficiles à passer mais que, compte tenu de son potentiel (l'Irak possède les deuxièmes réserves mondiales de pétrole derrière l'Arabie saoudite, une agriculture aux vastes perspectives, une industrie qui se développe) n'aura pas de mal ensuite à rembourser ses créditeurs.

D'ailleurs, a-t-on laissé entendre discrètement au ministre français, ceux-ci sont aujourd'hui nombreux. Les Etats-Unis, par exemple, avec lesquels Bagdad n'est pourtant pas dans les meilleurs termes, ont ouvert une ligne de crédits de plus de 1 milliard de dollars pour les exportations agricoles. La Grande-Bretagne, quant à elle, a doublé sa ligne de crédits. Mais, dit-on côté français, ces pays, qui durant la guerre n'étaient pas aussi présent que Paris, n'ont pas accumulé les mêmes arriérés.

Même s'il faudra beaucoup plus de trois ans à l'Irak pour apurer ses comptes, il ne fait pas de doute que ce pays reste un marché potentiellement très riche, dont la France peut d'autant moins se désintéresser qu'elle a beaucoup investi dans les années noires. Si le problème est financier, la décision est donc là d'ordre politique, et reste à savoir si M. Dumas a convaincu ses interlocuteurs, et quel accueil ils feront à ses propositions.

Sur le plan strictement politique, la visite de M. Dumas s'imposait d'autant plus que le ministre des affaires étrangères doit se rendre à Téhéran en janvier. Si les relations franco-iraniennes ont été évoquées par la seule partie française, il ne fait pas de doute qu'elles sont suivies de près à Bagdad, où l'on se contente d'affirmer de source officielle qu'elles ne sont pas jugées « *alarmantes* » et qu'elles relèvent de la souveraineté française.

M. Roland Dumas a souligné à cet égard à ses interlocuteurs que la France, qui avait toujours prêché la modération, ne manquerait pas encore de le faire, et notamment lors de la visite en Iran, et que si Bagdad estimait que Paris, dans le cadre de la reprise de ses relations avec Téhéran, pouvait exercer son influence modératrice dans un domaine particulier, il fallait le lui faire savoir.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● **LIBAN : un enseignant belge assassiné à Beyrouth.** – Des hommes armés de pistolets équipés d'un silencieux ont assassiné lundi 12 décembre un enseignant belge, M. Arthur Van Niewerburgh, dans le secteur musulman de Beyrouth.

M. Niewerburgh, soixante-cinq ans, professeur d'anglais à l'école Rashidin de Beyrouth-Ouest, se rendait de l'école à son domicile dans le quartier de Manara, quand il a été assassiné par trois hommes qui circulaient à bord d'une Volvo orange. « *Quatre balles l'ont atteint à la tête. La mort a été instantanée* », a dit un policier. – *(AP.)*

Etranger

des droits de l'homme et la cérémonie du palais de Chaillot

« La France appuiera toute proposition visant à accroître le rôle de l'ONU »

déclare M. Mitterrand

La défense des droits de l'homme ne souffre pas de pause »*, a affirmé dimanche 11 décembre au palais de Chaillot M. François Mitterrand. *« Je déclare que la France appuiera toute proposition visant à accroître le rôle de l'ONU et de ses experts afin de développer leurs missions sur le terrain et de veiller à ce que leurs rapports soient rendus publics, car l'oppression se nourrit du silence. »

Le président de la République avait fait son entrée quelques instants plus tôt en compagnie du secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, dans le grand foyer du palais de Chaillot, là même où il y a quarante ans avait été adoptée, par les quarante-huit pays alors membres des Nations unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cette commémoration avait été conçue dans la sobriété; deux intermèdes des chœurs de l'Opéra entre les brèves interventions de MM. Michel Blum, président du comité spécial des ONG, Daniel Meyer, ancien membre du Conseil national de la résistance, John Humphrey, qui, en tant que directeur de la division des droits de l'homme des Nations unies en 1948, avait participé à la rédaction de ce texte, ainsi que de M. Federico Mayor, directeur de l'UNESCO. M. Perez de Cuellar était ensuite intervenu, dans une belle langue française, pour rendre hommage notamment, comme plusieurs autres avant lui, à René Cassin, par qui fut introduit le terme de *« dignité »* dans l'article premier de la Déclaration universelle (*« Les hommes naissent libres et égaux en dignité et en droits »*) et commenter ce premier apport au texte de 1789. Il avait souligné aussi l'accent mis aujourd'hui par la France, dans le cadre des Nations unies, sur le *« devoir d'assistance humanitaire »*. Le président de la République revint sur cette idée, ainsi que sur les nécessaires adaptations du droit à l'évolution des sociétés, *« aux pouvoirs nouveaux conférés à l'homme sur l'homme, à l'homme sur la nature – le droit à la protection des individus devant les secrets découverts par l'informatique et la génétique, le droit des minorités, le droit d'asile ou encore le droit des immigrés qu'il faudra bien faire entrer dans nos lois »*.

Pour clore cette brève intervention, M. Mitterrand rendit hommage aux plus illustres de ses invités, parmi lesquels Mme Allende, MM. Andreï Sakharov et Lech Walesa, *« qui ont donné l'exemple de ce que signifie la consécration d'une vie à la cause de la liberté : grandeur d'esprit et courage »*.

Le triomphal week-end parisien de Lech Walesa

c'était un petit bout de Pologne, peut-être un peu mieux habillé que là-bas, qui se pressait dans une ambiance surchauffée, dimnche soir 11 décembre dans la « salle du dialogue » des Frères pallotins à Paris. Lech Walesa ne s'y est pas trompé : dès son arrivée parmi les quelque trois mille personnes, vieux, jeunes, religieuses coiffées de leur voile, tous serrés les uns contre les autres, le président de Solidarité a paru se sentir chez lui, transformant instantanément cette rencontre avec la communauté polonaise de Paris en meeting politico-syndical.

A ses côtés, sur la tribune prise d'assaut par les équipes de télévision et les photographes, Yves Montand, le professeur Geremek et M. Wielowieycki, les deux conseillers francophones qui ont accompangé Lech Walesa à Paris. Mais ce soir, Walesa n'a pas besoin d'interprète : il est à son affaire, accueilli par l'hymne polonais chanté par l'assitance debout, qui lui fait ensuite une triomphale ovation. Il s'empare du micro qui, coincé sur un support, l'empêche de gesticuler librement, et explique : *« C'est à peu près la vingtième fois que je prends la parole aujourd'hui, et on a peu de temps. Posez vos questions par écrit, j'y répondrai directement. »*

Le public ne sera pas déçu. En l'espace d'une heure, le petit homme rond et moustachu va les faire passer sans cesse du rire à la gravité, avec un art qui relève à la fois du tribun, du chansonnier et du camelot, et ce débit invraisemblable qui fait pâlir les meilleurs traducteurs. Fasciné par ce talent d'acteur, Yves Montand l'oserve, admiratif, avant de conclure : *« Je ne connais pas un traître mot de polonais, mais j'ai compris tout ce qu'il a dit. Il a dit : laissez mon peuple, laissez-nous en liberté, laissez la démocratie s'instaurer dans notre pays, nous sommes capables de le faire marcher »*.

C'était effectivement, en termes moins directs, le message de Walesa. Le communisme ? *« C'est le chemin le plus compliqué du capitalisme au capitalisme »*. Ou encore : *« C'est comme si le capitalisme était un aquarium et le socialisme une soupe de poisson. Mais alors qu'on fait facilement une soupe de poisson avec le contenu d'un aquarium, il est difficile de transformer une soupe de poisson en aquarium »*. Les hommes se tapent sur les cuisses, les bonnes sœurs sont rouges de rire. *« On m'accuse de critiquer le stalinisme par peur d'attaquer les communistes. Mais est-ce que je sais ce que c'est vraiment que les communistes ? On nous a dit que Staline était un communiste, puis que Khrouchtchev était un communiste, puis que Brejnev en était un autre, puis Gorbatchev encore un autre... Moi, le stalinisme, au moins je sais ce que c'est et je lui rentre dans le lard »*.

Les réformes en Pologne ? *« Oui, on va dans la bonne direction, mais au rythme où on y va, on y sera dans deux ou trois cents ans »*. L'indépendance de la Pologne ? *« Comme j'aimerais être indépendant ! Mais c'est plus facile à voir d'ici que de là-bas... »* Quand la Pologne sera-t-elle démocratique ? *« J'aimerais bien que ce soit fait à mon retour à Gdansk »*.

Le matin, Lech Walesa le catholique avait dû trouver que la messe à l'église polonaise était un peu du travail d'amateur, comparée aux messes de deux heures et de milliers de fidèles de la paroisse Sainte Brigitte à Gdansk. Les Français paraissent bien matérialistes, a-t-il regretté devant le cardinal Lustiger, à l'aube d'une seconde journée-marathon.

La veille, samedi, le chef de Solidarité s'était entretenu trois quarts d'heure dans sa chambre avec Andreï Sakharov, l'autre invité d'honneur de M. Mitterrand. Mme Helena Bonner dormait à ce moment-là, mais elle s'est retrouvée à côté de Walesa au déjeuner organisé par Mme Danielle Mitterrand chez le président de l'Assemblée nationale, et tous deux ont eu des discussions très animées. *« Nous ne nous étions jamais rencontrés, mais c'était comme si nous nous étions toujours connus »*, a commenté ensuite l'épouse de M. Sakharov. Walesa et Sakharov ont, selon M. Geremek, discuté *« des formes de coopération possibles »*, et ont promis de se revoir, à Moscou ou à Varsovie.

Puis, entre des entretiens avec MM. Roccard, Mitterrand et Fabius, Lech Walesa a trouvé le temps de rencontrer le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, entrevue dont le principe avait été convenu depuis Varsovie avec l'ambassade de RFA. Bref, un traitement de très haute personnalité. *« Il me faudrait des superlatifs pour qualifier cette visite, et je n'en suis pas familier »*, nous a résumé M. Geremek. Avec, quand même, un regret : que l'ambassadeur de Pologne, assis deux rangs derrière Walesa au Palais de Chaillot, n'ait pas saisi l'occasion pour nouer le contact.

SYLVIE KAUFFMANN.

● **Un poste de police attaqué à coups de pierres à Gdansk.** – Quelque deux cents jeunes manifestants ont attaqué dimanche 11 décembre, à Gdansk, un commissariat de police dont ils ont brisé, à coups de pierres, toutes les vitres. Les manifestants, âgés de quatorze à dix-huit ans, avaient défilé auparavant à travers la vieille ville, après la messe dominicale à l'église Sainte-Brigitte, « foyer » de Solidarité. – *(AFP-Reuter.)*

La rencontre avec les syndicats français

Les amis seulement

A l'occasion de son séjour à Paris, M. Lech Walesa a rencontré, le dimanche 11 décembre, tous les syndicats français à l'exception de la CGT. Il y a sept ans, lors de sa précédente visite, il s'était entretenu avec tous les dirigeants syndicaux, y compris ceux de la CGT, qui l'avaient reçu au siège de leur centrale. Mais, le 13 décembre 1981, lors de la proclamation de l'état de guerre en Pologne, la CGT ne s'était pas associée aux condamnations et aux manifestations de protestation des autres syndicats français, qui, pour cette circonstance exceptionnelle, avaient fait l'unité entre eux. En juin 1982, lors de son congrès à Lille, la centrale de M. Krasucki avait cependant demandé la *« libération des syndicalistes emprisonnés »*.

Sept ans après l'état de guerre, M. Walesa a privilégié ses amis – qui lui apportent une aide matérielle permanente – en rencontrant successivement M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, M. Jean Bornard, président de la CFTC, M. Paul Marchelli, président de la CGC, M. André Bergeron, secrétaire général de FO, et M. Yannick Simbron, secrétaire général de la FEN. Tous ces syndicalistes ont retrouvé M. Walesa, en dehors des entretiens séparés, le 11 décembre, à la Taverne Kronenbourg pour un déjeuner pris en commun. A cette occasion, le dirigeant de Solidarité a rendu hommage à l'aide syndicale française : *« Ce n'est pas une formule de courtoisie : sans vous, nous n'aurions pas tenu le coup. »* Les syndicalistes français devaient participer au déjeuner offert par la mairie de Paris, le lundi 12 décembre.

Boudé par M. Walesa, M. Krasucki a contre-attaqué dans *France-Soir* du 10 décembre : *« Je trouve très significatifs les choix de rencontres faits par Lech Walesa. Il aura ainsi l'occasion – avec un peu de curiosité et de bon sens – de voir comment certains syndicalistes peuvent être énergiques jusqu'à l'héroïsme, à Paris, sur le dos des travailleurs polonais et pratiquer dans leur pays le renoncement, refuser l'action et signer des accords qui détruisent les conquêtes sociales d'un demi-siècle dans le dos des travailleurs français. »* Le président de Solidarité a répliqué au secrétaire général de la CGT avec humour, en rappelant qu'il n'était pas venu le voir quand il était allé à Gdansk : *« Il avait sans doute perdu mon adresse. Il est vrai qu'il était venu au moment difficile de l'état de guerre et il avait peut-être pris la précaution de vider ses poches. »*

M. N.

Proche-Orient

M. Arafat comparé à Goebbels par M. Shamir

Alors que deux Palestiniens ont été tués samedi 10 décembre dans les territoires occupés, ce qui a entraîné une grève générale dimanche dans la bande de Gaza, M. Yasser Arafat a appelé à l'intensification du soulèvement *« jusqu'à la fin de l'occupation* [israélienne] *et l'établissement de l'Etat palestinien »*.

Dans le même temps, et à quelques jours de son intervention devant l'Assemblée générale de l'ONU, exceptionnellement déplacée à Genève, le chef de l'OLP a été pris à partie, tant par le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, qu'au sein même de son mouvement. C'est ainsi que M. Shamir n'a pas hésité, lors d'un discours, samedi soir à Tel-Aviv, à assimiler les *« mensonges »* de M. Arafat à ceux de Goebbels. *« L'acceptation d'Israël et de la résolution 242* [par l'OLP] *est un exercice et, en tant que tel, c'est un nouvel exemple de la capacité d'Arafat et de ses sbires d'égaler et même de surpasser les techniques de propagande du grand mensonge de Goebbels »*, a-t-il dit, ajoutant qu'il ne pouvait comprendre que *« certains gouvernements occidentaux aient pu saluer les mensonges d'Arafat sur le terrorisme alors que ses bandes armées continuent leurs attaques contre notre peuple et d'autres pays »*.

Les critiques des radicaux de l'OLP

D'autre part, le secrétaire général du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP), M. Nayef Hawatmeh, a adressé une mise en garde à la direction de l'OLP contre la tentation d'*« accepter »* les conditions posées, selon lui, par les Etats-Unis pour engager le dialogue avec la centrale palestinienne.

Cette mise en garde intervient après que le FDLP et le FPLP de M. Georges Habache eurent rejeté le *« document de Stockholm »* *« acceptant »* l'existence d'Israël et qui avait conclu une rencontre dans la capitale suédoise de M. Arafat avec des juifs américains (*le Monde* du 9 décembre).

Dans un discours prononcé vendredi à Damas, et dont le texte a été distribué samedi à la presse, M. Hawatmeh a affirmé qu'*« une lettre officielle de l'administration américaine a été récemment transmise par l'intermédiaire d'un pays européen à la direction de l'OLP, lui demandant de reconnaître le droit d'Israël à l'existence, les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU comme base unique pour la tenue d'une conférence internationale et de mettre un terme à la violence, c'est-à-dire au soulèvement dans les territoires occupés »*. *« En contrepartie, l'administration américaine se déclare prête à établir un dialogue avec l'OLP pour la tenue de la conférence »*, a déclaré M. Hawatmeh, ajoutant : *« En notre qualité de partenaire essentiel au sein de l'OLP et de la direction unifiée du soulèvement, nous refusons les conditions américaines et mettons en garde la direction de l'OLP contre l'acceptation des conditions des Etats-Unis et ses tentatives de dissocier les résolutions du Conseil national palestinien* (CNP, Parlement en exil). »

« Nous nous opposerons à toutes les tentatives de déformer ou de dissocier les résolutions du CNP », a encore dit M. Hawatmeh, critiquant à cet égard le *« document de Stockholm »* et *« les récentes déclarations faites à Londres par Bassam Abou Charif »*. Celui-ci, conseiller de M. Arafat, avait déclaré vendredi être favorable *« à une conférence internationale fondée sur les résolutions 242 et 338 »*, sans mentionner le droit au retour et à l'autodétermination.

M. Bassam Abou Charif a, en outre, affirmé, dans une interview publiée dimanche par le *Jerusalem Post*, que les Palestiniens ne voulaient rien d'autre que la Cisjordanie et la bande de Gaza. Les territoires occupés par Israël depuis la guerre de 1967 *« doivent être libérés »*, a-t-il dit, pour conclure : *« Nous ne demandons pas plus. »* – *(AFP, Reuter.)*

A Genève

L'armée suisse sur le pied de guerre pour la venue du dirigeant palestinien

GENÈVE
de notre correspondante

Les armes sont toutes chargées et l'armée suisse a ordre de tirer à la première sommation. Toutes les manifestations seront, d'autre part, interdites aux abords du Palais des nations, qui abritera, du 13 au 15 décembre, l'Assemblée générale des Nations unies temporairement déménagée de New-York pour entendre M. Arafat. *« Sur pied de guerre »*, *« mesures de sécurité sans précédent »* : telles sont les expressions que l'on lit le plus souvent dans la presse suisse.

Le nombre de soldats venus prêter main-forte aux services de police, eux-mêmes renforcés par des hommes envoyés d'autres cantons, se situent autour de deux mille : le chiffre exact doit demeurer secret... Ils disposeront de chars, de mitrailleuses, de canons antichars (!), de DCA (le survol d'une étendue assez large entre l'aéroport et les alentours du Palais des nations est interdit) et des lance-roquettes. Des hélicoptères sillonneront sans arrêt la zone interdite. Plusieurs routes seront entièrement fermées à la circulation ; d'autres seront soumises à un contrôle sévère. Des postes-frontières seront fermés également : les autres seront protégés, côté français, par soixante-dix CRS. Les milliers de frontaliers qui se rendent tous les jours à Genève ne sont guère contents des entraves qui seront ainsi faires à leur libre circulation habituelle.

Comme la majorité des populations genevoises, ils comprennent mal pourquoi l'arrivée de M. Arafat nécessite des mesures aussi draconiennes, étant donné que celui-ci est déjà venu à plusieurs reprises à Genève et que, dans d'autres pays, ses déplacements suscitent beaucoup moins d'émotion.

On rappelle ici qu'il ne s'agit pas d'une conférence sur la Palestine », mais d'un simple déplacement temporaire de l'Assemblée des Nations unies, auquel aucun chef d'Etat ou de gouvernement n'assistera, déplacement qui coûte plus de 0,5 million de dollars.

ISABELLE VICHNIAC.

هكذا من الأصل

Europe

URSS : les conséquences du tremblement de terre en Arménie

Les secours internationaux s'organisent laborieusement

A proximité de l'aéroport d'Erevan, deux cents jeunes Arméniens attendent jour et nuit les avions venant des régions sinistrées et aident au transport des blessés vers les hôpitaux de la capitale arménienne. Des survivants de la catastrophe racontent que Spitak, une ville où vivaient cinquante mille personnes, a été complètement détruite. A Kirovakan, les habitants, dont la plupart sont sans abri, passent la nuit dehors autour de feux qu'ils ont allumés pour se réchauffer, car la température oscille autour de 0 degré dans cette région montagneuse. Seuls dix à douze immeubles se sont effondrés dans cette ville, mais d'autres bâtiments sont endommagés et les autorités ont interdit à la population de rester à l'intérieur. On n'exclut pas en effet des secousses secondaires.

Jean Krikorian, un élu local de Villeurbanne, qui accompagnait une mission de secours française, a déclaré dimanche soir à son retour que l'ancien aéroport d'Erevan avait été rouvert en raison de la catastrophe : *« Le ballet continu des avions Andropov et Iliouchine et des hélicoptères est impressionnant* (...) *les secouristes de la compagnie opérationnelle de secours internationaux (COSI) basée à Aubenas en Ardèche sont partis pour Leninakan par la route, qui est maintenant exclusivement réservée à la circulation des véhicules de secours ou des engins militaires ».*

Au cours du week-end, les premiers secours internationaux commençaient à s'organiser laborieusement. Des avions cargos transportant du matériel lourd étaient obligés d'abord de charger leurs équipements sur des camions puis de les placer à bord de petits avions, les seuls à pouvoir se poser sur l'aéroport de Leninakan, la seconde ville d'Arménie, qui a été détruite à 80 % et qui n'est plus qu'*« un amas de décombres »*, selon Jean Krikorian. Leninakan et Spitak sont privées d'eau, de gaz et d'électricité.

Un troisième détachement de la Sécurité civile française a quitté Paris dimanche matin à bord d'avions militaires de type DC-8 et Hercule C-130, avec vingt-huit tonnes de matériel (modules d'hébergement, véhicules de transport, motocyclettes, équipements d'éclairage et de chauffage) et vingt spécialistes de l'aide d'urgence. Le Quai d'Orsay a annoncé le départ, lundi 12 décembre, d'un Airbus A-300 de la compagnie Air France, qui acheminera sur place le détachement d'intervention catastrophe aéroporté (DICA) de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, qui comprend soixante personnes. Cet appareil s'arrêtera à Marseille pour embarquer une équipe des marins-pompiers militaires et quinze médecins de l'assistance publique de la cité phocéenne. Par ailleurs, le maire de Marseille, M. Robert Vigouroux, devait accompagner lundi une mission de secours constituée dans cette ville.

335 Français à pied d'œuvre

Dimanche, il y avait au total 335 Français à pied d'œuvre dans les zones sinistrées, ainsi que 55 chiens. 33 tonnes de matériel ont été acheminées sur place. Ces équipes ont déjà permis, selon des informations partielles dues aux difficultés de communication, de dégager une soixantaine de personnes des décombres.

Au total, selon la Croix-Rouge internationale à Genève, les dons recueillis à ce jour dans vingt-trois pays du monde pour l'aide aux sinistrés, représentent environ 30 millions de francs suisses, soit plus d'un milliard de francs français. Depuis vendredi, une vingtaine d'avions venant de seize pays se sont envolés pour l'Union soviétique. Les besoins les plus urgents concernent les médicaments et les équipements chirurgicaux et hospitaliers, comme les reins artificiels.

« Nouvel ordre humanitaire »

L'élan de solidarité internationale en faveur de l'Arménie meurtrie s'amplifie. Du Koweït, d'Algérie, de Jordanie, du Japon, de plusieurs chefs d'Etat africains parviennent *des messages de condoléances et* des propositions d'aide. En Europe de l'Ouest, des missions de secours partent quotidiennement. Quatre avions cargos Boeing-757, remplis de médicaments, de vivres, de tentes et de couvertures, affrétés par la Croix-Rouge britannique ont ainsi quitté dimanche les aéroports de Gatwick et Heathrow. D'autres départs étaient prévus pour lundi.

Le Danemark, nous signale notre correspondante à Copenhague, Camille Olsen, a expédié un chargement de produits antibiotiques et d'instruments chirurgicaux permettant de réaliser dix mille opérations, à bord d'un appareil de l'Aeroflot, qui a offert de transporter gratuitement ces dons.

En autorisant des équipes de secours occidentales à venir en aide aux victimes du séisme en Arménie, l'Union soviétique est le premier pays à appliquer une récente résolution des Nations unies sur le « nouvel ordre humanitaire international ». Cette résolution, lancée à l'initiative de la France et adoptée jeudi dernier par l'Assemblée générale de l'ONU (*le Monde* du 10 décembre) permet dorénavant aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales de porter assistance aux victimes de catastrophes naturelles dans n'importe quel pays du monde *« dans un but strictement humanitaire »*.

Néanmoins, certaines associations — comme l'Aide d'urgence internationale en France — rencontrent certaines difficultés administratives pour obtenir des visas ou l'autorisation de se rendre en Arménie. Aux Pays-Bas, l'ambassade d'Union soviétique a refusé au dernier moment samedi de délivrer des visas aux membres d'une équipe médicale néerlandaise qui prévoyait de partir pour Erevan *via* Moscou. Selon un porte-parole de l'ambassade, cette décision a été prise en raison des problèmes de transport entre les deux villes.

Trois avions venus d'Israël

JÉRUSALEM
de notre correspondant

C'est un petit signe de détente supplémentaire dans les relations entre Jérusalem et Moscou : les Soviétiques ont accepté qu'Israël se joigne aux efforts déployés par la communauté internationale à la suite du tremblement de terre en Arménie. Dès dimanche 11 décembre, une équipe d'experts et de médecins de l'armée israélienne — en civil — s'est envolée pour l'URSS à bord d'un appareil acheminant du matériel médical et de détection. Deux autres avions ont suivi, lundi, transportant un hôpital de campagne, des ambulances et du personnel médical supplémentaire.

L'opération a été coordonnée par les missions consulaires des deux pays à Moscou et à Tel-Aviv. C'est la première fois que des appareils israéliens devaient se poser en URSS depuis la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays en 1967. Ces gestes de coopération humanitaire interviennent après que Soviétiques et Israéliens se sont félicités de la bonne coordination entre leurs deux gouvernements à l'occasion, la semaine dernière, du détournement sur Tel-Aviv d'un avion de l'Aeroflot.

Cependant, à Jérusalem, toute la communauté arménienne est en deuil. Des drapeaux noirs sont plantés à l'entrée du quartier arménien de la vieille ville. Dimanche matin, un service de prières à la mémoire des victimes du tremblement de terre a été tenu en l'église arménienne Saint-Jacques. Ce fut un moment d'œcuménisme politique sans précédent, nous a déclaré une personnalité arménienne : il y avait là aussi bien l'ancien dissident soviétique Nathan Chtacharanski, le maire Teddy Kollek, des nationalistes palestiniens de toutes obédiences et des représentants des communautés arméniennes de Jérusalem, de Cisjordanie et d'Israël. Sans qu'aucune publicité n'ait été faite, les quelque quatre mille Arméniens de Jérusalem ont déjà collecté 50 000 dollars et une demi-tonne de médicaments.

AL. FR.

Où adresser les dons

La cellule spéciale mise en place par le gouvernement a indiqué, le samedi 10 décembre, que les personnes désireuses de manifester leur solidarité peuvent adresser des dons en espèces aux perceptions en libellant leurs chèques à l'ordre du « Trésor public, fonds de solidarité Arménie ». Les perceptions délivreront un reçu pour déduction fiscale. Selon cette cellule, l'aide la plus efficace dans l'immédiat est, *« à l'heure actuelle, une aide en espèces »*. Les besoins en nature les plus urgents concernent les médicaments et les matériels hospitaliers.

Par ailleurs, la mairie de Paris a ouvert un compte CCP 90001-II M (avec mention : « Solidarité Ville de Paris »).

Les dons en faveur des victimes du tremblement de terre peuvent également être adressés aux organisations suivantes :

● La Croix-Rouge française, par compte chèque postal à la CRF, CCP 600 00 Y Paris, mention « Arménie » ; par chèque bancaire à l'ordre de la CRF « Arménie », 1, place Henri-Dunant, 75008 Paris ; par carte bancaire, sur minitel : tapez 3615, code CRF, puis CB. A partir de ce lundi 12 décembre, la CRF reçoit les demandes des particuliers désirant avoir des nouvelles de leur famille résidant dans les zones sinistrés. Tél. : 40-70-10-10 à Paris.

● Le Secours populaire français, 9-11, rue Froissart, 75003 Paris, CCP 2323 S Paris, en indiquant sur le mandat « Sinistrés Arménie ».

● Médecins du monde, permanence ouverte 24 heures sur 24 au 43-57-70-70 à Paris. CCP 1144 Z, mention « Médecins du monde Arménie ».

● Médecins sans frontières, « Opération Arménie », 8, rue Saint-Sabin, 75011 Paris, CCP 40600 Paris ; par minitel, carte bancaire : 3615 code MSF.

● Action d'urgence internationale, 10, rue Félix-Ziem, 75018 Paris, CCP 15 820 17 P Paris, mention « Arménie ».

● Cimade, service œcuménique d'entraide (CCP 408887 Y. Paris, « Appel Arménie ».

● Une douzaine d'associations arméniennes (Union culturelle, Jeunesse arménienne de France, Collectif de solidarité des réfugiés du Karabakh, etc.) ont décidé, *« par souci d'efficacité »*, de concentrer sur un compte unique les dons destinés aux victimes du tremblement de terre. Ces dons doivent être adressés à l'Eglise arménienne (15, rue Jean-Gougeon, 75008 Paris) et libellés à l'ordre de « SOS Arménie ». Tél. : 45-59-67-03 et 42-89-23-65.

● Croix-Bleue des Arméniens de France : 17, rue Bleue, 75009 Paris. Tél. : 48-24-46-57. Chèques à l'ordre du : CBAF/« Opération Arménie ». Virement postal : CCP nº 598507 G. Virement bancaire : Société générale compte nº 37 264 567.

● Enfin, Charles Aznavour a fondé une association, Aznavour pour l'Arménie, afin de recueillir des dons qui sont à adresser à « Aznavour pour l'Arménie » (76-78, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris).

Le syndrome des écrasés

Comme lors de chaque tremblement de terre, les secouristes sont confrontés à de graves problèmes d'urgence médicale. Très souvent, ils doivent se résoudre à amputer des blessés faute de quoi surviendrait un *crush syndrom*, c'est-à-dire une insuffisance rénale aiguë, souvent mortelle en peu de jours, qui se produit quelques jours après le choc traumatique.

Ce syndrome atteint des blessés par des éboulements, porteurs de contusions étendues et profondes des membres. Le seul moyen de les sauver est de *les mettre sous rein artificiel*, un appareil dont manquent cruellement les médecins présents en Arménie.

86 morts dans deux accidents d'avion

Un avion de transport soviétique s'est écrasé dimanche 11 décembre lors de l'atterrissage à l'aéroport de Leninakan, en Arménie, tuant soixante-dix-neuf personnes, a annoncé l'agence TASS. L'avion, un Iliouchine-76, était chargé de matériel de secours pour les habitants de la région. Selon TASS, les morts sont neuf membres de l'équipage et soixante-dix soldats. L'agence officielle soviétique n'a donné aucun autre détail sur cet accident et n'a pas précisé s'il y a des survivants.

Depuis deux jours, indique notre correspondant à Moscou, on redoutait pareille catastrophe, car les avions atterrissent à un rythme de plus en plus fou sur le minuscule aéroport de Leninakan.

Le tremblement de terre n'a en effet rien laissé debout et il n'y a plus, le soir, de lumières pour baliser les pistes. On atterrit donc à la lueur de feux de bois ou de phares de voiture, sans assistance d'une véritable tour de contrôle, avec la seule volonté de se poser coûte que coûte.

Selon un responsable arménien, à Erevan, l'Iliouchine aurait heurté un hélicoptère.

Un avion cargo militaire yougoslave, un Antonov-12, qui apportait des secours s'est écrasé dans la nuit de dimanche à lundi près d'Erevan. Les sept membres de l'équipage sont morts.

L'appareil, un biturbopropulseur de fabrication soviétique, transportant des médicaments depuis Skopje (sud-est de la Yougoslavie) pour les sinistrés arméniens, s'est écrasé à 2 h 23 locales à 15 kilomètres d'Erevan.

L'insuffisance des moyens locaux

(Suite de la première page.)

Puis c'était les cercueils, cette montagne de cercueils, grands et petits, qui attendaient les corps qu'on sort par familles entières de sous les décombres. Puis c'était les survivants, prostrés, jeunes gens foudroyés, femmes serrées contre l'unique enfant qui leur reste, adolescents orphelins agglutinés autour d'une flamme. Puis c'était les feux de bois à la lumière dequels, mains nues dans la nuit, ivres de fatigue, on tente d'arracher à la mort un fils, une femme, des inconnus, gravats après gravats, heure après heure, *sans jamais pouvoir arrêter avant que* n'ait cessé ce gémissement de plus en plus faible.

Pour tout autre peuple du monde, ces images auraient été du déjà vu. Pour les Soviétiques, c'est du jamais vu, et cette projection de la douleur a précipité l'URSS dans l'humanité — l'humanité des sentiments et l'humanité tout court, puisque, en plus de l'élan de solidarité nationale, ce pays, depuis si longtemps fermé au monde, a découvert la solidarité internationale.

Dimanche est arrivé d'Israël, de l'abominable Israël qui tant d'années personnifia le mal, une unité militaire spécialisée dans le repérage des ensevelis. Les Français sont à l'œuvre, et très à l'honneur puisque leurs photos sont partout depuis qu'ils ont sauvé soixante personnes, que M. Gorbatchev lui-même les a remerciés d'avoir été là les premiers et que la télévision l'a rapporté.

Or non seulement cette aide internationale n'a pas été refusée, mais la presse en est pleine. Le premier ministre, M. Ryjkov, s'en dit *« extrêmement reconnaissant »*, et M. Gorbatchev y voit *« une expression impossible à surpasser de la noblesse de la solidarité humaine »*. Barrée du titre « L'heure du malheur », la *Pravda* écrivait, dimanche, en première page, qu'*« en cet instant toute l'humanité est unie et le malheur le plus terrible est pour elle l'occasion de prendre conscience de son unité, de recouvrer la vue »*.

Page quatre, les envoyés spéciaux de l'organe du comité central enfoncent le clou : *« Grâce à l'actuel climat international*, câblent-ils d'Arménie, *nous sommes ouverts non seulement au dialogue politique, mais aussi à la compassion. Des pompiers et des sauveteurs de France et d'Angleterre, des vols spéciaux des Etats-Unis et de Suisse, l'aide en médicaments et en finances... Vraiment, à l'heure du malheur, une nouvelle attitude se fait jour vis-à-vis de notre pays. »*

De phrases officielles en articles, d'interviews de sauveteurs français en images télévisées, s'impose ainsi l'idée d'un monde non plus globalement hostile à l'URSS, mais lié à elle par un destin commun, prêt à l'aider et à partager ses souffrances. Dans un premier temps, on se dit que de toute catastrophe M. Gorbatchev sait décidément tirer parti, puisque le voici justifié, vis-à-vis des conservateurs et de l'armée, de sa volonté de « partenariat » avec l'Ouest et des coups de pouce unilatéraux à la réduction des armements.

Cette dimension est évidente. La propagande a été rapide à l'exploiter. Là n'est cependant pas l'essentiel, car ce qui se passe est beaucoup plus profond. Pour la première fois depuis la révolution de 1917, « solidarité » ne signifie plus à Moscou extension géographique du modèle soviétique mais solidarité humaine.

Récits hallucinés

On se pinçait à entendre, samedi soir, le présentateur de « Vremia » expliquer si longuement que *« l'épiscopat catholique de Pologne »* avait appelé tous les fidèles à apporter leur aide aux victimes du tremblement de terre. On se pinçait, mais finalement moins qu'à voir s'allonger les files devant les centres de collecte du sang ; à voir ces familles soviétiques si pauvres de tout se précipiter pour donner des couvertures ou des vêtements chauds ou à lire encore les appels lancés par les journaux à ne pas partir comme volontaires en Arménie, car les capacités d'accueil et d'organisation y sont trop faibles.

Séisme dantesque en Arménie, ce tremblement de terre est une lame de fond en URSS, qui a — provisoirement ou durablement, c'est à voir — fait sauter de nouvelles barrières du simple fait d'une explosion de compassion humaine. Jamais plus qu'en cette occasion on n'aura vu si spectaculairement opérer l'effet boule de neige de la « perestroïka » qui, à traiter les Soviétiques en êtres doués de raison, finit par leur permettre d'être à nouveau des hommes.

Et cette « reconstruction » étant avant tout une révolution des mots et, partant, de journalistes, ce sont les quotidiens qui, une fois de plus, marquent la portée du saut qualitatif. Car il y a, bien sûr, les critiques des *Izvestia* et de bien d'autres titres sur la lenteur des secours, leur mauvaise organisation et l'abominable fragilité d'immeubles qui auraient dû être à l'épreuve des secousses. Il y a cela et sans aucune révérence envers les pouvoirs établis, mais il y a cela surtout : cette profonde humanité des reportages qui sont des récits hallucinés, déchirés, pudiques ou grandiloquents, mais toujours sincères, d'hommes appelant les hommes au secours d'autres hommes.

La Vie agricole, samedi matin : *« Au-delà du col, la route redescend. En face, des voitures, des phares à n'en plus finir. On les emmène loin de Spitak : les femmes, les enfants, les blessés. Sur les toits de nombreuses voitures, des cercueils.* (...) *De toutes les Républiques, des milliers de gens, sans nouvelles de leurs parents, de leurs proches, tentent d'atteindre les régions sinistrées.* (...) *« Auparavant, il y avait là un grand magasin (...), un stade, un marché, un cinéma. Maintenant, il n'y a plus rien », nous dit simplement un conducteur, un homme âgé, rencontré par hasard au poste de milice. Les larmes coulent le long de ses joues, ses mains s'agitent avec impuissance. « Qui emmènes-tu, grand-père ? ». « Mes petits-enfants », parvient-il à dire en montrant le siège arrière. Et là, sur ce siège arrière, il y a des petits cadavres enroulés dans des couvertures. »*

L'Etoile rouge, organe du ministère de la défense, rapportant, dimanche matin, l'arrivée à Spitak du premier convoi de parachutistes : *« Avez-vous déjà vu des hommes pleurer ? Sur les lieux du tremblement de terre, ce n'était pas rare.* (...) *La situation ne pouvait être décrite que par un mot : le chaos.* (...) *C'est le sergent Marat Tchelakh qui a entendu le premier signe de vie, à peine audible. Il s'est jeté sur sa pelle. Il a travaillé comme un possédé. Des camarades sont venus l'aider* [et] *bientôt il emportait dans ses bras au médecin de la brigade, un petit garçon. « Vivant ! Vivant ! ». A la fin du deuxième jour, on retirait de moins en moins d'enfants vivants de sous les décombres. Le temps s'est transformé en un ennemi mortel. Le major Goujbine, qui avait vu la mort de près plus d'une fois en Afghanistan, essayait de ne pas regarder les femmes lorsque gémissant, tenant dans leurs bras le corps étrangement figé de leurs petits garçons, elles suppliaient les médecins de leur dire qu'on pouvait encore les sauver. »*

Moskovski Komsomolets, samedi matin : *« J'écris ces lignes sur la route entre Léninakan et Erevan* (...) *J'ai vu les feux de camps autour desquels se pressaient les gens enveloppés dans des couvertures. On continue de manquer de vêtements chauds, de chaussures, de lampes à pétrole, de lampes électriques. L'aide parvient de toute l'Union, mais c'est encore peu, très peu. On manque de médicaments, d'équipements spécialisés, de buldozers, de grues.* (...) *Il est horrible de voir dans les ruines et les décombres, ces gens tendre l'oreille pour savoir d'où vient le gémissement, le filet de voix des vivants* (...) *A Erevan, jour et nuit, retentit le hurlement des sirènes. Il faut du sang* (...). »

Les *Izvestia*, racontant, dimanche, la situation à Léninakan où sont arrivés de tout le pays 60 000 sauveteurs : *« Rappelons que dès les premières minutes il n'y avait plus de courant électrique, que les conduites d'eau ne fonctionnaient plus et les égouts non plus* (...) *La nourriture, l'eau potable, tout ce qui est indispensable à la vie, est sans cesse livré et réparti gratuitement.* (...) *Qui réalise les livraisons ? Tout le peuple, et ce n'est pas une phrase* [car] *s'il y a, certes, un état-major, il y a à part cela l'initiative de millions de gens, personnelles de groupes ou d'entreprises. »*

« Soudain, poursuivent les *Izvestia*, *le chien s'est couché. Est-ce là ? On entend un ordre traduit du français en russe et du russe en arménien : « Dès que je donne un signal, cessez » tout travail ! Ne bougez pas ! Ne » parlez pas ! »* (...) *Plus tard, on a compris pourquoi le chien avait signalé cet endroit : toute une classe avait été ensevelie sous les dalles* [et] *nous pensons : s'ils étaient venus plus tôt, si nous avions eu nous-mêmes des équipes spéciales de sauvetage bien équipées et bien préparées... A cause de l'incurie de quelques-uns, des avions ayant à leur bord tout le matériel indispensable restent bloqués sur les aéroports avant d'être déchargés. »*

A en croire le ministre de la santé, M. Tchazov, cinquante mille à soixante mille personnes ont péri, tous les blessés ont été évacués de la zone sinistrée, six mille personnes, dont quatre mille à Erevan, sont encore hospitalisées et les besoins les plus criants sont en matériel de dialyse et en antibiotiques. Premiers journalistes étrangers à avoir été autorisés à se rendre sur les lieux, les correspondants à Moscou des grandes agences de presse font état d'un total manque d'organisation des secours, du désarroi des volontaires, d'un épouvantable manque de grues pour soulever les blocs de béton entremêlés et de l'inaction des militaires, plus occupés à maintenir l'ordre qu'à déblayer les ruines.

Cinq jours après le séisme, c'est toujours l'horreur, l'horreur d'un cataclysme dans un pays pauvre qui se trouve être l'une des deux superpuissances.

BERNARD GUETTA.

La « Pravda » : « Des heures, des vies perdues »

MOSCOU
de notre correspondant

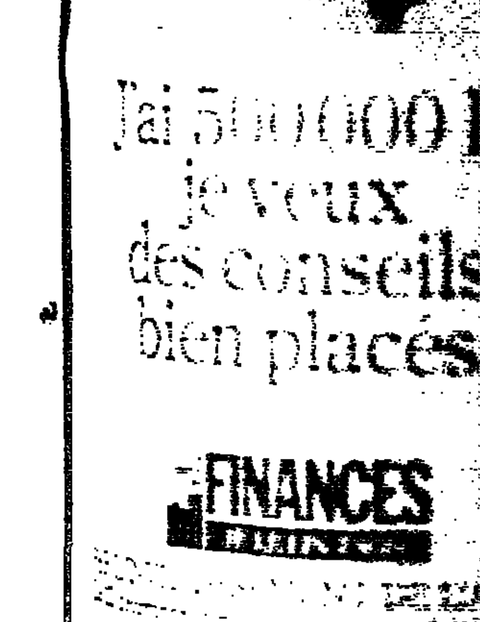
« Il est temps de répondre aux questions suivantes, écrit la *Pravda* a lundi 12 décembre : *combien de procès a-t-on intenté contre les constructeurs-saboteurs et à quoi ont-ils abouti ? Qui, concrètement, a ignoré ce que disaient les sismologues ?*

» Les spécialistes étrangers, poursuit l'organe du comité central, *sont équipés de caméras infrarouges qui les aident à retrouver les hommes sous les décombres. Ils ont (...) un matériel technique, des chiens bien entraînés. Nous avons aussi tout cela, mais au lieu de constituer un poing serré, nous agitons les bras, doigts écartés.*

» Les chiens relèvent d'un service. Les dispositifs électroniques d'un autre. Les spécialistes d'un troisième. Comment en faire un tout ? On a besoin de créer un groupe capable de réagir d'urgence aux catastrophes de ce genre (...). Les Français ont mis quelques minutes pour monter une petite centrale électrique, ont eu de l'électricité sans délai et se sont mis au travail dans les ruines. Et de notre côté, il y a une dizaine d'« observateurs » pour une personne qui travaille (...).

» Il y a eu beaucoup d'avions (de secours), écrit encore la *Pravda*, *mais la pagaille est apparue, on ne savait pas quoi transporter en premier et c'est ainsi qu'on n'a livré que quelques-unes de ces grues dont on a tant besoin (...). Il y en a actuellement des centaines, mais on a perdu des secondes, des heures — des vies. »*

B. G.





Europe

et les tensions nationalistes

Arrestations et tirs de sommation contre des manifestants à Erevan

MOSCOU
de notre correspondant

Tandis que, toutes sirènes hurlantes, les ambulances continuaient d'acheminer des centaines de blessés vers l'institut chirurgical d'Erevan, les autorités militaires de la ville ont dispersé par la force, samedi 10 décembre, une foule de gens venus déposer des dons pour les victimes. C'est qu'ils avaient pour tort d'avoir répondu à l'appel du Comité Karabakh, l'organisation illégale qui dirige depuis bientôt un an le mouvement de soutien aux Arméniens de cette région autonome d'Azerbaïdjan.

Après avoir refusé de demander à ces donateurs d'immédiatement rentrer chez eux, quatre des onze dirigeants du comité ont été arrêtés et condamnés à trente jours de prison, et des tirs de sommation ont été lancés dimanche contre des manifestants qui réclamaient leur libération immédiate. Aberrante, cette affaire a provoqué une nouvelle montée de la tension à Erevan, où l'on s'indignait déjà, depuis mercredi, du maintien du couvre-feu imposé depuis les récents affrontements entre Arméniens et Azéris.

Bien qu'il n'empêche pas les mouvements vers les zones sinistrées, ce couvre-feu gêne en effet l'organisation des secours et du mouvement de solidarité avec les victimes du séisme. Plus profondément, les Arméniens voient aussi là à leur égard une preuve de défiance du pouvoir central, d'autant plus vivement ressentie que dans l'Azerbaïdjan voisin la compassion ne semble guère l'avoir emporté sur la haine.

Marginales, les manifestations de joie qui ont éclaté à Bakou (*le Monde* daté 11 et 12 décembre) n'en traduisent en effet pas moins une totale indifférence que n'arrivent pas à masquer les affirmations fausses de la presse sur l'élan de solidarité des Azéris.

Dans l'horreur, l'antagonisme national n'a rien cédé et, dans un long télégramme adressé au gouvernement et communiqué au bureau du *Monde* à Moscou dans la nuit de dimanche à lundi, les dirigeants du Haut-Karabakh s'indignent de cette « *hypocrisie* » des médias, de la poursuite des meurtres contre les Arméniens d'Azerbaïdjan et du « *blocus* » dont est victime leur région d'où pas un seul volontaire n'est autorisé à aller secourir les victimes du séisme.

La colère de M. Gorbatchev

Le maintien des antagonismes ethniques, au milieu du drame que traverse l'Arménie, a provoqué dimanche soir une vive réaction de la part de M. Gorbatchev. Au terme des deux journées qu'il venait de passer dans la région, le secrétaire général semblait très éprouvé lorsqu'il a déclaré, visage tendu, à la télévision : « *Ce que j'ai vu ici est un terrible malheur...Cela s'appelle une tragédie! J'ai vu tant de gens qui avaient perdu leurs proches, leur famille. Ce que j'au vu m'a littéralement bouleversé.* » « *C'était humainement parlant insupportable à voir* », a-t-il ajouté, avant d'exploser de colère lorsqu'on a évoqué devant lui les revendications arméniennes sur le Haut-Karabakh.

« *Assez! Assez!* », a-t-il lancé, poings serrés, en expliquant que cette revendication menait « *au bord du gouffre* » ; qu'il l'avait dit mille fois aux représentants des Arméniens comme à ceux des Azéris; que le problème avait des racines réelles puisqu'on s'était effectivement mal comporté vis-à-vis des Arméniens de la région, mais que la revendication de détachement de l'Azerbaïdjan relevait de « *l'aventurisme politique* », de « *gens corrompus et malhonnêtes* ».

La télévision a retransmis cette scène alors qu'elle n'avait montré la veille que des plans fixes du secrétaire général réconfortant avec Mme Gorbatchev des parents des victimes.

Selon le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, les manifestations de samedi à Erevan auraient eu en partie pour objet de protester contre d'éventuelles adoptions par des Soviétiques d'autres républiques d'enfants arméniens devenus orphelins à la suite du tremblement de terre. Or, affirme-t-on à Moscou, on veut bien évidemment les garder là, pour qu'ils fassent revivre ces paysages lunaires où leurs parents ont été enterrés vifs. « *Les enfants arméniens resteront dans des familles arméniennes* », a déclaré le porte-parole, en ajoutant que, de toute manière, le problème ne se posait guère, car ces orphelins sont peu nombreux.

Ce sont les enfants, en effet, qui ont payé le plus lourd tribut à la mort.

B. G.

GRÈCE

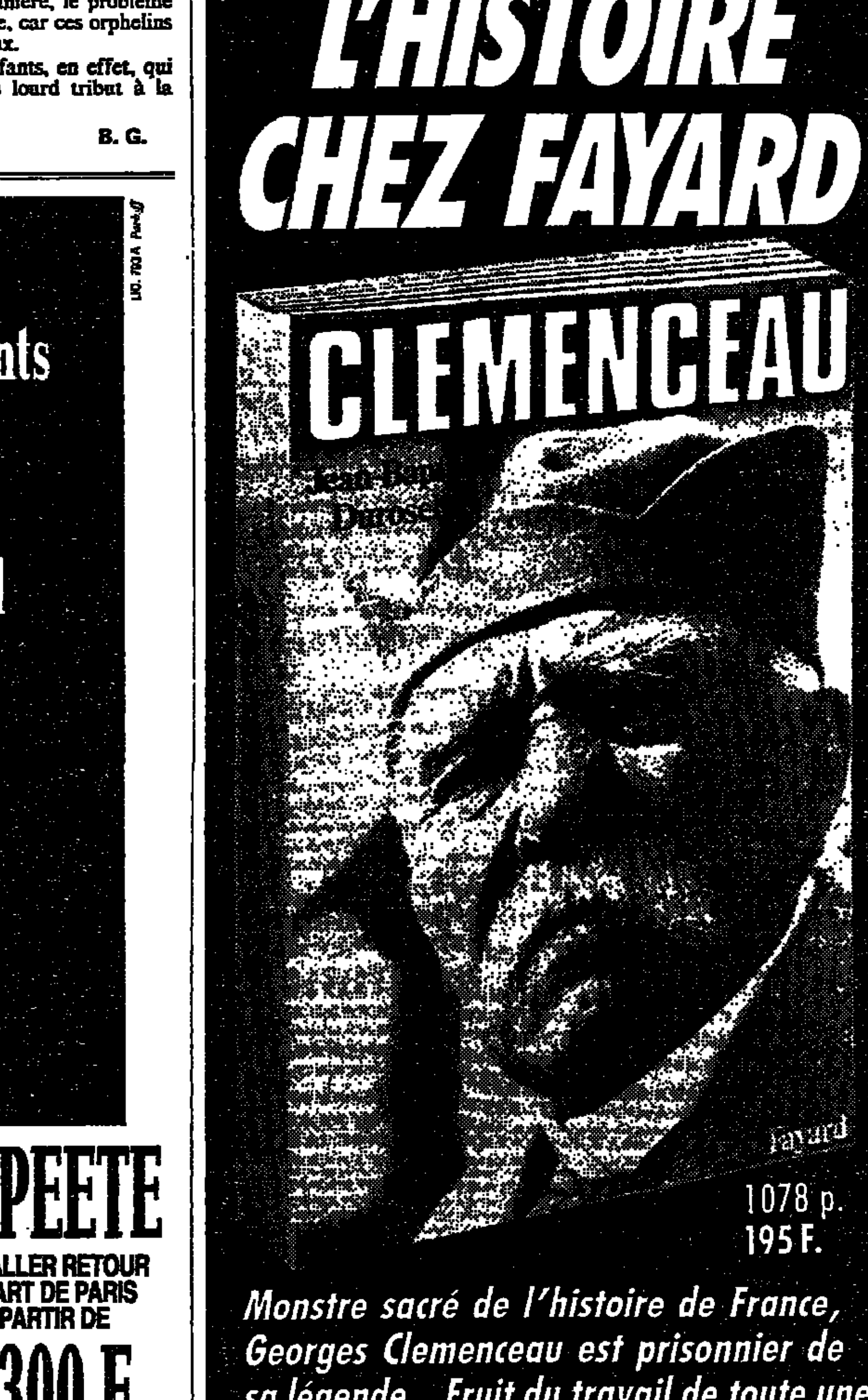
Démission du conseiller juridique de M. Papandréou

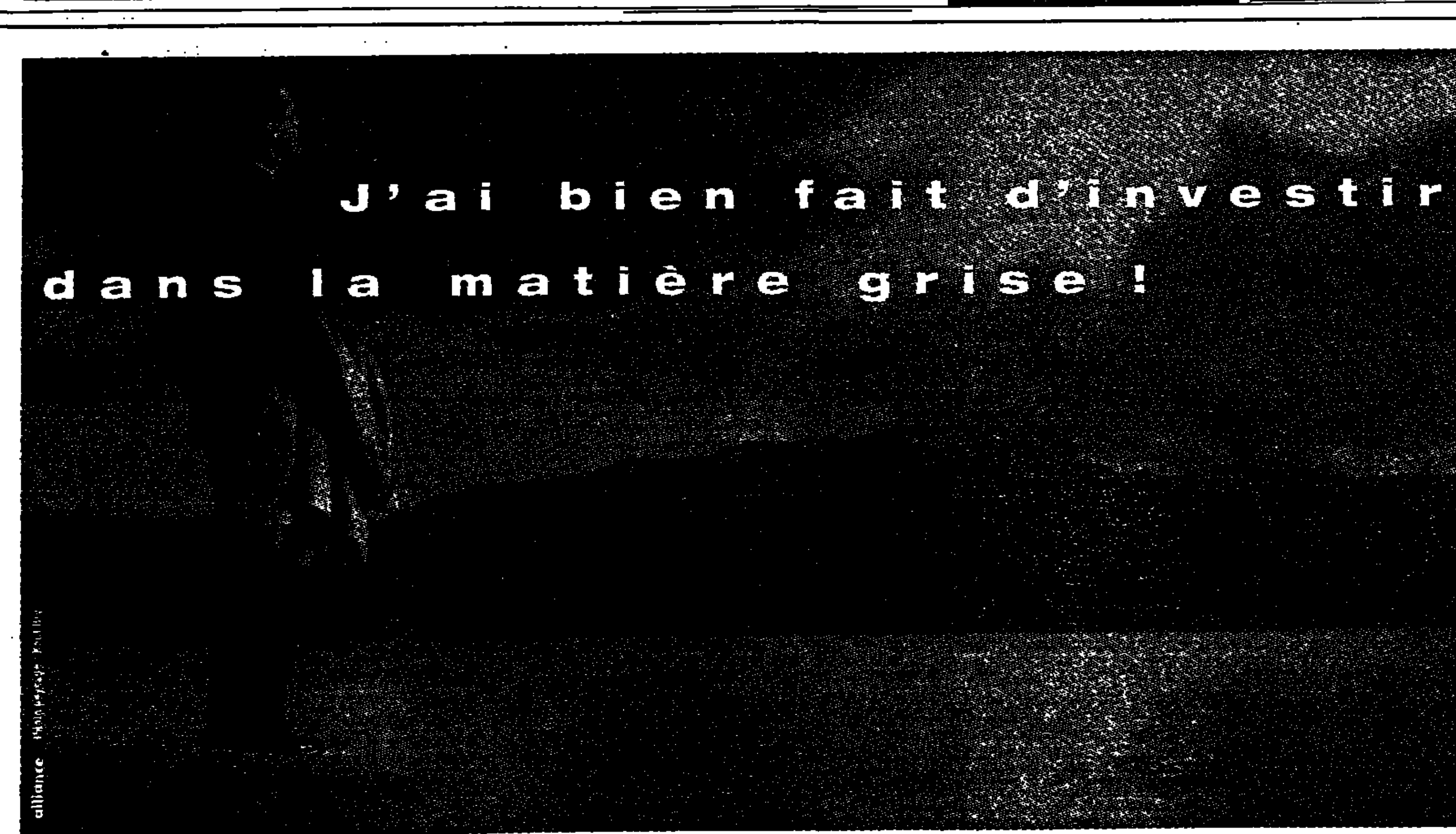
M. Georges Kassimatis, conseiller juridique du premier ministre, M. Andréas Papandréou, a annoncé samedi 10 décembre sa démission, en l'imputant à l'attitude de plusieurs membres du gouvernement dans le scandale Koskotas.

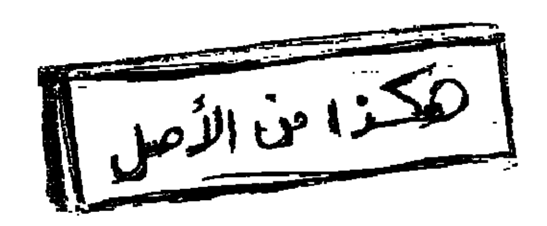
M. Kassimatis a notamment mis en cause l'homme fort du gouvernement, le ministre de la présidence du conseil, M. Agamemnon Koutsoyorgas, qui, selon le gouverneur de la Banque centrale de Grèce, M. Dimitri Halikias, serait intervenu pour retarder les contrôles de la banque de Crète (*le Monde* du 10 décembre).

En revanche, le fils du premier ministre, M. Georges Papandréou, ministre de l'éducation, a annoncé vendredi qu'il ne démissionnerait pas, comme il l'avait envisagé dans un premier temps.

Un second banquier grec a été inculpé à Athènes dans le cadre de l'enquête sur cette affaire. L'ancien vice-président de la banque de Crète, M. Panayotis Vakalis, un proche collaborateur de M. Koskotas, a été arrêté samedi matin. Enfin, le gouvernement a décidé vendredi que la banque centrale couvrirait les déficits de la banque de Crète, qui s'élèveraient, à plus de cinq cent cinquante millions de dollars. – *(AFP, Reuter.)*







هكذا من الأصل

Europe

URSS

Soirée Soljenitsyne à Moscou

MOSCOU
de notre correspondant

Quelque mille cinq cents personnes, dont les plus grandes figures moscovites de la littérature, des arts et de la presse, ont participé, dimanche 11 décembre, à une soirée organisée par l'Union des cinéastes, en l'honneur du soixante-dixième anniversaire d'Alexandre Soljenitsyne.

Moins de quinze jours après que le nouveau secrétaire du comité central à l'idéologie, M. Vadim Medvedev, s'est publiquement prononcé contre la publication en URSS de *l'Archipel du goulag*, cette réunion marque l'importance du courant qui se dessine de plus en plus nettement en faveur de la réhabilitation du plus célèbre des écrivains soviétiques.

« Cette soirée, a déclaré d'emblée M. André Smirnov, vice-président de l'Union des cinéastes, *est marquée par le contexte arménien, qui nous fait réfléchir à ce qu'est le bien et le mal — réflexion centrale chez Soljenitsyne —* (qui) *occupe une place déterminante dans notre littérature et notre culture* (...). »

« Il est parti en exil les menottes aux mains : cela est incontestable, a poursuivi M. Smirnov, *mais les informations nous manquent. Tant de rumeurs courent sur lui : on le dit monarchiste, nationaliste, antisémite parfois... Mais on ne parlera pas de cela ce soir, car, pour débattre de ces problèmes, sa présence est indispensable* (...) *On dit également qu'il rejette le communisme et Lénine. Mais il faut considérer qu'un écrivain n'est pas un homme politique. » « Soljenitsyne,* a ajouté M. Smirnov, *a dit des choses dont on peut avoir honte — comme l'avait d'ailleurs fait Dostoïevski. Ce qui importe ici, ce soir, c'est de parler de l'écrivain* (...). »

Après cette intervention, c'est M. Egor Iakovlev, le rédacteur en chef de l'hebdomadaire-phare de la perestroïka, *les Nouvelles de Moscou*, qui a déclaré que, après les réhabilitations enregistrées ces trois dernières années, c'était au tour de Soljenitsyne de se voir rendre son honneur. *« C'est pour nous,* a-t-il dit, *que sa réhabilitation est nécessaire, pas pour lui. »*

Autre intervention marquante, celle de M. Iouri Kariakine, essayiste et membre de la Tribune de Moscou, le club de discussion politique fondé par des intellectuels réformateurs, qui a lancé : *« Admettons que Soljenitsyne soit un anticommuniste ; mais nous parlons bien avec M. Reagan et Mme Thatcher, qui sont des ennemis jurés du communisme... »* Autre membre de la Tribune de Moscou, l'historien Iouri Afanassiev devait enfin déclarer : *« Aujourd'hui, Soljenitsyne est plus qu'un écrivain : il est devenu un phénomène historique. Il faudrait discuter des thèmes sous-jacents à son œuvre »,* comme l'occidentalisme et le slavophilisme, son opposition à Sakharov ou à Siniavski et ses rapports avec la société soviétique contemporaine. *« Ce dernier thème ne doit pas être simplifié ou carricaturé »,* a ajouté M. Afanassiev en estimant que *« la non-publication des œuvres de Soljenitsyne serait catastrophique pour la glasnost ».* Dans les couloirs de la réunion, l'interview de Soljenitsyne par Bernard Pivot était projetée sur plusieurs écrans vidéo.

B. G.

SUISSE

L'affaire des « narco-dollars » entraîne la démission du ministre de la justice

BERNE
de notre correspondant

L'affaire de recyclage de « narco-dollars », baptisée « connection libanaise », récemment découverte en Suisse, vient de connaître un nouveau développement. Moins d'une semaine après son élection à la vice-présidence du gouvernement helvétique pour 1989, Mme Elisabeth Kopp, représentante du Parti radical et ministre de la justice, a annoncé sa démission, lundi 12 décembre, au cours d'une conférence de presse convoquée d'urgence à Berne. Première femme à accéder, en 1984, au gouvernement helvétique, Mme Kopp restera en fonctions jusqu'à fin février pour régler les affaires courantes en attendant l'élection de son successeur.

Malgré sa soudaineté, la décision de Mme Kopp n'a pas vraiment surpris. L'éventualité de son retrait était prévisible depuis qu'elle avait été amenée à reconnaître, vendredi 9 décembre, lors d'une réunion extraordinaire du conseil fédéral, qu'elle avait suggéré à son mari de démissionner du conseil d'administration de la Shakarchi Trading de Zurich, une société spécialisée dans le commerce des métaux précieux impliquée dans le blanchiment de l'argent provenant du trafic de drogue.

Au soulagement qu'avait paru susciter dans les milieux politiques majoritaires l'élection presque sans histoire de Mme Kopp devait succéder, du coup, une vive émotion à Berne et dans l'ensemble de la Confédération. Nombre de journaux avaient réclamé déjà sans ambages la démission du ministre, tandis que les partis politiques, y compris les radicaux, s'interrogeaint déjà sur la possible succession de la première et unique femme élue en 1984 au gouvernement helvétique.

Dans un premier communiqué publié à l'issue de la séance extraordinaire du gouvernement, Mme Kopp avait admis qu'elle avait *« conseillé à son* [mari] *de quitter immédiatement le conseil d'administration de la société Shakarchi »* après avoir elle-même appris *« de manière officieuse que ladite société pourrait être impliquée dans l'affaire de la « connexion libanaise ».*

Avocat d'affaires très en vue à Zurich, M. Hans Kopp s'était officiellement retiré, le 27 octobre dernier, de la vice-présidence du conseil d'administration de la Shakarchi, tout juste une semaine avant que la presse suisse ne révèle publiquement l'affaire de la « connexion libanaise », qui porte sur au moins 1 milliard de dollars.

Protestant de sa bonne conscience, M. Kopp avait soutenu jusqu'à présent qu'il avait démissionné pour des *« raisons strictement personnelles »* et indiqué qu'il n'avait appris que plus tard par la presse les soupçons qui pesaient sur la Shakarchi. Mais, vendredi 9 décembre, le quotidien *le Matin* de Lausanne affirmait que M. Kopp avait été incité à donner sa démission à la suite d'informations confidentielles émanant du département fédéral de justice et police dirigé par son épouse. Interrogé par le même journal, M. Kopp maintenait qu'au moment de sa décision il n'était question que d'un trafic d'or avec la Turquie auquel se serait livrée la Shakarchi. A la question de savoir s'il avait été averti *« par une personne du département de justice et police »* avant le 27 octobre du rôle imputé au groupe Shakarchi dans le blanchiment d'argent sale, M. Kopp avait répondu : *« Je n'ai jamais eu connaissance d'un tel rapport ni d'une information liée au blanchiment d'argent de la drogue. Personne ne m'a averti, votre affirmation me surprend. »*

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Afrique

L'assistance au Soudan sud

La France propose l'installation d'un pont aérien pour ravitailler un nombre égal de villes gouvernementales et rebelles

JUBA
de notre envoyé spécial

Il est mille manières en ce quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme de leur rendre hommage. Le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, a choisi de célébrer l'événement sur le terrain dans l'une des régions, en ce moment, les plus déshéritées d'Afrique, le Soudan sud. Il a séjourné samedi 10 et dimanche 11 décembre à Juba, capitale de la province de l'Equatoria, encerclée depuis des mois par les rebelles antigouvernementaux de l'Armée populaire de libération du sud (APLS). Objectif de cette visite : étudier sur place de quelle façon la France pourrait apporter aux Soudanais du sud une aide humanitaire d'urgence.

Au terme de cette mission d'évaluation conduite avec le concours des autorités régionales, M. Kouchner a décidé de proposer au gouvernement français un double type d'assistance. La première — et la plus spectaculaire — prendra la forme d'un pont aérien permettant l'acheminement de nourriture dans plusieurs villes isolées des provinces de l'Equatoria et du Bahr-El-Ghazal. La France dans cette affaire ne fera pas cavalier seul. Elle mettra ses moyens logistiques à la disposition d'une organisation humanitaire déjà active sur le terrain, soit le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), soit le Programme alimentaire mondial (PAM). Son pont aérien complètera et prolongera ceux mis en place par ces deux organismes. Chaque jour depuis le 27 novembre deux Hercules C-130 affrêtés par le PAM — qui dépend des Nations unies — apportent à Juba depuis Nairobi et Entebbe quelque 80 tonnes de nourriture. De son côté, le CICR approvisionne depuis le 4 décembre la ville de Wau, située en zone rebelle.

La France, qui aimerait rester neutre, souhaite que son aide profite aux deux parties en conflit. Son pont aérien pourrait ainsi desservir un nombre égal de villes gouvernementales et rebelles. C'est pourquoi deux experts français se trouvent sur place cette semaine pour étudier les conditions d'atterrissage dans deux localités du sud situées l'une côté gouvernemental, l'autre côté rebelle, Aweil et Maridi.

Ce pont aérien devrait être opérationnel entre huit et dix jours après la réponse favorable des organismes internationaux. Dans ce délai, un premier Transall prêté par l'armée française pourrait commencer des navettes entre Entebbe et le Soudan sud. Un second pourrait suivre un peu plus tard. Ces appareils peuvent transporter entre cinq et dix tonnes de nourriture. A partir de Maridi, l'aide française permettrait d'acheminer beaucoup plus facilement des convois vers l'une des villes les plus dépourvues, Yei, où 100000 personnes, dont 60000 déplacées, sont pratiquement privées de toute nourriture.

Le deuxième volet de l'aide française sera médical. M. Kouchner propose de contribuer à la réhabilitation de l'hôpital gouvernemental de Juba, un établissement particulièrement démuni. Dans un premier temps, la France y enverrait une antenne chirurgicale. M. Kouchner a reçu l'assurance du gouverneur de Juba que les malades de cet hôpital seraient nourris, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

M. Kouchner voit dans ce projet des Français au Soudan sud une illustration exemplaire de ce droit à l'assistance humanitaire qui, à l'instigation de Paris, vient d'être consacré par le vote d'une résolution aux Nations unies. Avec quelque retard, la France se préoccupe enfin d'épauler au Soudan le remarquable travail qu'y effectuent depuis plusieurs annnées les organisations non gouvernementales, notamment ceux qu'on appelle ici les *« french doctors »*, membres de Médecins sans frontières ou de Médecins du monde. C'est la meilleure façon de leur prouver qu'ils ne sont pas seuls dans leur combat humanitaire.

JEAN-PIERE LANGELLIER.

Le Front Polisario reconnaît avoir abattu le DC-7 américain « par erreur »

Alger *(AFP)*. — Le Front Polisario a reconnu, dimanche 11 décembre, dans un communiqué diffusé à Alger, qu'*« une unité de reconnaissance sahraouie »* a abattu *« par erreur »* le DC-7 américain de lutte antiacridienne, jeudi 8 décembre, au-dessus du Sahara occidental (*le Monde* daté 11-12 décembre). L'avion, qui a été abattu à 27 kilomètres du mur de défense marocain, à l'intérieur des positions sahraouies, à Gart-Elhemmer, dans la région de Smara, au nord du territoire, a été confondu avec un avion militaire de type C-130, affirme le communiqué signé du gouvernement de la RASD (République arabe sahraouie démocratique).

Le gouvernement de la RASD, qui exprime [ses] *« vifs regrets et* [ses] *sentiments de profonde affliction »*, a déclaré qu'il remettra *« incessamment les restes des corps des victimes à leurs familles »* et s'est dit *« convaincu que cet accident tragique, qui n'est ni prémédité ni intentionné, ne peut porter ombrage à des relations américano-sahraouies que nous avons toujours voulues amicales et confiantes ».*

Renforcement de la coopération franco-saoudienne en matière de sécurité

La coopération franco-saoudienne en matière de sécurité et de lutte antiterroriste a été au centre des entretiens que le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, a eus, dimanche 11 décembre, à Ryad. Le prince Nayef, ministre saoudien de l'intérieur, a indiqué, à l'issue d'une rencontre avec M. Joxe, que la France était disposée à aider l'Arabie saoudite à renforcer ses forces de sécurité, de manière à *« améliorer le rendement de nos forces de l'ordre et à les équiper des matériels les plus modernes ».* De son côté, M. Joxe, qui s'est également entretenu avec le roi Fahd, a qualifié d'*« extrêmement importante »* la coopération entre Paris et Ryad en matière de sécurité. Un accord en ce domaine, signé en 1980 et prévoyant la livraison d'équipements et d'armes françaises, ainsi que la fourniture de programmes de formation, avait été renouvelé en mars 1987 lors d'une visite à Ryad du prédécesseur de M. Joxe, M. Charles Pasqua. — *(AFP, Reuter.)*

Les préparatifs de l'indépendance de la Namibie

« L'heure est à la mobilisation populaire »

nous déclare le président de la SWAPO

Malgré la récente « sortie » de la délégation sud-africaine qui a empêché, à Brazzaville, la signature d'un protocole d'accord sur le retrait des troupes cubaines d'Angola, M. Sam Nujoma, président de l'Organisation des peuples du Sud-Ouest africain (SWAPO), qui milite pour l'indépendance de la Namibie, pense que les autorités de Pretoria seront obligées de signer. Le Congo — pays hôte — ne vient-il pas d'annoncer que la cérémonie de signature aura finalement lieu le mardi matin 13 décembre ? *« Les Sud-Africains ne pourront plus indéfiniment utiliser des tactiques dilatoires pour repousser cette échéance,* a-t-il déclaré au *Monde*, jeudi 8 décembre, lors de son récent passage à Paris, où il était venu assister au conseil de l'Internationale socialiste et où il a notamment rencontré M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères.

« Le régime de l'apartheid s'est livré à des manœuvres délibérées à Brazzaville, alors que le cabinet sud-africain avait déjà approuvé l'accord de principe de Genève et que, dès lors, plus rien ne s'opposait à une signature », affirme M. Nujoma. A son avis, les autorités de Pretoria, en agissant ainsi, cherchent seulement *« à retarder l'application de la résolution 435 des Nations unies sur l'indépendance de la Namibie et à donner le temps à leurs marionnettes en Namibie de créer un front uni en vue des futures élections libres, prévues par cette résolution ».*

Non-aligement

Le président de la SWAPO parle de *« soulèvements populaires »* en Namibie et précise qu'étudiants et élèves boycottent, depuis plusieurs mois, les cours tandis que l'armée sud-africaine organise réunions sur réunions pour tenter de créer un front uni. *« Mais,* insiste-t-il, *l'indépendance est inévitable. Il est impossible de renverser le cours de l'histoire. Le régime de l'apartheid est de plus en plus isolé sur la scène internationale. »*

Pour l'heure, la SWAPO est en train, si l'on peut dire, de changer son fusil d'épaule : *« Pour gagner les élections, nous sommes en train de passer de la lutte armée à la mobilisation populaire »*, explique son président. Il n'empêche que la vigilance s'impose encore aux yeux de M. Nujoma qui envisage de reprendre des actions militaires contre l'Afrique du Sud si celle-ci continue à bloquer le processus de paix. *« Nous avions fait un geste de bonne volonté unilatéral en suspendant, depuis plusieurs mois, tous les actes d'hostilité contre le régime de l'apartheid bien que nous ayons dû répondre à des attaques de sa part »*, note-t-il.

« Depuis vingt-deux ans, nous combattons à l'intérieur de la Namibie », assure M. Nujoma. Il continue à entretenir la fiction selon laquelle il n'y a, dans l'Angola voisine, *« que des réfugiés »* et aucun soldat de la SWAPO.

Sur l'avenir de la Namibie, le président de la SWAPO est plus flou et se retranche derrière beaucoup d'idées générales. Un régime d'orientation marxiste ? *« Notre pays sera non aligné ; chacun disposera de la liberté de parole et de mouvement. »* Un système à parti unique ? *« Rien ne sera imposé ; ce sera à la population d'en décider. »* Le sort des Blancs ? *« Nous n'avons rien contre eux en tant que tels mais nous luttons contre ceux qui s'opposent à la loi de la majorité. »*

Un point, toutefois, sur lequel M. Nujoma est on ne peut plus clair : l'enclave sud-africaine de Walvis-Bay, où Pretoria dispose d'un port en eau profonde, *« fait partie intégrante de la Namibie ».* Il n'y a pas de compromis possible en ce domaine. Quant à accorder des facilités militaires à l'actuel occupant des lieux, le président de la SWAPO met en avant, pour s'y opposer, la position de neutralité de son pays. Et d'indiquer : *« Il n'y aura pas de bases étrangères sur notre sol. »*

JACQUES DE BARRIN.

● **TUNISIE : Coopération avec la Libye.** — A l'issue de la visite officielle que vient de faire en Tunisie le chef de l'État libyen, la commission de coopération entre les deux pays a confirmé toute une série de projets communs à caractère économique. La principale décision est le recrutement de dix mille travailleurs tunisiens par la Libye dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics, de l'industrie et de l'agriculture. Ils bénéficieront d'une couverture sociale et pourront rapatrier la moitié de leur salaire. — *(Corresp.)*.

Amériques

SALVADOR : entretien avec un candidat aux prochaines élections

M. Guillermo Ungo ou le refus d'être une « gauche-bonzaï »

« Les Etats-Unis et leurs relais au Salvador, démocrates-chrétiens et militaires, voient volontiers la gauche comme un de ces arbres que les Japonais appellent « bonzaï » : un ornement d'autant plus joli qu'il est nain ; et afin qu'il ne grandisse pas, on ne doit pas hésiter à lui couper une branche de temps à autre ! » Socialiste, président de ce Front démocratique révolutionnaire (FDR) qui est l'allié politique de la guérilla du FMLN (Front Farabundo Marti de libération nationale), candidat unique de la gauche à l'élection présidentielle de mars prochain, M. Guillermo Ungo ne déteste pas le sarcasme grinçant pour illustrer son propos. De passage à Paris, pour une réunion du conseil de l'Internationale socialiste dont son parti est membre, il nous déclarait mercredi 7 décembre : *« Nous n'acceptons pas ce traitement. Nous avons donc décidé de participer au scrutin présidentiel du 19 mars 1989 ; non certes parce que nous croyons que le jeu sera régulier ; encore moins que nous y voyons une solution à la guerre qui ensanglante le pays ; mais pour gagner du poids. Nous croyons que nous devons être sur le terrain, même si l'arbitre est contre nous. »*

Un récent sondage de l'Université catholique centre-américaine (UCA) de San-Salvador, dirigée par les jésuites, a crédité la Convergence démocratique (le rassemblement de trois partis qui soutient la candidature de M. Ungo) de 6 % des intentions de vote, contre 26 % à l'ARENA d'extrême droite et 21 % à la démocratie chrétienne du président en place Napoléon Duarte. C'est dérisoire ? *« Non, c'est beaucoup. Car pour se déclarer « de gauche » au Salvador, il faut surmonter une peur mortelle. Notre combat consiste à disputer les esprits et les cœurs à cette peur. En outre, 40 % des personnes interrogées renoncent — incertitude ou justifiable prudence — à exprimer leurs préférences ; il peut donc y avoir des surprises. »*

Quoi qu'il en soit, la Convergence démocratique, assure M. Ungo, ne se bat pas pour *« former un gouvernement »*, mais d'abord pour *« aboutir à la paix »*, par un processus de *« négociations »* entre belligérants de la guerre civile — processus que refuse aujourd'hui *« le complexe de forces, militaires et politiques, qui domine le Salvador ».*

Pour porter ce témoignage, M. Ungo, cinquante-sept ans, avocat, a accepté, en 1987, de rentrer au pays après six ans d'exil, et d'y vivre *« une vie blindée, sans entourage familial, perpétuellement gardé, escorté »* par des hommes de confiance.

Comment expliquer cette candidature, alors que l'*« allié »* FMLN, lui, récuse la participation aux élections ? Double jeu ? *« Non. Nous avons nos convergences : ainsi notre conviction que la guerre menée par le Front n'est pas illégitime. Nos divergences aussi : telle, précisément, notre attitude vis-à-vis de l'élection du 19 mars prochain. Le FMLN nous écoute beaucoup. Il respecte nos décisions. »* Cela signifie-t-il que le scrutin sera paisible ? *« Pas nécessairement. Les actions de guerre ont leurs exigences. »* Il précise : *« La guérilla gagne du terrain. Elle est désormais présente en ville, à San-Salvador notamment. L'attaque, le 1er novembre, et la semi-destruction du quartier général de la garde nationale, en plein cœur de la capitale, a été une impressionnante démonstration de l'acquisition par le Front d'un haut niveau militaire. »*

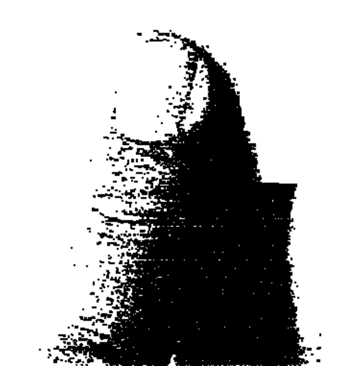
La situation présente de la Démocratie chrétienne ? *« Ses divisions l'ont tuée politiquement avant même que Duarte soit mort cliniquement. »* (1) M. Alfredo Cristiani, candidat de l'ARENA, et favori du scrutin du 19 mars prochain ? *« C'est le visage présentable de l'extrême droite ; trente-neuf ans, diplômé de l'université américaine de Georgetown, sérieux, posé, présentant bien. Ce n'en est pas moins le représentant de l'oligarchie agro-exportatrice du Salvador, en sa qualité de membre de l'une des plus grandes familles du pays. Et, derrière lui, celui qui tire les fils, c'est toujours le major d'Aubuisson, populiste et charismatique si l'on veut, mais fanatique, brutal ; un homme de l'époque des cavernes. »*

Avec quelque soixante-dix mille morts déjà recensés pour une population de cinq millions d'habitants, la guerre civile du Salvador, qui reprend de plus belle, menace d'être l'un des grands charniers du demi-siècle.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) M. Fidel Chavez Mena, désigné candidat de la DC pour l'élection du 19 mars 1989, a vu l'essentiel de l'appareil du parti (et seize de ses vingt-deux députés) lui échapper au profit de M. Adolfo Rey Prendes. Quant à M. Napoléon Duarte, président démocrate-chrétien de la République, il est atteint d'un cancer de l'estomac et du foie.





Asie

JAPON : après la démission de M. Miyazawa

La corruption, nerf de la guerre de la vie politique

TOKYO
de notre correspondant

Est-ce un épilogue ou bien les têtes vont-elles continuer à tomber ? Le scandale politico-boursier Recruit-Cosmos a *fait* sa première victime avec la démission du ministre des finances, M. Miyazawa (*le Monde* du 10 décembre). Y en aura-t-il d'autres ? Au moins vingt-six hommes politiques sont mêlés au scandale, dont le premier ministre, M. Takeshita, son prédécesseur, M. Nakasone, et M. Abe, secrétaire général du parti majoritaire. Comme le souligne l'*Asahi*, la démission de M. Miyazawa n'a rien résolu.

Les sondages montrent que la popularité du cabinet Takeshita est au plus bas. Les Japonais ne se font guère d'illusion sur ce qu'un quotidien nomme joliment l'« *apathie morale* » de la classe politique, et l'affaire Recruit-Cosmos aurait pu effectivement relever de la routine. Cette fois, cependant, un homme politique respectable *s'est* révélé avoir les mêmes comportements peu délicats que ses collègues, et il se trouve être, en outre, l'artisan d'une réforme fiscale impopulaire. Le petit peuple nippon est trop matérialiste pour réagir en vertu de grands idéaux. Mais aujourd'hui, il se sent grugé par ces politiciens qui lui imposent une TVA, tandis qu'ils se livrent à des manipulations boursières échappant à tout contrôle fiscal.

A l'étranger, la déconsidération dont est victime M. Miyazawa – dont le prestige sur la scène financière internationale était grand – jette le discrédit sur l'ensemble de la classe politique. Le Japon pèse désormais d'un poids trop grand dans les équilibres mondiaux pour que ce qui s'y produit garde une dimension purement locale. Comme l'écrivait récemment *The Economist*, si les Japonais sont capables de corruption sur une telle échelle, « *ne devons-nous pas être préoccupés par ce qu'ils peuvent faire lorsqu'ils vont exercer leur force politique sur d'autres pays* » ?

Sans doute ne faut-il pas tirer du scandale Recruit des conclusions trop hâtives. Le Japon n'est pas les Philippines des Marcos. Il y existe cependant, comme le souligne M. Tetsuro Murobushi, auteur de plusieurs livres sur les scandales politiques nippons (quelque cent trente en un siècle), une « *corruption structurelle* », c'est-à-dire une perversion du système politique par l'argent et les trafics d'influence.

Ce scandale est à la fois complexe et relativement simple. Complexe car on ne connaît que le sommet de l'iceberg, parce que, aux termes de la loi japonaise, les manipulations d'actions avant leur cotation en Bourse ne constituent pas un délit et parce que pratiquement toute la classe dirigeante y est mêlée : politiciens de la majorité et de l'opposition (à l'exception des communistes), hauts fonctionnaires, directeurs de journaux, hommes d'affaires... Simple, en revanche, car il relève d'une pratique de pouvoir des plus communes.

Les largesses de M. Ezoe

A l'origine du scandale, il y a un *self made man multimillionnaire*, M. Hiromasa Ezoe, qui, en quelques années, a bâti un empire à partir d'une société, Recruit, publiant des informations sur le marché de l'emploi intérimaire et de l'immobilier. Il était devenu en 1987 le vingt-neuvième plus gros contribuable du Japon, avec un revenu de 1,3 milliard de yens. Pour asseoir sa situation, il chercha à se constituer un réseau de relations ne ménageant pas ses largesses. Il offrait notamment des actions de l'une de ses filiales, Recruit-Cosmos, avant leur introduction en Bourse. Pratiquement, des cadeaux en argent comptant : acquises à 1 200 yens, les actions se vendirent près de cinq fois plus lors de leur cotation. M. Ezoe ménageait à ses relations des prêts destinés à l'achat des titres par le biais d'une autre de ses filiales, First Finance. Elles n'avaient donc rien à débourser, simplement à signer quelques papiers et à encaisser. Cent cinquante-neuf personnes figurent sur la liste (loin d'être complète) des bénéficiaires de ces largesses.

Qu'obtint M. Ezoe en échange ? On ne le sait pas exactement, mais il fut nommé conseiller d'organismes gouvernementaux, fut en cheville avec le géant des télécommunications, NTT, afin d'entrer sur le marché des banques de données, et on lui facilita l'acquisition d'un terrain près de la gare de Kawasaki ayant appartenu aux Chemins de fer nationaux avant leur privatisation. C'est la révélation de malversations avec le maire adjoint de cette ville-satellite de Tokyo qui, en mai dernier, déclencha le scandale.

Au Japon, la politique coûte cher, ce n'est pas nouveau. L'affaire Recruit révèle qu'elle coûte encore plus qu'on ne le pensait. Il faut en moyenne 100 millions de yens par an à un parlementaire pour entretenir sa machine électorale. Les fonds qu'il reçoit de son parti étant loin de suffire, il doit organiser ses réseaux de financements grâce au soutien de potentats locaux, d'entrepreneurs et de chefs d'associations professionnelles qui mettent à son service leur propre clientèle. Organisée en *koenkai* (littéralement : arrière-garde), ils financent le député et mobilisent les voix au moment des élections. Une fidélité qui sera rétribuée sous forme de distribution de fonds publics ou de passe-droits. Aux flux financiers latéraux s'ajoutent ceux en provenance des factions auquel appartient le député. Les chefs de faction traitent directement avec le monde des affaires à la capitale. *C'est à ce niveau qu'opérait* M. Ezoe.

Don et contre-don

Ce renchérissement du coût du pouvoir a pour corollaire un renouvellement des filières d'argent. Longtemps, ce furent les subventions et les dessous-de-table dans la construction qui alimentaient les caisses des politiciens. L'affaire Recruit confirme l'existence d'une nouvelle source de financement : la Bourse.

Corruption ? Au pays des petits cadeaux, la pratique sociale du don et du contre-don tend à banaliser ce que, dans un contexte culturel différent, on nommerait corruption. Les trafics d'influence et le jeu des lobbies atteignent au Japon un degré inconnu dans les autres pays développés. Les filières d'argent servent cependant moins à l'enrichissement personnel du politicien qu'à faire fonctionner la machine du pouvoir. En outre, le système est tellement généralisé que tout le monde en est complice : l'électeur anonyme qui reçoit son enveloppe ou l'entrepreneur qui obtient sa subvention. « *L'électeur vote moins pour une idée que pour une contrepartie matérielle* », commente M. Murobushi.

Si le schéma de l'affaire Recruit-Cosmos est clair, ses conséquences politiques sont encore loin de l'être. Les grandes inconnues sont la réaction de l'opinion publique et l'action de la justice. Des hauts fonctionnaires sont impliqués dans le scandale. Si, dans le cas des politiciens, les largesses de M. Ezoe se perdent dans une mer d'opérations, contestables du point de vue éthique mais plus ou moins admises, dans le cas des fonctionnaires, il s'agit de corruption pure et simple.

PHILIPPE PONS.

● **« Bavure » à Kandahar : quarante-trois morts.** – L'aviation afghane a bombardé par erreur jeudi 8 décembre la ville de Kandahar, faisant quarante-trois victimes dont trente-quatre civils, a annoncé dimanche Radio-Kaboul. Selon la résistance, des avions pilotés par des Soviétiques ont attaqué des bâtiments militaires gouvernementaux. Une enquête a été ouverte. D'autre part, Radio-Kaboul a affirmé dimanche qu'un chasseur pakistanais avait abattu un avion commercial afghan, tuant les vingt-cinq personnes se trouvant à son bord. – *(Reuter, AFP, AP.)*

CHINE

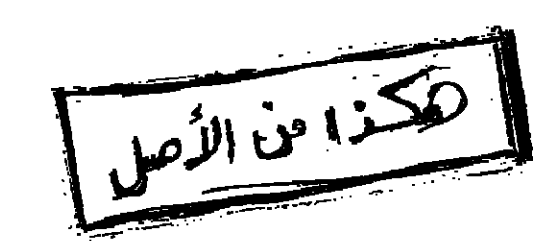
La manifestation antichinoise de Lhassa a fait au moins deux morts

Pékin a reconnu, dimanche 11 décembre, qu'un lama tibétain avait trouvé la mort au cours des émeutes de samedi à Lhassa (*le Monde* daté 11-12 décembre) et que treize personnes avaient été blessées « *au cours des troubles* ». Selon le *Quotidien du peuple*, des tracts pour l'indépendance du Tibet ont été distribués à Lhassa, et les manifestants brandissaient des drapeaux tibétains. « *Alors que la foule grossissait, les policiers en faction ont commencé à prendre des mesures pour stopper les manifestants, qui ont plus tard été dispersés* », ajoute le journal.

Selon des témoins sur place, et en particulier une jeune Néerlandaise qui a été légèrement blessée, ces incidents ont fait entre deux et douze morts. Les policiers, casqués, ont ouvert le feu sans sommation, avec des armes automatiques, contre les manifestants qui arrivaient sur la place du Jokhang, au cœur de Lhassa. Il y aurait aussi eu entre cinquante et cent blessés.

Cette manifestation, la troisième au cours de laquelle le sang a coulé depuis septembre 1987, a eu lieu le jour même du quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. – *(Reuter, AFP, AP, UPI.)*





Le Monde



le vrai journal de 1789

Une collection prestigieuse de 12 numéros en couleurs largement illustrés à paraître chaque mois de janvier à décembre 1989

LE GRAND REPORTAGE DE LA RÉVOLUTION

pour revivre l'esprit du temps à travers les principaux événements de l'année 1789. Pour découvrir ses vrais personnages, connus ou inconnus, leurs portraits, leurs discours, leurs actions. Avec de nombreux documents authentiques : pamphlets, édits royaux, affiches, journaux, correspondances.

LA TRIBUNE DES IDÉES

une approche à la fois historique et contemporaine des grands débats révolutionnaires pour mieux comprendre les grands débats d'aujourd'hui.

L'AGENDA DU BICENTENAIRE

pour réussir votre année du Bicentenaire. Toutes les manifestations régionales, nationales, internationales. Les informations pratiques, les critiques des livres, disques, films, pièces de théâtre, émissions de télévision...

LE MONDE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

les dossiers des historiens, le ton d'un grand journal

Une coédition
Le Monde CLEF 89

LE MONDE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Souscrivez dès aujourd'hui au *Monde de la Révolution française* pour recevoir chaque mois en 1989 cette collection prestigieuse de 12 numéros en couleurs largement illustrés.

TARIF DE LA SOUSCRIPTION :
FRANCE : 250 F *au lieu de 360 F prix de vente des 12 numéros*
ÉTRANGER

	VOIE NORMALE	VOIE AÉRIENNE
EUROPE	310 F	330 F
DOM-TOM	310 F	385 F
USA-AMÉRIQUE LATINE	310 F	440 F
AFRIQUE-ÉMIRATS	310 F	385 F

Attention : cette offre est valable jusqu'au 15/12/1988. *Le Monde de la Révolution française* fait l'objet d'un tirage limité. Dépêchez-vous de renvoyer ce bon de commande avec votre règlement par chèque ou par Carte Visa.

A RETOURNER A :  SERVICE DES ABONNEMENTS
B.P. 50 709 CEDEX
75422 PARIS CEDEX 09 - FRANCE

NOM ____________
PRÉNOM ____________
ADRESSE ____________
CODE POSTAL ____________
LOCALITÉ ____________
PAYS ____________
CARTE VISA N° ____________
DATE D'EXPIRATION ____________
Signature (obligatoire) :



Les difficultés électorales et sociales du gouvernement

Le PCF et le RPR sortent gagnants des élections partielles

L'élection sans risque de M. Lionel Jospin dans le canton rural de Cintegabelle n'est pas suffisante pour compenser les *revers enregistrés* par le PS, le 11 décembre, au cours d'un véritable dimanche « noir ».

Des huit scrutins qui étaient organisés, les socialistes n'ont comme unique motif de satisfac*tioin que le franc succès* de leur ancien premier secrétaire, en Haute-Garonne. La progression de leur candidat à Saumur ne sera pas toutefois suffisante pour qu'ils reconquièrent un siège perdu en 1985.

Au rang des déboires, le recul du PS dans l'Aveyron apparaît mineur. C'est, en effet, un double échec que le parti du premier ministre a subi. En Meurthe-et-Moselle d'abord où, invalidé par le Conseil constitutionnel, M. Job Durupt n'a pu conserver son siège face au RPR, M. Gérard Léonard. Le vaincu comptait sur les abstentionnistes du premier tour pour confirmer son mandat : la meilleure mobilisation au second tour n'a pas suffi. Plus grave encore, en Seine-Saint-Denis, le communiste M. Roger Gouhier a pris l'avantage : avec 74 voix d'avance, il se retrouve dans la situation qui était celle de Mme Véronique Néiértz en juin dernier. Le second tour, dimanche 18 décembre, devrait le laisser candidat unique dans la neuvième circonscription. Le secrétaire d'Etat chargé de la consommation, qui participait à ce scrutin comme suppléante du candidat titulaire, M. Claude Fuzier (dont la qualité de suivant de liste du sénateur PS, M. Marcel Debarge, avait justifié l'annulation du scrutin de juin par le Conseil constitutionnel), avait pourtant reçu le soutien de nombre de ses amis socialistes ; au premier rang desquels M. Rocard.

Enfin, à Grenoble, le PS espérait faire mieux que la candidate radicale de gauche à laquelle il avait accordé son investiture en juin : déception là encore, il perd deux points.

En six mois, le PS perd 1,49 point. Dans ces trois circonscriptions, ses représentants ou ceux qu'ils soutenaient avaient totalisé 44 213 voix sur 125 069 suffrages exprimés. Aux trois premiers tours des partielles de décembre, sur 75 742 suffrages exprimés, ils ne recueillent que 25 650 voix. En pourcentage par rapport aux exprimés, la famille socialiste passe de 35,35 % à 33,86 %.

Le PC qui en juin avait recueilli 14 087 suffrages n'en n'obtient certes plus que 9 224 en décembre. Reste que son solde est positif de *0,91 point en pourcentage (12,17 % au lieu de* 11,26 %). Compte tenu du recul du Front national, c'est l'opposition qui sort de ces scrutins renforcée. En particulier le RPR qui a d'ores et déjà gagné le siège de Meurthe-et-Moselle et devrait confirmer celui de Grenoble.

A. Ch.

Trois législatives

ISÈRE : le RPR victime de l'abstention.

Inscr., 71 170 ; vot., 26 441 ; abst., 62,84 % ; suffr. expr., 26 215. MM. Richard Cazenave, RPR, 14 491 voix (55,27 %) ; Raymond Espagnac, PS, anc. sén., cons. mun. de Grenoble, 7 161 (27,31 %) ; Daniel rouzier, Verts, 4 826 (6,96 %) ; Hugues Petit, FN, 1 546 (5,89 %) ; Patrick Cortey, PC, 1 191 (4,54 %). *Il y a ballottage.*

[Les électeurs de la première circonscription de l'Isère (Grenoble I, II, IV) étaient appelés à remplacer à l'Assemblée nationale, le maire RPR de Grenoble et président du conseil général, *M. Alain Carignon, qui ne pouvait* pas, en vertu de la loi sur le cumul des mandats conserver son siège de député.

Dans cette circonscription redécoupée en 1986, et très favorable à la droite, le plus proche collaborateur de M. Carignon depuis vingt ans, M. Richard Cazenave, secrétaire départemental du RPR et président du groupe RPR au conseil régional Rhône-Alpes, réalise au premier tour un pourcentage de voix supérieur à celui obtenu *par M. Carignon le 5 juin dernier*, 55,27 % des suffrages exprimés contre 53,04 % au maire de Grenoble élu dès le premier tour. Le taux de participation, qui avait été de 66,66 % il y a six mois, est « tombé » pour l'élection partielle *du 11 décembre à 37,15 %*. Du coup, M. Cazenave, qui a réuni moins du quart des électeurs inscrits, devra affronter un second tour face au représentant du Parti socialiste.

Le PS, qui avait soutenu une candidate du MRG en juin, avait investi un ancien sénateur : ce dernier réalise un score de 2,07 points inférieur à celui de Mme Billières.

Le FN, *qui lui aussi avait changé de chef de file, régresse de plus d'un point*, tandis que le PC voit son électorat diminuer de moins d'un demi-point. Les écologistes, en revanche, améliorent de plus d'un point et demi leur score].

Les résultats des précédents scrutins dans cette circonscription avaient été les suivants :

5 juin 1988. – *Ins., 71 459 ; vot., 47 641 ; abst., 33,33 % ; suffr. expr., 47 308.* M. Alain Carignon, URC-RPR, 25 096 (53,04), ELU ; Mme Liliane Billières, maj. p.-MRG, 13 901 (29,38) ; M. Bernard de Saint-Marc, FN, 3 395 (7,17), Mme Geneviève Junot, écol., c.m. de Grenoble, 2 499 (5,28) ; M. Patrick Cortey, PC, 2 319 (4,90) ; Mme Isabelle Damerose, ext. d., 98 (0,20).

MEURTHE-ET-MOSELLE : succès du RPR.

Inscr., 73 863 ; vot., 34 478 ; abst., 53,32 % ; suffr. expr., 33 602.

M. Gérard Léonard, RPR sout. UDF, M. de Saint-Max, 17 111 voix (50,92 %, ÉLU ; M. Job Durupt, PS, d.s., m. de Tomblaine, 16 491 (49,07 %).

[Arrivé en tête du premier tour de l'élection législative partielle organisée dans la deuxième circonscription de Meurthe-et-Moselle (Saint-Max, Vandœuvre), M. Gérard Léonard, RPR, soutenu par l'UDF, a vaincu le candidat du Parti socialiste, M. Job Durupt, avec 50,92 % des suffrages exprimés. 620 voix séparent les deux candidats, alors que plus d'un millier d'électeurs avaient marqué l'écart la semaine précédente entre les candidats de l'opposition (*RPR*, *Front national et POE*) et ceux de la gauche (PS et PC). La forte remobilisation entre les deux tours (la participation passant de 40,1 % à 46,68 %) n'aura donc pas suffi à rendre à M. Durupt le siège de député qu'il avait perdu après *l'annulation de son* élection en juin dernier.]

Dès l'annonce du résultat, M. Léonard l'a interprété comme *« un sérieux avertissement pour la gauche, alors que la Lorraine est délaissée par le pouvoir socialiste »*. Cette élection porte à trois le nombre des députés de l'opposition en Meurthe-et-Moselle, les quatre autres sièges étant détenus par le Parti socialiste. Le département est désormais divisé en une zone urbaine (l'agglomération de Nancy) gérée par trois députés de l'opposition et le reste représenté par le PS. M. Durupt s'est inquiété dimanche soir de cette situation, qui va traduire selon lui *« l'hégémonie du district de l'agglomération nancéienne sur l'ensemble de la Meurthe-et-Moselle »*. Le candidat socialiste a également indiqué à l'AFP qu'il n'envisage plus de déposer un nouveau recours devant le Conseil constitutionnel après l'élection du candidat RPR, contrairement à ce qu'il avait annoncé jeudi. M. Durupt avait alors affirmé que, lors du premier tour, le nombre d'urnes dans un bureau de vote de la ville de Saint-Max, dont M. Léonard est le maire, n'était pas conforme aux dispositions du code électoral. C'est pour un motif identique retenu dans sa commune de Tomblaine que l'élection de M. Durupt avait été invalidée en juin dernier.

Les résultats du premier tour avaient été les suivants :

Inscrits, 73 871 ; votants, 29 623 ; abst., 58,89 % ; suffrages exprimés, 29 076. MM. Léonard, 13 966 (48,03 %) ; Durupt, 12 280 (42,23 %) ; Claude Baumann (PC), m. de Varangéville, 1 750 (6,02 %) ; Jean-Pierre Pelot (FN), 938 (3,23 %) ; Mme Odile Beyel (POE), 142 (0,49 %).

Les résultats des précédents scrutins avaient été les suivants :

12 juin 1988 : ins., 73 965 ; vot., 48 062 ; abst., 35,02 % ; suffrages exprimés, 47 108 ; M. Durupt, 23 642 (50,18 %), RÉÉLU ; M. Léonard, 23 466 (49,81 %).

5 juin 1988 : abs., 39,45 % (suffr. expr., 43 263) ; MM. Durupt, 18 196 (42,05 %) ; Léonard, 18 109 (41,85 %) ; Pelot, 3 917 (9,05 %) ; Baumann, 3 041 (7,02 %).

[Né le 1er juillet 1945 à Lyon, M. Gérard Léonard, diplômé d'études supérieures de droit public et de sciences politiques, est enseignant à la faculté de droit de Nancy depuis 1970. Maire de Saint-Max et vice-président du district urbain de Nancy depuis 1983, M. Léonard, secrétaire de la fédération départementale du RPR depuis 1984, a siégé à l'Assemblée nationale de 1986 à juin 1988.]

SEINE-SAINT-DENIS : le PC prend l'avantage sur le PS.

Inscr., 60 116 ; vot., 20 782 ; abs., 65,43 ; suffr. expr., 20 451. MM. Roger Gouhier, PC, m. de Noisy-le-Sec, a. d., 6 283 voix (30,72 %) ; Jean-Claude Fuzier, PS, m. de Bondy, a. d., a. s., 6 209 (30,36 %) ; Jean-Jacques Ladel, UDF-PR, 3 740 (18,28 %) ; Pierre Dufour, FN, 1 933 (9,45 %) ; Louis Girard, « La France aux Français », 1 625 (7,94 %) ; Richard Betro, « Ecolos-92 », 335 (1,63 %) ; Jean-Louis Vidal, Verts, 326 (1,59 %). *Il y a ballottage.*

[L'élection législative partielle de la neuvième circonscription de Bondy (Seine-Saint-Denis) a de quoi préoccuper les socialistes. Non seulement parce que leur candidat, M. Claude Fuzier, est arrivé derrière le candidat communiste, M. Roger Gouhier (ce qui, à l'Assemblée nationale, avec la non-réélection de M. Job Durupt en Meurthe-et-Moselle, réduira encore un peu plus la majorité relative socialiste), mais aussi à cause de la tendance qu'exprime cette élection.

Pour M. Fuzier, ce scrutin devait être l'occasion – comme il l'avait dit lors du meeting de Noisy-le-Sec en présence de M. Rocard, mardi 6 décembre – de confirmer le *« rééquilibrage »* à l'intérieur de la gauche en Seine-Saint-Denis, au profit du PS. Or c'est le contraire qui s'est passé et ce, dans le fief socialiste que représente Bondy, dont M. Fuzier est le maire.

Certes, M. Gouhier ne devance M. Fuzier que de soixante-quatorze voix, alors que deux candidats écologistes – qui ont probablement pris quelques voix au PS – ont recueilli à eux deux près de sept cents suffrages. Mais l'essentiel est bien, comme d'ailleurs le redoutaient les socialistes eux-mêmes, que le PS a été victime d'une forte poussée abstentionniste, probable signe de déception et d'incompréhension, tandis que le PCF était bien moins touché et tire les bénéfices de sa ligne « dure ».

Par rapport aux suffrages exprimés, les communistes comblent en décembre, le déficit qui, en juin, les séparait des socialistes. En valeur absolue, compte tenu d'une abstention beaucoup plus forte qu'en juin (65,43 % des inscrits contre 41,84 % en juin), le PCF ne perd que 2444 voix, soit moins du tiers de ses voix (8 727) du premier tour de juin, tandis que le PS en perd 5 907, soit près de la moitié de ses suffrages (12 116) au premier tour de juin.

C'est donc bien le PS qui est sanctionné, par l'abstention alors que Mme Véronique Neiertz, ancienne député de cette circonscription, et suppléante de M. Fuzier, est membre du gouvernement de M. Michel Rocard.

A droite, tout en perdant près de la moitié de ses voix du premier tour, le candidat UDF, M. Jacques Ladel, gagne près d'un point par rapport aux suffrages exprimés (mais fait moins, en pourcentage, que les deux candidats de la droite classique en juin), tandis que le FN – confronté il est vrai à la concurrence d'un autre candidat d'extrême droite qui réunit 7,94 % des suffrages – passe de 17 % des voix à 9,45 %.]

Les résultats des précédents scrutins avaient été les suivants :

12 juin 1988 : Ins. 62 155 ; vot., 27 016. Abst., 56,53 % ; suffr. expr., 19 200.

Véronique Neiertz, 19 200 (100,00), *RÉÉLUE.*

5 juin 1988 : abs. 41,87 % (suffr., expr., *34 498*). *Mme Neiertz, 12 116* (35,12) ; MM. Gouhier, 8 727 (25,29) ; Ladel, 6 053 (17,54) ; Dufour, 5 867 (17,00) ; Christiane Calais, UDF-PR diss, cr., 1 735 (5,02).

« Dimanche noir » pour M. Michel Rocard

(Suite de la première page.)

Aujourd'hui, l'avertissement s'adresse aux seuls socialistes qui ne parviennent pas à mobiliser, alors que – la Seine-Saint-Denis en est témoin – les communistes déplacent leurs électeurs dans un esprit de rude concurrence avec leurs anciens alliés.

L'élection de Seine-Saint-Denis, proche banlieue de Paris, pouvait être considérée comme un test sur la manière dont sont reçus les mouvements sociaux, notamment dans les transports, qui empoisonnent la vie quotidienne de centaines de milliers de personnes. Si ce test a une valeur, il donne clairement raison aux communistes et aux *« encagoulés »* de la CGT, pour parler comme M. Rocard, plutôt qu'au gouvernement.

La mobilisation relative des électeurs communistes, la désaffection confirmée des sympathisants socialistes, qui avaient déjà boudé les urnes lors du référendum sur la Nouvelle-Calédonie, *valent* avertissement. En 1982, la sanction électorale marquait le début de la disgrâce ; six ans plus tard, elle exprime une déception, qui nourrit l'abstention. Mais laquelle ? Serait-ce l'incapacité de M. Rocard à régler les difficultés de la vie quotidienne des Français, comme il s'y était engagé dans son discours d'investiture ? Serait-ce l'absence d'un *« grand dessein »* mobilisateur pour le pays ?

Le RPR, par la voix de M. Philippe Séguin, avait tranché d'avance, à la veille du week-end, lors du débat de censure à l'Assemblée nationale. Les socialistes, selon lui, n'ont pas de projet et la France manque d'un *« grand élan »*. Cette thèse fait des ravages jusque dans les rangs socialistes, puisque M. Jean-Pierre Chevènement relaie M. Laurent Fabius sur le thème du *« grand dessein »* nécessaire à la France et que le gouvernement est impuissant à leur offrir.

En bonne logique, si tous les *« déçus du rocardisme »* s'étaient coalisés, la censure aurait dû être votée à l'Assemblée nationale dans la nuit de vendredi à samedi *dernier* ; aujourd'hui, le gouvernement Rocard ne devrait plus exister. Quelle différence d'analyse y a-t-il entre les affirmations de M. Séguin et celles de M. Fabius ? Le premier dit : *« Le pays a besoin d'être conduit, de savoir où il va, et, surtout, pourquoi il y va ; faute de quoi, chaque catégorie se replie encore plus étroitement sur elle-même et chacune ne pense plus qu'à son propre intérêt. »* Le second dit : *« Les Français ont besoin de repères. Si le présent est obscur et l'avenir opaque, si l'on ne sait ni où l'on est, ni où l'on va, alors bien sûr on revendique le maximum pour tous et tout de suite* [...] *L'alternative est entre projet collectif et déchaînement des corporatismes. »*

On peut évidemment supposer que le *« grand élan »*, exigé par M. Séguin et le *« grand dessein »* réclamé par M. Fabius sont fort différents. Encore faudrait-il les connaître. Il est vrai aussi que le RPR dénonce ouvertement la gestion de M. Rocard tout en lui reconnaissant des *« capacités personnelles »* et une évidente *« bonne volonté »*, tandis que M. Fabius prend bien soin de souligner qu'il ne met pas en cause le premier ministre, et que le président de la République incarne une *« communauté de dessein »*. Quel dessein ? Là encore la question n'a pas reçu de réponse satisfaisante.

M. Rocard qualifie de « fadaises » les propos de ceux qui, au RPR, exigent de lui qu'il donne de *« l'élan »* à *son action*. On attend de connaître ce qu'il pense des socialistes qui le contestent. M. Rocard se flatte d'être un *« gestionnaire »* et de gérer *« dans le sens des valeurs auxquelles les socialistes croient »*. Il se situe ainsi très exactement sur le terrain qui, de 1984 à 1986, avait permis à M. Fabius, premier ministre, de bâtir sa réputation.

L'ennui pour M. Rocard, qui croit aux valeurs des socialistes, c'est que les socialistes ne veulent *pas croire en lui.*

JEAN-MARIE COLOMBANI.
et JEAN-YVES LHOMEAU.

Quatre cantonales

AVEYRON : canton de Capdenac-Gare (1er tour).

Inscr., 6 927 ; vot., 4 552 ; abst., 34,28 % ; suffr. expr., 4 391. MM. Jacques Dournes, UDF, 2 137 voix (48,66 %) ; Fernand Déléris, PS, 1 569 (35,73 %) ; Jean-Marie Gras, PC, 685 (15,6 %). *Il y a ballotage.*

[Après le décès de Pierre Riols (PS), c'est M. Claude Delhon (PS) qui lui a *succédé* comme maire du chef-lieu. La tâche de conserver au PS le siège de conseiller général est revenue à M. Fernand Déléris, premier adjoint au maire. Cette mission n'apparaît pas des plus simples à remplir au vu des résultats du premier tour puisque M. Déléris accuse un retard de près de treize points sur le candidat de l'UDF.

Par rapport au premier tour des cantonales de septembre dernier, le PS perd 15,88 points de pourcentage tandis que M. Dournes progresse de 12,42 points et que M. Gras (PC) gagne 3,46 points. Les résultats du 25 septembre avaient été les suivants : inscr., 6 932 ; vot., 4 215 ; abst., 39,19 % ; suffr. expr., 4 059 ; Pierre Riols, 2 095 voix (51,61 %) ; *MM. Dournes, 1 471 (36,24 %) ; Gras*, 493 (12,14 %).]

CORSE-DU-SUD : canton de Figari (1er tour).

Inscr., 3 035 ; vot., 1 671 ; abst., 44,94 % ; *suffr. expr., 1 631.* MM. Jérôme Polverini, RPR, m. de Pianottoli-Caldarello, 1 262 voix (77,37 %), ÉLU ; Roch Simoni, div.d., 251 (15,38 %) ; Jean-Etienne Luciani, nat., 118 (7,23 %).

[Vice-président de l'assemblée régionale de Corse, M. Polverini succède sans difficulté au maire de Figari, Quilicus Finidori (RPR), décédé, qui *avait été réélu au premier tour des élec*tions cantonales de septembre dernier.

Les résultats de ce scrutin avaient alors été les suivants ; inscr., 3 052 ; vot., 1 924 ; abst., 36,95 % ; suffr. expr., *1 898 ; Quilicus Finidori, 1 186* voix (62,75 %) ; M. Roch Simoni, div.d., 248 (13,12 %) ; Mme Marie-Claude Finidori, PS, 158 (8,35 %) ; MM. François Pacini, PC, 122 (6,45 %) ; Jean-Etienne Luciani, nationaliste, 77 (4,07 %) ; Angelin Chiaroni, div.d., 55 (2,91 %) ; Alphonse Lovichi, div.d., 44 (2,32 %).

L'absence de représentants de la gauche et la présence d'un seul candidat divers droite au lieu de trois en septembre ont permis au nouvel élu RPR de recueillir 14,62 points de plus que le conseiller général décédé. M. Simoni gagne quant à lui, 2,26 points et le chef de file des nationalistes, 3,16.]

HAUTE-GARONNE : canton de *Cintegabelle* (1er tour).

Inscr., 3 128 ; vot., 2 259 ; abst., 27,78 %. MM. Lionel Jospin, PS, min. d'Etat, min. de l'éducation nationale, de la jeunesse et des *sports*, 1 253 voix (56,71 %), ÉLU ; Pierre Dumas, UDF sout. RPR, 500 (22,61 %) ; Guy David, Parti occitan, 224 (10,13 %) ; Mme Jeanine Sans, PC, 150 (6,78 %) ; Catherine Ricalens, FN, 66 (2,98 %) ; M. Christian Dancale, div. g., 18 (0,81 %).

[M. Lionel Jospin confirme son implantation dans un département où il *s'était « parachuté »* en septembre 1986 à l'occasion de législatives partielles. L'ancien premier secrétaire du PS succède au conseil général à Jacques Pic (PS), récemment décédé, qui avait été réélu au premier tour des cantonales de mars 1985. Les résultats avaient alors été les suivants : inscr., 3 081 ; vot., 2 485 ; abst., 19,34 % ; suffr. expr., 2 388 ; Jacques Pic, 1 466 voix (61,39 %) ; MM. Hubert Mesplie, sout. RPR et UDF, 638 (28,81 %) ; Roger Esquillat, PC, 234 (9,79 %).

M. Jospin, s'il obtient un score inférieur de 4,68 points à celui réalisé par son prédécesseur, creuse l'écart qui le sépare de son principal adversaire. Le représentant de l'opposition perd 6,2 points par rapport à 1985, que les 2,98 % recueillis par le FN n'expliquent que partiellement. Quant au PC, il régresse également : moins 3,01 points.]

MAINE-ET-LOIRE : canton de *Saumur-Sud* (1er tour).

Inscr., 20 075 ; vot., 8 743 ; abst., 56,44 % ; suffr. expr., 8 592. MM. Louis Robineau, UDF-CDS sout. RPR, m. de Chacé, 4 630 voix (53,88 %) ; Jacques Percereau, PS, cons. mun., a.d., 2 877 (33,48 % ; Gérard Foulon, ss. étiq., m. de Montsoreau, 442 (5,14 %) ; Mme Micheline Hernandez, FN, 375 (4,36 %) ; M. Raymond Berthelemie, PC, 268 (3,11 %). *Il y a ballotage.*

[Cinq candidats se disputaient le siège *laissé libre* par M. Jean-Paul Hugot, RPR, maire de Saumur, contraint de sacrifier son mandat de conseiller général pour succéder à M. Jean Lecanuet au Parlement européen.

En l'absence d'un candidat RPR, c'est M. Louis Robineau (CDS), vice-président du district de Saumur, qui est arrivé en tête devant le concurrent socialiste, M. Jacques Percereau, ancien conseiller général du canton, battu par *M. Hugot en 1985.*

M. Hugot avait été élu au second tour, en mars 1985, avec 6 214 voix (53,41 %) contre 5 419 (46,58 %) à M. Percereau sur 20 021 inscrits, 12 330 votants et 11 633 suffrages exprimés. *Au premier tour, les résultats* avaient été les suivants : inscr., 20 021 ; vot., 12 595 ; abst., 37,09 % ; suffr. expr., 12 292 ; MM. Hugot, 3 458 (28,13 %) ; Robineau, 3 437 (27,96 %) ; Percereau, 3 213 (26,13 %) ; Plunnard de Rieux, FN, 767 (6,23 %) ; Durand, Démocratie chrétienne, 764 (6,21 %) ; Tarjon, PC, 397 (3,22 %) ; de Roquebrune, PSU, 256 (2,08 %).

Bien qu'il ait dépassé la barre des 50 % des exprimés, M. Robineau n'a pas recueilli un nombre de voix au moins égal au quart des inscrits et, en conséquence, n'a pu être déclaré élu.]

Une municipale

CALVI

Inscr., 2 764 ; abst., 44,97 % ; vot., 1 521 ; suffr. expr., 1 479 : liste de M. François Zanotti (div. d.) : entre 652 et 615 ; liste de M. François Canava (Un. g.) : entre 445 et 412 ; liste de Mme Françoise Mammiferi (RPR) : entre 377 et 346 ; liste de M. Robert-Jacob Dilusi (FN) : entre 57 et 47. *Il y a ballottage.*

[Il *s'agit* d'élire le successeur de M. Xavier Colonna (sans étiquette), qui avait annoncé, dimanche 13 novembre, sa démission de maire et de conseiller municipal de Calvi, parce qu'il n'était arrivé que troisième au second tour des élections cantonales de septembre-octobre dans le canton de Calvi.

Bien qu'elle ait été soutenue par M. François Musso, RPR, député européen, qui (sans être élu) avait devancé M. Colonna lors des élections cantonales, la liste RPR de Mme Françoise Mammiferi n'arrive qu'en troisième position, alors que la liste de M. François Zanotti, ancien PDG de Renault Véhicules industriels, et soutenu par M. Colonna, arrive en tête, devant la liste d'union de la gauche de M. François Canava. Le second tour devrait donc prendre la forme d'une élection triangulaire.]

هكذا من الأصل

Politique

Au colloque de Socialisme et République

M. Laurent Fabius : « Quand on ne sait ni où l'on est, ni où l'on va... »

Le courant Socialisme et République, qui réunit au sein du PS les amis de M. Jean-Pierre Chevènement, a organisé, le samedi 10 et le dimanche 11 décembre, son troisième colloque, auquel il a donné pour thème : *« Un dessein de progrès. » « Nous ne croyons pas que la politique soit, simplement, une question de méthode, ni que l'on puisse résoudre les problèmes du pays en les traitant l'un après l'autre »*, a déclaré, en introduction, M. Pierre Guidoni, membre du secrétariat national du PS. Tout était dit, et le débat était lancé sur ce qu'il faudrait (pouvoir) faire plutôt que sur ce qui se fait : l'action du gouvernement n'allait être évoquée que de façon allusive, comme si elle n'était là que pour poser la question du projet socialiste dont elle accuse l'absence.

Ainsi de la construction communautaire : *« L'Europe a perdu du terrain, elle en perd »*, a déclaré M. Jean-Paul Planchou, député de la Seine-et-Marne. M. Claude Cheysson, commissaire européen et première des personnalités que Socialisme et République avait invitées à ce colloque, s'est montré plus pessimiste encore, en décrivant une Europe dominée par les *« forces du marché »* et où *« toutes les pentes sont savonnées dans le même sens »*, celui que préconise de façon *« cohérente »* Mme Margaret Thatcher. *« Il y a peu de sujets*, a-t-il dit, *sur lesquels l'incompatibilité soit aussi totale entre la droite et la gauche »*. Entre une vision qui *« exige l'absence de tout contrôle »* et une autre, qui implique la *« démocratie »* et la *« construction de politique communes dans tous les domaines »*, M. Cheysson a laissé percer une pointe d'amertume lorsqu'il a confié qu'il aimerait *« entendre dire cela ailleurs, par des hommes qui en ont plus que* [lui] *la capacité »*.

Il ne suffit pas que l'Europe se construise ou qu'elle s'élargisse pour qu'elle soit l'Europe. Mme Gisèle Charzat a diagnostiqué une *« crise d'identité »* de l'Europe, où la France est, selon elle, *« le seul pays à déployer une politique étrangère portée par une vision d'autonomie »*, alors que la RFA regarde vers l'Est, la Grande-Bretagne vers l'Ouest et les pays du Sud vers le marché mondial. Les orateurs de Socialisme et République ont dénoncé en outre, précisément, la directive de juin dernier sur la libération des mouvements de capitaux, dont M. Jean Besse, représentant à l'Assemblée européenne, a demandé que les socialistes subordonnent l'application, prévue pour juillet 1990, à des mesures fiscales et sociales.

Absence de projet, encore, pour l'entreprise : *« La gauche est orpheline d'un discours sérieux, progressiste, sur l'entreprise »*, a déclaré M. Michel Charzat, député de Paris, membre du secrétariat national du PS. M. Charzat a souligné la nécessité d'un véritable plan, à travers lequel l'Etat assume la responsabilité qui lui incombe de fixer les perspectives en matière de formation, de recherche et de relations internationales. *« La politique*, a-t-il dit, *n'est pas l'art d'accommoder les restes. »*

Le déchaînement des corporatismes

M. Laurent Fabius a saisi la balle au bond lorsqu'il a placé en exergue de son propos la formule que Jean Monnet avait inscrite en tête de son premier plan : *« Modernisation ou décadence. »* Il s'agit, selon le président de l'Assemblée nationale, de *« donner un coup d'arrêt à la société à trois vitesses »* et de faire en sorte que la *« communauté nationale »* puisse *« se mobiliser collectivement »*.

Certes, a observé M. Fabius, *« le souci du quotidien est important et, même décisif »*, mais *« il doit être relié, en même temps, à un projet ambitieux et vaste »*. La nation, *« communauté de destin »*, doit être, aussi, une *« communauté de dessein »*. *« C'est ce que François Mitterrand*, a-t-i-ajouté, *incarne aujourd'hui »*.

Le président de l'Assemblée nationale a précisé que, pas plus que l'été dernier, lorsqu'il avait dénoncé l'absence d'un *« grand dessein »*, il n'entendait mettre en cause le gouvernement, mais on pourra s'interroger sur la portée de remarques telles que celles-ci : *« Les Français ont besoin de repères. Si le présent est obscur et l'avenir opaque, si l'on ne sait ni où l'on est ni où l'on va, alors bien sûr, on revendique le maximum pour tous et tout de suite. (...) L'alternative est entre projet collectif et déchaînement des corporatismes. »*

M. Fabius a développé, ensuite, sa vision du socialisme moderne, qui s'oppose, d'abord, à la conception libérale tendant à étendre sans cesse la sphère des rapports marchands, et qui se donne pour objectif de libérer l'homme du travail contraint, au profit d'une *« civilisation du temps libéré et choisi »*. A propos de l'Europe, M. Fabius a souligné qu'elle doit acquérir une nouvelle dimension incluant le social, la communication et la monnaie. Ce dernier point est, pour lui, décisif, sauf à accepter que le marché commun soit un *« leurre »*, où les barrières tarifaires seraient remplacées par des manipulations des taux de change. Selon le président de l'Assemblée nationale, la construction européenne a atteint *« un point d'instabilité qui nécessite de franchir, dans le respect des intérêts français, une nouvelle étape, ou bien de revenir à une étape précédente »*.

M. Chevènement : tenir bon

D'autre invités de Socialisme et République ont eu un propos directement politique, notamment M. Henri Emmanuelli, numéro deux du PS, qui a déclaré que *« pour faire une modernisation progressiste, il faut rassembler les forces progressistes »*, à l'exclusion de celles qui tentent de *« se faire passer »* pour telles. M. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement, a souligné la nécessité d'une *« approche globale »*, qui traite la situation du secteur public en tenant compte du *« profit du secteur industriel »*.

M. Pierre Mauroy a regretté l'absence de débat au sein du PS, où les tendances semblent se borner à *« propulser l'un, propulser l'autre »*, alors même qu'il *« n'y a pas de succession ouverte »*.

M. Chevènement a conclu le colloque en invitant les socialistes à *« tenir bon »* sur la ligne d'Epinay et à ne pas se *« mettre à la merci de tel ou tel parti de droite, et, bientôt, de la droite tout entière »*. Pour le ministre de la défense, le PS *« doit s'imposer historiquement comme le grand parti républicain et progressiste de la fin du siècle »*. Aussi doit-il, aujourd'hui, *« comprendre les fonctionnaires et les travailleurs des entreprises publiques »*, mais, aussi, *« ne pas oublier* [qu'il] *a en charge une collectivité plus vaste, avec des intérêts diversifiés, voire contradictoires »* et se rappeler que *« le service public a ses exigences, et les fonctionnaires des devoirs à l'égard des usagers, qui sont aussi des travailleurs »*.

Pour autant, M. Chevènement estime que l'effort doit être *« mieux réparti »* mais aussi *« mieux compris et, donc, mieux dirigé »*. Il fallait bien qu'un ministre défendit le gouvernement, mais M. Chevènement, ne doutant sûrement pas des capacités du premier ministre, l'invite à mieux faire.

P. J.

La préparation des élections municipales

Le PS fixe ses propres conditions à la négociation avec le PCF

Les socialistes ont décidé de prolonger le « gel » des négociations avec les communistes pour la préparation des élections municipales de mars prochain. Cette décision a été adoptée à l'unanimité, le dimanche 11 décembre, par les premiers secrétaires fédéraux du PS, réunis à Paris. Les chefs de file municipaux du parti, désignés le mois dernier, se sont joints, ensuite, aux secrétaires fédéraux et ont voté dans le même sens.

Ce que M. Pierre Mauroy a appelé la *« ligne de fermeté »* vis-à-vis du PCF, préconisée par le bureau exécutif le 7 décembre, a donc été adopté sans difficulté par l'ensemble du parti. Le premier secrétaire en a développé le calendrier. Dans un premier temps, une délégation socialiste, que le bureau exécutif doit mandater le 14 décembre et que devrait conduire MM. Marcel Debarge et Gérard Collomb, membres du secrétariat national chargés, respectivement, des élections et des relations extérieures, va demander à rencontrer les communistes avant les fêtes pour examiner avec eux la situation et préparer une rencontre au sommet.

Après cette *« patrouille de reconnaissance »*, selon la formule de M. Debarge, le terrain serait prêt pour une discussion politique entre M. Mauroy et M. Georges Marchais, dans un deuxième temps, cette rencontre au sommet ayant lieu dans les premiers jours de janvier. La discussion, a indiqué M. Mauroy, portera sur trois points-clé. D'une part, la formation de listes communes pour les élections municipales devra tenir compte du rapport de force électoral tel qu'il a évolué depuis six ans (alors que les communistes demandent la reconduction des accords de 1983, année des précédentes élections) ; d'autre part, le PCF devra *« respecter »* les candidats du PS, quels qu'ils soient (et non pas récuser tel ou tel candidat d'ouverture) ; ensuite, les deux partis devront adopter une *« déclaration politique »*, qui, a expliqué M. Mauroy, aura pour fonction de *« motiver »* la présentation de listes communes au premier tour.

Dans un troisième temps, enfin, les négociations ayant été ainsi débloquées, une convention nationale du PS, prévue initialement pour les 14 et 15 janvier, mais qui pourrait être retardée d'une semaine, entérinera les listes formées avec le PCF, ainsi que le choix de provoquer des primaires dans les villes où les deux partis n'auront pas pu s'entendre.

Dans l'esprit de M. Mauroy, les décisions de la convention interviendront après une phase de négociation conduite, à la fois, localement et centralement par les deux partis. Pour le premier secrétaire du PS, il s'agit bien de parvenir, en fin de compte, à l'accord national qu'il avait demandé au départ, il y a deux mois, et que les communistes, dénonçant l'idée d'un *« Yalta municipal »*, avaient refusé.

« Nous acceptons de prendre un risque », a déclaré M. Mauroy, tout en précisant qu'il n'a pas l'intention de tenter de faire entrer le PCF, malgré lui, *« dans la majorité présidentielle »*. Le risque existe, néanmoins, selon le premier secrétaire, que les communistes refusent toute déclaration politique commune, auquel cas les « primaires » deviendraient la règle. Pour M. Mauroy, en effet, la loi électorale permet deux formes d'union : le désistement classique au second tour, qui devient, en l'occurrence, fusion des listes présentées séparément au premier ; ou bien l'accord de premier tour, qui implique une convergence politique.

Celle-ci ne peut avoir pour objet, admet M. Mauroy, un soutien en bonne et due forme du PCF au gouvernement, mais les communistes pourraient être conduits à expliciter leur pratique de ces dernières semaines, vérifiée encore le 9 décembre, lorsqu'ils ont permis, par leur abstention, l'adoption du collectif budgétaire sans recours à l'engagement de responsabilité. Autrement dit, le PCF ne vote pas la censure et n'empêche pas le gouvernement de faire passer ses textes : cela pourrait être écrit noir sur blanc dans une déclaration justifiant que les deux partis se présentent ensemble au vote des électeurs.

Interrogé, lundi 12 décembre, sur les décisions prises par le PS sur les municipales, M. Marcel Zaidner, membre du comité central du PCF chargé de la presse, n'a pas rejeté l'idée d'une rencontre au sommet entre M. Pierre Mauroy et M. Georges Marchais, tout en regrettant *« une perte de temps »*. De même, il a indiqué que M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central, était prêt *« à tous moments »* à rencontrer le socialiste Marcel Debarge. *« Si c'est pour dire qu'on défend les intérêts des gens, nous sommes disposés à faire une déclaration commune »*, a affirmé M. Zaidner en réponse à une des exigences du PS. Ne voulant *« pas refaire 1983 »*, c'est-à-dire *« un marchandage ville par ville »*, le PCF semble cependant prêt à faire *« des rapprochements pour les villes à problème »*.

Soixante-dix « primaires »

« Nous voulons aider les communistes à sortir de leurs contradictions », ironisait M. Jean Poperen, tandis que M. Debarge soulignait que face à la *« stratégie globale »* du PCF, les socialistes doivent avoir, eux aussi, une stratégie d'ensemble.

C'est dire qu'après l'épreuve des conflits sociaux, qui n'est pas terminée, les socialistes ont le sentiment de s'en tirer plutôt bien et d'être en situation d'obtenir du PCF davantage que celui-ci n'était prêt à concéder au lendemain des élections cantonales. *« Il s'agit de les mettre au pied du mur*, expliquait M. Gérard Fuchs, membre du secrétariat national, rocardien, *en les obligeant à dire si leur priorité est de faire avancer la gauche ou de faire reculer le PS. »* M. Fuchs ajoutait que son évaluation des chances d'aboutir à un engagement politique minimum du PCF est *« probablement moins optimiste »* que celle de M. Mauroy. Où l'on retrouve l'aspect interne de la question.

On perçoit en effet, d'un côté, chez les socialistes une ligne de *« rassemblement à gauche »* dans la *« fermeté »* vis-à-vis des communistes, ligne qui a le vent en poupe en ce moment. Elle fait l'unanimité, mais elle ne fait pas, pour autant, le bonheur de tous. Le souhait existait, d'un autre côté, d'élections municipales qui auraient été l'occasion d'en finir une fois pour toutes avec le mythe d'une « union de la gauche » qui n'a plus de contenu et qui contraint le gouvernement à des acrobaties parlementaires. Cette perspective s'éloigne, et M. Mauroy a pu confirmer, dimanche, l'exclusive contre toute tentative de *« troisième force »* municipale, qui associerait des socialistes avec des représentants de formations appartenant aujourd'hui à l'opposition.

S'il en était besoin, M. Gérard Le Gall, membre adjoint du secrétariat national, chargé des élections, a rappelé les socialistes aux réalités électorales en soulignant que des *« primaires »* qui semblaient devoir être favorables au PS, il y a six ans, au vu des résultats des élections présidentielle et législatives de 1981, avaient toutes tourné à son désavantage. Aujourd'hui, les organisations locales du PS demandent, au total, près de soixante-dix « primaires », dont vingt-cinq à trente dans des villes de plus de 20 000 habitants dirigées par le PCF.

Or, selon M. Le Gall, au vu des indications fournies par les dernières élections et par des sondages, moins d'une dizaine de ces « primaires » peuvent être raisonnablement tentées par les socialistes contre des maires sortants communistes.

La ligne de conduite pour les élections municipales ayant été tranchée le matin, M. Michel Rocard n'en a pas parlé lorsqu'il s'est adressé, l'après-midi, aux premiers secrétaires fédéraux et aux chefs de file municipaux socialistes. Le premier ministre s'est borné à dresser un tableau de la situation économique, comme il l'avait fait, la semaine dernière, lors d'un meeting à Noisy-le-Sec, puis au bureau exécutif du PS. *« Dégager toutes les marges de manœuvre possibles pour l'emploi et la justice sociale, mais ne pas aller au-delà de ce possible, voilà la logique de la politique que mène le gouvernement »*, a-t-il déclaré.

M. Rocard a rappelé l'effort consenti par *« l'Etat employeur »* et il a dénoncé, sans citer la centrale syndicale ni le PCF, l'attitude de la CGT dans les conflits sociaux. Soulignant que la revendication d'une augmentation de 1 000 F par mois pour tous représenterait, si elle était satisfaite, 250 milliards de francs, au total, le premier ministre a déclaré : *« Elle témoigne, à mes yeux, d'un double mépris pour les Français : mépris vis-à-vis des travailleurs, à qui l'on tente de faire croire qu'il est possible de trouver ainsi, en ressources nouvelles, le quart du budget de l'Etat ! Mépris, aussi vis-à-vis des usagers, à qui sont imposés des servitudes à répétition, au nom d'objectifs n'ayant que peu à voir avec la négociation économique et sociale. »*

Il a dénoncé la *démagogie* » et la *« facilité »*.

Le premier ministre a demandé aux socialistes, qu'il avait reçus à déjeuner à l'hôtel Matignon, de faire en sorte que les *« difficultés de la vie quotidienne »* ne soient pas *« l'arbre qui cache la forêt des grandes avancées »* que le PS et le gouvernement réalisent *« ensemble »*.

PATRICK JARREAU.

A l'appel du Front national

Trois mille personnes contre « les grèves communistes »

Environ trois mille personnes (dix mille, selon les organisateurs) ont répondu *« à l'appel de la nation et de Jean-Marie Le Pen »*, dimanche 11 décembre entre les places de l'Opéra et du Châtelet à Paris.

L'objectif de la manifestation étant de dénoncer *« les grèves communistes »*, le PCF et la CGT ont donc été les cibles privilégiées par le Front national.

« Walesa à Paris, Krasucki à Varsovie » est le slogan qui a remporté le plus de succès devant *« le métro aux Français, Marchais du balai »*, *« les cocos au boulot »* et *« France, Le Pen, liberté »*. Les socialistes ont été égratignés avec *« Rocard au placard, Mitterrand fous le camp »* et *« communistes assassins, socialistes complices »*. Quant au président du mouvement d'extrême droite, absent, officiellement *« à cause d'un problème de transport aérien »*, il a bénéficié du mot d'ordre *« Le Pen président »*. Ni le délégué général, M. Bruno Mégret, ni le nouveau secrétaire général, M. Carl Lang, n'étaient présents à cette démonstration francilienne.

Encadrés par un jeune service d'ordre bien nerveux dont certains éléments portaient des matraques téléscopiques dans le creux de la main, les manifestants ont hué les syndicats, à l'initiative de M. Jacques Deschanel, président du front anti-chômage, *« la Madone des aéroports »*, c'est-à-dire M. François Mitterrand, à l'initiative de M. Pierre Descaves, président du syndicat des professions libérales qui s'est adressé aux *« travailleurs actifs »*, le secrétaire général de la CGT contre qui *« le peuple de Paris va se lever dans les jours qui viennent »* (M. Michel Collinot, député européen) et le bicentenaire de la Révolution, à l'initiative de M. Dominique Chaboche, vice-président du mouvement d'extrême droite, qui, ne craignant pas le paradoxe, a précisé : *« Il existe encore des Bastilles, avec Jean-Marie Le Pen, nous les abattrons. »*

O. B.

● **Un responsable du Front national condamné pour abus de confiance et détention d'armes.** — Jean-Francis Etienne, cinquante ans, chargé de mission au parc national des Cévennes et trésorier de la fédération lozérienne du Front national, a été condamné, jeudi 8 décembre, à 5 000 F d'amende par le tribunal de grande instance de Mende. Il a été reconnu coupable d'abus de confiance et de détention sans autorisation d'armes et de munitions de première et de quatrième catégorie. Le parc national des Cévennes, qui s'était constitué partie civile, a obtenu 5 400 F au titre de dommages et intérêts et du péjudice moral. En avril et août 1988, Jean-Francis Etienne avait utilisé pour sa voiture personnelle des bons d'essence destinés aux véhicules du parc national des Cévennes. Au cours d'une perquisition à son domicile de Florac, les gendarmes découvrirent deux revolvers, trois pistolets, 80 mètres de cordeau détonnant, 60 mètres de mèche lente, 112 détonateurs, 21 grenades et 513 cartouches de calibre 11,43 et 7,65. — *(Corresp.)*

Le cinquantième anniversaire de la IVe Internationale

La Ligue communiste révolutionnaire (LCR) a fêté, samedi 10 décembre à la Plaine Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), le cinquantième anniversaire de la création de la IVe Internationale, fondée par Léon Trotski, en présence de trois mille personnes environ. *« On n'a jamais autant parlé de Trotski et des trotskistes »* s'est félicité M. Alain Krivine, porte-parole de la LCR.

Si les communistes français et soviétiques avaient décliné l'invitation, en revanche, le petit-fils de Trotski, M. Esteban Volkov que ses amis appellent *« Siéva »*, étaient présents aux côtés de personnalités d'une vingtaine de pays dont un membre du comité central du PC italien.

Grâce à l'historien Pierre Broué, auteur d'une monumentale biographie de Trotski, M. Volkov qui vit au Mexique va rencontrer, pour la première fois, sa sœur Alexandra qui habite en URSS.

Politique

M. Yves Galland élu président du Parti radical

Le caveau de la République

Le quatre-vingt-neuvième congrès du Parti radical a tenu ses promesses. Vide sur le fond mais débordant de rivalités de personnes, prompt toujours à se réfugier derrière son passé mais incapable de tracer une ligne pour l'avenir et de s'y tenir. Les radicaux valoisiens ont cette fois paru toucher le fond : plus d'idées, plus de jeunes, pas de femmes. On peut se demander après ce congrès si les radicaux *ne sont pas tout* simplement une espèce politique en voie de disparition.

La Maison de la chimie n'est pas d'ordinaire un endroit très gai. Elle avait pris dans tous les sens du terme des allures de « caveau de la République ». Edgar Faure n'était plus là pour apporter le zeste de réflexion supérieure qui pouvait encore faire illusion. M. Etienne Dailly, vice-président en titre de ce parti, dernier petit monstre sacré *du radicalisme éclairé* capable un tant soit peu de ranimer la flamme, s'était déclaré grippé.

Pauvre-petit-triste congrès. Le plus incroyable, c'est que l'on puisse encore se disputer autant, déployer une telle énergie pour prendre la tête de ce parti qui, depuis longtemps, n'a plus de jambes et est en train de perdre son âme. Car, durant ces trois jours, ce ne furent que messes basses entre loges franc-maçonnes ; échanges de bénédictions et d'absolutions en tout genre autour de la chaire, si faible mais tellement convoitée, de président du Parti radical valoisien. Au pied de ce dérisoire mât de cocagne, trois hommes, MM. Rossinot, Bariani et Galland, toujours les mêmes, appelés par ceux qui, dans ses rangs, gardent quelques éclairs de lucidité sur eux-mêmes. Le *« trio infernal »*, ou plutôt, pour ne pas transgresser les règles de la fraternité radicale, *« Cher André »*, *« Cher Didier »* et *« Cher Yves »*.

« Cher André », président sortant, fut mis au tapis dès le vendredi soir. Ce n'est pas qu'il ait lésiné ces derniers temps sur le recentrage exigé par le parti profond. Mais, à force de vouloir tirer sur la corde des statuts, il était presque fatal qu'il s'y prît lui-même les pieds. Un majorité des militants refusèrent sa réforme, ce qui revenait à lui signifier que, cinq ans sous sa *férule, cela suffisait bien.*

« Je vais faire du ski »

Vint donc le samedi, avec ses jeux de marionnettes dans les couloirs, ses palabres, ses feintes et ses promesses sans lendemain. *« Cher Yves »*, à son tour, entrait donc en piste. Depuis longtemps, M. Galland avait annoncé la couleur, dit qu'il était candidat à la succession de *« cher André »*. Quant à *« cher Didier »*, nourri au biberon radical, il ne pouvait, une fois de plus, que faire don de sa personne. Le combat annoncé allait donc avoir lieu. Deux chiraquiens, deux anciens ministres de M. Chirac, deux Parisiens. Les provinciaux considéraient que le choix offert était bien restreint.

Les partisans de l'ouverture se voyaient mal choisir entre deux fervents du verrouillage. M. Rossinot tenta, le matin, de les raisonner pour qu'il n'en reste qu'un. Echec. Favorable au rapprochement avec les radicaux de gauche, l'ex-président se *demanda même si ses amis* n'allaient pas en venir à faire mieux qu'eux. Une présidence tournante à trois ? *« Un type qui a une bonne gueule, qui est conseiller général et qui ferait 20 % dans le parti peut perturber le jeu »*, certifiait M. Rossinot, soudainement détaché de toutes ces bonnes contingences. Qui allait-il donc soutenir ? *« Je consulte »*, répondait-il le samedi. *« Moi, je flaire »*, confiait M. Paul Granet, qui nous avait déclaré vendredi matin être candidat si le choix se restreignait *« entre deux chiraquiens de Paris »*. Inquiet de la *« poussée à droite du parti »*, suspecté d'être un sous-marin de l'Association des démocrates de M. Durafour, il préféra se retirer du jeu.

Dimanche, jour de vote, arriva enfin. Suspense. Lassitude, abandon, confessions. *« C'est mon dernier congrès,* avouait le nouveau secrétaire général de l'Association des démocrates, M. Jean-Paul Benoit. *Je vais faire du ski. Quand on est au gouvernement, on ne peut pas parler. Quand on n'y est pas, il faut se taire pour y revenir. »* A la tribune, l'inimitable trio se reconstituait pour un dernier grand oral. Première question : qui des deux postulants *« cher André »* allait-il donc soutenir ? M. Rossinot s'en lava les mains, préférant choisir l'*« intérêt supérieur du parti »*. Son testament tenait en cette phrase : *« Nous devons assurer notre présence au centre et au centre gauche entre la philosophie démocrate chrétienne et la philosophie socialiste. »*

Ar-ti-cu-ler, se faire entendre

Deuxième question : qui, de *« cher Didier »* ou de *« cher Yves »*, allait se montrer le plus centriste, c'est-à-dire le moins à droite ? Leur passage à la tribune fut tiré au sort. Premier, M. Galland, qui se prononça pour une opposition sans ambiguïté mais non manichéenne, promit *de redonner « une identité et une politique de communication »* à son parti, appelant à la rescousse Mme Simone Veil, une amie de plus de dix ans, et rappela qu'il avait même voté pour M. Barre au premier tour de la présidentielle. Second, M. Bariani. Moins sobre que *« son honorable compétiteur »*, celui-ci se perdit dans un charabia verbeux duquel on pouvait retenir qu'il souhaitait un parti plus proche des réalités quotidiennes. *« Il faut ar-ti-cu-ler,* préconisa-t-il, *parce qu'on ne nous entend pas assez. »* M. Bariani remettait, presque à son insu, la barre à droite, persuadé *« qu'à force de vouloir être partout, on n'est nulle part.*

C'est dans le même ordre que les urnes sortirent leurs noms : *avec 54,7 % des suffrages,* M. Galland fut élu président, sans doute surtout parce que les radicaux voulaient donner sa chance à celui des trois qui ne l'avait jamais été. *De la chance, il* en faudra certainement beaucoup pour espérer maintenant sauver ce parti du naufrage. Les 20 % d'abstentions à ce vote sont déjà une alerte. L'Association des démocrates pompe déjà sur la gauche. M. Rossinot, installé dans la position du recours, songe à lancer une association des états généraux du radicalisme, afin de poursuivre le rapprochement avec le MRG auquel il croit, mais qui reste un leurre pour son successeur. Dans l'immédiat, M. Galland va donc devoir donner des gages au centre, chose malaisée quand, dans le même temps, il faut préserver un poste d'adjoint au maire de Paris.

DANIEL CARTON.

A l'Assemblée nationale

Les députés socialistes rétablissent le contrôle de la chambre régionale des comptes sur la Ville de Paris

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, samedi 10 décembre, le projet de loi concernant la fonction publique territoriale. Seuls les députés socialistes ont approuvé ce texte présenté dans l'hémicylce par le secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales, M. Jean-Michel Baylet. Tous les groupes de droite, RPR, UDF et UDC ont voté contre, le groupe communiste a choisi de s'abstenir. Ce texte proroge de deux ans (jusqu'au 27 janvier 1991) le délai prévu par la loi de décentralisation du 7 janvier 1983 pour la réorganisation des services extérieurs de l'Etat (rectorat, inspection académique, etc.). Cette disposition prend ainsi en compte le retard enregistré dans le transfert des compétences de l'Etat aux collectivités locales.

Ce projet de loi modifie également la composition du conseil d'administration du Centre national de la fonction publique territoriale de façon à en assumer la parité élus-syndicats. Enfin, il facilite l'emploi par les collectivités locales de personnels à temps non complet. La discussion s'est polarisée samedi sur un amendement socialiste concernant le contrôle des finances de la Ville de Paris. Le débat a donné lieu à une cascade de rappels au règlement des élus RPR.

Les députés RPR, aux premiers rangs desquels les élus de Paris, **Mme Nicole Cathala, M. Bernard Pons**, président du groupe, **Jacques Toubon, Jean Tibéri, Claude-Gérard Marcus** ont mené le combat une bonne partie de l'après-midi contre un amendement déposé par le député socialiste **M. Jean-Marie Le Guen**, patron de la fédération socialiste de Paris. Cet amendement tend à rétablir le contrôle de la chambre régionale des comptes sur la gestion des crédits de fonctionnement de la Ville de Paris. Ce contrôle avait été supprimé en 1986, à l'initiative du gouvernement Chirac. M. Le Guen a expliqué que son amendement devait permettre de ramener Paris dans le droit commun s'agissant du contrôle de sa questure : *« Nous souhaitons revenir à la règle républicaine et donner aux contribuables parisiens les mêmes droits qu'aux autres. »*

M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie) a protesté contre ce procédé *« sournois »* qui est, selon lui, en contradiction avec les propos de M. Michel Rocard, selon lequel le gouvernement ne voulait pas agir avec un esprit de revanche. Les députés RPR ont tous dénoncé une manœuvre *« politicienne »* destinée à faire croire avant les élections municipales de 1989 que la gestion *de la capitale ne serait l'objet* d'aucun contrôle. M. Mazeaud a rappelé que le statut particulier de Paris soumet la capitale à une vérification particulière de la Cour des comptes. En commission, **M. Jean Tibéri**, adjoint au maire de Paris, avait insisté sur le fait que la capitale a été l'objet d'un contrôle *a priori* exercé par une commission présidée par un président de chambre à la Cour des comptes et composée de représentants de tous les groupes politiques siégeant au conseil de Paris puis d'un contrôle, *a posteriori*, relevant non pas de la chambre régionale des comptes, mais de la Cour des comptes elle-même.

Précampagne

« C'est la volonté de Jacques Chirac et de son parti de transformer la mairie en citadelle du RPR et d'abuser de ses pouvoirs », a répliqué M. Le Guen, en dénonçant *« les myriades de chargés de mission de la mairie qui s'occupent plus du RPR que de la Ville de Paris »*. Pour M. Le Guen la *« virulence »* avec laquelle le RPR s'oppose à ces amendements démontre, *a contratio*, son utilité.

« La motivation de cet amendement est uniquement politique, a également fait valoir M. Jean Tibéri. *Il s'inscrit, en effet, dans le cadre d'une précampagne électorale à Paris. Et si messieurs les socialistes sont intéressés par la question des crédits de la questure de Paris, nous, nous sommes intéressés par la gestion des crédits de la présidence de l'Assemblée nationale »*, a lancé le secrétaire général du RPR en faisant allusion aux dépenses de représentation du locataire de l'hôtel de Lassay.

Utilisant un article du règlement de l'Assemblée nationale, les députés RPR on tenté en vain de faire déclarer irrecevable l'amendement Le Guen. Il devait finalement être adopté. Le PS le votant, les communistes s'abstenant, les autres groupes de droite votant contre.

Saisissant la balle au bond, les députés RPR ont alors tenté de prendre les socialistes à leur jeu en poursuivant dans la logique de l'amendement Le Guen, c'est-à-dire un retour au droit commun de la Ville de Paris. **M. Toubon** a donc défendu un amendement tendant à confier au maire de Paris les pouvoirs actuellement dévolus au préfet de police en matière de stationnement et de circulation. **M. Jacques Dominati** (UDF, Paris) a, quant à lui, reproché au préfet de police un comportement militant. Les députés ont ensuite examiné et adopté un amendement de **M. Louis Mexandeau** (PS, Calvados) destiné à abaisser le seuil d'application de la loi de 1983 concernant le mode de scrutin pour les élections municipales : ce système instaurait un scrutin majoritaire avec une dose de proportionnelle permettant aux minorités de faire leur apparition dans les conseils municipaux des communes de plus de 3 500 habitants. L'amendement Mexandeau abaisse à 2 500 habitants le seuil d'application de la loi.

D'autre part, les députés de l'opposition s'étaient vigoureuse*ment opposés vendredi 9 décembre*, au début de l'examen de ce texte à la modification de la composition du conseil d'administration du Centre national de la fonction publique territoriale. *Le* nouveau dispositif du gouvernement établit en effet le paritarisme entre les représentants des élus et ceux des organisations syndicales. **M. Jacques Limouzy** (RPR, Tarn) a défendu en vain une question préalable pour repousser ce dispositif.

PIERRE SERVENT.

Au Palais du Luxembourg

Les sénateurs votent un budget amputé de 30 milliards de francs

Commencée lundi 21 novembre, la discussion budgétaire s'est achevée, samedi *10 décembre, par un vote* (1) *positif* émis par l'opposition RPR-UDF, largement majoritaire au Palais du Luxembourg. Socialistes, communistes et dix membres du groupe de la Gauche démocratique ont voté contre. La version du projet de budget ainsi mis au point après trois semaines de débat à la suite de votes successifs d'amendements de la majorité sénatoriale diffère sensiblement de celle issue des travaux de l'Assemblée nationale.

Au total, le budget a été diminué de 30 milliards de francs, tant dans sa partie recettes que dans celle consacrée aux dépenses. La commission mixte paritaire, convoquée mardi 13 décembre pour examiner les dispositions sur lesquelles les positions des deux Assemblées ont été divergentes, n'a guère de chance de parvenir à un accord.

Quelle position prendre face au budget ? La question posée cinq ans durant de 1981 à 1986 à l'opposition, majoritaire au Sénat, lui était de nouveau soumise cet automne. Tout ou presque ayant été expérimenté, il lui restait à choisir l'une *des cinq formules auxquelles elle* avait eu recours pendant les cinq premières années du premier septennat de M. François Mitterrand.

En 1981, elle avait adopté, après les avoir modifiés, la première partie et l'ensemble du budget en première lecture puis, après l'échec de la CMP, elle avait voté contre ; en 1982, elle avait approuvé une première partie amendée puis rejeté l'ensemble en première lecture, avant de confirmer cette position en seconde lecture par suppression des articles de la première partie ; en 1983, elle avait adopté en première lecture une version amendée du budget puis, après échec de la CMP, opposé en seconde lecture une question préalable équivalant à un rejet ; en 1984, la variante avait consisté à dire oui à la première partie, non à l'ensemble en première et deuxième lectures ; en 1986, la première partie avait été refusée en première lecture, ce qui impliquait un rejet de l'ensemble, confirmé en seconde lecture par l'adoption d'une question préalable.

L'escalade après les deux ans d'intermède du gouvernement Chirac allait-elle se poursuivre ? La tentation était forte dans les rangs du RPR et des républicains et indépendants *où certains auraient envi*sagé non sans déplaisir un vote hostile dès la première partie. La perspective d'un Sénat *« retranché derrière des sacs de sable et tirant à vue sur tout ce qui arrive de la gauche »* n'a guère suscité d'enthousiasme. Il a donc fallu au sein d'une majorité sénatoriale dont les vues ne se recoupaient pas forcément, négocier et concilier pour parvenir à une position commune : le RPR, avec certains républicains indépendants, prônait une réduction forte et donc significative à leurs yeux des dépenses civiles de l'Etat : 40 milliards. Le rapporteur général du budget, **M. Maurice Blin**, qui se trouve être aussi membre de l'Union centriste, n'en envisageait guère que 4. Finalement, l'accord s'est fait sur le chiffre de 30, avec baisse du taux moyen de la TVA, du taux de fiscalité appliqué à l'épargne et du rendement prévisible de l'ISF... pour ce qui est des recettes.

Un minimum de cohérence aurait voulu que la même majorité pratiquât quelques coupes dans les dépenses pour parvenir à ce chiffre d'économies. Elle y est si peu parvenue qu'il lui a fallu adopter, *in fine*, un amendement réduisant globalement de quelque 17 milliards les services votés... à charge pour le gouvernement de répartir les amputations rendues ainsi nécessaires ! La politique, quand elle se doit d'être logique dans le domaine budgétaire, a des limites ! **M. Michel Charasse**, ministre délégué chargé du budget, a saisi l'occasion pour observer qu'il aurait pu s'opposer juridiquement à cette proposition si le gouvernement n'avait pas décidé de laisser au Sénat la faculté d'exprimer dans sa majorité ses *« préférences »*.

Il a fallu se rendre à l'évidence : les sénateurs RPR ne votent pas forcément comme les députés RPR ; ceux de l'UDF ne calquent pas automatiquement leur attitude sur celle de leurs collègues du Palais-Bourbon. Le gouvernement n'a pu que s'en réjouir : *la plupart des bud*gets des différents ministères sont sortis du palais du Luxembourg comme ils y étaient entrés : indemnes.

Commencé le samedi 26 novembre, l'examen de la deuxième partie du projet de loi de finances pour 1989 (consacrée aux dépenses) s'est soldé par l'adoption des crédits des DOM-TOM, des transports et de la mer, de l'environnement, du travail et de la formation professionnelle, de l'agriculture, de la recherche et de la technologie, de l'intérieur, de l'éducation, de la jeunesse et des sports, du commerce, de l'artisanat, du tourisme, *du Plan*, du commerce extérieur, de l'industrie, des affaires étrangères, de la coopération, de la défense...

Examen sélectif et dialogue

Au jeu de massacre systématique que sa suprématie lui permettait, la majorité sénatoriale a préféré une *diminutio capitis* plus sélective. Seuls les budgets de trois ministères *ont été intégralement repoussés* : aménagement du territoire, postes, télécommunications et espace, santé, solidarité et protection sociale. Trois autres ont vu disparaître leurs crédits de fonctionnement : justice, anciens combattants, culture et communication.

Réponses détaillées, assurances *prodiguées, égards appuyés* aux intervenants de l'opposition ont conforté des basculements préparés par un travail de contacts préalables entre les cabinets ministériels, les secrétariats des groupes et les sénateurs eux-mêmes. Rarement, il y eut autant de discussions hors hémicycle, informelles, certes, mais démontrant qu'un dialogue, porterait-il sur des dossiers ponctuels, était possible.

Du coup, un vote négatif sur l'ensemble du projet de loi de finances en première lecture aurait été incompréhensible, du moins difficilement explicable. Ce vote de la première partie permet donc à la majorité sénatoriale de montrer le visage de l'union... quitte à oublier les attitudes différentes prises par ses composantes lors des différents scrutins. Elections municipales obligent, chacun à droite a dû composer, quitte à en tirer des appréciations nuancées.

Vendredi 9 et samedi 10 décembre ont été examinés les budgets des ministères suivants :

● Economie et finances

L'examen des crédits consacrés aux charges communes, aux services spéciaux et aux comptes spéciaux du Trésor dépendant du ministère de l'économie, des finances et du budget ont donné lieu à un débat sur les dénationalisations. Le Sénat a ainsi refusé que soit clos le compte d'affectation des produits de la privatisation et a reproché au gouvernement de prévoir que les recettes éventuelles restant à venir des privatisations soient versées au budget général.

A l'exception de ces dispositions, *le budget des charges communes* a été approuvé ainsi que ceux du secrétariat d'Etat à la consommation, des monnaies et médailles et de l'Imprimerie nationale.

● Routes

Au hit-parade des membres du gouvernement venus défendre leur budget, **M. Maurice Faure** serait sans nul doute bien placé. Ancien sénateur lui-même, le ministre d'Etat, qui avait présenté précédemment les crédits de l'urbanisme et du logement (*le Monde* du 3 décembre), a défendu celui des routes, qui pose un problème, a-t-il expliqué, *« non romantique qui ne supporte pas de considération métaphysique »*, mais des *« solutions justes pour toutes les régions, efficaces et respectueuses de la démocratie locale »*. Président du conseil général du Lot et maire de Cahors, M. Faure a fait adopter sans difficulté l'ensemble des crédits de son ministère.

● P et T et Espace

M. Paul Quilès a eu moins de chance : son budget a été intégralement repoussé. La principale critique opposée à ce budget a été la nouvelle augmentation des prélèvements du budget annexe des P et T au bénéfice du budget général, qui s'élèveront à 14,3 milliards de francs l'année prochaine.

ANNE CHAUSSEBOURG.

(1) 224 sénateurs ont voté pour : les 81 RPR, les 53 RI, les 4 non-inscrits, 69 Union centriste (sur 70) et 17 Gauche démocratique (sur 33).

88 sénateurs ont voté contre : les 15 PC, les 63 PS et 10 Gauche démocratique (MM. Bonduel, André Boyer, Grives, Didier, Giacobbi, Moinet, Peyou, Rigou, Roger et Sempé).

3 sénateurs se sont abstenus : 3 Gauche démocratique (MM. Abadie, Besse, Lesein).

4 sénateurs n'ont pas pris part au vote : MM. Alain Poher (Un. cent.), président du Sénat, Etienne Dailly (Gauche dém.), qui présidait la séance, Gilbert Baumet et Yvon Collin (Gauche dém.).

Au « Grand Jury RTL - *le Monde* »

M. Jean François-Poncet : « Le gouvernement perd son temps pour préparer l'Europe »

M. Jean François-Poncet (UDF), sénateur du Lot-et-Garonne, invité dimanche 11 décembre du « Grand Jury RTL - *le Monde* », a estimé que le gouvernement ne préparait pas suffisamment la France à la suppression des frontières économiques européennes pour 1993, en disant : *« Depuis huit mois je n'ai pas le sentiment que la priorité européenne — je ne dis pas qu'elle soit absente — joue le rôle dominant qu'elle devrait jouer. »* Il cite notamment le domaine fiscal, ajoutant : *« On va être obligé en 1989 de rattraper le temps perdu. »* De même *« la décision qui consiste à figer une fois pour toutes le secteur privé et le secteur nationalisé n'est pas conforme aux exigences de la concurrence européenne »*.

M. François-Poncet souhaite que soient accrus les pouvoirs des trois institutions européennes, que sont le Conseil européen, la Commission et le Parlement.

Il précise : *« Je suis partisan d'une présidence du Conseil européen qui ne serait plus tournante tous les six mois, ce qui est ridicule, mais de ce que je rapprocherais du Saint-Empire romain germanique, c'est-à-dire que les présidents et les chefs de gouvernement désignent parmi eux un chef d'Etat qui serait président pendant cinq ans, sauf naturellement s'il n'est plus chef d'Etat chez lui. »*

A propos de la Commission, *« elle devrait avoir plus d'indépendance »*, son président étant élu par le Parlement sur une liste qui lui serait soumise par les chefs d'Etat et de gouvernement. Evoquant les prochaines élections européennes M. François-Poncet estime : *« S'il y a accord entre l'UDF et les centristes sur les choix européens, je n'arriverais pas à comprendre pourquoi les centristes feraient une liste européenne, sinon pour faire une démonstration de politique intérieure, et je trouve que le sujet des européennes ne s'y prête pas. S'il y a accord sur la construction de l'Europe, je ne vois pas pourquoi il n'y aurait pas de liste unique entre le RPR, l'UDF et l'UDC. »*

Du côté de la gauche il considère : *« Le cartel électoral entre le Parti socialiste et le Parti communiste, qui est ce que l'on a vu se développer depuis la présidentielle et ce qui s'annonce pour les municipales, ne constitue pas une majorité de gouvernement capable de faire l'Europe. »*

« Qui peut compter sur M. Marchais pour faire l'Europe ? Si l'on veut faire l'Europe, il faudra bien créer une majorité européenne. » *« Je crois que le septennat se jouera là-dessus. »*

Société

JUSTICE

Grève à l'éducation surveillée

Le désarroi d'une profession déconsidérée

Le SNPES (Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée) a déposé un préavis de grève reconductible pour le 12 décembre. Déclenché depuis la fin du mois d'octobre, le mouvement des éducateurs de l'éducation surveillée a conduit au blocage dans la région parisienne des admissions des mineurs faisant l'objet d'une mesure judiciaire. Des négociations pour le dégel de postes et l'octroi de primes doivent reprendre cette semaine. Mais, au-delà, c'est toute la question d'une profession déconsidérée, blessée, qui se pose et la redéfinition de sa mission.

Le budget de la justice, on le savait, ne permettait pas de miracles. Mais les magistrats ont décroché des primes ; les surveillants de prison aussi, avec, en plus, des embauches ; les greffiers ont gratté quelques miettes.

Les éducateurs, eux, n'ont rien obtenu. Ils sont cinq mille sept cent cinquante « personnels de l'éducation surveillée », fortement syndicalisés au SNPES, où l'influence du PC certes continue à se faire sentir, mais ne suffit pas à expliquer, à elle seule, leur détermination. Car il s'agit d'un corps « *blessé, meurtri* » à la fois par des changements de politique en forme de tête à queue (c'était l'ère de Mme Michèle Gianotti, directrice de l'éducation surveillée sous M. Albin Chalandon) et par une interrogation profonde sur sa mission et la considération qui ne s'y attache plus guère.

Les mains vides

Quand le « bleu » du budget est arrivé dans les mains des éducateurs, la colère fut immédiate : pas de création de postes, pas de revalorisation d'une profession où 40 % des personnels gagnent moins de 5 400 F par mois... Le mouvement des infirmières a encouragé les revendications des édycateurs : des créations de postes, de l'argent, mais aussi une demande de considération, une reconnaissance de l'utilité sociale de leur métier. Au-delà des revendications jusqu'au-boutistes (1 500 F mensuels pour tous, le retour des postes disparus ou gelés depuis 1985, soit 10 %), ce sont leurs questions et leurs angoisses que les éducateurs ont mises en avant.

La mission de protection judiciaire de l'enfance ne se suffit plus à elle-même en période de crise économique. « *Auparavant, on avait affaire à des bandes de mômes organisées. Il suffisait de décrypter leur code.* » Les choses ont bien changé et devant les questions posées par les mineurs en difficulté – emploi, nationalité, toxicomanie, délinquance répétitive, semi-clochardisation, – les éducateurs ont souvent les mains vides.

Que faut-il faire de ces Africains de l'Ouest, de l'Est, des Vietnamiens ou Thaïlandais qui commencent à arriver dans les foyers, sans papiers et sans espoir d'en avoir, que l'on suit jusqu'à l'âge de dix-huit ans, que l'on remet ensuite à la rue en espérant qu'ils ne se feront pas prendre dans un contrôle ? Comment convaincre des TUC à 1 250 francs par mois, des SIVP (stages d'initiation à la vie professionnelle) à 2 500 francs, qu'ils peuvent « *s'insérer* » dans ces conditions alors que la moindre chambre de bonne à Paris coûte plus de 1 000 francs par mois ?

Que dire aux pouvoirs publics, à l'opinion, alors qu'on ne peut se prévaloir d'aucune « rentabilité » sur le thème « *Je m'occupe des gamins, vous pouvez être tranquilles...* » Alors, la mort dans l'âme, les éducateurs ont lancé un mot d'ordre sans précédent : refuser l'admission dans le milieu ouvert de tous les jeunes faisant l'objet d'une mesure judiciaire.

Le mouvement, depuis un mois, a pris à Paris et dans la région parisienne : s'il y a eu quatre-vingt-seize mesures d'assistance éducative en octobre au tribunal pour enfants de Paris, il n'y en a eu aucune en novembre. On y voit parfois des magistrats – contraints de prendre un taxi – ou des policiers de la brigade des mineurs escorter eux-mêmes des jeunes vers des foyers du milieu associatif (privé) au lieu des éducateurs qui habituellement les accompagnent vers les foyers de l'éducation surveillée (public).

Pourtant, avec le nouveau gouvernement, les choses s'étaient bien engagées. Le 12 septembre, M. Pierre Arpaillange écrivait personnellement à chacun des agents de l'éducation surveillée. Le nouveau directeur, M. Yves Robineau, dans le même temps, définissait, par voie de circulaire, les orientations du service public de la protection judiciaire de la jeunesse, dans laquelle les éducateurs ne pouvaient pas ne pas voir un miroir d'eux-mêmes.

Mais le budget décevant, l'ébullition sociale, l'accumulation des angoisses ont entraîné les éducateurs dans un mouvement qui suscite le malaise car il pénalise – de fait – les jeunes en difficulté que les éducateurs ont pour mission d'épauler. Le 12 décembre, les négociations vont se poursuivre. Le 12 décembre aussi, le SNPES lance un mot d'ordre de grève nationale, reconductible.

AGATHE LOGEART.

ÉDUCATION

Une décision du ministre

L'instituteur atteint du SIDA est titularisé

M. Didier Hutin, le jeune instituteur stagiaire atteint du SIDA, dont la titularisation avait été ajournée par M. René Monory, vient d'obtenir gain de cause : M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, a décidé, vendredi 9 décembre, de le titulariser. Le ministre fonde sa décision sur des motifs humanitaires mais aussi juridiques : la réglementation ne permet pas de prolonger pour des raisons médicales la période de stage d'un instituteur. « *S'il est apte, il n'y a aucune raison de le mettre plus longtemps à l'épreuve ; s'il ne l'est pas, on aurait dû le licencier* », commente-t-on au cabinet de M. Jospin.

L'administration a tout de même pris le soin de s'assurer que l'état de santé de M. Hutin lui permet d'exercer normalement ses fonctions. Cela n'était pas évident à la rentrée dernière puisque l'instituteur avait dû s'absenter pour des raisons de santé et n'a pu reprendre le travail que début novembre. Depuis lors, M. Hutin enseigne à plein temps la musique dans une école de Neuilly-sur-Seine, qui est différente de celle où il avait été nommé l'année dernière mais où il semble avoir été accueilli avec autant de dignité par les parents d'élèves. « *C'est un grand soulagement : je suis reconnu comme un être normal, et j'ai ma place à part entière dans l'éducation nationale* », commente M. Hutin aujourd'hui. Le 29 mars dernier, le Comité médical supérieur (CMS), instance placée auprès du ministère de la santé et composée de médecins, avait décidé de surseoir à la titularisation de M. Hutin pour une période de deux ans tout en l'autorisant à continuer d'exercer ses fonctions d'instituteur stagiaire. Le ministère de l'éducation nationale, pour justifier son refus de titularisation, avait rappelé que celle-ci « *entraîne des droits et des obligations pendant toute la carrière des fonctionnaires et ne peut s'apprécier uniquement en fonction de la personne un jour donné* ». L'instituteur qualifiait alors de « *malhonnête* » cette décision : « *L'administration ne prend pas ses responsabilités*, nous avait-il déclaré (*le Monde* du 14 avril). (...) *J'ai l'impression qu'ils attendent que je meure.* »

M. Hutin, âgé de trente ans, exerce les fonctions d'instituteur stagiaire depuis sa sortie de l'école normale d'instituteurs des Hauts-de-Seine, où il était entré en 1984. Mais il était tombé malade fin 1986, quelques mois avant de soutenir le mémoire qui devait le conduire à la titularisation. Il obtenait alors un congé de longue maladie, et son état s'améliorait. A la rentrée 1987, M. Hutin était nommé à l'école Charcot de Neuilly, mais l'administration s'alarmait. Le comité départemental refusait en décembre 1987 de prononcer cette titularisation. L'administration tentait de faire pression sur l'instituteur en lui « *conseillant* » de rester chez lui. C'est alors qu'il avait décidé de former un recours devant le Comité médical supérieur qui, en mars dernier, devait reporter à deux ans la décision sur sa titularisation.

PHILIPPE BERNARD.

La pénurie des professeurs de gestion

(Suite de la première page.)

Cette année, au concours de maître de conférence, trente-trois postes n'ont pas attiré le moindre candidat. Au point que certaines municipalités, soucieuses de la santé de leur université, offrent de doubler le salaire proposé par l'Education nationale. Dans les écoles de commerce, les problèmes de recrutement sont aussi aigus. Même dans les plus prestigieuses. « *Chaque année, la moitié des postes que nous ouvrons ne sont pas pourvus* », constate Jean-Pierre Nioche, directeur de doctorat à HEC.

Invariablement, c'est la rémunération qui tue la vocation. « *J'ai mis douze ans pour atteindre le niveau de rémunération que trouvent mes élèves à leur sortie de l'IAE* », grince cet universitaire lillois. Les meilleurs spécialistes, notamment financiers, se voient offrir des ponts d'or par les entreprises. Pendant ce temps, l'image de la profession jaunit et désespère l'éventuelle relève.

A la fin des années 60, il y avait urgence à former des maîtres pour cette matière stratégique. La FNEGE, nouvellement créée, y a pourvu avec le slogan : « *700 professeurs en sept ans* ». A l'aide de bourses, elle a envoyé plus de six cents jeunes Français en stage de longue durée aux Etats-Unis, entre 1969 et 1975. Mission remplie, mais sans lendemain. Cette génération est à la fois l'élite et la masse du corps enseignant français. « *Nous avons été de mauvais managers de notre propre profession* », déplore Roger Godino, ancien boursier FNEGE, fondateur de l'INSEAD, aujourd'hui conseiller de Michel Rocard, en constatant le déficit actuel.

Les besoins français ont été chiffrés. Entre les écoles des chambres de commerce et les universités, il faudrait plus de six cents professeurs supplémentaires d'ici cinq ans. Pour l'ensemble de l'Europe, cinq mille environ. D'où une surenchère prévisible entre les écoles pour s'arracher les enseignants permanents.

A la merci d'une OPA

Un professeur de l'ESC de Lyon ne vient-il pas de passer avec armes et bagages à une école genevoise ? Au bas de son bulletin de salaire la même somme, mais libellée en francs suisses. « *Nous sommes à la merci d'une OPA. Il suffit de payer notre corps enseignant pour mettre en péril la vie de nos écoles* », affirme Bruno Dufour, directeur du groupe ESC Lyon.

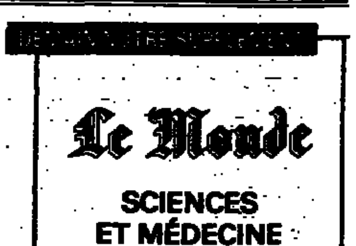
Jean-Pierre Nioche confirme : « *Le marché devient turbulent. Même les écoles installées ressentent les coups de la concurrence. Mais comment inciter un étudiant d'HEC à s'orienter vers l'enseignement ? Il sait qu'il vaut 200 000 F par an sur le marché, alors que pendant ses trois années supplémentaires de doctorat, on lui proposera une aide mensuelle de 3 000 F à peine.* » Certes, un professeur peut ensuite compléter son salaire par des prestations de consultant dans les entreprises. Mais cette activité, uniquement alimentaire pour la plupart, se fait souvent au détriment de la recherche.

Or, selon le diagnostic de Claude Rameau, le retard européen n'est pas seulement quantitatif : « *En matière de recherche, nous sommes d'une faiblesse qui va nous coûter cher.* » Là encore, l'argent est le nerf d'une guerre perdue d'avance : la recherche n'est pas suffisamment valorisée dans les carrières et les rémunérations des enseignants. « *Seuls les étrangers vont au bout de leur thèse* » a constaté Jean-Pierre Nioche dans son école. Les autres sont happés en cours de route par l'industrie, ou mobilisés à plein temps dans les salles de classe. « *Pour répondre à des besoins de fonctionnement urgents, nous sacrifions le moyen terme* », confesse-t-il.

« *Faudra-t-il avoir recours à des professeurs du tiers-monde, comme le fait l'informatique avec des Marocains formés aux Etats-Unis ?* », s'interroge Jacques Fayette, responsable de l'IAE de Lyon. Pour combler les vides, il faudrait former cent vingt professeurs par an, dont trente à quarante titulaires de DEA. Une seule solution : le financement des études doctorales, une incitation financière de nature à redorer le blason de la profession.

A qui s'adresser pour obtenir l'« *opération de survie* » réclamée de leurs vœux par l'ensemblent des professionnels ? Ni le ministère de l'éducation nationale ni les organismes patronaux ne semble mobilisés. « *Il y a une carence de tutelle* », estime Bruno Dufour, regrettant que la FNEGE « *ne joue plus son rôle de lobby, de levier pour soulever le problème* ». Message reçu, a répondu Yvon Chotard, le nouveau président de la FNEGE. « *Mais comme on ne peut pas attendre des moyens nouveaux de l'Etat, il va falloir se tourner vers les entreprises pour changer de vitesse.* »

JEAN-JACQUES BOZONNET.



PARIS

La tour Eiffel, monument vivant

Elle mesure maintenant 318 mètres de haut. Son sommet oscille doucement au gré du vent. Et aussi du soleil. De combien de centimètres ? A quel moment, surtout ? Ces questions, les responsables de la Société nouvelle d'exploitation de la tour Eiffel (SNETE) les ont entendues mille fois. Tellement souvent qu'ils ont décidé d'offrir aux 4,5 millions de visiteurs annuels une sorte de répondeur.

Au premier étage, l'écran d'un appareil sait tout sur les mouvements du sommet de la centenaire ; il les observe en permanence. Grâce à un tube infrarouge implanté au sol, près du pilier nord et dirigé vers un capteur au sommet, l'ellipse décrite au moment même par la pointe de la tour se dessine sur l'écran. Le clavier permet d'interroger : quels sont les records historiques d'amplitude, par exemple ? Réponse : les cinq plus grands déplacements du siècle datent de 1893, 1971, 1979,1984 et 1988. Le maximum a été atteint le 16 janvier 1971 avec une variation de 15 centimètres.

Le vent soufflait ce jour-là en rafales de 166 kilomètres à l'heure. Pourtant, on a découvert, depuis Eiffel, que le vent n'est pas le seul à bousculer la tour. Passionné d'aérodynamique, l'ingénieur avait consacré les premiers sous gagnés avec son chef-d'œuvre du Champ-de-Mars à construire une soufflerie. Il avait calculé que la pointe de la tour pourrait bouger de 70 centimètres. Mais, un siècle plus tard, les découvertes ont progressé et l'on sait aujourd'hui que le soleil aussi lui fait tourner la tête de la vieille dame. A l'inverse du tournesol, le sommet de la tour fuit le soleil et s'en éloigne sous l'effet de la dilatation.

C'est le concessionnaire des restaurants de la tour Eiffel, entre autres du prestigieux *Jules-Verne*, le groupe ELITAIR, qui réglera la facture de l'appareil – un oscillographe, – dont le clavier et l'écran seront mis à la disposition du public : plus d'un million de francs.

En inaugurant, mercredi 7 décembre, cet « *observatoire des mouvements du sommet* », Bernard Rocher, président de la SNETE, a souligné que la tour Eiffel n'est pas un astre mort, mais un monument vivant. Cachée sous ses dix-huit couches de peinture – une tous les sept ans désormais, cinquante tonnes chaque fois, – la tour Eiffel ne se contente pas de bouger ; elle s'allonge. Quand, du plein hiver au plein été, la température extérieure grimpe de – 10° à + 30°, elle grandit encore, de 15 centimètres...

CHARLES VIAL.

Espoir d'un redressement judiciaire pour la société du parc d'attractions de Nice

NICE
de notre correspondant

Le tribunal de commerce de Nice vient d'engager une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de la Société du parc d'attractions niçois (SPAC) propriétaire de Zigofolis. Cette décision suspend la mesure de liquidation judiciaire qui risquait d'entraîner une cessation d'exploitation du parc, dont l'exercice financier, après moins d'un an d'existence, a révélé un passif de 200 millions de francs. La société dispose mainteneant d'un délai de six mois pour proposer les solutions financières qui pourraient permettre un maintien de son activité. Durant cette période, un administrateur désigné par le tribunal établira le bilan de l'entreprise et en contrôlera la gestion. Faute d'une solution viable, la mise en liquidation judiciaire serait inévitable.

Le président-directeur général de la SPAC, M. Philippe Massonnaud, estime que les perspectives actuelles sont meilleures et que le montant du chiffre d'affaires de la dernière saison est en progression de 30 % par rapport à celui de la saison précédente.

M. V.

Italie

Un projet de loi pour sanctionner les usagers de drogue

Le gouvernement italien a décidé, vendredi 9 décembre, en conseil des ministres, d'intensifier sa lutte contre la toxicomanie. Toutes les formes de détention de drogue, y compris la détention actuellement tolérée « *en petite quantité pour consommation personnelle* », pourraient ainsi être sanctionnées. Le projet de loi, qui prévoit de consacrer 480 milliards de lires à l'assistance aux toxicomanes, pénaliserait les usagers qui seraient incarcérés s'ils n'acceptaient pas d'être traités dans des instituts de désintoxication. Mme Rosa Russo Gervolino, ministre des affaires spéciales et auteur de ce projet, souhaite que le Parlement discute au plus vite d'un texte qui suscite déjà de nombreuses polémiques.

Les partisans d'une lutte impitoyable contre le trafic de stupéfiants s'opposent à ceux qui, comme le Parti radical, estiment que le projet entraînerait une vague d'arrestations susceptible de bloquer la machine judiciaire italienne. Un « Manifeste du non à la prohibition », signé par plusieurs personnalités du monde du spectacle, de la politique et du journalisme, a, d'autre part, été publié.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IXe

OJD 1987

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Le Monde
PUBLICITE
S A
5, rue de Montessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

TARIF VALABLE JUSQU'AU 31-12-1988

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner
RENVOYER CE BULLETIN
accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐

6 mois ☐

9 mois ☐

1 an ☐

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Localité :

Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Ceux qui connaissent Strasbourg en parlent.



Photo R. KALVAR - Magnum

“Chaque fois que j’y mets les pieds, j’en prends plein la tête.”

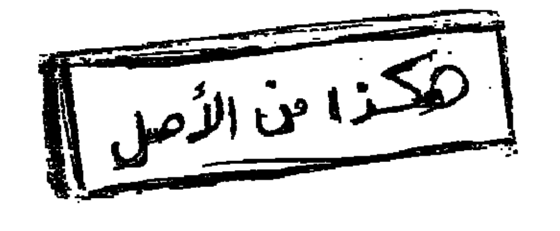
Les journalistes strasbourgeois ont bien de la chance. C’est de Strasbourg que l’on peut le mieux percevoir – et prévoir – les évolutions en profondeur des sociétés européennes. C’est à Strasbourg que l’on peut vraiment prendre bien le pouls de notre vieille Europe en pleine révolution.
Chaque fois que j’y mets les pieds, j’en prends plein la tête. A une époque où l’information est plus précieuse que le pétrole, travailler à Strasbourg c’est bénéficier d’une force de frappe sans égale dans la perspective de 1993. Vivre à Strasbroug, c’est se donner les moyens d’affronter l’avenir, les yeux grands ouverts, en voyant loin et large, sans œillères.
Je ne vous parlerai pas des mille et une autres raisons – parfois futiles – qui me font aimer Strasbourg. Celle que je mets en avant ici est trop rarement soulignée : Strasbourg est l’une des grandes capitales mondiales de l’information. D’une information non polluée par les modes. Les journalistes ne sont évidemment pas les seuls concernés. Industriels, cadres, chercheurs, universitaires, écrivains, artistes, savent qu’il faut souvent faire le voyage à Strasbourg.
Chaque fois que je quitte Strasbourg, je sais que j’aurai envie et besoin d’y revenir bientôt.

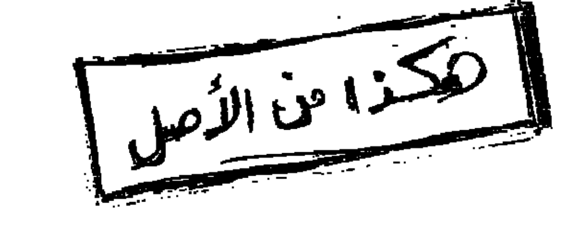


Serge July, journaliste-éditorialiste.

STRASBOURG
Capitale Européenne

KOUFRA





Sports



EQUITATION : le jumping de Paris

La remonte de Pierre Durand

Le « Master des Audi Masters » qui réunissait, samedi 10 décembre à Paris, les dix cavaliers français finalistes de cette épreuve depuis sa création en 1982, a été remporté par Pierre Durand sur *Jappeloup de Luze*. Seul à avoir accompli son parcours et son barrage sans faute, le champion olympique des Jeux de Séoul a devancé en barrage Hervé Godignon sur *Moët et Chandon-la Belletière* (4 points, 35 sec. 17) et Patrice Delaveau sur *Laekes HN* (4 points, 35 sec. 31).

Après avoir un moment envisagé de mettre fin à sa carrière après les Jeux, Pierre Durand vient d'annoncer qu'il abandonnait son métier d'administrateur judiciaire pour passer professionnel. A cet effet, il a signé un contrat de trois ans avec l'International management group (IMG) de l'Américain Mark McCormack.

Le « Master des Audi Masters » aurait pu donner à Pierre Durand l'occasion de faire ses adieux à la compétition. Ovationné par le public à chacune de ses apparitions, poursuivi par les jeunes chasseurs d'autographes, réclamé par tous les médias et néanmoins vainqueur malgré ces sollicitations un peu perturbantes pour sa préparation, le champion olympique a, durant ce court séjour parisien, été conforté dans sa décision de prolonger sa carrière à condition de lui donner un caractère plus professionnel.

« Les Jeux ont été un détonateur », dit-il. Avant de s'envoler pour Séoul, le champion d'Europe de saut d'obstacles ne voyait pourtant qu'une seule issue pour les deux hypothèses qu'il avait envisagées. *« Revenir sans médaille d'or aurait été une grande déception*, explique-t-il. *J'aurais très rapidement mis un terme à ma carrière. Dans l'autre hypothèse, la médaille d'or me permettait d'atteindre l'objectif que je m'étais fixé et de concrétiser mon rêve. Je ne pouvais plus rien espérer de mieux au plan sportif. Je pensais alors qu'il vaudrait mieux que j'arrête. »*

Deux mois après cette consécration, le champion olympique a, au contraire, décidé de s'investir plus encore dans la compétition. *« Je serais hypocrite de ne pas reconnaître que ce sont surtout les retombées économiques d'un tel titre qui m'ont amené à avoir une pensée plus réaliste*, dit-il. *Dès mon retour, j'ai fait l'objet de sollicitations inattendues par leur nombre et leur nature. C'est au regard de ces propositions et de leurs implications pour mon avenir que j'ai choisi la nouvelle orientation de ma carrière. »*

Syndic de faillite par profession et cavalier émérite par passion, Pierre Durand était mieux placé que quiconque pour dresser l'inventaire des conditions à réunir pour prolonger sa carrière sportive en honorant son titre olympique. D'abord, il était *« impensable »* d'envisager l'avenir immédiat sans *Jappeloup*, l'indissociable compagnon des mauvaises puis des bonnes fortunes.

« A treize ans, Jappeloup *est dans la situation d'un footballeur professionnel de trente-deux ans*, explique son cavalier. *A cet âge, les chevaux perdent normalement un peu de leur potentiel physique, mais lui reste dans une forme exceptionnelle. Il n'a jamais eu de blessure grave et je l'ai beaucoup économisé. Il manifeste surtout une fraîcheur mentale qui lui permet encore de sauter en prenant beaucoup de plaisir. Sauf accident, il devrait rester compétitif au moins deux ou trois ans et une participation aux Jeux de Barcelone n'est pas à exclure. Lorsqu'il garde son potentiel physique, c'est à cet âge qu'un cheval est le plus performant car il possède l'expérience et la maîtrise technique. Il connaît toutes les pistes du monde et n'est plus surpris par tous les obstacles et les couleurs possibles. »*

Toutefois, plus encore que par le passé, la carrière de *Jappeloup* va devoir être ménagée et va contraindre Pierre Durand à ne plus être *« l'homme d'un seul cheval »*. *« Comme cavalier professionnel, mon programme ne sera pas plus étoffé*, annonce-t-il. *Il sera composé d'une vingtaine de compétitions par an. Uniquement internationales. Mais, dans ces concours-là, j'espère assurer une présence plus constante au sommet. »*

Dans les prochaines semaines, le champion olympique devrait annoncer l'achat *« d'au moins deux chevaux de valeur »*. *« Mon écurie ne dépassera pas trois ou quatre éléments, car je suis très perfectionniste dans ma démarche. Au-delà de quatre, on peut difficilement bien gérer, bien soigner, bien travailler et parfaire l'entente entre les chevaux. »*

L'exemple de Killy

A trente-quatre ans, Pierre Durand estime avoir bien calculé les risques en abandonnant son métier d'administrateur judiciaire qui n'était plus en *« harmonie »* avec sa *« vie actuelle »*. L'activité des cavaliers se prolonge bien au-delà de celles de la grande majorité des sportifs. En étant le deuxième cavalier après Mark Philips, mari de la princesse Anne d'Angleterre, à entrer dans « l'écurie » McCormack, il pense surtout bénéficier des meilleurs atouts pour gérer sa deuxième carrière sportive. Parallèlement à cet accord, IMG a d'ailleurs lancé une offensive sur les sports équestres en s'assurant les régies publicitaires des Championnats du monde de 1990 à Stockholm et du CSIO de Rome.

« Ce titre olympique est un crédit énorme mais il peut diminuer très rapidement s'il est mal géré, estime Patrick Proisy, ami et nouvel agent du cavalier français au sein de IMG. *Très vite, il faut que son image ne soit plus liée à ses résultats sportifs. Les sports équestres restent des disciplines élitistes mais leur audience s'accroît auprès des médias et du public. Notre but est d'internationaliser l'image de Pierre et de l'associer durablement à des marques de prestige. Sa formation et son aisance sont des atouts qui peuvent lui permettre d'espérer des revenus comparables à ceux des meilleurs footballeurs. »*

Chez McCormack, Pierre Durand espère pouvoir suivre l'exemple de Jean-Claude Killy dont il apprécie *« l'intelligence et la dignité »*. *« Vingt ans après avoir arrêté sa carrière sportive, Killy a su préserver sa popularité et sa notoriété*, dit-il. *Il a su conserver le sens des vraies valeurs et s'est vu confier des responsabilités importantes au sein du comité d'organisation des Jeux d'hiver d'Albertville. Comme lui, je cherche des expériences qui ne soient pas seulement enrichissantes sur le plan matériel. »*

Comme pour illustrer ces propos, Pierre Durand affirme ne pas avoir été tenté de vendre *Jappeloup*, estimé à 5 millions de francs après sa victoire olympique. *« C'est vrai qu'à la fin de sa carrière,* Jappeloup, *qui a été castré très jeune, ne vaudra pas plus qu'un cheval de promenade, mais il ne faut pas toujours raisonner en terme de manque à gagner. J'ai conscience que l'aventure vécue grâce à lui n'est pas monnayable. Même des moyens colossaux ne m'auraient pas permis d'être champion olympique. J'ai vécu des moments d'une telle intensité que* Jappeloup *m'a déjà apporté bien plus que quelques milliers de dollars. »*

GÉRARD ALBOUY.

JUDO : les maîtres à Bercy

Des gros pleins de souplesse

Cinq fois champion de France toutes catégories, Roger Vachon, un poids mi-lourds, a gagné le 9 décembre, au Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB), le premier tournoi des maîtres de judo organisé selon cette formule à l'initiative de la Fédération française après la suppression du tournoi open aux Jeux olympiques. Commanditée notamment par *le Monde* (1), cette compétition a rapporté 100 000 F au vainqueur et 50 000 F au finaliste, François Fournier.

« En ouvrant ce tournoi je voudrais formuler quelques regrets... » La phrase rebondit sur les gradins à moitié vides du Palais omnisports de Paris-Bercy. Des regrets, il pouvait en effet en avoir Daniel Berthelot, le président de la Fédération française de judo qui a pris l'initiative d'organiser un tournoi des maîtres dans l'art de Jigoro Kano, cette voie de la souplesse made in Japon.

L'idée était séduisante. Le Comité international olympique avait décidé après les Jeux de Los Angeles de supprimer du programme le tournoi toutes catégories. Motif invoqué : ce titre faisait double emploi avec celui des poids lourds, puisque c'étaient sensiblement les mêmes combattants qui s'alignaient dans les deux cas. La raison olympique ignorait ainsi les raisons du judo : dans l'esprit de son créateur, l'usage de la force compte moins que le détournement à son profit de la puissance adverse. La possibilité pour le petit de vaincre le gros reste le « concept culturel » de base du sport des tatamis, en dépit de la création des catégories de poids.

En lançant des invitations aux médaillés olympiques de Séoul dans les quatre catégories de poids les plus lourdes (de moins de 78 kg à plus de 95 kg), la Fédération française de judo et disciplines associées (FFJDA) pouvait réaliser une opération de prestige. En tout cas, elle n'avait pas lésiné sur les moyens. Pour la première fois, des prix en espèces étaient ouvertement promis aux meilleurs : 100 000 F au vainqueur, 50 000 F au deuxième, 30 000 F au troisième et des primes de 20 000 F pour les victoires avec le plus gros écart de poids, dans le moins de temps et pour le plus léger en quarts de finale.

Pourtant, cela n'a pas été suffisant pour déplacer tout ce beau monde. En fait de médaillés olympiques à Séoul, il n'y en avait qu'un samedi sur le tapis, le Polonais Waldemar Legien, champion des moins de 78 kg, éliminé d'entrée de jeu par le Français François Fournier. Il a fallu remplir le tableau avec des combattants à la réputation internationale assez mince comme l'Italien Alessandro Geri, le Britannique Errol Carnegie, l'Allemand de l'Ouest Jochem Plate, voire le Français Georges Mathonnet.

La raison de cette avalanche de forfaits pouvait tenir à la trop grande proximité dans le temps des Jeux et du Tournoi des maîtres. En tout cas, ce fut l'excuse que donnèrent l'Autrichien Seisenbacher, et le Brésilien Miguel Aurélio, respectivement champions en moins de 86 kg et de 95 kg.Le Belge Robert Van de Walle, de tous les podiums depuis une dizaine d'années, était, lui, blessé ainsi que le Sud-Coréen Cho.

Le manque d'entraînement et les problèmes de santé n'expliquaient pas tout. La FFJDA prend souvent des initiatives qui dérangent. Elle a été notamment à l'origine controversée des kimonos de couleur et de la publicité sur les dossards. Certaines fédérations étrangères avaient déjà voulu marquer un coup d'arrêt à son influence, faisant échec à ses candidats à la Fédération internationale. Etait-ce la même logique qui avait conduit les Japonais, les Soviétiques et les Allemands de l'Est à décliner l'invitation ?

Daniel Berthelot pouvait donc marquer quelques regrets. D'autant que le public, pour une fois, n'avait pas répondu massivement à l'appel de la Fédération, en dépit — ou bien à cause ? — d'un spectacle où 1 789 jeunes judokas devaient être le Chœur d'une Nicoletta révolutionnaire. D'autant que le déroulement du tournoi allait prouver que la compétition toutes catégories possède un esprit propre qui est bien de nature à enthousiasmer le public.

La confrontation des gros et des petits a en effet donné lieu à quelques beaux exploits. L'un a été réalisé par Michel Nowak, un poids moyens qui a dominé l'Allemand de l'Ouest Alex von der Groeben, vainqueur des derniers championnats internationaux toutes catégories de France. Deux autres sont à mettre au crédit de Fabien Canu : le champion du monde 1987 des moins de 86 kg, qui rêve d'effacer son échec de Séoul, n'a pas mis une minute pour renverser les 140 kg du Britannique Carnegie, puis pour abattre les 120 kg de l'Italien Geri. Et il aurait dû monter sur le podium si un arbitrage incohérent ne l'avait pas privé de la victoire contre les 135 kg du champion d'Europe des lourds, Elvis Gordon.

Quant à la victoire finale, elle a dû aussi faire naître quelques regrets chez les sélectionneurs français. C'est en effet Roger Vachon qui s'est imposé après un sans-faute contre le Suisse Jehle, le Britannique Gordon, et les Français Nowak et Fournier. Une belle revanche pour celui dont le directeur technique national, Jean-Luc Rougé, avait dit après sa défaite au premier tour à Séoul : *« Il ne s'est pas battu. »* Il faut dire que Roger Vachon, qui a été champion de France sept fois en mi-lourds et cinq fois en toutes catégories, avait dû s'aligner à contre cœur en plus de 95 kg. C'est donc un beau pied de nez à ses détracteurs que ce vrai faux lourd a réussi avant de prendre lors des prochains championnats de France une décision sur la poursuite de sa carrière sportive.

ALAIN GIRAUDO.

(1) Le prix de l'efficacité Trophée *le Monde* — un encadrement de la une du premier numéro de notre journal — a été remis à l'Italien Geri pour sa victoire après quarante et une secondes de combat sur le Français Christian Vachon.

SKI NORDIQUE : Coupe du monde

Une lueur dans la nuit française

La Tchécoslovaque Alzbeta Havrancikova a remporté, samedi 10 décembre, la première épreuve de la Coupe du monde féminine de ski de fond disputée à La Féclaz (Savoie). Elle a parcouru les 5 kilomètres de la boucle tracée sur le massif des Beauges, qui domine Chambéry, en quinze minutes et quinze secondes. Ella a précédé les skieuses soviétiques, qui sont cinq à se classer parmi les dix premières, et la Finlandaise Majo Matikainen, championne olympique de la spécialité. La Française Isabelle Mancini était loin derrière.

LA FECLAZ (Savoie)
de notre envoyé spécial

Ah ! cette arrivée des fondeuses françaises ! C'est un spectacle... Les unes après les autres, elles s'effondrent une fois la ligne franchie. Les bénévoles de la Croix Rouge se précipitent auprès d'Isabelle Mancini, puis d'Emmanuelle Claret. Ils apportent force couvertures et bouteilles d'oxygène pour redonner vie à ces pâles visages. Mais le docteur n'a pas besoin de se déplacer. Ces demoiselles parviennent, au bout de quelques minutes, à récupérer leur souffle.

« Voilà la preuve qu'elles se sont données au maximum pendant la course », dit Michel Antzenberger, leur entraîneur, légèrement irrité qu'on lui fasse remarquer ces finales. Un entraîneur qui cherche à défendre les modestes résultats de ses protégées, classées 39e et 48e : *« Notre pointe de forme est prévue pour la mi-saison, lors des championnats du monde qui auront lieu en Finlande au mois de février 1989. »*

Plus directe, Isabelle Mancini reconnaît qu'elle s'attendait *« à mieux »*. *« Je ne fais pas de courses l'été, alors que les Soviétiques multiplient les rencontres. Avec dix de leurs représentantes au départ, plus des skieuses des pays nordiques, il était difficile de rentrer dans les vingt premières »*, assure la jeune fille. Elle remarque qu'elle termine tout de même à une minute et vingt secondes de la première, et à moins de trente secondes de la championne olympique. Isabelle affirme qu'elle n'a pas *« le moral à zéro »*. Les cinq kilomètres ne sont pas sa distance préférée et, pour elle *« la saison ne fait que commencer »*.

L'optimisme d'Isabelle surprend au premier abord. Sans cette force de caractère, la Jurassienne de vingt et un ans pourrait-elle continuer à s'aligner dans des compétitions où les dames de l'Est et du Nord règnent sans partage. L'enfant des monts d'Arbois collectionne depuis plusieurs années les titres nationaux. Mais même avec douze breloques tricolores, elle sait qu'elle a encore beaucoup d'efforts à faire pour atteindre la vitesse des Suédoises ou des Finlandaises, qui avalent les kilomètres sans souffrir.

Passionnée par son sport, Isabelle refuse d'abdiquer. Junior à l'époque où les femmes n'étaient pas considérées comme dignes de figurer en équipe nationale, elle a évité la période sombre de 1987. Les changements à la tête de la Fédération française de ski ont entraîné une remise en cause de la politique sportive. Une structure s'est mise en place, dont la jeune femme a été partie prenante. Trop tard, malheureusement, pour envisager une participation aux Jeux olympiques de Calgary. Isabelle doit se contenter de quelques épreuves de Coupe du monde pour essayer de prouver que *« les jeunes femmes françaises ne sont pas en dessous de tout »*.

Le 27 mars dernier, à Rovaniemi, en Finlande, elle a réussi une performance. En se classant quatorzième de l'épreuve des 10 kilomètres, elle est devenue la première Française à marquer des points en Coupe du monde.

Un agréable souvenir, qu'elle raconte sans se lasser. *« Emmanuelle Claret avait réalisé de très bons temps de passage lors de la première boucle de 5 kilomètres (elle s'est classée dix-huitième). Alors je me suis dit : il faut y aller. Et j'ai attaqué avec hargne. »* La volonté de réussir non pas un podium — Isabelle est restée modeste, — mais un classement dans les quinze premières l'anime toujours. Elle sait qu'un charmant minois et une jolie queue de cheval ne sont pas des arguments convaincants pour rester en équipe de France. Elle doit prouver sur le terrain que l'équipe féminine continue d'exister.

« On est parti de très bas, mais on joue l'avenir », commente Michel Antzenberger. Il note que les écarts de temps diminuent au fil des compétitions entre ses skieuses et l'équipe scandinave. Ce grand gaillard d'une trentaine d'années a répondu en 1987 à l'appel d'une fédération en quête d'un entraîneur pour les dames. Il n'y avait pas foule au portillon, mais lui a accepté ce challenge plein de risques. Ancien du cyclisme, il a gagné une quarantaine de courses en amateur première catégorie, un temps comptable, puis entraîneur, après l'obtention du brevet d'État, du Club d'Autrans, il était l'homme encore jeune qui pouvait rêver de *« sortir une équipe de l'oubli »*.

« En France, le potentiel de base est limité. Peu de jeunes filles se lancent dans un sport qui demande de tels efforts physiques pour un espoir de reconnaissance très faible. » Avec Isabelle et Emmanuelle, il s'est battu pour obtenir des moyens et des crédits auprès de la fédération. Odd Birger Skildheim, l'ancien responsable des équipes de Norvège, devenu maintenant entraîneur des garçons, l'a aidé. *« Contrairement à certains anciens du fond français, il ne fait pas de différence entre les filles et les garçons »*, explique Antzenberger. Grâce à quoi Isabelle a pu suivre l'équipe masculine lors de sa préparation estivale en Argentine.

Lucide, l'entraîneur se refuse à formuler des pronostics. *« En ski de fond, la chance n'existe pas. Seul le travail continu peut permettre une progression régulière qui aide les filles à grapiller quelques secondes. »* La collaboration plus efficace des fabricants de matériel le réjouit. La trente-neuvième place d'Isabelle, samedi, ne l'empêche pas d'espérer des progrès futurs. *« Elle doit être la petite lumière qui attire d'autres jeunes et encourage ses compagnes d'équipe. »* Les frêles épaules d'Isabelle portent les espérances d'une équipe qui ne voudrait pas se contenter d'une place de figurant aux prochains jeux d'Albertville.

SERGE BOLLOCH.

L'acrobatique réduit aux bosses

Vainqueur, vendredi 9 décembre à Tignes, de la première épreuve de la Coupe du monde de ski artistique, la skieuse de bosses Raphaëlle Monod a accueilli avec joie la décision du Comité international olympique concernant l'intégration de sa discipline lors des prochains Jeux d'Albertville. La commission exécutive du CIO, réunie vendredi à Vienne (Autriche), a en effet demandé d'ajouter aux quarante-six épreuves existantes au programme des Jeux d'hiver, les « bosses » en ski acrobatique, le biathlon féminin et le patinage de vitesse sur piste courte.

La joie de Raphaëlle, et de son camarade Edgar Grospiron, médaille de bronze lors des épreuves de démonstration de Calgary, n'est pas partagée par les autres membres de l'équipe de France de ski artistique. Les « balletistes » et les « sauteurs » ; voltigeurs des deux autres disciplines que compte ce sport, ont été déçus par une décision qui, selon eux, *« condamne le free-style »*. *« Les bosses vont devenir très rapidement la cinquième épreuve du ski alpin et le free-style va mourir »*, remarque Catherine Lombard, troisième, dimanche 11 décembre, lors de l'épreuve de saut de Tignes.

Les résultats

Athlétisme

CROSS-COUNTRY

Le Britannique Tim Hutchings, vainqueur, la semaine dernière du cross de Vanves s'est imposé, le 11 décembre, dans le cross des Mureaux devant le Portugais José Regalo. A Marseille, c'est le Français Thierry Pantel qui a remporté le cross du Provençal *devant le Portugais Eziquiel Canario. A Toulouse, le cross de* la Dépêche du Midi *a été gagné par le Français Thuriés.*

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Nationale I A
(seizième journée, premier tour retour)

*Limoges b. Mulhouse	85-75
Gravelines b. *Avignon	93-86
*Antibes b. RCF Paris	79-76
*Montpellier b. Lorient	86-80
*Saint-Quentin b. Orthez	86-84
ASVEL b. *Caen	83-68
*Tours b. Cholet	80-79
*Nantes b. Monaco	84-70

Classement. — 1. Limoges, 29 pts ; 2. Nantes, 28 ; 3. ASVEL, Cholet et Saint-Quentin, 27.

Escrime

COUPE DU MONDE DE SABRE

L'Allemand de l'Ouest Jurgen Nolte a gagné, dimanche 11 décembre, à Nancy, la première manche de la Coupe du monde de sabre en s'imposant en finale face à l'Italien Marco Marin par dix touches à six. Le champion olympique français Jean-François Lamour ne s'est pas qualifié pour le tableau final auquel ont participé Delrieu et Guichot.

Football

ELIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE 1990

La Yougoslavie a battu Chypre 4-0, dimanche 11 décembre, à Belgrade, en groupe 5 de qualification pour la Coupe du monde de football.

Classement. — 1. Yougoslavie, 5 pts ; 2. Ecosse et France, 3 ; 4. Norvège, 2 ; 5. Chypre, 1.

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Division I
(vingt-deuxième journée)

*Nantes et Paris-SG	1-1
*Metz b. Auxerre	2-1
*Marseille b. Toulouse	3-1
*Laval et Sochaux	1-1
*Monaco b. Caen	3-1
*Matra Racing et Nice	1-1
*Bordeaux et Lille	0-0
*Strasbourg b. Montpellier	3-1
*Cannes b. Toulon	1-0
Saint-Etienne b. *Lens	3-1

Classement. — 1. Paris-SG, 47 ; 2. Auxerre, 45 ; 3. Marseille, 39 ; 4. Monaco, 37 ; 5. Sochaux et Nantes, 36 ; 7. Nice, 35 ; 8. Lille et Cannes, 32 ; 10. Metz, 31 ; 11. Bordeaux, Montpellier et Toulouse, 30 ; 14. Toulon, 29 ; 15. Matra Racing et Caen, 21 ; 17. Laval et Saint-Etienne, 20 ; 19. Strasbourg, 15 ; 20. Lens, 11.

Deuxième division
(vingt-deuxième journée)

GROUPE A

*Quimper b. Brest	2-0
*Mulhouse b. Le Mans	1-0
*Reims b. Nancy	4-1
*Rouen b. La Roche AEPB	1-0
Rennes b. *Guingamp	1-0
Valenciennes b. *Abbeville	1-0
*Dunkerque et Angers	0-0
Beauvais b. *Créteil	1-0
Le Touquet b. *Gueugnon	1-0

Classement. — Brest, 50 pts ; 2. Mulhouse, 47 ; 3. Nancy, 42.

GROUPE B

*Lyon b. Annecy	2-0
Le Havre b. *Nîmes	2-0
*Rodez b. Dijon	4-0
*Sète b. Martigues	1-0
*Bastia b. Montceau	2-1
*Orléans b. Alès	2-0
*Cuiseaux-L. et Grenoble	1-1
Istres b. *Le Puy	2-0
*Clermont-F. et Niort	1-1

Classement. — 1. Lyon, 47 pts ; 2. Nîmes, 42 ; 3. Le Havre, 41.

Rugby

PAYS-DE-GALLE - ROUMANIE
(à Cardiff)

Le renouveau de l'équipe nationale de rugby roumaine constaté deux semaines auparavant contre la France à Bucarest (courte défaite par 16 à 12) s'est confirmé de façon éclatante le 10 décembre à Cardiff : le XV des Carpates a remporté sa première victoire dans les Iles britanniques en s'imposant à l'Arms Park 15 à 9. Ion a marqué un essai qui a été transformé par Ignat, auteur de trois coups de pied de pénalité. Côté gallois, Devereux a inscrit un essai transformé par Thorburn, qui a aussi passé une pénalité. C'est la deuxième victoire des Roumains sur les Gallois, après celle à 1979 à Bucarest (27-6), tandis qu'à Cardiff, la même année, ils étaient déjà passés près de l'exploit en ne s'inclinant que par 13 à 12.

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(deuxième phase, deuxième journée)

GROUPE A

Poule 1

*Bourgoin b. Montchanin	39- 9
Montferrand b. *Cognac	18- 3
*Agen b. Villeneuve-s-Lot	40- 3
*Toulouse b. Dax	35-12

Classement. — 1. Bourgoin, Toulouse et Montferrand, 6.

Poule 2

*Le Creusot b. Bègles-Bordeaux	13- 9
*Nîmes et Bagnères	9- 9
*Tarbes b. Blagnac	29-18
Lourdes b. *Perpignan	13- 7

Classement. — 1. Tarbes et Le Creusot, 6 pts.

Poule 3

*Colomiers b. Bergerac	30- 3
*Aurillac b. Graulhet	13-12
*Mont-de-Marsan b. Bayonne	34-10
*Toulon b. Brive	62- 0

Classement. — 1. Colomiers, 6 pts. 2. Toulon et Graulhet, 4.

Poule 4

Grenoble b. *Hagetmau	16- 9
*Narbonne b. Villefranche	25- 6
*Boucau b. Nice	28- 6
*Racing b. Béziers	27- 3

Classement. — 1. Racing et Narbonne, 6 pts ; 3. Boucau, 4.

Ski alpin

COUPE DU MONDE

Double champion olympique, l'Italien Alberto Tomba a remporté, dimanche 11 décembre, le slalom de Madonna-di-Campiglio (Italie), devant le Luxembourgeois Marc Girardelli et l'Autrichien Michael Tritsher.

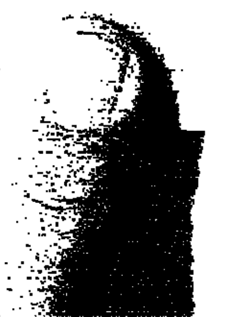
Tennis

COUPE DE LA FÉDÉRATION

La Tchécoslovaquie a battu par trois matches à deux l'Union Soviétique en finale de la Coupe de la fédération à Melbourne (Australie), le dimanche 11 décembre.

MASTERS DE DOUBLE

Les Américains Rick Leach et Jim Pugh se sont imposés, le dimanche 11 décembre, face aux Espagnols Sergio Casal et Emilio Sanchez (7-5, 6-0, 6-2), en finale du Masters de double de Londres, doté de 275 000 dollars.



LES VILLAGES D'ENFANTS S.O.S. ONT DÉJÀ SAUVÉ 50.000 ENFANTS

Sama — Mona — Antony — Séraphin — Emilio — Nirina

Myrna — Tashi — Sonia — Pema

Ces enfants vous enverront des fleurs pour vous remercier de parrainer leur village s.o.s. !



OUI, les enfants des **Villages d'enfants s.o.s. dans le monde** vous enverront un sachet de graines de fleurs. Ce sera leur façon à eux de vous remercier de parrainer leur village. Ces graines vous donneront de belles fleurs. Des fleurs qui vous rappelleront qu'à des milliers de kilomètres de chez vous des enfants vivent heureux, grâce à vous.

Connaissez-vous les "Villages d'enfants s.o.s. dans le monde" ?

Les villages s.o.s. prennent en charge des enfants, les victimes les plus vulnérables des guerres et de la misère.

Dans de nombreux pays pauvres, des milliers d'enfants se retrouvent seuls, sans famille, sans maison. Leurs parents, victimes des guerres, des catastrophes naturelles, de la misère, sont morts... ou ont choisi de leur donner une dernière chance en les abandonnant.

Les villages d'enfants s.o.s. recueillent ces enfants et leur donnent **des soins, une famille, une maison, un village, une école.**

50.000 enfants ont déjà été sauvés... Mais ce n'est pas encore assez : d'autres enfants délaissés ont besoin de secours rapidement. Aidez-les !

AIDE URGENTE INDISPENSABLE... AIDE

EQUATEUR, village de Quito : la misère est grande dans la *capitale. Le village s.o.s. abrite une centaine d'enfants et* a besoin d'un soutien constant pour faire face à cette situation.

EQUATEUR, village d'Esmeraldas : ce village s.o.s. est plus récent. Il se situe dans une région où les abandons *d'enfants se multiplient.* Le parrainage est la seule aide régulière pour survivre et réaliser les projets.

HONDURAS, village de Tegucigalpa : une aide régulière est indispensable pour financer en particulier un programme éducatif spécial destiné aux enfants perturbés par un passé récent.

HAITI, village de Port-au-Prince : ce village s.o.s. a pu sauver d'un destin tragique de nombreux enfants. C'est l'un des pays les plus pauvres du monde. Mais grâce à votre soutien, les enfants pourront garder espoir et joie de vivre.

NEPAL, village de Pokhara : ce village s.o.s. a besoin d'une aide régulière pour faire vivre chaque jour une centaine d'enfants réfugiés tibétains.

INDE, village de Choglamsar : le Ladakh est une région aux hivers très rigoureux. Des ressources sont indispensables pour la survie des 500 enfants réfugiés tibétains, qui comptent sur vous.

CÔTE-D'IVOIRE, village d'Abobo-Gare : ce village s.o.s. doit augmenter sa capacité, *assurer la scolarité des enfants et* l'apprentissage d'un métier aux jeunes.

TOGO, village de Kara : un apport financier est nécessaire pour assurer le fonctionnement quotidien du village s.o.s. et aider les enfants dans leur formation scolaire et professionnelle.

MADAGASCAR, village d'Antananarivo : la construction de ce village s.o.s. vient de démarrer. Grâce à votre parrainage, il pourra très bientôt abriter une centaine d'enfants.

Quelques informations importantes :

- A travers le monde, les villages d'enfants s.o.s. prennent en charge plus de 30.000 enfants. 260 villages ont été créés dans 95 pays.
- Les enfants recueillis sont toujours élevés dans leur pays d'origine. Les frères et les sœurs grandissent ensemble.
- Ils sont confiés à une mère s.o.s. qui leur apporte tout l'amour, la sécurité et les soins dont ils ont besoin.
- Chaque village est responsable de son propre budget et possède son jardin d'enfants, son école, son centre d'apprentissage, son dispensaire.
- Les enfants ne sont pas élevés en "assistés". Ils reçoivent une formation solide. Plus tard, ils pourront avoir un bon métier et être autonomes.



Prendre un enfant par la main, lui donner une mère, un foyer, un village.

VOICI CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE POUR AIDER CES ENFANTS

Trop d'enfants déshérités sont encore sans famille, sans maison, sans école. Aidez-les en nous envoyant un don. Mieux encore, **devenez parrain d'un village d'enfants s.o.s.** avec lequel vous aurez des liens privilégiés. Choisissez parmi les 9 villages ci-dessous celui que vous voulez aider régulièrement. Pour vous remercier, les enfants de ce village vous enverront un sachet de graines de fleurs. Un geste symbolique qui *vous touchera très certainement. De plus, vous recevrez* des nouvelles de ce village. Et vous saurez toujours comment votre argent est utilisé.

Votre aide est un nouvel espoir pour de nombreux enfants. D'avance, nous vous remercions de votre générosité.



association française pour le développement des **villages d'enfants s.o.s. dans le monde**

Retournez dès aujourd'hui le Bon de soutien ci-dessous avec votre chèque à :
Villages d'enfants s.o.s. dans le monde
6, Cité Monthiers - 75009 PARIS

CAUSE PREMIERE

BON DE SOUTIEN

à renvoyer sous enveloppe affranchie à : **Villages d'enfants s.o.s. dans le monde** - 6, Cité Monthiers - 75009 PARIS

☐ **J'aide les villages d'enfants s.o.s. dans le monde.**

Je donne la somme de :
☐ ______ F ☐ 150F ☐ 250 F
☐ 500 F ☐ ______ F
par chèque bancaire ☐ *postal* ☐
à l'ordre des **Villages d'enfants s.o.s. dans le monde.**

Grâce aux nouvelles mesures fiscales :
- Le montant de votre don est déductible de votre revenu imposable dans la limite de 5 % (3 ‰ pour les entreprises). A partir de la deuxième année de parrainage, vous pourrez déduire de vos impôts *plus de 55 %* de vos versements à hauteur de 1.200 F par an.

☐ **Je souhaite devenir parrain du village d'enfants s.o.s.** dont je coche la case ci-dessous :

☐ Quito (EQUATEUR)
☐ Tegucigalpa (HONDURAS)
☐ Pokhara (NEPAL)
☐ Abobo-Gare (CÔTE D'IVOIRE)
☐ Esmeraldas (EQUATEUR)
☐ Port-au-Prince (HAITI)
☐ Choglamsar (INDE)
☐ Kara (TOGO)
☐ Antananarivo (MADAGASCAR)

Je m'engage à verser 130 F chaque mois à ce village (tout en restant libre, naturellement, d'arrêter mon parrainage à tout moment). J'envoie dès aujourd'hui mon premier versement de 130 F par chèque bancaire ☐ postal ☐ à l'ordre des **Villages d'enfants s.o.s. dans le monde.**

- Pour me remercier, les enfants m'enverront un sachet de graines de fleurs.

Nom ______
Prénom ______
Adresse ______
______
Code Postal ______ Ville ______

Chefs d'Entreprises, soyez aussi nos partenaires : aidez-nous à construire de nouveaux villages d'enfants s.o.s. Contactez nous au (1) 45.26.71.79

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Religions

Après les polémiques sur le film de Scorsese et sur la prévention du SIDA

L'Eglise s'inquiète de son image

A partir du lundi 12 décembre, et pour trois jours, le Conseil permanent de l'épiscopat français est réuni à Paris pour examiner le malaise né de ses récentes prises de position contre le film de Martin Scorsese (*« la Dernière Tentation du Christ »*), contre les préservatifs (dans la prévention du SIDA) et la pilule abortive RU 486. Il reviendra aussi sans doute sur les déclarations de Mgr Jacques Gaillot, favorable à l'ordination d'hommes mariés. Le président des évêques de France, le cardinal Albert Decourtray, devait s'expliquer sur tous ces sujets au cours de l'émission « l'Heure de vérité », lundi 12 décembre à 20 h 30 sur Antenne 2.

« Je pronostique – et je crains – le moment où nous nous retrouverons tout seuls à poser publiquement à la société civile un problème crucial », disait en 1984 l'archevêque de Paris dans une interview au *Point*. Et il citait trois domaines où l'Eglise risquait d'être en porte à faux : l'école, l'immigration et l'éthique médicale. Sur les deux premiers, le pronostic ne s'est pas vérifié. Sur le troisième, comme le redoutait il y a quatre ans le cardinal Lustiger, l'épiscopat se retrouve bel et bien seul.

Le bilan de ses dernières interventions sur le SIDA, les préservatifs, la pilule – abortive et contraceptive, – ajouté à d'autres, est loin d'être fameux : agacement de l'opinion, confirmé par le récent sondage CSA-*Libération*, et critiques vives au sein du catholicisme lui-même, comme celles de Mgr Gaillot, évêque d'Evreux, et du Père Paul Valadier dans *Témoignage chrétien* (*le Monde* daté 11-12 décembre) ; poussée d'anticléricalisme et inquiétude des milieux œcuméniques devant des prises de position ressenties par les protestants comme *« des expressions d'un sentiment de supériorité et d'une volonté de pression morale »* (1).

Saute d'humeur passagère ou divorce profond ? L'Eglise subit aujourd'hui une sorte de choc en retour, à la suite d'une inflation de déclarations épiscopales, qui remonte en fait à quatre ou cinq ans. Le succès des manifestations pour l'école libre a sans doute joué un rôle d'entraînement, en partie ambigu : c'est la revendication elle-même (la liberté de choix d'un établissement scolaire) qui était populaire, plus que la hiérarchie catholique qui la soutenait.

Au même moment, la gauche au pouvoir n'avait plus de projet mobilisateur. La crise des systèmes de valeurs et de représentation, le silence des intellectuels ou des tenants de la morale laïque ont d'une certaine manière libéré des espaces. L'Eglise s'est engouffrée dans ce vide des références éthiques, idéologiques et symboliques. On l'a vue prendre position, régulièrement et énergiquement, sur l'armement nucléaire et le racisme, les nouvelles pauvretés et la procréation artificielle, le SIDA et les manipulations génétiques.

La symbolique chrétienne

Qu'elle ait alors voulu trop en faire, jusqu'à réveiller aujourd'hui le spectre du cléricalisme, est vraisemblable. Dans le même temps en effet, l'épiscopat mettait les bouchées doubles sur un autre front, celui de la culture, avec ses mises en garde contre des films (qui ont commencé bien avant la dernière affaire Scorsese) ou des interventions pour défendre l'enseignement religieux du mercredi – jusque devant les tribunaux, ce qui est sans précédent – ou introduire à l'école publique, comme en régime concordataire, des cours de culture religieuse.

Le risque de dissolution du christianisme dans la culture moderne n'est que trop évident. Les églises sont fréquentées aujourd'hui par les touristes presque plus que par les pratiquants. On y joue des concerts (et pas toujours de musique sacrée) qui font recette plus que les offices. Le patrimoine chrétien est pillé à des fins esthétiques (le *« Je vous salue Marie »* de Godard ou *« la Dernière Tentation du Christ »* de Scorsese) ou politiques, le meilleur exemple étant celui de Le Pen faisant de Jeanne d'Arc le symbole de la résistance à l'étranger. On assiste aujourd'hui à une offensive de l'épiscopat pour *« se réapproprier l'imaginaire religieux et le champ de la symblique chrétienne »*, dit Danièle Hervieu-Léger, sociologue.

On accuse l'Eglise de vouloir défendre sa propre logique d'institution et imposer ses normes, absurdes et inhumaines, a-t-on dit, à propos du SIDA. Procès d'intention, répond en substance l'épiscopat : l'Eglise se place du seul point de vue de l'éthique et de l'homme. Selon lui, la laïcité n'est pas synonyme de neutralité et l'Eglise doit se faire entendre sur des sujets tels que l'avortement, la conservation des embryons, le SIDA, où l'Etat ne peut pas se conduire comme un simple gestionnaire de la santé publique. A gommer la dimension religieuse de son patrimoine culturel, ajoutent les évêques, la société française dans son ensemble risque, à terme, d'être privée d'un ensemble de références sociales et morales (fidélité, charité, solidarité, respect de la vie) qu'elle tient de son héritage juif autant que chrétien.

Le retour des certitudes

Une articulation nouvelle entre la puissance publique et les diverses expressions qualifiées de la société civile est sans doute souhaitable. Le Comité national d'éthique est né déjà d'une telle intuition. L'épiscopat appelle de ses vœux cette redéfinition des règles du jeu laïque.

Mais plus elle parle, moins l'Eglise semble se faire entendre. Elle dit humanisme, on lui répond cléricalisme. Pour expliquer la cassure de ces dernières semaines avec l'opinion, on a tour à tour invoqué la responsabilité des médias, l'autonomie des individus sur tout ce qui touche à la morale privée et celle de l'Etat contre toute forme d'empiètement. Tout cela est sans doute vrai, mais la principale défaillance vient peut-être de la stratégie de communication de l'Eglise : mauvais dosage de ses interventions ; non-concertation avec les autres confessions ; ton et langage de certitudes inadaptés à la complexité des questions éthiques et culturelles qu'elle prétend traiter.

« Quand elle s'adresse à la société, l'Eglise ne doit pas se poser en puissance dominatrice », dit justement le Père Henri Madelin dans une interview à l'hebdomaire *la Vie* du 8 décembre. En d'autres termes, sauf à entrer dans une logique intégriste, ce qui est exigé des croyants ne peut pas l'être d'une société majoritairement composée d'incroyants.

L'Eglise n'a pas à suivre les humeurs de l'opinion et les sondages, a dit Mgr Decourtray. Mais peut-elle ne pas en tenir compte ? Ce serait remettre en cause l'acceptation des règles du jeu pluraliste de la société civile. Celle-ci est encore pleine, en France, du souvenir de ses luttes fratricides. Elle aime les questions, mais pas les pressions.

HENRI TINCQ.

(1) Au synode de l'Eglise réformée de la région parisienne les 18 au 20 novembre à Chantilly.



Les « fantômes » de Strasbourg

Ils s'inscrivent à l'université, puis disparaissent tout de suite, ou au bout de quelques semaines. Ces étudiants « fantômes » font partie des mystères de l'enseignement supérieur. Qui sont-ils ? Où vont-ils ? Pour le savoir, le service d'information et d'orientation de l'université des sciences humaines de Strasbourg a cherché ce qu'étaient devenus ceux qui s'étaient inscrits, dans ces conditions, en 1983. Premier constat : un tiers seulement d'entre eux se sont définitivement volatilisés ; les autres ont repris des études après ce premier essai raté. Ces rescapés se répartissent en trois catégories d'importance à peu près équivalente : ceux qui ont repris des études identiques dans la même université ou une autre ; ceux qui ont acquis une formation courte (généralement un BTS) ; ceux qui sont entrés dans une école (art, infirmière, architecture, carrières sociales...).

Ceux qui ont abandonné expliquent cette décision à la fois par la nécessité de gagner leur vie et par leur inadaptation à la vie et aux études universitaires. Leurs réponses montrent une faible intégration à leur nouveau milieu ; ils fréquentent peu les bibliothèques ou les associations d'étudiants et ont peu de livres à leur disposition. Si la plupart disent avoir fréquenté les cours, ils ne se souviennent plus des noms de leurs professeurs.

Pour les auteurs de l'enquête, ces constats montrent la nécessité de mieux informer les bacheliers et de mettre au point de nouvelles formations correspondant davantage à leurs capacités et leurs motivations, d'une part, aux débouchés, d'autre part. Ils mettent en particulier en garde l'éducation nationale contre sa tendance à abandonner aux établissements privés cette population fragile et facilement marginalisée, qui commence sa carrière universitaire par un échec.

F. G.

● Ingénierie spécialisée

L'Ecole supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique (ESIEE) lancera, en mars 1989, deux cycles de spécialité : ingénierie spécialisée en conception de systèmes électroniques et ingénierie spécialisée en automatisation de la production.

(ESIEE, cité Descartes, 2, boulevard Blaise-Pascal, BP 99, 93162 Noisy-le-Grand. Tél. : 45-92-66-00.)

● PME et exportation

Les juniors-entreprises de l'Ecole centrale et d'HEC lancent le 18 janvier 1989 le forum « Initiative-Export ». Cette journée, qui aura lieu à HEC, rassemblera quarante PME qui souhaitent associer les étudiants à leur projet d'exportation.

(HEC Junior conseil, centre HEC-ISA, bâtiment H. Tél. : 39-56-19-58.)

● Formation continue

Les cahiers du CEFI publient une étude sur « La formation continue dans les écoles d'ingénieurs ». Prix : 65 francs.

(CEFI publications, 58, rue de Lisbonne, 75008 Paris. Tél. : 43-59-92-12.)



BICENTENAIRE

Le 1er janvier 1989

Dans toute la France, l'envol

L'année du bicentenaire de la Révolution s'ouvrira, le 1er janvier 1989, par une vaste opération philatélique, postale et aérostatique, sur l'ensemble du territoire français.

A la fois commémorative, festives et placées sous le signe de la solidarité, ainsi que l'a expliqué, le samedi 10 décembre, en présentant le programme de cette journée, M. Jean-Noël Jeanneney, président de la mission du Bicentenaire, ces manifestations associeront dans une même célébration deux hommages : à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et au département, création administrative de la Révolution.

A Paris, et en principe dans chaque chef-lieu ou grande ville de chaque département (cinquante-cinq ont d'ores et déjà achevé l'organisation de cette journée), des montgolfières, symboles de liberté, s'envoleront à 15 heures (entre 12 h 30 et 13 heures en Ile-de-France), chargées de courrier frappé d'une oblitération spéciale et muni de timbres-poste, mis ce jour-là en vente anticipée, représentant les oiseaux de Folon (logo officiel du Bicentenaire).

Des animations diverses précéderont ces envols. Les trois coups de 1989 seront partout tirés à 12 heures précises, grâce à un procédé pyrotechnique. A 14 h 30, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 sera lue par des comédiens.

Simultanément, la Fondation de France recueillera, pour une opération internationale de soutien à la cause des droits de l'homme, le produit de la vente des 300 000 enveloppes spéciales, vendues au prix de 15 F.

Au terme du voyage symbolique des montgolfières (à Paris décollera, des Tuileries, une réplique du premier ballon qui a volé, *la Charlière*), le courrier embarqué sera normalement acheminé par la poste.

Un petit fascicule reproduisant la Déclaration de 1789 et la Déclaration universelle de 1948 sera lancé au début de ces envols.

M. K.

JOURNAL OFFICIEL

Est publiée au *Journal officiel* du samedi 10 décembre 1988 :

UNE CIRCULAIRE

● Du 30 août 1988 relative aux plans départementaux de promenade et de randonnée (loi n° 83-663).

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 11 décembre :

UN ARRÊTÉ

● Du 2 décembre 1988 relatif à l'organisation de la session de 1989 des brevets de technicien supérieur.

DES LISTES

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure des mines de Nancy ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1987.

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure d'électricité et de mécanique de Nancy ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1987.

Le Carnet du Monde

Mariages

– Marcelle PONTI et Jacques ROUXEL

ont la joie de faire part de leur mariage.

50, rue de Charonne, 75011 Paris.

Décès

– Châlons-sur-Marne (Marne).

Mme Roger Bouffet, son épouse,
M. et Mme René Liberse,
M. et Mme Pierre Bouffet,
M. et Mme Georges Bouffet,
ses enfants,
ses petits-enfants,
et arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger BOUFFET,
professeur honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite social,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 10 décembre 1988, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 13 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Alpin où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes.

Conformément au désir du défunt, tout geste à sa mémoire serait apprécié sous forme de dons au profit d'œuvres sociales.

Cet avis tient lieu de faire-part.

37, allées Voltaire, 51000 Châlons-sur-Marne.

– M. Bernard Grasset,
Mme Robert Peyrat,
ses enfants,
Marie-Hélène et Marie-Laure Peyrat,
ses petites-filles,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Edmond GRASSET,
née Hélène Eyrolles,

survenu le 1er décembre 1988, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 9 décembre, en l'église d'Angoulins-sur-Mer (Charente-Maritime).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Emile Hedreul,
Ses enfants,
Petits-enfants,
Arrière-petits-fils,
Et sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile HEDREUL,
directeur adjoint honoraire
au ministère des postes,
téléphone et télécommunications,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 11 décembre 1988, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 13 décembre, à 15 heures, en l'église de Campel (Ille-et-Vilaine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Condoléances sur registre.

Campel, 35330 Maure-en-Bretagne.
4, rue Gustave-Marroumet, 75015 Paris.

– M. André Kosmann,
Mlle Claude Kosmann,
M. Bertram Schwarzbach et Mme, née Yvette Kosmann
et leurs enfants,
M. et Mme René Silverberg (Bruxelles),
Mme Madeleine Muiño, née Kosmann (Madrid),

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme André KOSMANN,
née Georgette Silverberg,

survenu le 10 décembre 1988, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

L'inhumation se fera le mercredi 14 décembre, au cimetière parisien de Pantin, où l'on se réunira à 10 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.

Le chiv'a sera observé, chez Mme Schwarzbach.

20, rue de Varize, 75016 Paris.

– Serge et Micheline Sauvageot,
ses enfants,
Marc et Line Sauvageot,
ses petits-enfants,
Julien Sauvageot,
son arrière-petit-fils,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Aurélien SAUVAGEOT,

survenu à Aix-en-Provence, le 5 décembre 1988, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation se sont déroulées dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue Emile-Faguet, 75014 Paris.
75, rue de la Maye, 80100 Abbeville.

– Sa famille,
Ses anciens collaborateurs,
Ses élèves
Et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 7 décembre 1988, de

Mme Suzanne PACAUD,
née Bier,
directeur de recherche honoraire
au CNRS.

L'inhumation aura lieu le mercredi 14 décembre, à 10 h 15, au cimetière du Montparnasse, entrée boulevard Edgar-Quinet.

– Pierre Sainflou,
Isabelle et Claude-Henri Chouard,
Anne-Marie et Jean-Claude d'Herbecourt,
Caroline et Antoine Clavel,
Frédérique et Xavier Thine,
Christophe et Géraldine, Matthieu et Laurence,
Clément, Julien, Aurélie, Charles, Karine, Julie, Hadrien, Catherine Carteret,
Jean et Geneviève Sauvanet,
Marcel et Hélène Joly,
Les familles Carteret, Sainflou, Droneau, Richon,
Tous ses proches
Et nombreux amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Louise SAINFLOU,
née Carteret,

survenu le 10 décembre 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 14 décembre, à 16 heures, en l'église Sainte-Clotilde, 23 *bis*, rue Las-Cases, Paris-7e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière des Batignolles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

35, rue Crémieux, 75010 Paris.

– Mme Geneviève Woutisseth,
M. et Mme Jonathan Tartour
et leur enfant,
Francis Tartour,
Antony Tartour,
Mme veuve René Tartour,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Sin Tartour,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacob Tartour,
leurs enfants et petits-enfants,
épouse, fils, frères, parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès survenu dans sa quatre-vingt-deuxième année, le 10 décembre 1988, à son domicile, 13, rue de Châtillon, 92170 Vanves, de

Me Jules TARTOUR,
docteur en droit,
ancien premier secrétaire
de la Conférence,
avocat honoraire du barreau de Paris.

L'inhumation aura lieu le mardi 13 décembre 1988, à 10 heures, au cimetière de Vanves, rue Marcel-Martinie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Ses sœurs
Mme Pierre Kaan,
Mme Jean Marteret,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

font part avec tristesse de la mort de

Mlle Yvonne VEYRUN,

survenue le 2 décembre 1988.

La messe et l'inhumation ont eu lieu le 5 décembre, à Blauzac (Gard).

Anniversaires

– Le 12 décembre 1983,

Louise DESMAS,
née Rideller,

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui sont restés fidèles à son souvenir.

– L'Association Charles-Dullin invite ses adhérents, les amis, les admirateurs de

Charles DULLIN,

et tous ceux qui restent fidèles à son souvenir, de s'unir par le cœur et par la pensée pour le trente-neuvième anniversaire de sa disparition.

10, rue de la Chaussée-d'Antin.

– En ce deuxième anniversaire du rappel à Dieu de notre très cher

Serge LIFAR,
artiste incomparable et homme de cœur,

une messe sera célébrée à sa mémoire, le jeudi 15 décembre, à 19 heures, en la cathédrale Saint-Alexandre-Nevsky, 12, rue Daru.

– Françoise Rouleau,
son épouse,
remercie tous ceux qui n'ont pas oublié

Raymond ROULEAU

de penser à lui à l'occasion du septième anniversaire de sa disparition.

Communications diverses

– Le jeudi 15 décembre 1988, 20 h 30, conférence par le frère Vincent Cosmao, dominicain : « Impressions d'Egypte : décadence ou développement ? ». Couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, 75013 Paris (métro Glacière, bus n° 21). Libre participation aux frais.

Culture

MUSIQUES

L'ouverture de la Scala de Milan

Guillaume Tell en liberté surveillée

La Scala de Milan s'est réouverte sur un chef-d'œuvre méconnu de Rossini : Guillaume Tell, *admirablement dirigé par Riccardo Muti dans une mise en scène contestée de Luca Ronconi. Les Parisiens pourront voir cet opéra au Théâtre des Champs-Elysées, en mars 1989.*

« En voilà assez des promesses non tenues ! », hurlait un jeune homme agrippé au sommet d'un lampadaire. Allait-il, comme dans *Nostalghia*, s'immoler par le feu ? Six heures plus tôt, sous le même lampadaire, une poignée d'excités criaient au scandale du diapason trop haut, à la mort par asphyxie des grandes voix d'opéra. Et sous les sifflets stridents des policiers, les limousines glissaient, de l'or, des plumes, des fourrures en sortaient, les appareils des photographes transperçaient la cohue, les caméras passaient d'épaule en épaule.

A la date traditionnelle du 7 décembre, Saint-Ambrogio pour le calendrier, jour férié, le Tout-Milan de la finance, de l'industrie et de la politique vient ici se montrer. Et les manifestants rituellement manifester contre une « culture élitiste » (plus de 6 000 de nos francs pour une place au marché noir) qui prive le bon peuple italien de son art favori pour ne lui laisser que « la pellicule ». M. Berlusconi, présent, était peut-être visé.

Six heures, c'est le temps qui allait séparer une entrée tumultueuse d'une sortie surréaliste. Quatre actes, trois entractes, quatre heures de musique : le temps qu'il faudrait à Riccardo Muti, directeur musical de la Scala, roi en sa fosse ce soir-là, pour mener une salle bien disposée aux frontières du délire.

La partition de *Guillaume Tell* testament-fleuve de Rossini, était restée fermée depuis qu'Ilva Ligabue avait chanté en 1965 et en 1966 le rôle de Mathilde. La reprise s'imposait-elle ? *« Manger solidement avant la représentation, mais pas trop pour ne pas dormir »*, conseillaient les journaux du matin.


LELLI ET MASOTTI

Derrière les chanteurs, les diapositives géantes objet des sifflets.

Il allait donc falloir tenir ? Une rapide pénurie de sandwiches, de longs gants de satin s'écrasant sur les gâteaux au chocolat, signalèrent en effet la peur de flancher (imaginable seulement dans le temple de l'opéra, cette robe de velours rouge frappée de faucilles et de marteaux grands comme le bras !).

Mais pure imagination que ces appréhensions. Rossini et Muti n'allaient pas vous laisser sommeiller. Car on allait découvrir, dans la luminosité, les orages violents et vite *apaisés, l'autorité ombrageuse du* style Muti – ici aussi viril, noble et fier que celui de Toscanini, – un Rossini *lavé de tous ses tics comiques.* Un Rossini ignoré, en lutte ardente pour le bien de l'humanité, habillant de chœurs haletants, de duos tragiques, de récitatifs héroïques, peignant aux couleurs les plus sombres et nostalgiques (clarinette, cors, violoncelles) les mots d'« indépendance », d'« union nationale », de « liberté ». Héritier, dans cette adaptation du drame de Schiller, du Beethoven humanitaire ? On est bien obligé d'y penser.

« Guillaume Tell *contient en lui seul toute la musique ; il ne finira jamais d'étonner. L'œuvre naît d'une seule note, un mi naturel, joué par un seul instrument, pour déboucher après des heures de musique sur un* finale *grandiose dont la puissance ne peut être comparée qu'à celle du* finale *de la* Neuvième symphonie *de Beethoven.* » Réglant des chœurs gigantesques avec la précision de petits ensembles de musique de chambre, synchronisant sans peine ces grands tableaux naturalistes et champêtres (scènes de chasse, mariage villageois, sonneries de cors en coulisse), faisant chanter les cordes comme une seule voix sous le timbre des solistes tous à la hauteur de leur rôle, généreux en *piano*, avares en *forte* (un seul *fortissimo* : le *finale*), Riccardo Muti a prouvé en effet combien il admirait cette œuvre, qu'il avait déjà affrontée deux fois à Florence, en 1972 et 1976. Pour conclure en toute connaissance de cause : *« Elle résume et elle anticipe tout ; elle vit d'une vie autonome* (1). »

« Tu règnes désormais sur la terre, ô liberté » : après le crescendo monumental du *finale* – souvenir du chœur des prisonniers de *Fidelio*, anticipation du *Requiem allemand* de Brahms (auquel tous ces chœurs d'hommes font penser). Rossini n'écrira plus rien pour l'opéra durant la quarantaine d'années qui lui restent à vivre. Formidable salut d'artiste. Adieu trop péremptoire, acte trop « positif » pour avoir, *semble-t-il*, vraiment inspiré le metteur en scène, Luca Ronconi, maître en second degré et en bizarres *machineries.*

Bizarre, cette production l'est. Mélange de carton-pâte et de technologie avancée, irrévérencieuse et ambitieuse : post-moderne serait peut-être encore une fois le mot qu'il faudrait prononcer. C'est une coproduction à trois. Elle sera reprise à Paris (au Théâtre des Champs-Elysées à partir du 17 mars) et à Nice dans sa langue originale : le français. Ronconi aura eu le temps de régler au calme ses éclairages rasants et se sera donné les moyens de déjouer les pièges bien connus des plateaux tournants escamotables (ah ! l'œil épouvanté du choriste embarqué sur cette machine infernale !).

Reste le principe : comme souvent chez Ronconi, l'incommodité généralisée. Le petit peuple suisse se glisse comme il le peut dans de sombres travées qui évoquent celles d'un parlement ou d'un tribunal (projection de l'idée de domination ?) ; les puissants, les tyrans sont juchés comme à l'accoutumée sur d'invraisemblables constructions (ici, une machine de guerre prolongée d'un bélier). Et, sur ces édifices branlants, il leur est évidemment demandé de chanter sans trembler. Mais c'est le public qui tremble !

La pomme de discorde, cause de la grogne à la Scala, n'est au fond qu'un détail : il fallait bien que la Suisse, dont Guillaume Tell est le héros national, figurât quelque part. La Suisse, ses montagnes, ses lacs, ses eaux courantes, ses forêts brumeuses et verdoyantes... Après des hésitations dont témoigne la brochure-programme, le décorateur (il lui sera beaucoup pardonné), Gianni Quaranta, a finalement opté pour la pire des solutions : le diaporama d'images animées géantes, style Connaissance du monde. d'une part, la synchronisation texte-images demanderait à être améliorée. D'autre part, si le décor à la Scala rompt avec le carton-pâte (aux innombrables et admirables variantes que l'on sait), l'opéra est mort, vive le cinéma !

ANNE REY.

★ Prochaines représentations : dans le *rôle de Guillaume Tell, le baryton* Giorgio Zancanaro ; Arnoldo : le ténor américain Chris Merritt ; Jemmy : Amelia Felle. Cheryl Studer remplace, dans le rôle de Mathilde, la soprano Lella Cuberli. L'enregistrement « live » paraîtra chez Philips. Si jamais l'idée de couper venait aux coproducteurs français, qu'ils nous épargnent les ballets ineptes du troisième acte.

(1) Dossier Rossini dirigé par Roman Vlad dans la revue *Musica* (n° 24, décembre 1988).

CALENDRIER

Classique

Isaac Stern à Pleyel. – Voici la star du violon américain dans un répertoire qui va de l'éternel *Concerto* de Beethoven aux *Quatre Pièces avec piano* de Webern. Car Daniel Barenboïm ne s'est pas contenté de l'inviter avec l'Orchestre de Paris (au programme également : *Métaboles* de Dutilleux, *Francesca da Rimini* de Tchaïkovski). Il l'accompagne en récital au piano dans le *Duo D 574* de Schubert, une sonate de Mozart et la *Troisième Sonate* de Brahms.

★ Les 15 et 16 (avec orchestre) et le 19 (en récital), à 20 h 30. Tél. : 45-63-07-40.

« Tristan », acte III, aux Champs-Elysées. – Tristan vieillissant, mais encore vaillant (il a chanté le rôle dans la dernière production du Palais Garnier), René Kollo mourra probablement en beauté au long de ce troisième acte de l'opéra de Wagner, donné en oratorio par l'Orchestre national de France dirigé par le problématique Hans Graf. A la belle Karan Armstrong – elle en a les moyens – de célébrer l'union de la volupté et de la mort.

★ Samedi 17, à 20 h 30. Tél. : 42-30-23-08.

« Saint-François d'Assise » à Lyon. – Personne ne peut ignorer *désormais que l'année Messiaen est* entamée. Mais bien étonnante est l'arrivée sur les bords de la Saône, *via le Royal Festival Hall* de Londres, de l'« impossible » opéra du compositeur français car aussi long (quatre heures trente environ) que difficile à chanter. Une spécialité des chefs japonais, apparemment : c'était Ozawa qui dirigeait la création à Paris en novembre 1983. C'est Kent Nagano (qui le doublait à l'époque) qui ramène de Londres le London Philharmonic Orchestra pour accompagner Marian Oran, dans le rôle de l'ange, et David Wilson-Johnson dans celui de saint François.

★ Dimanche 18, auditorium, à *18 heures.* Tél. : 78-28-09-60.

Jazz

Marc Ducret au Sunset. – Il s'est imposé en douce dans l'ONJ première manière. Pourtant, il semblait revenir à une conception classique de la guitare de jazz : plus proche de Wes Montgomery que de Mike Stern, si l'on veut. Mais ce qui frappe, c'est l'unanimité qui s'est faite autour du jeu de Marc Ducret. On la comprend.

★ Mardi 13 (jusqu'au 17), au Sunset, à 22 heures. Tél. : 40-26-46-60.

La nuit des Zhivaros. – Le peloton de tête des musiciens particulièrement actifs dans le jazz de création (Barthé, Kassap, Levallet, Mahieux, Marais, Texier), des invités (Michel Graillier, Alain Jean-Marie, entre autres), un cinéaste (Cassenti), des artificiers, restauration et consommation sans interruption : la nuit du jazz des Zhivaros – du 17 décembre, 19 heures, au 18, 18 heures, – promet d'être particulièrement sportive. On peut prendre le train en marche.

★ Jeudi 17, Dunois, à 19 heures. Tél. : 45-84-72-00.

Variétés

Ged Marlon : burlesque. – Clown *au visage impavide, un peu keatonien,* mime irrésistible et caricaturiste, Ged Marlon présente son nouveau spectacle. Décapant. Avec deux ou trois séquences d'anthologie : le chef d'orchestre, le motard, le footballeur.

★ Le Tourtour, à 20 h 30. Tél. : 48-87-82-48.

Super Diamono de Dakar : le nouveau son africain. – Grâce à la présence de deux chanteurs, Omar Pene, le « vétéran », et Maiga, représentant la nouvelle génération, Super Diamono brasse large, du « mbalax », le rythme traditionnel sénégalais, au jazz, au funk, au reggae et surtout au blues.

★ Elysées-Montmartre, le samedi 17 décembre, à 20 h 30. Tél. : 42-52-25-15.

Charles Trenet : cinquante ans de chansons. – En dépit des années, les chansons de Trenet ont gardé intacte leur magie. Et à soixante-quinze ans, l'ancien « fou chantant » a trouvé un nouveau public de jeunes. Au Châtelet, Trenet revisite son répertoire. Et c'est fabuleux.

★ Théâtre du Châtelet à partir du 17 décembre. Tél. : 42-33-44-44.

JAZZ

La mort de Charlie Rouse et de la baronne de Rothschild de Kœnigswarter

Le même jour, le 30 novembre dernier, ont disparu Charlie Rouse (saxophoniste ténor) et la baronne Nica Rothschild de Kœnigswarter. Le premier, né en 1924 à Washington, avait joué plus de dix ans aux côtés de Thelonious Monk (de 1959 à 1970).

Cette longue association, le prestige et le mystère du pianiste, ont tenu quelque peu dans l'ombre Charlie Rouse (aux yeux du public, du moins), dont la carrière s'était déroulée aux pupitres des grands orchestres (Billy Eckstine, Dizzy Gillespie, Count Basie ou Duke Ellington) : ce qui en dit long sur l'exigence amicale de Monk. Récemment (en 1982), avec Kenny Barron, Buster Williams et Ben Riley, Charlie Rouse avait fondé un groupe dont le nom, *Sphere*, reprenait un des surnoms de Monk. Ce qui en dit long sur la fidélité du saxophoniste.

Que disparaisse le même jour une figure étrange, énigmatique, du petit monde du jazz, elle aussi liée à Monk, a, paradoxalement, quelque chose d'attendu. Nulle surprise à cette coïncidence. La baronne de Rothschild de Kœnigswarter a hébergé Monk pendant les longues années où, muré dans son rêve silencieux, il ne reconnaissait même plus un piano.

Barry Harris, autre pianiste, faisait partie des invités réguliers de la baronne. Des airs lui ont été dédiés, comme *Pannonica* (de Monk) ou *Nica's Dream* (de Horace Silver). La baronne avait également abrité les derniers mois de Charlie Parker (même le film d'Eastwood, peu explicite sur cet épisode final, n'a pu le gommer entièrement) qui est mort dans sa suite, à l'hôtel Stanhope, juste en face du Metropolitan.

FRANCIS MARMANDE.

Une expérience française à Hongkong

Un grain de son dans l'enfer des bruits

Dans la mégapole de l'Asie en pleine expansion a débarqué, pour une semaine, une équipe de chercheurs français en matière d'environnement et de son. Leur but : apprivoiser le dragon des bruits urbains à Hongkong, en y ajoutant les leurs, plus humains.

HONGKONG
de notre envoyé spécial

Samedi, 7 heures du soir, sur Statue Square, au centre géographique de la plus dense concentration urbaine d'Extrême-Orient, des milliers de jeunes femmes originaires des Philippines, employées comme domestiques à Hongkong, se retrouvent pour une soirée de repos, dans la tiédeur de la nuit. Leur bavardage sur un ton haut perché, entre deux bouchées de casse-croûte ou deux points de couture, s'élève en un tapage assourdissant pour se réfléchir dans les façades de verre des gratte-ciel qui enserrent le jardin. Les soirées de week-end sont le seul moment de la semaines où le bruit, pour être volumineux, n'en revêt pas moins un caractère humain rassurant en ces lieux consacrés à la *finance, aux allures de science-fiction.*

Le reste du temps, c'est l'enfer. Le quartier central de Hongkong, vitrine spectaculaire du modernisme architectural sur la rive d'une baie dont la beauté coupe le souffle, vibre d'un vacarme permanent difficilement soutenable. Les travaux herculéens s'y succèdent sans discontinuer. La ville en est à creuser son deuxième tunnel automobile reliant l'île Victoria au continent. Les monstrueuses percussions des machines enfonçant dans la roche les structures de fer qui soutiendront les immenses tours de béton secouent des pâtés d'immeubles entiers. Le moteur à explosion tisse un épais fond sonore. Les gigantesques souffleries des climatisations collectives y ajoutent leurs basses envahissantes.

Hongkong, chef-d'œuvre accidentel de beauté plastique par sa construction anarchique, est la ville la plus désagréable du monde sur le plan acoustique. C'est du moins la conclusion à laquelle on parvient en additionnant les sources sonores dans l'espace et dans le temps, même si certains quartiers d'autres mégapoles de cette Asie en pleine expansion, l'Asie des « dragons » économiques, battent, par moments, la colonie britannique en instance de rétrocession.

Il fallait peut-être le grain de folie d'une bande de Français pour tenter, au cœur de cet univers, une expérience consistant à rajouter un peu de bruit de manière à réduire les effets stressants de la masse sonore ambiante. Ce fut, du 28 novembre au 2 décembre, le cas en cette même Statue Square que surplombent deux monuments, géants, au capitalisme du siècle à venir : l'immeuble-radiateur de la Hongkong and Shanghai Bank, réalisé par l'architecte américain Foster, et l'arrogant pic de béton et de verre en cours d'achèvement que Peï Ieoh Ming a dédié à la Banque de Chine.

« Urbasonic 88 », puisque tel était le nom de cette manifestation sans précédent, était l'œuvre, plus réfléchie qu'il n'y paraît, de Louis Dandrel, compositeur et fondateur d'Espaces nouveaux, laboratoire de recherches acoustiques tournées vers l'urbanisme du futur. Axiome de départ de l'entreprise : l'oreille humaine, comme l'œil, peut focaliser son attention sur un son inférieur en volume à l'environnement global du moment qu'elle y trouve repos, confort ou soulagement.

Le résultat sur Statue Square ne manquait pas de sel. Le « *jardin des sons* » que Dandrel y avait installé – produit exclusivement par des batteries d'enceintes acoustiques disposées en faisceaux en plusieurs points de la place et reliées à des magnétophones embusqués dans les fourrés – récréa, le temps d'une journée, un univers sonore agréable et distrayant pour les dizaines de milliers de passants qui traversent quotidiennement le lieu sans songer un instant à s'y arrêter. Ici des sortes de grillons électroniques. Là des cascades d'eau un tantinet « gonflées » – elles ont le mérite de masquer les médiums et les basses du moteur automobile. Ailleurs, des oiseaux tout aussi incongrus dans ce monde de béton. Un peu partout, des effilochades de « *pipa* », instrument à cordes chinois, pour la référence culturelle. Et de temps à autre un « phoenix » élevant sa voix claironnante et rocailleuse aux quatre coins de la place.

Tout le monde ne s'aperçut pas du changement. Car c'était bien la gageure de cette entreprise que d'installer une telle panoplie électronique au milieu d'une ville peuplée d'êtres pour qui bruit est synonyme de vie, et n'est pas consciemment perçu comme une pollution.

Certains passants commençaient bien à se dévisser la tête à la recherche de la source de ces sons dès la sortie du métro. D'autres, par contre, traversèrent l'espace les yeux rivés sur leurs pieds, pour, peut-être, ne s'apercevoir qu'après-coup du monde sonore nouveau qu'ils avaient franchi.

Dandrel s'en frotte les mains : *« Le but n'est pas de déranger les habitudes, au contraire. Il est de structurer ou de restructurer un espace sonore »*, de manière à le rendre moins agressif. Du reste, le contrat signé avec le conseil urbain de Hongkong, co-sponsor de la manifestation, avec, notamment, la Hongkong Tourist Association et, du côté français, le ministère de la culture et celui des affaires étrangères, prévoyait explicitement que toute la quincaillerie électronique des expérimentateurs devait être immédiatement débranchée et remballée au moindre signe d'attroupement, d'immobilisation de la foule. On ne badine pas avec la circulation dans la quatrième place financière du monde.

Autre expérience qui ne devait pas non plus bousculer le dogme « *Time is money* », l'aménagement sonore, pendant une journée également, d'une passerelle piétonne surplombant l'avenue la plus bruyante du quartier, Connaught Road, fréquentée quotidiennement par la foule des employés de bureau transitant entre la poste centrale et les immeubles commerciaux. Ici, demi-échec. Le boudin translucide truffé d'équipements acoustiques qui y fut installé lançait des stries sonores trop discrètes, hélas ! pour atteindre pleinement leur ambition : réguler le flot des passants dans les deux sens par l'effet dit « suivez-moi » qu'est censé créer le son en mouvement.

Savoir-faire

« Question de balance, assure Dandrel, *le principe est bon, et utilisable dans plusieurs cas de figure de signalisation urbaine comme la traversée piétonne des voies de circulation automobile. Le son peut accompagner, guider, prévenir un danger, etc. »*

Question de bon usage aussi, car les dangers d'une telle technologie sont évidents dès lors qu'elle tomberait dans des mains trop peu scrupuleuses.

Mais on n'en est pas encore là. La technologie française innove en ce domaine, elle en est à montrer ce qu'elle sait faire, dit Dandrel, qui, autour d'Espaces nouveaux, a su rassembler pour cette manifestation des laboratoires de recherche musicale jusqu'alors peu soucieux de s'extraire de leur tour d'ivoire : GRAME de Lyon, LIMCA d'Auch et CIRM de Nice. Car l'objectif de cette ébauche d'architecture sonore est aussi d'exporter une technique, un savoir-faire. D'ores et déjà, le gouvernement de Hongkong est intéressé par une nouvelle expérience lors de l'inauguration, en novembre 1989, du gigantesque centre culturel en cours de construction de l'autre côté de la baie, sur Kowloon, site destiné à rivaliser avec le célèbre Opéra de Sydney, lui aussi implanté dans un cadre marin.

Les Japonais, présents à Hongkong, se disent impressionnés par ces techniques. Des propositions sont à l'étude : un « Urbasonic 90 » nippon, la réalisation du logo sonore de l'Exposition d'Osaka, le design acoustique du métro de cette même ville... *« Le public est prêt, il reste à lutter contre le bruit en organisant le son »*, affirme Dandrel, le magnétophone en bandoulière, ici à l'affût de nouveaux signaux sonores propres à restaurer la saveur acoustique de la Chine. Avec un argument-choc : *« On dépense bien des millions pour le design d'un presse-purée. Rien, techniquement, n'empêche de faire en sorte que ce presse-purée émette un bruit moins odieux que celui qu'il produit aujourd'hui. »*

FRANCIS DERON.

مكبر من الأصل

Culture

THÉATRE

Deux créations de Béjart à Lausanne

Faux Chéreau et vrai Mahler

Patrice Chéreau, personnage de ballet. Jorge Donn confronté à un monde féminin. Deux reprises : l'Après-midi d'un faune *et* Trois études pour Alexandre. *C'est Béjart à Lausanne.*

Diable de Béjart. Son imagination créatrice est un paquet d'étoupe, la moindre étincelle l'enflamme. Un de ses nouveaux danseurs ressemble-t-il – très vaguement – à Patrice Chéreau ? Hop ! c'est parti : il fera un ballet mettant en scène le metteur en scène. *Où il lui fera rencontrer...* voyons, qui ? Des personnalités de continents différents, de culture différente, de sexe différent... Eurêka : Mishima et Eva Peron. Et voici Patrice Chéreau (devenu danseur) règle la rencontre entre Mishima et Eva Peron.

Le faux Chéreau (Martyn Fleming) commence évidemment par allumer une cigarette (le vrai Chéreau fume beaucoup). Il est en jeans et blouson (comme souvent le vrai). Musique : le début de *l'Or du Rhin* de Wagner, clin d'œil au fameux *Ring* de Bayreuth, qui apporta une gloire internationale à notre petit génie. Le ballet se terminera, comme le *Ring*, sur le final du *Crépuscule des dieux*. Entre les deux, parmi divers bruitages, on entendra « off » la voix de Chéreau (le vrai) : des bribes d'une interview enregistrée, hachée menu, où l'on perçoit par exemple : *« mise en forme de l'espace... », « travailler... », « la musique du texte... », « un certain rythme... »*.

Une douzaine de garçons presque nus, reliés les uns aux autres par des cordages, forment des figures variées. Le faux Chéreau court beaucoup, fume toujours, réfléchit. Entre, à gauche, Eiji Mihara (l'acteur japonais de la troupe), en lunettes noires et kimono rouge, tenant dans ses mains une paire d'escarpins ; à droite, Eva Péron (Cecilia Mones-Ruiz, une belle blonde argentine : Béjart possède ça aussi dans sa troupe), en robe du soir noire à paillettes, portant un sabre. Ils échangent leurs cadeaux sur le dos du faux Chéreau.

Il y a aussi sept filles en collant chair et brassière rouge, et les douze garçons du début qui reviennent en survêtements blancs ou rouges. Mishima et Eva Peron ont chacun leur double (Marc Hwang et Katarzyna Gdaniec), en plus déshabillé. Le faux Chéreau leur règle un pas-de-deux.

Mishima pose sur un socle, une horloge sur l'épaule (l'image est extraite d'un album de photos du vrai Mishima), tandis qu'Eva Peron danse un tango...

Le faux Chéreau brandit le sabre (ainsi le vrai Chéreau joua-t-il peut-être avec l'épée de Siegfried, à Bayreuth). C'est avec une rose que Mishima se fera hara-kiri (autre photo de l'album du vrai Mishima). Chéreau entasse ses personnages et danse de joie ; les garçons apportent sur des plateaux-miroirs des centaines de paires de chaussures (la vraie Evita en raffolait) qu'ils déversent devant lui.

Le miracle est que de ce bric-à-brac Béjart fait un ballet bien construit, fortement théâtral, et toujours captivant. Qui a déjà remporté un vif succès en Belgique, en Italie, en Turquie, en Grèce, devant des publics auxquels le vrai Chéreau n'est tout de même pas si familier. C'est dire qu'il tient debout sans références pour happy few. Diable de Béjart.

Mise en scène efficace

Il ne fait pas dans le titre court, ces temps-ci. La création mondiale de la soirée s'appelle *A force de partir, je suis resté chez moi*. Une phrase de l'écrivain suisse Ramuz, trouvée dans son journal, qui a fait tilt. Et qui a rencontré un autre désir plus ancien du chorégraphe, celui de dédier à Jorge Donn un triptyque d'adagios mahlériens : il a déjà réglé deux de la troisième et de la cinquième symphonies, il utilise ici celui de la quatrième.

Etrange ballet fantasmatique, onirique, ballet d'atmosphère plutôt que de narration proprement dite. Un homme (Jorge Donn) y est confronté à un univers exclusivement féminin : une femme en noir, peut-être la Mort (Grazia Galante), trois longues créatures en combinaisons soyeuses et pieds nus (Florence Faure, Suzanne Devries et Kyra Kharkevitch), tentantes, et une ribambelle de jeunes filles blanches qui plient et déplient des draps, symboles peut-être d'une vie heureuse et sans histoires. Une petite barrière blanche représente la porte du départ. Partira, partira pas ? On apporte à l'homme une valise, dont il extrait costume gris, chaussettes, chaussures, manteau noir, chapeau et même lunettes (les petites lunettes rondes de Gustav Mahler). Il ne partira pas. Les trois divines, revenues en noir, tricotent. Comme des Parques...

Sans vraiment renouveler l'écriture béjartienne, la chorégraphie est subtile, déliée, et la mise en scène efficace comme toujours.

Le programme – musclé – comprend aussi le *Prélude à l'après-midi d'un Faune* (*le Monde* du 25 décembre 1987), dansé par ses deux remarquables créateurs – Serge Campardon, intensément perdu dans sa sensuelle rêverie intérieure, et Jania Batista, sublime araignée, qui ne l'intéressera qu'en lui abandonnant un des ses chaussons. Quant aux *Trois études pour Alexandre*, elles furent naguère taillées sur mesure pour la star cubaine Fernando Bujones, un des danseurs les plus proches de la perfection qui soient. Lourde succession. Elle échoit à Göran Svalberg, un Suédois de vingt-trois ans, qui fait pratiquement ses débuts professionnels dans le Béjart Ballet Lausanne. Il est charmant, il danse large et « propre », il a de l'éclat. Une étoile est née. Peut-être.

SYLVIE DE NUSSAC.

★ Palais de Beaulieu, Lausanne, jusqu'au 13 décembre.

ARCHITECTURE

Le sort du CNIT à la Défense

Ce que vous ne verrez jamais plus...

Premier symbole de la modernité du quartier de la Défense, la plus grande voûte du monde, celle du CNIT, 230 mètres de portée, fut inaugurée en 1958. Elle répondait à une exigence simple : construire sur un terrain triangulaire une salle d'exposition, la plus vaste possible, sans points d'appui. Les architectes en furent Bernard Zehrfuss, Robert Camelot et Jean de Mailly. Le rôle de l'ingénieur Nicolas Esquillan fut décisif pour la conception de la voûte. C'est Jean Prouvé qui dessina les façades de verre.

Aujourd'hui, la SAARI, propriétaire du CNIT, s'apprête à le bourrer d'équipements divers : salles d'expositions et de congrès, boutiques, hôtel. L'admirable voûte que l'on peut voir, pour peu de temps encore, totalement nue, épure qui dialogue superbement avec sa voisine, la Grande Arche, est en train d'être défigurée par l'adjonction de demi-camemberts qui sortiront des façades. Huit architectes, de nationalités différentes, Mario Botta, Paul Chemetov, Borja Huidobro, Renzo Piano, Aldo Rossi, Alvaro Siza et James Stirling, viennent de lancer un appel pour que l'on respecte cette construction : *« Le problème,* disent-ils, *est en vérité celui de la reconnaissance du XXᵉ siècle, alors que l'architecture des siècles passés a maintenant acquis droit de cité. En 1820 on démolissait Cluny, ce que l'on n'aurait plus osé dix ans plus tard. C'est au moment où l'on détruisait les Halles de Paris que l'on a compris leur intérêt. Même si en expiation Orsay a été créé. On peut assurer que la même chose se produira au CNIT dès que l'on aura reconnu dans cette voûte, record du monde de portée libre, un chef-d'œuvre du XXᵉ siècle. Il est tout juste temps de se réconcilier avec notre temps. »*

L'appel sera-t-il entendu ? On peut en douter. Le CNIT « new-look » doit être achevé pour le 14 juillet 1989. Encore une occasion de perdue.

E. de R.

Communication

Le premier satellite privé d'Europe lancé par Ariane-4

Astra et ses seize chaînes

Le satellite luxembourgeois Astra, lancé par Ariane, pourra diffuser jusqu'à seize chaînes de télévision simultanément dès février 1989. Les dix clients actuels d'Astra visent en premier lieu le public britannique.

« Il n'y a pas de doute que le projet de satellite luxembourgeois a été et reste un des facteurs les plus décisifs pour déclencher et promouvoir la libéralisation de la télévision en Europe. » Ce constat figure dans le document officiel qui accorde à la Société européenne de satellites la garantie financière du grand duché du Luxembourg. Il situe bien l'enjeu politique du premier satellite privé d'Europe, Astra, dont les 1 045 kilos ont été construits par l'américain General Electric-RCA.

Du projet Luxsat caressé par la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) dans les années 70, on est passé à Coronet sous les couleurs américaines, et enfin au nom de guerre Astra, mais le projet luxembourgeois a toujours eu l'ambition de se jouer des frontières pour être un vecteur de la télévision commerciale. Avant même sa mise en service, Astra aura servi d'argument à l'ouverture de l'Europe aux télévisions privées.

Par rapport à ses concurrents français TDF1 (*le Monde* du 29 octobre), allemand TV Sat, ou britannique BSB, Astra se distingue par au moins deux caractéristiques. Sa puissance d'abord : avec 45 watts par canal, elle est intermédiaire entre celle de TDF1 et consorts (230 watts) ou celle des satellites de télécommunications comme Telecom 1 (20 watts).

Ce compromis permet à Astra d'être reçu – avec des antennes d'un diamètre inférieur à 80 cm – dans la majorité de l'Europe, tout en économisant de l'énergie. Et cette énergie peut être consacrée à multiplier les chaînes diffusées, car, à la différence de ses concurrents, Astra n'est pas limité à cinq fréquences par les accords de Genève conclus en 1977. Pour l'« état civil », Astra est en efet un satellite de télécommunication et non de télévision directe. Ces astuces juridiques et techniques, combinées avec le soutien actif de British Telecom et une stratégie commerciale agressive, ont permis à Astra de convaincre jusqu'à présent dix clients.

Dix clients en majorité anglophones

Trois d'entre eux visent en priorité le marché scandinave, quasiment sevré de télévisions privées : il s'agit des groupes Esselte (avec la chaîne de cinéma payante Filmnet) et Scansat (avec deux chaînes dont la généraliste TV 3). Les sept autres canaux réservés sont anglophones (à l'exception de la chaîne sportive Screen Sport, doublée en français et en allemand sous le nom de TV-Sport et Sport Kanal). Astra est notamment le vecteur choisi par Rupert Murdoch pour contester à ITV le monopole de la publicité commerciale en Grande-Bretagne.

Le magnat australo-américain va ainsi lancer à l'assaut du marché Sky Channel (version « musclée » de la pionnière des chaînes par satellite, actuellement reçue dans douze millions de foyers), Sky News, une télévision d'actualités permanentes, et Eurosport, une chaîne sportive pour laquelle il espère toujours le concours des chaînes publiques de l'UER (Union européenne de Radiodiffusion).

Ces trois programmes seront gratuits. En association avec l'américain Disney, M. Murdoch lancera aussi deux chaînes payantes pour les Iles britanniques, Sky Movies (cinéma) et Disney Channel (jeunesse). Et il envisage d'ajouter à cet ensemble, baptisé « Sky télévision », une sixième chaîne consacrée aux films classiques et aux arts.

Enfin, avec les deux chaînes retenues par le groupe anglais WH Smith (Screen Sport et Lifestyle), Astra offrira un « bouquet » composé aussi bien de sport que d'information, de cinéma que de dessin animé ou de programmes « féminins ».

Ces dix clients sont suffisants pour rentabiliser 1,5 milliard de francs français investis pour le satellite et sa station terrienne de Betzdorf, estiment les responsables de la Société européenne de satellites. Ce qui devrait rassurer leurs actionnaires (1) et le gouvernement luxembourgeois, qui, au-delà de sa garantie financière a beaucoup fait pour le succès d'Astra et multiplie les avantages fiscaux aux industriels de l'audiovisuel qui choisissent le grand duché.

Le pari n'est pourtant qu'à moitié gagné. La stratégie paneuropéenne d'Astra reposait à l'origine sur un équilibre entre les programmes visant les trois grands bassins linguistiques, anglais, allemand et français. Ce dernier marché lui est quasiment fermé, raisons politiques et présence de TDF 1 aidant.

Quant aux chaînes allemandes, avec une prudence toute germanique, elles n'ont pas voulu signer d'engagements avant la réussite technique du satellite. Sur le marché britannique, où les constructeurs de matériels rivalisent pour offrir des antennes de réception à moindre coût (*le Monde affaires*, du 10 décembre). MM. Maxwell et Murdoch pourraient se disputer les derniers canaux libres.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

(1) Outre des sociétés publiques luxembourgeoises pour 20 %, le capital de 736 millions de francs français comprend des intérêts belges (dont la SGB, indirectement), allemands (notamment des banques), luxembourgeois, scandinaves et britanniques (dont les chaînes privées Thames TV, TV SouthWest et Ulster TV).

Emotions... et succès

La deuxième tentative a été la bonne. Dimanche, 11 décembre, à 1 heures 33 mn 38 s., heure française, un lanceur Ariane-4 a quitté le pas de tir Ela 2 du centre spatial guyanais de Kourou. Vingt minutes plus tard, elle déposait sur une orbite quasi parfaite le satellite britannique de télécommunications militaire Skynet-4B. Deux minutes et demie encore, et c'était le tour du satellite luxembourgeois de télévision Astra-1-A.

C'était le premier lancement commercial d'Ariane-4. Les deux satellites quitteront bientôt l'orbite de transfert (1) sur laquelle les a placés Ariane, pour s'installer sur une orbite géostationnaire d'où ils relaieront, l'un des messages de la Navy, l'autre, une brochette de programmes télévisés. Ces changements d'orbite sont prévus, lundi 12 décembre, vers 14 heures, pour Astra, et mardi 13, vers 23 heures, pour Skynet.

Cette réussite incontestable n'est pas allée sans quelques émotions. Il y eut d'abord « la panne » d'une unité de télémesure qui fit, samedi matin, retarder le tir de vingt-quatre heures. Une analyse détaillée, samedi, a montré que cette panne n'en était pas vraiment une. Un seuil avait été fixé trop bas dans un boîtier électronique. Adapté à un premier démarrage, il ne l'était pas au cas où le compte à rebours reprendrait après une interruption – du moins dans les circonstances précises rencontrées samedi. Dimanche matin, le seuil corrigé, tout paraissait en ordre, et il en fut ainsi jusqu'à vingt-six secondes avant l'heure H, fixée à 0 h 56. Et là, de nouveau, l'ordinateur stoppa tout en indiquant qu'un clapet de la ligne d'alimentation en oxygène liquide n'était pas étanche. C'était, cette fois-ci, un incident bien connu, presque classique, qui n'émeut plus les spécialistes. Ceux-ci savent qu'il suffit, en général, de manœuvrer deux ou trois fois le clapet pour qu'il ferme bien ensuite. La vérification fut rapidement faite, et le clapet déclaré étanche.

Ensuite, il n'y eut plus rien à signaler – à part la beauté des images prises par une caméra nouvellement installée, – jusqu'aux applaudissements qui saluèrent la mise en orbite des satellites.

Prochain rendez-vous, le 28 janvier 1989 pour le vingt-huitième tir d'Ariane qui doit mettre en orbite un satellite Intelsat-5. *« Il nous faut dix tirs sans échec. Il n'y en a eu que neuf puisque le cinquième tir échouait et qu'Ariane faillit encore au quinzième. Mais, si tout se passe bien en janvier prochain, les dix succès consécutifs seront acquis »*, a déclaré M. Frédéric d'Allest, président d'Arianespace.

M. A.

1) Le périgée, l'apogée et l'inclinaison de l'orbite sont de 202 kilomètres, 36 200 kilomètres et 7,06 degrés, alors que l'on visait 199,8 kilomètres, 36 010 kilomètres et 7 degrés. Les écarts sont bien inférieurs à ce qui est admissible.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

TONTO 2 OU UN PETIT PEU PLUS TARD LE MÊME JOUR. Atalante (46-06-11-90), 20 h 30.

C'EST DIMANCHE. Centre Georges-Pompidou (42-74-42-19), lun., 21 h.

ADIEU MONSIEUR TCHEKHOV. Espace européen (42-93-69-68), 22 h 15.

ATALANTE (46-06-11-90). Tonto 2 ou un petit peu plus tard le même jour : 20 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12). ◇ Match d'improvisation : 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). Grande salle. ◇ C'est dimanche : 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). ◇ Rencontres : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (40-15-00-15). ◇ La Folie du sage Cycle Fous et Bouffons au XVIIe siècle : 18 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. La Chevauchée élastique : 21 h 30.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). La Face cachée d'Orion : 20 h 30. ◇ Adieu Monsieur Tchékhov : 22 h 15.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 20 h 15.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). Fluctuat : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. Les Cahiers de Malte Laurids Brigge : 19 h 30. L'Idiot : 21 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). La Ténèbre : 20 h 30.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ◇ Soirée Algui : 18 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). ◇ Les Sortilèges du verbe aimer Rencontres du Palais-Royal : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). La Frousse : 20 h 45.

STUDIO DES ARTS-HÉBERTOT (42-27-40-27). Marie, un matin : 19 h et 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ Le Tartuffe : 20 h 30. Salle II. ◇ L'Étranger : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Riffifoin dans les labours : 21 h.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Les Kinkas : 20 h 30. Les Chants d'elle ne s'éteignent jamais : 22 h.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Les Epis noirs : 21 h 30. Laurent Violet : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Jeanine Trachot a disparu : 22 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Nouveau Spectacle de Smaïn : 20 h 15.

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Super Mathieu ! : 21 h 30.

Les concerts

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Edda Moser, 20 h 30 lun. Soprano. D. Baldwin (piano). Œuvres de Schumann, Mozart, Strauss, Schubert.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Ensemble situation, interprètes et compositeurs, 20 h 30 lun. Œuvres de Kagel, Rouillon, Giner, Aperghis.

ÉGLISE DES BILLETTES (48-87-92-05). Chœur et orchestre du Lukaskantorei de Berlin, 20 h 30 lun. Dir. Michaël Herrmann. C. Schäfer (soprano), B. Spreitz-Rundfledt (alto), M. Klietmann (*ténor*), R. Beyer (basse). « Oratorio de Noël » de Bach.

ÉGLISE SAINT-JULIEN LE PAUVRE. Œuvres de Mozart. Stefan Rodesco, Sylvie Pécot-Douatte, 20 h 30 lun., Violon, clavecin. Œuvres de Corelli, Bach. Téléphone location : 43-96-48-48.

ÉGLISE SAINT-ROCH (42-61-93-26). Orchestre français d'oratorio, 20 h 30 lun. Dir. Jean-Pierre Loré. F. Pierre (harpe). G. Alirol, M. Pruvost (fl.). Œuvres de Berlioz.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Jean-François Dichamp, 21 h lun. Piano. Œuvres de Schumann, Fauré, Liszt.

SALLE GAVEAU (45-63-20-30). Œuvres de Bach, Moss, Tchaïkovski, Chostakovitch. Ivan Monighetti, 19 h 30 lun.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Nouvel Orchestre Philharmonique, 20 h 30. Dir. Eduardo Mata, J. Larmore (mezzo), Y. Bronfman (piano). Œuvres de Prokofiev, de Falla. Téléphone location. Œuvres de Mozart. Concert *au profit* de la recherche sur le cancer. Orchestre Colonne, 20 h 30 lun. Dir. Philippe Entremont. P. Dervaux.

THÉATRE DU RANELAGH (42-88-64-44). Elizabeth Cooper, 21 h lun. Piano, F. Launay (soprano), G. Voguet (mezzo), P. Lechevalier (baryton). Œuvres de Berlioz, Debussy, Massenet. Téléphone location : 45-33-91-71.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Relâche.

SALLE GARANCE,
CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-37-29)

Le Cinéma géorgien : le Voyage d'Akaki Tsereteli en Ratcha Letchkhoumi (1912, v.o. s.t.f.), de Vassili Amachoukeli, Kristine (1916-1917, v.o. s.t.f.), d'Alexandre Tsoutsounava, 14 h 30 ; les Bergers de Touchétie (1976, v.o. s.t.f. -1re partie), de Soso Tchkhaidze, 17 h 30 ; les Bergers de Touchétie (1976, v.o. s.t.f. -2e et 3e parties), de Soso Tchkhaidze, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Relâche.

Les exclusivités

A BOUT DE COURSE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ACHIK KERIB (Sov., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

L'AMATEUR (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

AUX FRONTIÈRES DE L'AUBE (*) (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

BLACK MIC MAC 2 (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; *Pathé Montparnasse, 14e* (43-20-12-06).

LE CHEMIN DU SERPENT (Su., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

CROCODILE DUNDEE II (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; *Paramount Opéra, 9e* (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DANS LES TÉNÈBRES (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DEAR AMERICA (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

DISTANT VOICES (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

DUNIA (Burkina-Faso, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

DUO A TROIS (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

***EPIDEMIC** (Dan., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e* (43-26-58-00) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ETUDIANTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

HAMLET GOES BUSINESS (Fin., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LE HASARD (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LECTRICE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LUMIÈRE DU LAC (Fr.-It.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA MAIN DROITE DU DIABLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA MAISON DE JADE (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES MODERNES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MORT A L'ARRIVÉE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

***LA NUIT BENGALI** (Fr., v.o.) : Cinoches*, 6e (46-33-10-82).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE PALANQUIN DES LARMES (Fr.-*Can.-Chin., v.o.) : Forum Orient* Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e *(43-20-12-06)* ; UGC Convention, *15e* (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PASCALI'S ISLAND (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PAYSAGE DANS LE BROUILLARD (Gr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *14 Juillet Odéon, 6e* (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bienvenüe *Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont* Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opera, 9e (47-42-56-31) ; UGC *Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59)* ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAGGEDY (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

LE SANG DU CHATIMENT (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SANS FIN (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA SEPTIÈME PROPHÉTIE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

THE LAST MOVIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TOSCANINI (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

TROIS PLACES POUR LE 26 (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, *8e (43-59-19-08)* ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

U2 RATTLE AND HUM, LE FILM (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UNE POIGNÉE DE CENDRE (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

VOLS D'ÉTÉ (Eg., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE VOYAGE (Su.-Can., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

BÉRUCHET DIT LA BOULIE. Film français de Béruchet : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

CAMILLE CLAUDEL. Film français de Bruno Nuytten : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; *Publicis Champs-Elysées, 8e* (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escuriel, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LES FORMES DE L'AMOUR. Film allemand de Rudolf Thomé, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

KRYSAR, LE JOUEUR DE FLUTE. Film tchèque de Jiri Barta : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MANGECLOUS. Film français de Moshé Mizhari : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SUD. Film argentino-français de Fernando Ezequiel Solanas, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TOM WAITS BIG TIME. Film américain de Chris Blum, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

MARDI 13 DÉCEMBRE

« Cézanne, dans les collections permanentes du Musée d'Orsay », 13 heures, sortie RER, vers quai Anatole-France (D. Bouchard).

« Cézanne, les années de jeunesse », 13 h 15, Musée d'Orsay, près du rhinocéros (Paris livre d'histoire).

« La Mosquée », 14 h 30, entrée, place du Puits-de-l'Ermite (Clio, les Amis de l'histoire).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (M.-C. Lasnier).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (C. Merle).

« Le symbolisme », 14 h 30, Petit Palais, hall d'entrée (Approche de l'art).

« Le siège du Parti communiste français », 14 h 30, métro Colonel-Fabien (M. Pohyer).

« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« Exposition : les plus beaux costumes du cinéma », 15 heures, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (M. Hager).

« L'hôtel Mezzara », 15 heures, 60, rue La Fontaine (Paris et son histoire).

« Le symbolisme », 15 h 30, entrée de l'exposition, Petit Palais (P.-Y. Jaslet).

PARIS-MUSÉES

« Meubles et objets d'art, 1920-1937 », 12 h 30 ; « Abstractions, nouveau réalisme », 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musée d'art moderne).

« L'art du portrait du seizième au vingtième siècle », 14 h 30, Petit Palais, avenue Winston-Churchill.

« Balzac et la Révolution française », 14 h 30, 47, rue Raynouard (Maison de Balzac).

« Zadkine : atelier et œuvre », 14 h 30, 100 *bis*, rue d'Assas (Musée Zadkine).

CONFÉRENCES

11, avenue du Président-Wilson (petit auditorium), 14 h 30 : « Marcel Duchamp : le grand verre », par J.-L. Ferrier (Musée d'art moderne).

9 bis, avenue d'Iéna, 14 h 30 et 18 h 30 : « L'apogée de l'art celtique : Ve-IIe siècles avant J.C. - La Tene, d'Italie en Irlande », par O. Boucher (Antiquité vivante).

28, avenue George-V, 15 heures : « Les inspiratrices les plus célèbres de la musique » (Paris et son histoire).

Mairie, 4, place du Louvre, 17 h 30 : « Les débuts de la publicité sous le Second Empire. Changement de décor pour la rue parisienne », par A. Conquet (Académie du Second Empire).

Mairie, 3, rue de Lisbonne, 17 h 30 : « Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre, de la croisade aux geôles impériales » (diapositives), par R. Pernoud (*Société historique* des huitième et dix-septième arrondissements).

ISTEG (salle n° 2), 107, rue de Reuilly, 19 heures : « Gérer sa vie pour mieux renaître. Notre présent détermine nos avenirs », par G. Le Guen (Université libre de Paris et de l'Ile-de-France).

3, rue Rousselet, 19 heures : « L'art islamique des Ommeyyades aux Abbassides » (Arcus).

78, boulevard Malesherbes, 19 h 30 : « L'homme à trois étages, une très ancienne grille de lecture », par B. de Panafieu (L'Homme et la connaissance).

91, rue de Seine, 20 heures : « Astrologie et généalogie », par N. de Gravelaine (L'Espace bleu).

27, rue Pierre-Nicole, 20 h 30 : « Avons-nous choisi nos parents. Astrologie d'évolution », par I. Andrieu (La Maison du soleil) ; 36, rue Jacob, 21 heures : « La construction des personnages dans un roman », par D. Schneidre (La Tisanière).

هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 12 décembre

TF 1

20.35 Au nom du peuple français. Spectacle proposé par Yves Mourousi, écrit par Arthur Conte. Le procès de Louis XVI, en direct du Palais de justice de Paris. Avec Xavier Deluc, Pierre Dux, Jean-Edern Hallier, Jean-Pierre Kalfon, Marcel Maréchal, Laurent Malet, Fabrice Luchini. **22.10 Magazine : Super Sexy.** Sommaire : Les Français et le désir ; Enquête ; Strip ; Femmes au pouvoir ; Docteur Ruth ; Sondage ; Interview hard ; Couple mixte. **23.05 Journal et Météo.** Avec le résultat du vote des téléspectateurs concernant le verdict du procès de Louis XVI. **23.35 Magazine : Minuit Sport. De 0.35 à 6.27 Rediffusions. 0.35 Série : Drôles d'histoires. 1.00 Feuilleton : Cités à la dérive. 1.45 Feuilleton : Symphorien. 2.10 Feuilleton : Les aventures de Caleb Williams. 3.45 Documentaire : Histoires naturelles. 4.15 Musique. 4.45 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

▶ **20.40 L'heure de vérité.** Invité : Mgr Albert Decourtray. Le président de la Conférence des évêques de France répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Albert Du Roy, Jean-Louis Lescène et Liliane Sichler *(l'Evénement du jeudi)*. **22.15 Flash d'informations. 22.20 Cinéma : Le monocle rit jaune** ■ Film français de Georges Lautner (1964). Avec Paul Meurisse, Robert Dalban, Marcel Dalio. **0.00 Informations : 24 heures sur la 2. 0.25 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

20.30 Cinéma : Quelqu'un derrière la porte ■ Film français de Nicolas Gessner (1971). Avec Charles Bronson, Anthony Perkins, Jill Ireland, Henri Garcin. **22.10 Journal et Météo.** ▶ **22.35 Magazine : Océaniques.** Buffon. 1. La science de la vie, d'Emmanuel Laurent. **23.30 Musiques, musique.** Variation sur un thème de Beethoven, de Saint-Saëns, par Tania et Eric Heidsieck (piano). **23.50 Série : Patch rock.**

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Platoon ■ Film américain d'Oliver Stone (1986). Avec Tom Berenger, Willem Dafoe, Charlie Sheen, Forest Whitaker. **22.25 Flash d'informations. 22.30 Magazine : Bobagolfoot.** A 22.30, football ; à 23.00, boxe ; à 0.30, football américain. **1.25 Cinéma : Tout va trop bien** □ Film américain de Jim Kouf (1986). Avec Tom Conti, Teri Garr, Paul Rodriguez.

LA 5

20.30 Les accords du diable : L'antichambre de l'enfer. Téléfilm de Lamberto Bava, avec Karl Zinny, Léo Martino, Béatrice Ring. *Une crypte hantée où l'on peut assister à toutes les horreurs de l'outre-tombe...* **22.25 Les accords du diable.** Les rubriques du magazine. **22.50 Série : Le voyageur. 23.20 Capitaine Furillo** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Capitaine Furillo** (suite). **0.25 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **1.25 Le cœur au ventre** (rediff.). **2.20 Journal de la nuit. 2.25 Sam et Sally** (rediff.). **3.20 Vive la vie !** (rediff.). **3.30 Voisin, voisine** (rediff.). **5.30 Feuilleton : Le clan Beaulieu.**

M 6

20.35 Téléfilm : Chasseur d'homme. De Don Taylor, avec Sandra Dee, Roy Thinnes, David Brian. *La vengeance d'un père dont on a tué le fils. Course poursuite dans les marais de Louisiane.* **22.05 Série : Drôles de dames. 23.00 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.00 Journal. 0.10 Magazine : Jazz 6.** De Philippe Adler. **0.40 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Les Saintes chéries** (5e épisode). **2.25 Les roues de la fortune** (3e épisode). **3.10 Magazine : M 6 aime** (rediff.). **4.05 Les roues de la fortune** (rediff.). **5.05 Les saintes chéries** (rediff.). **5.30 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Claude Ballif, compositeur. 1. Les années d'apprentissage. **20.30 L'histoire en direct.** 10 octobre 1981 : l'abolition de la peine de mort. **21.30 Dramatique : Le deltiste,** de Pascal Bouchard. **22.40 Côte d'amour.** Coup de cœur. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Woodstock. Carlos Santana et les autres.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert de l'UER, en direct de Munich : Trois nocturnes pour orchestre, de Debussy ; Symphonie nº 6, de Hartmann ; Le crépuscule des dieux (Voyage de Siegfried sur le Rhin, Marche funèbre), de Wagner ; Gesangsszene pour baryton et orchestre de Hartmann, par le Chœur et l'Orchestre de la Radio bavaroise, dir. Colin Davis ; sol. : Alan Titus, baryton. A 22.30, Concerto vocal : L'enlèvement au Sérail, de Mozart. A 22.50, Les enregistrements d'Ignaz Friedmann. A 23.07, Concerto pour piano et orchestre nº 1 en ré mineur op. 15, de Brahms ; Concerto pour violoncelle et orchestre nº 1 en mi bémol majeur op. 107, de Chostakovitch. **0.30 Myosotis.** Le magazine des oubliettes ; les aventures de Mertator.

Mardi 13 décembre

TF 1

14.30 Téléfilm : Les Michaud. De Georges Folgoas, avec Charles Vanel, Michel Aumont. **15.55 Variétés : La chance aux chansons. 16.30 Jeu : Ordinacœur. 16.50 Club Dorothée après-midi.** Juliette ; Tu chantes, tu gagnes ; Flashman. **17.50 Série : Chips.** Un chien encombrant. **18.45 Avis de recherche. 18.55 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.35 Cinéma : La 7e compagnie au clair de lune** □ Film français de Robert Lamoureux (1977). Avec Jean Lefebvre, Pierre Mondy, Henri Guybet. **22.10 Magazine : Ciel mon mardi !** Présenté par Christophe Dechavanne. **23.25 Journal, Bourse et Météo. 23.45 Magazine : Livres en tête.** De Joseph Poli et Jacques Duquesne. **23.55 Série : Drôles d'histoires 0.20 Feuilleton : Cités à la dérive. 1.10 Feuilleton : Symphorien. 1.35 Feuilleton : Les aventures de Caleb Williams. 3.00 Documentaire : Histoires naturelles. 4.15 Musique. 4.50 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

14.30 Magazine : Bonjour la télé. Présenté par Pierre Tchernia et Frédéric Mitterrand. Sarn (2e partie). **16.05 Flash d'informations. 16.10 Magazine : Du côté de chez Fred.** De Frédéric Mitterrand. Les images pieuses. **17.10 Flash d'informations. 17.15 Magazine : Graffitis 5-15.** Présenté par Groucho et Chico. La panthère rose ; La petite merveille. **17.50 Série : V. Overlord. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 Actualités régionales. 19.30 Flash d'informations. 19 35 Plaisir de rire : La baby-sitter. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.40 Cinéma : la Bande à papa** □ Film français de Guy Lefranc (1955). Avec Fernand Raynaud, Noël Roquevert, Louis de Funès, Henri Crémieux. **22.05 Flash d'informations.** ▶ **22.10 Profession comique.** Emission d'André Halimi. Gérard Jugnot. **23.05 Informations : 24 heures sur la 2. 23.30 Magazine : Strophes.** De Bernard Pivot. **23.45 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

14.30 Feuilleton : La chasse aux hommes. (5e épisode). **15.27 Flash d'informations. 15.30 Magazine : Télé-Caroline.** Présenté par Caroline Tresca. Sommaire : Télécœur ; Attractions ; Top sixties ; Télé chic, télé choc ; Papy, Mamy ; Viens faire un tour... billon ; Le jeu de la séduction ; Variétés. **17.00 Flash d'informations.** *De 17.05 à 18.30 Amuse 3.* **17.05 Dessins animés.** Petit ours brun ; Luc et Bérangère. **17.15 Série : Tom Sawyer. 17.40 The Muppets show. 18.00 Ascenseur pour l'aventure. 18.05 Magazine : Drevet vend la mèche.** Présenté par Patrice Drevet. **18.30 Jeu : Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers. **19.00 Le 19-20 de l'information.** (De 19.10 à 19.30, le journal de la région.) **19.53 Dessin animé : Les contes magiques.** Une serrure pour un roi. **20.05 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.25 INC. 20.30 Cinéma : Piège mortel** ■ Film américain de Sidney Lumet (1981). Avec Christopher Reeve, Michael Caine, Dyann Cannon, Irène Worth. **22.30 Journal. 22.55 Télévision régionale. 23.50 Documentaire : Décors et mirages.** Les trésors de l'Opéra : histoire du décor à l'Opéra de Paris.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : le Milliardaire ■ Film américain de George Cukor (1960). Avec Marilyn Monroe, Yves Montand, Tony Randall. **15.25 Cinéma : Cutter's way** ■■ Film américain d'Ivan Passer (1981). Avec John Heard, Jeff Bridges, Lise Eichorn. **17.10 Bandes annonces, cinéma. 17.40 Cabou cadin.** SOS fantômes ; Le piaf ; COPS. **18.25 Dessin animé : Virgul. 18.30 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **19.30 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas. Invité : Allain Bougrain-Dubourg. **20.05 Football.** Les coulisses. **20.30 Football.** Championnat de France : Nice-Marseille. **22.40 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : la Passion Béatrice** ■■ Film français de Bertrand Tavernier (1987). Avec Bernard-Pierre Donnadieu, Julie Delpy, Nils Tavernier, Monique Chaumette. **0.50 Cinéma : le Jour des morts-vivants** □ Film américain de George A. Romero (1985). Avec Lori Cardille, Terry Alexander, Joseph Pilato. **2.25 Série : Max Headroom.**

LA 5

14.45 Série : Bonanza. 15.45 Série : Capitaine Furillo. De 17.00 à 18.55 Dessins animés. 17.00 Karine, l'aventure du Nouveau Monde. 17.25 Vas-y, Julie ! 17.50 Laura ou la passion du théâtre. 18.15 Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : Ali Baba. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : le Cercle rouge ■■ Film français de Jean-Pierre Melville (1970). Avec Yves Montand, Alain Delon, Bourvil, François Périer. Magazine : Ciné cinq. **23.00 Ciné Cinq. 23.10 Cinéma : Bye bye Barbara** ■ Film français de Michel Deville (1968). Avec Philippe Avron, Ewa Swann, Michel Duchaussoy, Bruno Cremer. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Bye bye Barbara** (suite). **1.00 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **2.00 Le cœur au ventre** (rediff.). **2.55 Journal de la nuit. 3.00 Vive la vie !** (rediff.). **3.15 Sam et Sally** (rediff.). **4.05 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.55 Voisin, voisine.**

M 6

14.25 Jeu : Plein les baffles. 15.05 Jeu : Clip combat. 16.05 Jeu : Quizz cœur. 16.50 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaï police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Campus show. Osera... osera pas. **20.35 Téléfilm : Les silences du cœur.** De Richard Michaels, avec Chad Lowe, Mariette Hartley. *Le suicide d'un adolescent.* **22.15 Série : Drôles de dames. 23.10 Magazine : Turbo** (rediff.). **23.35 Magazine : Adventure** (rediff.). **0.00 Journal. 0.10 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Série : Les saintes chéries** (6e épisode) **2.30 Magazine : M 6 aime** (rediff.). **3.25 Documentaire : Le monde sauvage. 3.50 Magazine : M 6 aime** (rediff.). **4.45 Documentaire : Le monde sauvage. 5.15 Les saintes chéries** (rediff.). **5.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Claude Ballif, compositeur. 2. Séjour en Allemagne. **20.30 Archipel médecine.** Opération exceptionnelle : D'une France à l'autre ; Dossier : Les villes et la santé, en direct de Dunkerque. **21.30 Opération exceptionnelle : D'une France à l'autre. 22.40 Nuits magnétiques.** Les paysans, par Maurice Lemoine. 1. Voyage au cœur des vallées perdues avec les paysans du Massif Central et de l'Aveyron. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Woodstock. Carlos Santana et les autres.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 6 décembre 1987 aux Journées de Musique ancienne de Herne) : Concerto pour quatre violons, cordes et basse continue nº 1 en ré majeur, Concerto pour violon, cordes et basse continue nº 6 en la mineur, de Vivaldi ; Concerto pour deux claviers, cordes et basse continue en ut majeur BWV 1061, de Bach ; Concerto pour deux violons, violoncelle, cordes et basse continue nº 11 en ré mineur ; Concerto pour deux violons, cordes et basse continue nº 2 en sol mineur ; Concerto pour violon, cordes et basse continue nº 9 en ré majeur ; Concerto pour quatre violons, violoncelle, cordes et basse continue nº 10 en si mineur, de Vivaldi, par l'Academy of Ancient Music. **22.20 Concert du GRM.** Lumière ralentie, de Bayle. **23.07 Jazz club.** En direct du Sunset (60, rue des Lombards à Paris), le quartette du guitariste Marc Ducret.

Audience TV du 11 décembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

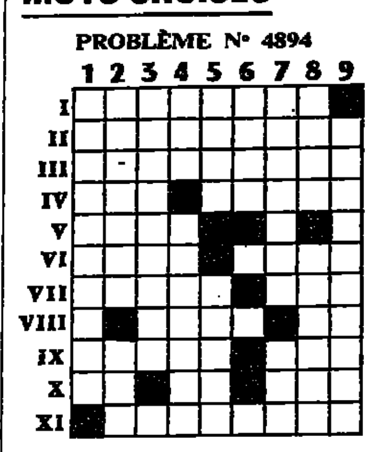
Audience instantanée, France entière   1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	56.2	7 sur 7 17.0	Stade 2 18.0	Lady Blue 13.6	Le passager 2.5	Pour l'honneur 3.5	Graffi'6 1.4
19 h 45	59.9	7 sur 7 19.1	Maguy 19.2	Lady Blue 14.4	Ça cartoon 2.7	Pour l'honneur 3.4	Graffi'6 1.1
20 h 16	68.9	Journal 25.8	Journal 20.0	Benny Hill 13.2	Ça cartoon 3.9	Journal 3.4	Oncle Bill 1.9
20 h 55	70.3	Cours privé 36.3	Sœurs froides 17.9	Secret flamand 1.5	La Passion 2.9	Little big Man 9.1	Je te tiens... 3.3
22 h 8	60.8	Cours privé 40.3	Musiques cœur 3.3	Journal 2.6	La Passion 2.0	Little big Man 9.9	Je te tiens... 3.0
22 h 44	28.2	Sport dimanche 5.8	Musiques cœur 3.2	Port of 7 Seas 2.4	Le Milliardaire 1.2	Little big Man 13.2	Si joli village 2.1

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4894



HORIZONTALEMENT

I. Qualifie un cercle où l'on ne voit que ce qui est proche. – II. Nettement meilleure. – III. Quand ils sont jetés, il faut s'abstenir. – IV. Qui a fait son apparition. Chantaient les exploits des dieux. – V. Bénéficia d'un rajeunissement. – VI. Sur la Lys. Se lancer dans les retranchements. – VII. Evoque une classe à la hauteur. Ne prend pas la bonne direction. – VIII. Est évidemment plus grand qu'une nourrice. Symbole d'un métal léger. – IX. Fais circuler. Où il n'y a rien à prendre. – X. N'est parfois qu'un filet. Rejoignit le troupeau. Cri dans un cirque. – XI. Amener à plus de modération.

VERTICALEMENT

1. Avoir une attitude royale. – 2. Nous apporte l'oubli. Bon à cueillir. – 3. Pierreuse, c'est l'aérolithe. – 4. De la terre sur une nappe. Qui n'apporte aucun agrément. – 5. Se mettra à l'ouvrage, par exemple. Un des maitres de l'art moderne. – 6. Son eau est un oxydant faible. – 7. Prouve qu'il n'y a pas assez de précipitation. Un mot repoussant. – 8. Un barbare à la solde de l'Empire romain. Son coup aide à avancer. – 9. Raser des pavillons.

Solution du problème nº 4893

Horizontalement

I. Virologiste. Bal. – II. Orateur. Sarre. – III. Laser. Iole. Veau. – IV. Ise. Emplettes. – V. Ecus. Epée. Ortie. – VI. Risible. Saisons. – VII. Eberluée. Seine. – VIII. Eus. Tito. – IX. Enneigement. Pi. – X. As. Etna. P.-S. Rein. – XI. Ostentation. – XII. Vu. Tes. Nues. – XIII. Léto. Pinson. Roc. – XIV. Et. Saleté. Envie. – XV. Voltaire. Osiers.

Verticalement

1. Volière. An. Lev. – 2. Irascibles. Véto. – 3. Raseuse. Out. – 4. Ote. Sirènes. Ost. – 5. Léré. Bluette. Aa. – 6. Ou. Mélusine. Pli. – 7. Grippée. Gantier. – 8. Olé ! Eté. Tente. – 9. Salées. Impasse. – 10. Et. Test. – 11. Es. Toison. Innés. – 12. Averse. Trou. Ni. – 13. Brestois. Enerve. – 14. Ara. Inn. Pi. Soir. – 15. Leu. Esérine. Ces.

GUY BROUTY.

● **Colloque.** – L'évolution actuelle de la société soviétique permet-elle de parler d'une renaissance religieuse ? Les chrétiens peuvent-ils témoigner de leur foi ? Quel est l'avenir de la foi dans une société communiste ? Qu'en est-il de l'œcuménisme en URSS ? Du samedi 17 décembre, à 15 heures, au dimanche 18 décembre, à 17 heures. Avec E. Behr-Siegel, B. Dupuy, op., C. Elchaninoff, Y. Hamand, N. Lossky, R. Marichal, sj.

★ **Pour tous renseignements : Les Fontaines, BP 205, 60501 Chantilly Cedex. Tél. (16) 44-57-24-60.**

LOTO Nº 49 — TIRAGE DU SAMEDI 10 DÉCEMBRE 1988

19 25 31 37 40 47 — 14

PROCHAINS TIRAGES, EN DIRECT SUR TF1 : MERCREDI 14 DÉCEMBRE 1988 À 20 H 35 ET SAMEDI 17 DÉCEMBRE 1988 À 20 H 35

36.15 LOTO

	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante
6 bons nº	8	1 354 175,00 F
5 bons nº + complémentaire	31	113 120,00 F
5 bons nº	1 263	9 030,00 F
4 bons nº	82 890	140,00 F
3 bons nº	1 643 535	10,00 F

BONUS DU SAMEDI 139 512 — 20,00 F

LOTO SPORTIF — RÉSULTATS COMPLETS Nº 49

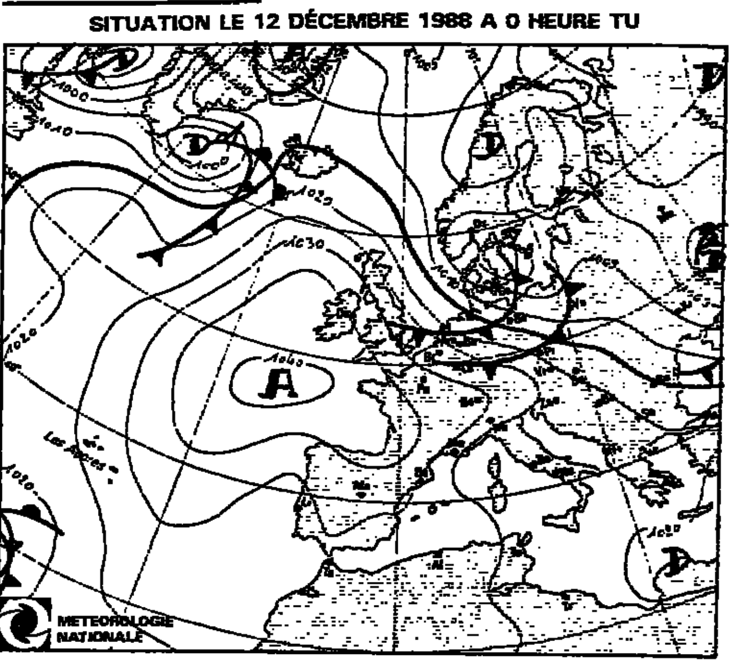
13 bons pronostics	774 991,00 F
12 bons pronostics	25 149,00 F
11 bons pronostics	1 628,00 F

NUMERO PACTOLE : 8

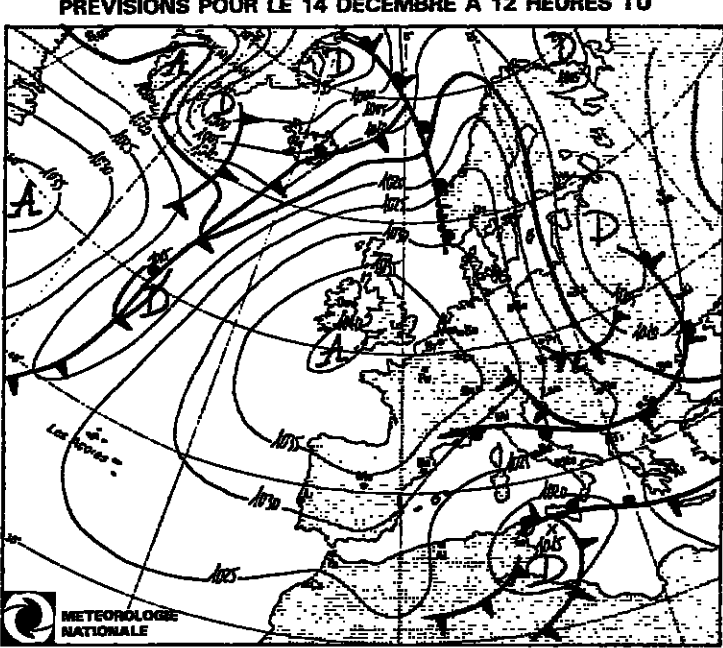
Tirage du Dimanche 11 Décembre 1988

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12 DÉCEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 14 DÉCEMBRE A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 12 décembre à 0 heure et le mardi 13 décembre à minuit.

L'anticyclone (1 040 hPa) centré sur le proche Atlantique maintient sur la France un courant perturbé de nord. Deux fronts froids on traversé le pays du nord au sud dans la journée de lundi. En parvenant en Méditerranée, ils généreront dès lundi soir un temps pluvio-orageux sur la Corse et la Côte d'Azur.

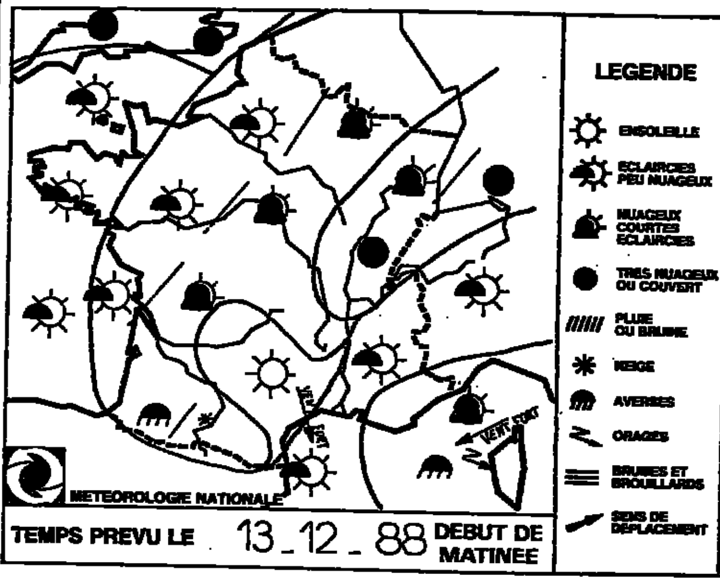
Mardi : grisaille au Nord, éclaircies au Sud, vent fort et pluies orageuses sur l'extrême Sud-Est.

La matinée s'annonce grise sur la quasi-totalité du pays. Seuls le Languedoc-Roussillon, l'ouest de la Provence et les Hautes-Alpes garderont le bénéfice du soleil, au prix d'un mistral et d'une tramontane violents près de la Méditerranée. Quelques éclaircies pourront toutefois se développer en montagne sur les Vosges, le Jura et les Alpes du Nord, ainsi qu'en Bretagne. Sur la Provence-Côte d'Azur et la Corse, averses et pluies orageuses en perspective. Le vent d'est y soufflera en fortes rafales. Quelques averses de neige se produiront sur le massif pyrénéen.

En cours d'après-midi, le ciel restera couvert de la Normandie à l'Alsace et au Nord. On pourrait même observer quelques bruines passagères.

De nombreux nuages encombreront le ciel de la Bretagne et des pays de Loire à la Franche-Comté et à la région Rhône-Alpes, ainsi que sur les Pyrénées où ils s'accompagneront encore de quelques flocons passagers.

Partout ailleurs, nuages et éclaircies se disputeront le ciel. Le soleil l'emportera aisément du Languedoc-Roussillon à la Provence sous l'effet du mistral et de la tramontane. Les températures minimales, généralement comprises entre 0 et 4 °C, atteindront 5 à 7 °C près des côtes. Les températures maximales avoisineront 3 à 6 °C du Nord-Est à Rhône-Alpes, 5 à 7 °C du Nord au Massif central, 8 à 10 °C des côtes de la Manche aux Pyrénées, 11 à 15 °C dans le Sud-Est.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 11-12-1988 à 6 heures TU et le 12-12-1988 à 6 heures TU — le 12-12-1988

FRANCE			
AJACCIO	16	1	D
BIARRITZ	11	9	C
BORDEAUX	12	6	C
BOURGES	10	6	P
BREST	10	9	C
CAEN	9	9	C
CHERBOURG	10	9	C
CLERMONT-FERR.	9	5	C
DIJON	9	4	C
GRENOBLE St-M-H	10	5	C
LILLE	6	7	C
LIMOGES	9	4	C
LYON	11	7	C
MARSEILLE-MAR.	16	5	D
NANCY	6	5	P
NANTES	11	8	C
NICE	17	7	D
PARIS-MONTS.	10	8	N
PAU	9	7	C
PERPIGNAN	–	–	–
RENNES	10	8	D
ST-ÉTIENNE	6	5	C
STRASBOURG	9	6	P
TOURS	9	7	P
TOULOUSE	9	8	C
POINTE-A-PITRE	29	18	D

ÉTRANGER			
ALGER	17	12	P
AMSTERDAM	10	7	A
ATHÈNES	9	3	D
BANGKOK	26	18	N
BARCELONE	14	5	D
BELGRADE	7	3	C
BERLIN	9	5	P
BRUXELLES	9	8	C
LE CAIRE	19	9	D
COPENHAGUE	9	5	D
DAKAR	27	19	D
DELHI	23	20	B
DJERBA	15	11	D
GENÈVE	5	4	C
HONGKONG	20	14	D
ISTANBUL	7	3	D
JÉRUSALEM	15	6	D
LISBONNE	12	6	D
LONDRES	11	9	A
LOS ANGELES	23	8	D
LUXEMBOURG	7	5	P
MADRID	16	−2	D
MARRAKECH	18	6	D
MEXICO	24	9	B
MILAN	6	−1	D
MONTRÉAL	−6	−21	D
MOSCOU	−6	−13	*
NAIROBI	24	16	C
NEW-YORK	1	−11	D
OSLO	0	−3	N
PALMA-DE-MAL.	16	5	D
PÉKIN	7	−3	C
RIO-DE-JANEIRO	27	22	C
ROME	16	3	D
SINGAPOUR	30	24	C
STOCKHOLM	−2	−9	N
SYDNEY	20	14	C
TOKYO	16	8	N
TUNIS	17	6	N
VARSOVIE	6	1	P
VENISE	9	−2	D
VIENNE	11	4	A

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Monde
ECONOMIE

LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

Flexibilité, flexibilités...

La vraie souplesse réside dans la cohésion sociale et la formation professionnelle

AU palmarès européen de la flexibilité, la Grande-Bretagne vient largement en tête, suivie de la France. Loin derrière – et plutôt dans le camp de la *rigidité* – se situe l'Allemagne fédérale, et la Suède est bonne dernière. Le même classement, établi pour l'emploi cette *fois*, ne révèle pas un avantage déterminant pour les pays où la déréglementation sociale est la plus avancée. Bien au contraire.

Ainsi la France connaît un fort taux de demandeurs d'emploi, malgré ses succès récents. La Grande-Bretagne continue de subir des difficultés tout en créant des postes de travail et en réduisant régulièrement son nombre de chômeurs depuis vingt-sept mois. En revanche, la RFA ne cesse d'améliorer sa position, grâce en partie, il est vrai, à un déficit démographique préoccupant. Quant à la Suède, elle a renoué avec le « plein emploi » (« le Monde de l'économie » du 11 octobre).

Pour expliquer cette situation apparemment paradoxale, M. Bernard Bruhnes a entrepris une étude comparative – non encore publiée – pour le compte de l'OCDE. *« La flexibilité à court terme dont bénéficient les employeurs britanniques est un obstacle indirect à la flexibilité à long terme »*, écrit-il notamment, en se référant explicitement au cas voisin de la France. Les pays en question *« courent plus que les autres le risque que les employeurs ne se préoccupent pas suffisamment de ce qui fera à terme leur flexibilité et leur efficacité, c'est-à-dire la formation des hommes »*.

A l'inverse, les pays considérés comme trop rigides compensent ce handicap par un effort accru de cohésion sociale et surtout ils anticipent sur les événements. Leur marge de manœuvre provient pour l'essentiel de la formation, gage de mobilité fonctionnelle. Ils font de la contrainte un avantage et sont amenés à planifier, alors que, chez les flexibles, *« la souplesse crée le laxisme »*.

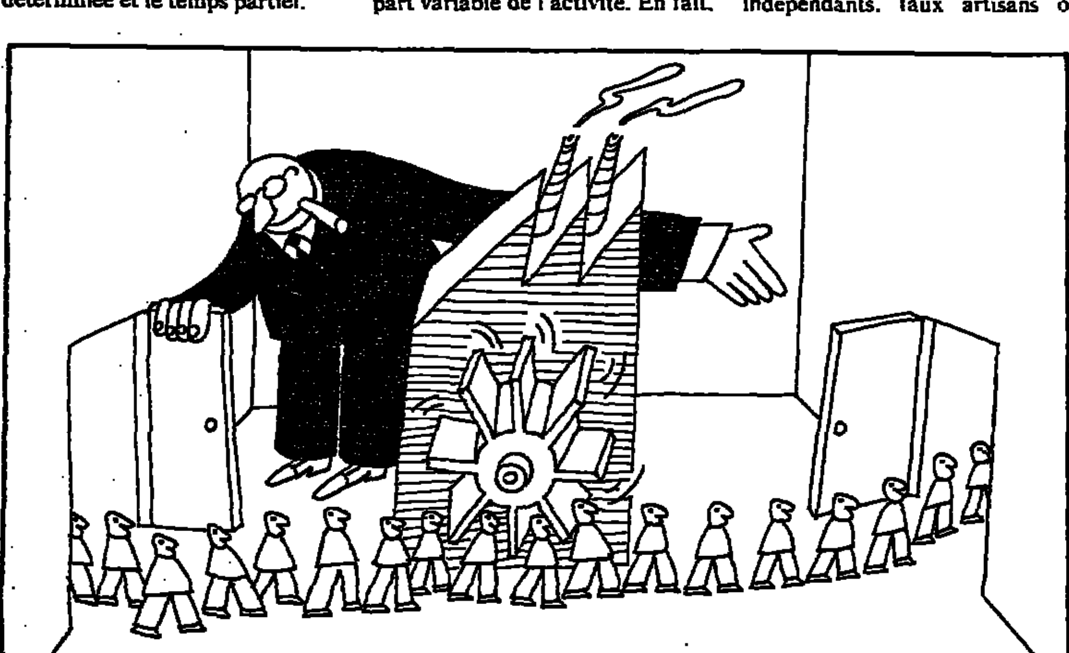
A l'examen, M. Brunhes distingue *cinq* variantes à la flexibilité.

● **La flexibilité quantitative externe** consiste à faire évoluer le nombre de salariés de l'entreprise en fonction des besoins. Elle utilise les licenciements, mais aussi les nouvelles formes d'emploi, dont l'intérim, le contrat à durée déterminée et le temps partiel.

On la trouve en France et en Grande-Bretagne. Cette méthode peut avoir pour conséquence « *la segmentation du marché du travail* » et présente le danger d'entraîner vers « *une société à deux vitesses* » avec le « *risque d'affaiblissement des qualifications* ».

● **L'externalisation** amène à confier à d'autres entreprises ou à des personnes indépendantes une part variable de l'activité. En fait, il s'agit de remplacer un contrat de travail par un contrat commercial, ce qui revient à transférer à une société ou à un particulier les risques liés aux incertitudes et aux fluctuations de la production.

Diverses formes sont connues : la sous-traitance, externe ou sur le site, avec la maintenance par exemple, la location de personnel et le recours à des travailleurs indépendants, faux artisans ou consultants. Présent dans tous les pays, le phénomène est particulièrement développé en Grande-Bretagne mais gagne rapidement la France.



● **La flexibilité quantitative interne**, elle, permet de faire varier le nombre d'heures de travail, sans modifier le nombre de salariés. Elle est recherchée partout – sauf en Suède, – y compris depuis peu en RFA où l'accord issu de la grande grève de la métallurgie, en 1984, a ouvert une brèche pour l'aménagement du temps de travail.

En France, la loi est précise, mais les employeurs disposent maintenant d'une plus grande latitude. En Grande-Bretagne, « *le temps de travail n'est pas régi par la loi* », sauf interdictions pour les jeunes et les femmes. Il apparaît que le travail à temps partiel sert de plus en plus à moduler le nombre d'heures travaillées, notamment dans les commerces, en RFA et en Grande-Bretagne.

● **La flexibilité fonctionnelle** s'emploie à changer les affectations des travailleurs, dans les postes de travail, et repose donc sur leur polyvalence. Plus les salariés sont compétents, plus il est facile de leur demander d'occuper des fonctions différentes. On échappe ainsi au taylorisme et on peut développer les ateliers flexibles. Selon les cas, on joue de la variété des tâches et de l'initiative, ou on organise une certaine mobilité géographique temporaire.

Cela suppose qu'une entreprise *soit capable de se redéployer* à moyen ou à long terme, et donc que les travailleurs aient acquis les moyens de changer de métier au cours de leur vie professionnelle, y compris au sein de la même entreprise. En Allemagne et en Suède, on privilégie cette approche, à l'opposé de la France et de la Grande-Bretagne qui traduisent la flexibilité par « *contrats à durée déterminée* », « *possibilité de licencier* » et « *durée du travail variable* ».

● **La flexibilité salariale** enfin, consiste à adapter le coût du travail et, par voie de conséquence, le salaire. Les entreprises cherchent le moyen de réussir une gestion individualisée des salaires, mais la tentative, globalement, reste relativement modeste. Une forte présence syndicale, et plus certainement le rôle dévolu à celle-ci, limite cette possibilité. C'est bien sûr le cas en RFA et en Suède.

Pays par pays, les politiques sociales peuvent se définir à partir *de ces grandes catégories*. Manifestement rigide, voire « *inflexible* », la Suède pratique un système qui interdit la souplesse sur le court terme au profit d'une « *grande flexibilité* » sur le long terme, lequel repose sur la « *prééminence de la négociation entre partenaires sociaux* ».

« *La flexibilité fonctionnelle est d'autant plus grande* », relève M. Bernard Brunhes, qu'elle permet les prêts de personnel d'une unité à l'autre d'une même entreprise, chez Sandvik ou Ericsson. Les modes d'organisation du travail en tiennent compte mais, surtout, tout le monde s'accorde pour changer de métier, si c'est nécessaire, et acquérir la formation correspondante.

On fait ensemble des choix stratégiques pour sélectionner les secteurs porteurs qui permettent de maintenir la qualification, la protection sociale et le niveau de vie auquel on est attaché. « *Pour chacun, c'est un devoir vis-à-vis de la collectivité que de travailler* », observe M. Brunhes, qui tire un enseignement *a contrario* de l'exemple suédois. « *Loin d'être un moyen de retour au plein emploi, la flexibilité quantitative du travail introduit un laxisme qui décourage la gestion prévisionnelle et l'effort de formation.* »

Le choix à long terme

Bien qu'en retrait, la situation de l'Allemagne fédérale présente des similitudes avec la Suède, mais on y constate aussi « *une évolution récente et négociée vers la flexibilité* ».

Si le cadre général demeure rigide, favorise le choix à long terme et fait porter l'effort sur la formation en entreprise, des changements – légers – sont intervenus *dans l'aménagement du* temps de travail, après le conflit avec l'IG Metall, et avec l'expérimentation provisoire des contrats à durée déterminée.

Là aussi, les licenciements pour cause économique sont difficiles à faire admettre, sont soumis au droit de regard des syndicats, et s'appliquent toujours selon la règle du « *dernier entré, premier sorti* ». Le travail intérimaire est étroitement limité à trois mois au plus (six mois exceptionnellement) et la sous-traitance, pour le nettoyage et la maintenance, ne se développe guère. L'individualisation des salaires ne « prend » pas plus et la tendance va plutôt vers des intéressements collectifs aux résultats, l'objectif étant davantage celui de la motivation du personnel.

ALAIN LEBAUBE.

(Lire la suite page 22.)

LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE

Le piège de l'union monétaire

Avec une sorte d'allégresse la France se place sous la dépendance de la Bundesbank

par PAUL KIRCHE (*)

L'APPARTENANCE de la France au système monétaire européen (SME) a été favorable à la désinflation, mais, *paradoxalement, défavorable* au franc et à la crédibilité des autorités monétaires françaises. Dans le SME, tous les participants n'acceptent pas les mêmes obligations : l'Angleterre, membre du SME, n'est pas partie prenante de l'accord de change ; la lire italienne peut fluctuer par rapport aux autres monnaies à l'intérieur d'une marge de 6 %. Seuls six pays, l'Allemagne fédérale, le Danemark, les Pays-Bas, la Belgique, l'Irlande et la France, acceptent que les fluctuations de leur monnaie soient limitées à l'intérieur d'une marge de 2,25 %.

Pour une grande économie diversifiée comme celle de la France, relativement moins ouverte sur l'extérieur que celles, de plus modeste dimension, du Benelux ou du Danemark – où l'arrimage de la devise nationale à celle d'un grand partenaire commercial est une nécessité d'évidence, – *l'acceptation de la règle* la plus stricte du SME était certes un choix politique contraignant.

Le salut extérieur

Toutefois il était aussi porteur d'espoir pour l'économie française et la *concertation européenne* : l'interface franc-deutschemark qui en résultait aurait pu en effet aboutir à une gestion concertée du système monétaire européen si la politique économique et monétaire française s'était donné les moyens pour que le franc fasse jeu égal avec la devise allemande.

Mais l'accord de change a, en pratique, été considéré en France comme une pression exogène indispensable pour obtenir une *désinflation* que la politique interne ne contribuait qu'imparfaitement à susciter. Rien n'est plus symptomatique que l'esprit dans lequel fut tranché, à plusieurs reprises, le débat sur le maintien ou la sortie du franc du SME. La continuité de notre engagement dans l'accord de change était toujours présentée comme l'unique voie de salut rédempteur, étant entendu que nous ne pouvions trouver ce salut en nous-mêmes.

Les conditions internes d'une éradication de l'inflation nécessiteraient en effet des orientations très nettes en matière de politique budgétaire et de revenus, mais aussi une politique monétaire crédible et donc indépendante des aléas politiques. Les deux premières contraintes se sont imposées tardivement, la troisième jamais. La désinflation s'est donc opérée en partie grâce à l'ancrage du franc au deutschemark, à une politique salariale plus rigoureuse – de façon particulièrement nette à partir de la mi-1983, période durant laquelle se sont cumulés les effets de la surévaluation du franc par rapport au deutschemark entre deux réalignements de parité – et enfin à la baisse du prix du pétrole.

L'inflation a reculé, mais l'appareil productif ne s'est pas renouvelé, et la croissance française, pour éviter un élargissement du déficit commercial, s'est alignée sur le rythme d'expansion, particulièrement bas, de l'économie allemande, qui accumulait des excédents considérables. Le *franc, loin de faire jeu égal* avec le deutschemark, est contesté sur les marchés des changes à la moindre alerte parce qu'il est la monnaie d'un pays dont la politique monétaire est incertaine et, par conséquent, les grands équilibres fragiles.

Notre devise a, en outre, peu à peu perdu sa spécificité internationale pour se fondre dans la zone de satellisation du deutschemark. Ainsi la monnaie de la quatrième puissance économique de l'Occident, leader d'une zone monétaire avec de lourdes responsabilités à l'égard des pays *qui* la composent, est désormais pratiquement absente des schémas de pensée et d'analyse des observateurs, praticiens et commentateurs financiers et monétaires mondiaux, qui ne retiennent que le dollar, le yen, le deutschemark et, depuis peu, de nouveau la livre sterling.

Une idée imprudente

Dans ce contexte, l'idée, avancée par des responsables politiques français, d'une banque centrale européenne est imprudente dans le rapport de *forces actuel*. L'ouverture européenne de 1993, dont certaines échéances concernant la levée totale du contrôle des changes devront être assumées dès 1990, impliquera déjà, pour les pays du SME membres de l'accord de change, l'abandon d'une large marge d'autonomie de leur politique monétaire. On ne peut en effet concilier la totale liberté de mouvement des capitaux et des services financiers, la fixité des changes et une politique monétaire indépendante. Sauf à revenir sur la stabilité des changes, les pays européens devront accepter une coordination étroite de leur politique monétaire.

Cette coordination se fera-t-elle sur une base communautaire ou *par alignement sur le modèle allemand* ? La conjoncture actuelle peut laisser penser que les jeux sont déjà faits en faveur de la deuxième voie : la politique monétaire française, faute d'avoir conquis son autonomie au plan interne, est maintenant dépendante d'une force extérieure sur laquelle elle n'a plus prise.

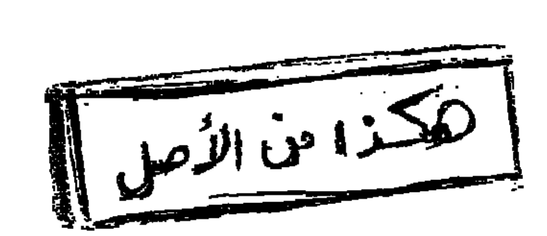
Mais les choses peuvent encore évoluer, pour peu que l'on suive une orientation différente de celle du passé et que les événements ne soient pas imprudemment et irrémédiablement précipités par une unification monétaire « au forceps », telle qu'elle est proposée par la voie de la création d'une banque centrale européenne.

La *satellisation* actuelle du franc à l'égard du deutschemark et la conviction de la Bundesbank d'être *le pôle de la stabilité* monétaire en Europe conduisent évidemment à un processus accéléré d'intégration monétaire européenne vers la loi d'une Bundesbank dont le conseil sera élargi à quelques personnalités extérieures. C'est, pour l'économie française, la perte définitive du pouvoir monétaire, et même de la *participation à ce pouvoir*.

A-t-on exactement mesuré les conséquences d'une telle évolution ? Souhaite-t-on que la conception de la stabilité monétaire de la Bundesbank, inflation zéro voire négative, mesurée à l'aune des prix à la consommation allemande (alors que les différences méthodologiques entre les indices des prix des *Etats* européens peuvent, par elles-mêmes, entraîner des distorsions non négligeables dans les variations), soit institutionnellement l'unique référence de la politique économique européenne, contraignant inutilement la croissance des pays, dont le nôtre, à forte pression démographique ?

(Lire la suite page 23.)

(*) Pseudonyme d'un haut fonctionnaire.



هكذا من الأصل

LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

HUMEUR

Revenu minimum d'indignité ?

par ROMAIN JACOUD (*)

DANS un discret entrefilet, *le Monde* nous a appris, il y a quelques jours, que le texte relatif à l'instauration d'un « revenu minimum d'insertion » avait été définitivement adopté. Sans dissensions, sans opposition aucune ou quasiment, une des mesures les plus pernicieuses de notre temps a maintenant force de loi.

Pernicieuse ? Holà, mais vous y allez fort ! Quand des centaines de millions de sans-emploi voient tarir... Oui, pernicieuse. Pire, indigne. Et voilà pourquoi, et voilà comment.

Notre société, que cela plaise ou non, est fondée sur la pratique du travail collectif ou individuel. Dès qu'un individu se trouve privé d'emploi, il est automatiquement exclu du groupe. Peu importe à la limite d'être rémunéré au niveau du SMIC (ou SMIG), la chose fondamentale c'est d'appartenir au groupe de ceux qui travaillent et qui sont payés pour.

Etre humaniste, véritablement, c'est fournir un emploi, ce n'est pas donner une forme légale et réglementaire à l'aumône. Une aumône d'autant plus indigne que sous prétexte d'aider, elle rejette. Donner un secours, l'institutionnaliser même, sans demander en échange le moindre travail, fût-il de faire traverser la rue aux enfants et aux vieilles gens, nettoyer les lieux publics, remplir une fonction sociale, même la plus élémentaire, c'est prononcer une exclusion, c'est inventer l'exil intérieur.

Evidemment, il est tellement plus facile, tellement plus classique, tellement plus habituel de pratiquer une charité automatisée que de regarder la situation en face et d'inventer des solutions, en l'occurrence des emplois. Regarder la situation en face : l'évolution des sciences et des technologies a fait sauter des pans entiers de l'emploi industriel. Des métiers ont disparu à jamais, et avec eux des centaines de milliers d'emplois.

C'est un fait, et il est incontournable.

Certes, des emplois nouveaux vont être créés dans les années à venir. Mais combien et quand, précisément ?

Cependant, compte tenu de leur formation, la plupart de ceux qui occupaient les emplois supprimés ne peuvent s'adapter à ces emplois nouveaux et sont condamnés à rester chômeurs. Ce sont eux qui peu à peu renforcent les bataillons de ces « pauvres » que le RMI se propose de soulager.

C'est également un fait, et, comme le précédent, il est incontournable.

Incontournable ? Oui et non.

Oui, si le traitement social est la réinvention de l'aumône.

Non, si le traitement social a pour objectif d'assurer à tous ces hommes et ces femmes qui ont perdu et perdront encore leur emploi, un emploi qui durera autant qu'eux et qui leur donnera la certitude d'être socialement utiles.

Le choix est donc entre deux types d'utilisation des 5 ou 6 milliards de francs en année pleine qui doivent être consacrés à l'opération « RMI » :

● L'aumône qui fabrique des exclus et des asociaux ;

● L'invention ou la « réactivation » d'emplois socialement utiles, même si au départ ils ne sont pas directement économiquement rentables.

Parmi ces types d'emploi :

1. Tous ceux qui relèvent de la propreté des lieux publics urbains et ruraux. A partir d'une certaine concentration d'utilisateurs, le nettoyage devient une irremplaçable fonction sociale.

2. Tous ceux qui relèvent de la nouvelle répartition démographique de la population, de la garde des enfants aux services nécessaires aux personnes âgées, aux handicapés, etc.

3. Tous ceux qui relèvent de la mise en œuvre et de la valorisation de patrimoines nationaux tels que les forêts et les cours d'eau.

4. Tous ceux qui relèvent des nouvelles aspirations en ce qui concerne les organisations du temps de travail. Adapter, par exemple, le fonctionnement de certains organismes dispensateurs de services aux horaires de leurs utilisateurs.

Un programme qui aurait, en tout cas, pour effet de réintroduire ou, comme on dit, de « réintégrer » les exclus dans le cadre d'un fonctionnement social.

Ainsi, pour une fois, la communauté nationale ne lutterait pas « contre le chômage » mais « pour l'emploi » en exprimant son estime et son respect à ceux-là mêmes qu'elle entend aider. La reconnaissance de la dignité d'un être passe en effet par l'exigence de l'échange. Ne serait-ce pas là la meilleure manière de donner son sens à cette association de termes : revenu minimum d' *insertion*.

(*) Professeur à l'université Paris-VII ; conseil en stratégie.

Flexibilité, flexibilités...

(Suite de la page 21.)

Là encore, la flexibilité fonctionnelle est préférée, avec des équipes de travail autonomes. Grâce au niveau de qualification, l'éventail hiérarchique est plus resserré et l'encadrement intervient en fonction de sa compétence technique, davantage qu'au titre de son pouvoir de commandement. En partie, ce choix s'explique par la place prise par la formation, qui *« reste, pour les employeurs comme pour les salariés allemands, la principale voie de flexibilité »*.

De semi-rigide, la situation française, déjà moins contraignante que l'allemande ou la suédoise, a évolué vers une plus grande flexibilité, sous l'effet de la crise, empiriquement, et du grand débat sur ce thème qui s'est instauré à partir de 1984, puis s'est en partie concrétisé depuis 1986. Sur ce sujet bien connu, désormais, M. Brunhes précise quelques points.

« La flexibilité à long terme par la formation n'apparaît pas comme un thème important dans le débat ». Les aménagements sont le plus souvent le fait de l'Etat, par la voie législative, l'existence d'un important secteur public *« à statut »* modifiant la perception. *« Si l'on se réfère au seul secteur public, la France est le pays le moins flexible des quatre nations étudiées*, écrit-il. *Si, en revanche, on s'intéresse au secteur privé, on constate que la France est un pays à forte flexibilité de l'emploi. »*

Dans ce dernier cas, tout y passe : les facilités pour licencier, les nouvelles formes d'emploi, la sous-traitance en plein essor, qu'elle soit le fait d'entreprises ou de personnes, et le temps de travail. *A contrario*, la France utilise moins la flexibilité fonctionnelle, qui ne pose pourtant pas de problème de principe. *« Le seul obstacle réside dans l'insuffisante mobilité des travailleurs français »*, tant géographique que professionnelle, surtout. Cela semble tenir dans le maigre rôle accordé à la formation *« qui rend le salarié difficilement adaptable »*.

Sévère, M. Brunhes en déduit, par comparaison avec la RFA et la Suède, un *« écart »* dans les ambitions des chefs d'entreprise *« en matière de formation »*. On peut se demander, continue-t-il, si, le patronat français, *« en réclamant toujours plus de flexibilité à court terme, ne recherche pas la solution de facilité face à l'insuffisance de la flexibilité à long terme d'un pays qui n'a pas accordé à la formation professionnelle une vraie place »*.

Des freins inexistants

En décrivant le paysage britannique, celui qui a été le conseiller social de M. Pierre Mauroy laisse entrevoir les menaces contenues dans l'abus de flexibilité. En Grande-Bretagne, commence-t-il par rappeler, *« les freins législatifs ou sociaux (...) sont pratiquement inexistants »*.

Les contrats de travail, par exemple, *« relèvent de la législation commerciale »*, ce qui a sans doute rendu plus facile la mise en place d'une grande souplesse. Celle-ci est particulièrement évidente avec la flexibilité quantitative externe (licenciements, nouvelles formes d'emploi), l'externalisation et les horaires de travail, très variables.

Cela aboutit à des résultats qui expliquent peut-être la création d'emplois. On peut distinguer, dans le marché du travail, *« un noyau dur »* et une *« périphérie »*, c'est-à-dire constater une répartition entre les salariés de l'entreprise, stables, qualifiés, formés, bénéficiant parfois de fortes augmentations de salaires, et une nébuleuse constituée de tous les statuts précaires possibles. Dans ce dernier exemple, on trouve les salariés à titre temporaire, les jeunes stagiaires et les travailleurs à temps partiel, et donc beaucoup de femmes mais, également, les personnels de sous-traitance, les intérimaires et les travailleurs indépendants (les *« self employed »*).

Bien sûr, les entreprises réduisent au minimum leur « noyau dur », parfois au-dessous des besoins de leur production normale, et font appel à la périphérie pour tout le reste. *« Ainsi serait obtenue une parfaite flexibilité des emplois »*, estime M. Brunhes, qui s'inquiète de cette *« dichotomie créée dans l'entreprise et non entre les entreprises »*, comme en France ou au Japon. Il note qu'un *« fort chômage permet de réaliser une bonne flexibilité »*.

Les exemples abondent. Tel brasseur a diminué ses effectifs de camionneurs à la consommation de bière en hiver, et utilise des *« privés »* en cas de fortes chaleurs. Une chaîne de pubs gère ses établissements avec des salariés à temps partiel. Mais la logique entraîne loin, avec la multiplication des travailleurs indépendants. Désormais on peut utiliser les services d'un ouvrier qualifié en sous-traitance. Celui-ci n'a aucune garantie d'emploi, peut chercher éventuellement d'autres clients, et supporte ses propres charges sociales.

A l'opposé, la Grande-Bretagne n'utilise pas la flexibilité fonctionnelle qui n'est d'ailleurs pas compatible avec un syndicalisme catégoriel et corporatiste. L'importance prise par les choix à court terme empêche le développement des solutions à long terme et, donc, nuit à l'amélioration de la formation comme de la qualification.

La Grande-Bretagne fait une impasse dont elle risque de payer les conséquences plus tard. *« Il est indéniable que, à l'instar de la France, les lacunes de la formation constituent un des handicaps de l'économie britannique »*, souligne M. Brunhes.

Selon qu'il s'est orienté vers un type ou un autre de flexibilité, un pays conserve ou non des chances pour l'avenir, indique le rapport. Outre les avantages immédiats, il consolide ou déstructure une société. Par-delà les résultats économiques.

ALAIN LEBAUBE.

Le logement et la pauvreté

LE logement est un des points sensibles pour les personnes en situation financière précaire : le bilan des campagnes de lutte contre la pauvreté que vient de publier la direction de l'action sociale du ministère de la solidarité et de la protection sociale le montre.

La part consacrée aux difficultés liées au logement dans les crédits destinés à la lutte contre la pauvreté n'a fait que s'étendre de l'hiver 1984-1985 à celui de 1987-1988, passant de 20 % à 29 % du total, tandis que l'aide alimentaire tombait de 42 % à 16 %. Il est vrai que, dans ce dernier cas, l'aide bénévole (par exemple les « restaurants du cœur ») et celle de la Communauté économique européenne sont venues compléter les crédits d'Etat.

En 1987-1988, sur 383 millions de francs au total, 72,2 millions sont allés à l'hébergement d'urgence, 59,4 à l'aide alimentaire, 53 à l'aide au logement et 51,07 au paiement de factures d'eau, de gaz ou d'électricité, 22,3 à l'insertion sociale et professionnelle. Ainsi le plus clair des sommes destinées au maintien dans le logement est allé au paiement de factures à EDF et GDF.

Pas moins de 50 000 personnes en ont bénéficié, des fonds spécifiques existant dans 75 départements, auxquels participent, dans près de la moitié des cas, des centres communaux d'action sociale, les départements, plus rarement les caisses d'allocations familiales. Selon les préfets, le nombre des demandes et le montant des dettes n'ont fait que s'accroître ces dernières années. Les crédits sont devenus insuffisants et la durée de prise en charge trop courte.

En ce domaine, certains départements ont fait preuve de plus d'originalité : ainsi dans le Lot, un « fonds d'aide à la maîtrise de l'énergie » finance des travaux pour améliorer le chauffage et limiter les dépenses. Dans le Haut-Rhin, c'est EDF qui a effectué une sensibilisation des habitants dans les zones relevant des actions de « développement social des quartiers ».

Parallèlement, 160 « fonds d'aide aux impayés de loyer » ont accordé 14 000 aides l'hiver dernier et 60 « fonds d'aide au relogement et de garantie », dont les deux tiers ont été créés à l'automne 1987, ont permis à des ménages à faibles ressources d'obtenir un logement. Le rapport déplore l'attitude souvent réticente des organismes HLM, qui hésitent à attribuer des logements aux ménages les plus défavorisés (qui sont pour 32 % des ménages avec enfants, et pour 27 % des parents isolés).

Une répétition générale

Autre aspect mis en évidence : les actions d'insertion professionnelle. Celles-ci n'ont reçu que 6 % des crédits. Elles sont néanmoins jugées intéressantes, en particulier dans la perspective de la création du « revenu minimum d'insertion » (RMI), et ont bénéficié du versement des 28 millions de francs encore disponibles au mois de mai dernier.

Une bonne partie des crédits ont été consacrés à subventionner des actions d'insertion ou de réinsertion « par l'économique » : associations ou « entreprises intermédiaires » (*le Monde* des 2 mars et 5 avril), comme dans la Drôme; Mélusine, service de courses à domicile et de pressing employant des jeunes femmes sans formation, notamment des mères célibataires; ARAPEJ, qui, avec un groupement d'employeurs, emploie de jeunes délinquants au ramassage de tomates ; comme, dans le Gard, une association qui soutient financièrement et techniquement des créateurs d'entreprise.

Aussi *« remise au travail »* et actions *« associant suivi social, formation et placement »*, figurent-elles parmi les interventions citées en exemple dans la circulaire envoyée le 4 novembre aux préfets pour la campagne de 1988-1989 : la *« mobilisation conjointe des réseaux associatifs et d'employeurs »* prépare la mise en place du RMI. Même si le programme 1988-1989 prolonge les précédents, il doit être conçu comme une répétition générale – les premiers RMI doivent être versés en février 1989. En particulier les commissions de coordination des aides et les fonds alimentés et gérés par plusieurs partenaires préfigurent-ils les modes d'intervention des futures commissions locales ou départementales chargées de l'insertion des bénéficiaires.

GUY HERZLICH

ÉCONOMIE

LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE

Le marathon des confitures

Près de trente ans et des dizaines d'experts pour la définition de normes communes

PRÈS de trente ans ! C'est une des épopées les plus longues et les plus méconnues de l'harmonisation européenne qui a pris fin, en octobre dernier, devant le conseil des ministres de Luxembourg : celle de la confiture. Encore ce point final, apposé par la directive « confitures » applicable à *tous* les pays de la Communauté, est-il tout provisoire : le dossier particulièrement brûlant des « confitures *allégées* » a été « *réservé* » (placé en suspens) jusqu'en... 1992 au plus tard.

Cela n'a l'air de rien, la confiture. Des fruits et du sucre, croit-on. Il aura pourtant fallu vingt neuf ans à des dizaines d'experts, *de professionnels, de représentants* de toutes sortes ou de technocrates de toutes nationalités, quelques centaines de réunions *plénières, en sections* ou en commissions, quelques dizaines de milliers de kilomètres parcourus en train, en voiture ou en avion *pour arriver à définir des* « normes » communes. L'histoire donne la mesure des inerties et des mauvaises fois réciproques *qui jalonnent l'histoire de la* construction européenne, et continuent de la menacer.

Tout commence en 1959, au lendemain de la signature du traité de Rome, lorsque les producteurs des six pays qui composent alors la CEE première manière, ressentant le besoin d'harmoniser leurs méthodes, se réunissent à Stresa, en Italie. C'est pour réaliser qu'existe un fossé culturel entre eux, notamment entre la France et les pays du Benelux.

En France, on en tient fermement pour le « *pur fruit, pur sucre* », en proportions égales. Les traditions néerlandaises sont sensiblement différentes : la « *halva jam* » ou la « *huis houd jam* » (confiture de la maîtresse *de maison*), *si elles sont proposées* à un prix beaucoup plus abordable, comprennent beaucoup moins de fruit. Les négociateurs des Pays-Bas *racontent* à leurs homologues comment les enfants de leur pays, autour de la table du petit déjeuner, se battent *pour obtenir « la » fraise unique* du pot de « *jam* ».

La qualité contre la compétitivité : *ainsi* se trouve déjà résumé le clivage qui, trente ans durant, ne va cesser d'empoisonner le dossier. Mais il n'est pas le seul.

On se bagarre ferme sur les colorants et autres additifs. On mène une guerre de tranchées sur la pectine, on lance des offensives éclair sur l'acide citrique. L'arme *favorite des combattants est « l'indice réfractométrique »* qui permet de mesurer, scientifiquement paraît-il, le taux d'humidité *de la confiture.*

Bref, il ne faut pas moins de six ans aux producteurs européens pour parvenir aux bases d'un accord. Mais au moins, en 1965, un dossier bien défriché est-il remis aux instances de la Commission de Bruxelles. Là, les bureaucrates vont recommencer entre eux les discussions dont sortent à peine les producteurs. Ces derniers sont d'ailleurs loin de s'en formaliser.

« *Parfois,* raconte un représentant des producteurs français, *lorsque nous avions été obligés de céder à nos partenaires sur tel ou tel point, nous nous précipitions pour chercher du secours auprès de notre administration, qui tentait de rattraper le coup dans sa propre négociation avec ses partenaires étrangers. Tous les pays, à un moment ou à un autre, ont joué à ce petit jeu.* »

A conserver au frais

Du dépôt du dossier à l'adoption finale, le texte « confitures » franchit, l'une après l'autre, toutes les instances européennes. Tour à tour, le Comité économique et social, le Parlement européen, le Comité des représentants permanents (Coreper), *les* attachés agricoles, se penchent gravement sur la pectine et l'acide citrique. En confiant le dossier, à chaque étape, à une section spécialisée, qui elle-même crée le plus souvent une commission, avant que la question ne soit tranchée en assemblée plénière.

On est sur le point d'aboutir lorsque, en 1972, trois nouveaux pays adhèrent à la CEE. Parmi eux, la Grande-Bretagne, fière de sa traditionnelle marmelade. Il faut donc tout reprendre à zéro, et avec de rudes négociateurs. Les Britanniques *acceptent finalement* d'adopter les appellations continentales — *confiture extra* et *confiture*, — si on leur réserve le label *marmelade. Dans la foulée*, tous les pays acceptent d'inscrire « *à conserver au frais* » sur les étiquettes, ce qui permet enfin à la directive « confitures » d'être promulguée en 1979, soit quatorze ans après le début du marathon bruxellois...

Cette malheureuse directive n'est cependant pas au bout de son parcours. On s'avise soudain *qu'elle ne peut pas être promulguée* en France. Pourquoi ? Ah, voilà, elle vient de croiser sur son chemin une de ses congénères, la *directive « étiquetage », elle-*même en instance de discussion, et qui se fixe pour objectif herculéen d'harmoniser toutes les étiquettes des produits *alimentaires* européens. Et la France ne saurait mettre sur le marché d'euro-confitures sans euro-étiquettes. C'est ainsi.

On pourrait objecter que les confitures ne sont pas concernées par l'obligation de porter sur leur étiquette « *à consommer de préférence avant...* », puisque la confiture se conserve des années — les Britanniques prétendant même que leur marmelade se bonifie en vieillissant. Mais la directive n'est promulguée en France qu'en 1984, non sans que quelques combats d'arrière-garde aient opposé Français et Britanniques, notamment sur le point de savoir sous quelle appellation la crème de marrons devait être vendue en Grande-Bretagne : « *chesnut cream* » ou « *chesnut puree* » ?

Il ne faudra plus que quatre petites années aux Douze pour aplanir un des derniers obstacles sur la voie radieuse de l'harmonisation confiturière : la confiture de cynorhodon (ou églantier, ou « gratte-cul »), production locale, notamment alsacienne, peut-elle être appelée « *extra* », bien qu'elle ait été produite par pression des fruits ? Dans leur sagesse, les ministres, en octobre dernier, répondent donc par l'affirmative. Encore ce laborieux accord laisse-t-il de nombreux points en suspens. Outre celui des confitures « allégées », le problème du poids des pots n'a pas été résolu. Le consommateur du *troisième millénaire* risque donc fort d'avoir encore le choix entre des pots de 375, 410 ou 425 grammes.

L'exemple des confitures illustre parfaitement le débat qui partage aujourd'hui les eurocrates, et que la perpective du grand marché de 1993 ne fait que rendre plus aigu encore. Faut-il continuer, dans cette voie des harmonisations « *verticales* » (par produit), au risque de multiplier les marathons absurdes comme celui de la confiture ? Au bout de cette *logique, la perspective peu exaltante* que tous les Européens mangent un jour le même europain en buvant la même eurobière. *Faut-il au contraire* considérer qu'un produit, même de médiocre qualité, consommable dans un pays l'est forcément aussi dans les pays voisins, au risque d'aboutir fatalement à un nivellement par le bas de la nourriture européenne ?

Des monstres alimentaires

La *question* dépasse évidem*ment le cas des seuls produits ali*mentaires. Depuis 1985, la CEE a tranché en faveur de la seconde solution, tout en apportant, dans *le domaine alimentaire justement*, de nombreux correctifs à ce « libéralisme », notamment lorsque la santé publique peut appa*raître menacée. Mais les partisans* de la réglementation — il en reste — ne manquent pas de souligner que ce « laxisme » entraîne *l'apparition* sur *le marché* de monstres alimentaires, comme des « pâtes de blé tendre » immangeables (il n'est bonnes *pâtes que de blé dur*), ou des boîtes de champignons néerlandais contenant davantage d'eau que de champignons.

De Bruxelles aux différentes capitales européennes, on continue d'échanger tranquillement Livres blancs, mémorandums et contre-propositions sur le sujet. Le débat, qui conditionnera le contenu de nos assiettes dans les décennies à venir, n'est donc pas clos.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Le piège de l'union monétaire

(Suite de la page 21.)

Veut-on que les taux de change des monnaies européennes, par rapport aux grandes devises tierces — dollar, yen, — soient gérés et fixés unilatéralement d'après les critères d'une banque centrale qui considère la surévaluation du taux de change comme un instrument permanent de lutte contre les tensions inflation*nistes* ?

Le rôle de l'ECU

Certains, conscients du piège vers lequel nous sommes mainte*nant entraînés à marche* rapide, proposent comme voie de sauvegarde le développement de l'ECU. Remplaçons, disent-ils, le deutschemark *comme étalon* monétaire européen par un ECU transnational où toutes les monnaies seront parties prenantes.

Cette voie est irréaliste. D'abord, l'ECU, parce qu'il est un panier de monnaies, n'a aucune chance de remplir deux *fonctions essentielles* d'une monnaie : instrument de règlement, réserve de valeur. Mais, surtout, c'est un ensemble fort hétérogène, au champ plus vaste que celui de l'accord de change à marge étroite et où coexistent les unités monétaires de pays où le rythme d'inflation va d'un chiffre négatif à près de 10 %.

Pour cette deuxième raison surtout, la Bundesbank est tout à fait opposée à une promotion de l'ECU au rôle de véritable instrument monétaire. On la comprend : on peut certes critiquer la banque centrale allemande de rester rivée à une conception particulièrement restrictive et stérilisante de la stabilité monétaire ; mais on ne peut honnêtement lui reprocher de refuser avec la dernière énergie ce nivellement par le bas que représenterait la fusion du deutschemark dans cet ensemble disparate que constitue l'ECU.

Deux voies s'offrent à nous, que l'on doit avoir le courage d'envisager.

La première est en fait une tentation redoutable, et implique un effort considérable : se dégager, extraire le franc du SME, se redonner une marge de manœuvre et un moyen de pression par le taux de change.

La seconde est de rester dans le SME et de mener avec détermination une politique monétaire dont la fermeté, la continuité aillent au-delà des considérations politiques, et de créer les conditions internes de la crédibilité du franc et de la stabilité monétaire, *afin que, dans* l'esprit de tous les observateurs et opérateurs internationaux, le franc fasse jeu égal avec le deutschemark.

Il en est encore temps, pour peu que les choses ne soient pas imprudemment précipitées et irrémédiablement verrouillées par une union monétaire dont la réalisation rapide n'est pas, contrairement à ce que l'on tend à faire croire, la condition indispensable *au bon fonctionnement du* « grand marché » de 1993. Alors, la France ne manquera pas d'atouts pour qu'une progressive *intégration monétaire européenne* se fasse sur une base collégiale.

Ces deux voies ne sont contradictoires qu'en apparence. La sortie du franc du SME ne doit pas se traduire par sa dépréciation, comme certains, à tort, le souhai*tent. Il y a longtemps* que la dévaluation n'est plus ce qu'elle était. La politique monétaire devrait être aussi ferme que dans la *seconde option, la différence* étant que l'on tenterait de ressusciter le pôle monétaire que représentait le franc, à l'extérieur du SME et *non à l'intérieur. Cette* voie serait sans doute la plus difficile.

Aujourd'hui, nous continuons de ne pas choisir et de nous masquer les réalités. La politique monétaire évolue au gré de considérations de très court terme. Le franc est ballotté au gré de fluctuations (celles du dollar par exemple) qui sont quelquefois complètement étrangères à la situation de l'économie française. Avec une sorte d'allégresse de commande où chacun renchérit sur l'autre pour ne pas être soupçonné d'« anti-européanisme », nous nous précipitons vers une situation de dépendance totale.

PAUL KIRCHE
(pseudonyme d'un haut fonctionnaire).





هكذا من الأصل

La chronique de Paul Fabra

Une semaine suédoise

IL est plus d'un aspect du modèle suédois qu'on nous avait cachés, je veux dire sur lequel ceux qui s'en sont réclamés dans le passé pour faire avancer leurs idées sur la modernisation de la France n'avaient pas l'habitude d'insister. Or ce sont ces traits, oubliés volontairement ou pas dans la présentation de l'exemple, laissés en tout cas dans l'ombre, qui expliquent souvent le mieux pourquoi le modèle, après avoir connu une éclipse, a recommencé à intriguer, sinon à inspirer de nouvelles vocations au changement.

Ce qui, au cours des dernières années, a le plus contribué, à juste titre, ô combien, à attirer de nouveau l'attention sur l'expérience de la Suède est le succès qu'a rencontré ce pays pour empêcher le chômage de se développer. Aujourd'hui, le plein emploi est quasiment rétabli, avec 2 % seulement de la population active sans travail. Les opposants, conservateurs, libéraux ou centristes, continuent bien, comme ils le faisaient déjà il y a un an lors de ma précédente visite, à contester ce pourcentage, mais ils le font avec moins de conviction.

Personne ne peut plus nier ce qui est évident pour tout le monde, et surtout pour les entrepreneurs, même si ces derniers, par affinité, restent pour la plupart d'entre eux très critiques à l'égard des socialistes, que les élections du mois de septembre dernier ont confirmés au pouvoir. Eux, les chefs d'entreprise, sont bien placés pour savoir que l'obstacle le plus sérieux à un développement encore plus rapide de leurs affaires est souvent la difficulté à recruter du personnel. Et le temps est révolu où l'on pouvait soutenir que l'importance du chômage déguisé sous les divers programmes d'« insertion » sociale faussait les statistiques et les comparaisons.

La conjoncture aidant, le sérieux des mesures prises, notamment en matière de formation, a porté ses fruits. Les « équipes de jeunesse » constituées naguère pour exécuter des travaux d'utilité générale, ou considérés comme tels, ont, elles aussi, fondu sous l'effet de la surchauffe économique et de sa capacité à absorber de la main-d'œuvre. Ces équipes ont réuni jusqu'à quarante cinq mille membres. Elles n'en occupent plus que cinq mille environ. A Stockholm, il faut deux à trois ans pour obtenir les autorisations nécessaires à la construction de nouveaux immeubles de bureaux. La raison en est que les autorités municipales redoutent d'ajouter à la pénurie des effectifs dans le secteur du bâtiment.

Mais le facteur immatériel auquel les rapports les plus favorables à la Suède gouvernée par les sociaux-démocrates, émanant tant des institutions privées sympathisantes, telle la Brookings Institution, que d'organisations internationales, telle l'OCDE, ne faisaient en général que de furtives allusions, apparaît de plus en plus dans toute sa dimension, qui est considérable. Il est d'autant plus visible que les Suédois s'en prévalent beaucoup plus ouvertement qu'ils ne le faisaient naguère. Telle est la force des idées en vogue, qui jouent quelquefois dans le bon sens. Contrairement à bien des pronostics, on assiste, à la faveur de la renaissance des idées libérales — c'est en quelque sorte leur bon côté, qui compense beaucoup d'approximations et de naïvetés, — à une réhabilitation de l'éthique du travail. En France, cela ne se manifeste encore qu'en négatif par la critique répétitive de la bureaucratie improductive, créatrice de toutes formes de planques réelles ou supposées. En Suède, même une observation superficielle de la société, de ses réflexes, atteste la conscience vive que l'on a du rôle décisif rempli par ce ressort universel de l'activité.

D'emblée, un membre du syndicat LO, et non des moindres, me dit : *« Ce que nous apprenons de la situation en France ne serait pas concevable en Suède, le gouvernement amené à avoir recours à l'armée pour assurer un service minimum des transports. A des mouvements de grève du genre de ceux que vous connaissez depuis plusieurs semaines, notre gouvernement pourrait riposter par un lock-out. Les traitements ne seraient plus versés aux grévistes. Cela s'est déjà vu. »*

Il ne s'agit ici ni d'approuver ni de désapprouver. Mais peut-être de corriger les couleurs sans doute un peu trop tendres sous lesquelles on se dépeint le comportement de l'Etat-providence ou, si l'on préfère, du *welfare state* (ou Etat pourvoyant au bien-être de ses concitoyens) le plus communément considéré, non sans de bonnes raisons, comme le plus avancé de tous. Dan Andersson, un des économistes les plus en vue du mouvement syndical, me dit que *« le welfare state a toujours été fortement orienté par la préoccupation qu'on appelle aujourd'hui celle de l'offre »* (souci de favoriser l'efficacité de l'appareil productif par un fonctionnement souple du marché de l'emploi). Une des manifestations de ce parti pris est la rigueur du contrôle exercé dans l'administration du système de l'aide — particulièrement généreuse — apportée aux chômeurs : *« Ceux-ci, s'ils refusent trois fois de suite un nouvel emploi, se verront normalement rayés de la liste des bénéficiaires de l'allocation. »* Les syndicats, me rappelle l'économiste de LO, sont étroitement associés à la gestion des agences pour l'emploi. *« Cette attitude n'a rien d'inhumain, au contraire, on doit s'attendre à cette discipline à partir du moment où l'on donne aux intéressés de véritables chances de retrouver un travail, et cela en mettant à contribution le revenu des salariés. »* Certes, mais ce langage direct dénote un état d'esprit qu'on n'évoquerait pas sans précautions ailleurs.

En Suède, les entreprises de services (celles qui présentent l'avantage d'être directement observables par le visiteur étranger) embauchent avec des salaires élevés de nombreux jeunes. Ces derniers mettent à l'accomplissement de leur tâche une bonne volonté et une efficacité à la japonaise. Inversement, ceux qui, pour une raison ou une autre, ne cherchent qu'un emploi temporaire et partiel trouveront très aisément l'occasion de gagner l'équivalent de quelques dizaines de milliers de francs dans les services publics, qui ont besoin de leurs services non qualifiés ou peu qualifiés : nettoyage du métro, des hôpitaux, garde des malades, etc. Il semble qu'on soit ici en présence d'une société très mobile et qui, malgré son haut degré de protection sociale et un niveau de vie moyen élevé, a su garder la disponibilité qu'on rencontre dans les sociétés qui démarrent, comme la Corée.

POUR la social-démocratie et pour le syndicalisme, plus désorientés que l'une et l'autre ne veulent bien l'admettre par le programme de déréglementation du gouvernement et par le spectacle d'une économie de plus en plus marquée par la spéculation et la rivalité des grands groupes, la possibilité de se référer à une tradition de l'offre qui leur soit propre est comme une garantie qu'ils sont toujours dans la course et que, pour s'y maintenir, ils ne seront pas obligés de rendre toutes leurs armes à leurs adversaires idéologiques. Voilà peut-être pourquoi ils en parlent tant.

∴

Le mercredi 7 décembre, où je visite la Bourse de Stockholm, l'une des trois qui, dans le monde, auront connu en 1988 la hausse la plus forte — les deux autres sont Tokyo et Helsinki (1) — l'indice a atteint le point le plus élevé depuis le début de l'année : 970,63, soit 46,5 % d'augmentation par rapport au niveau du 31 décembre 1987. On n'est plus très loin du sommet touché le 8 octobre 1987, onze jours avant le krach : 987,4. C'est le secteur de la banque et des services qui a enregistré les plus-values les plus rapides (+ 55,8 %), talonné par les titres de l'industrie forestière (+ 54,6 %). Arrivent en queue (+ 25,1 %) les actions des sociétés de placements financiers, comme si les chances de suivre le marché diminuaient pour ceux qui ont le nez dessus.

Boom de la consommation alimenté par une formidable progression des crédits bancaires aux particuliers, accélération de la hausse des prix (+ 6 % sur douze mois) et des salaires (+ 7,5 %), niveau élevé des taux d'intérêt, un peu moins haut toutefois qu'il y a un an — le taux des obligations d'Etat s'échelonne entre 10 % et 11 %, — déficit extérieur croissant, malgré le retour à l'équilibre des finances publiques, bénéficiant de rentrées fiscales exceptionnellement abondantes : plusieurs de ces circonstances ne sont pas particulières à la Suède. Pour Bengt Ryden, président du conseil d'administration de la Bourse de Stockholm, *« il s'agit d'autant de signes qui pourraient annoncer qu'on approche de la phase finale d'une période d'extraordinaire expansion ».*

Dans l'entourage du gouverneur de la banque d'émission, M. Bengt Dennis, on se déclare préoccupé. Si les opérateurs du marché semblent avoir oublié l'« avertissement » d'octobre 1987, ce n'est pas le cas pour ce haut fonctionnaire, dont les jugements sont très écoutés, sinon suivis.

Quoique de façon plus discrète qu'à Paris et, en apparence, moins violente qu'à Wall Street, la Bourse de Stockholm est devenue le haut lieu des luttes d'influences qui opposent les grands groupes, parfois aussi le témoin de leurs armistices provisoires. C'est par d'habiles rachats d'actions que Peter Wallenberg, qui succéda en 1982 à son père Marcus, le grand homme de l'industrie suédoise pendant quarante ans, finit à son tour par s'imposer comme le chef d'un empire qui comprend, outre la Skandinaviska Enskilda Banken (dont il n'est que le modeste vice-président), la grande société papetière Stora, ASEA, le géant de la construction électromécanique qui vient de s'associer en position de force avec Brown Boveri, Electrolux et beaucoup d'autres sociétés.

Ainsi s'est perpétuée la dynastie des Wallenberg, malgré les ambitions de Per G. Gyllenhammar, le patron de Volvo. Avant de mourir, et pour des raisons que seul un grand romancier de la veine de Zola pourrait expliquer, Marcus avait cédé à celui-ci de gros paquets de titres du patrimoine familial. La famille en a repris possession. C'est elle qui détient la plupart des titres à droit de vote entier, tandis que, selon la vieille pratique, abandonnée ailleurs depuis 1930 et maintenue en Suède, les actions dispersées dans le public ne donnent accès qu'à un millième de droit de vote. Gyllenhammar, c'est le manager sans capital qui proclame le droit et le devoir pour le gestionnaire de déterminer la structure du capital pour faire prévaloir les intérêts à long terme de l'entreprise sur ceux de ses propriétaires, qu'il s'efforce de neutraliser en les opposant les uns aux autres. Mais l'air du temps souffle dans une autre direction.

CURIEUSEMENT, même les socialistes semblent, à tout prendre, préférer les héritiers. La propriété, on sait au moins ce que c'est, quitte à désespérer de savoir et de pouvoir un jour la rendre collective (les fonds salariaux dont rêvaient naguère les doctrinaires de LO se sont mus en SICAV). Anders Wall, le nouveau venu du capitalisme suédois, voudrait, comme Pickens aux Etats-Unis, faire passer ses coups financiers comme autant d'opérations de défense des petits actionnaires, *« à qui doit revenir le dernier mot et le premier sou ».* Dans un rapport parlementaire, Lennart Pettersson, proche du gouvernement, déplore le manque de mobilité du capital, qui favorise le maintien en place des chefs d'entreprise. Double prise de position qui aurait dû inciter Edouard Balladur à inviter ce représentant de la social-démocratie au colloque qu'il organise jeudi prochain 15 décembre sur les privatisations et l'actionnariat populaire (le nombre des actionnaires a presque triplé en Suède depuis le retour au pouvoir des socialistes) !

∴

Dans la « conférence Nobel » qu'il a prononcée, selon la tradition, le vendredi 9 décembre, devant l'Académie royale des sciences de Suède, Maurice Allais déclarait : *« La psychologie des hommes reste fondamentalement la même en tout temps et en tout lieu... Ainsi, quelles que soient les économies considérées, qu'il s'agisse de celles des temps passés comme de celles d'aujourd'hui, toute l'activité économique des hommes se ramène à la recherche de surplus, à leur réalisation et à leur répartition suivant des processus fondamentalement invariants. »*

(1) Taïpeh excepté, qui a battu tous les records...

Notes de lecture

par Alfred Sauvy

JEAN-CLAUDE RAY, JEAN-MARC DUPUIS, BERNARD GAZIER

Analyse économique des politiques sociales

Deux professeurs (Nancy-II, Paris-XIII) et un maître de conférences à Caen nous donnent un livre utile, clair, de grande portée, dont nous ne pouvons ici présenter qu'une vue bien imparfaite. Toutes les formes de la politique sociale en France sont décrites, avec quelques compléments sur les pays étrangers.

Utilité, pour le lecteur, de tenir crayon en main. L'idéologie n'est pas en cause ; écrit, initialement, à l'intention des étudiants, cet ouvrage ne peut laisser personne indifférent.

En introduction, les dix-neuf articles ou « informations » parus dans la rubrique sociale du *Monde* en décembre 1985. Plan très clair, en huit chapitres : généralités, famille, santé, emploi, retraite, pauvreté, financement, résultats.

Regrettons cependant que, dès le début, les auteurs renoncent à la notion fondamentale de besoin ; le chapitre sur l'emploi en souffre largement. Après un exposé de nécessaires généralités et présentation (Michel Aglietta, R. Boyer, J. Mistral) vient une analyse excellente de la politique familiale, la meilleure parue en France, avec celle d'Evelyne Sullerot. La vitale relance de la natalité est bien présentée, notamment par les jugements de Gérard Calot (*« une fécondité basse entraînerait un véritable désastre »*), mais regrettons l'attention portée aux vues bien légères de R. Easterlin (mythologie des cycles) et l'oubli de la plupart des remarquables travaux de Michel Lévy, notamment sur la double expérience RFA-RDA. Du coût de l'enfant, étudié avec soin, il eût été utile de passer au coût de l'homme (valeur sociale vers vingt ans). Il est rare également de voir traiter avec moins de passion la délicate question de l'activité féminine.

Sur la santé, excellente présentation de son coût et même de ses résultats. La consommation médicale finale augmente de 6 ou 7 % par an (plus vite que le pauvre PIB) et la part supportée par les ménages diminue. Surconsommation médicale, est-il conclu, mais inégalité sociale de la longévité.

Et nous passons aux retraites. *« Enée ne se fatiguera-t-il pas de porter son père Anchise ? Le fils Ascagne ne risque-t-il pas d'en souffrir ? »* Oubliés, cependant, les remarquables travaux de Paul Paillat et Alain Parant sur les effets si dommageables du vieillissement démographique.

Après les politiques de lutte contre la pauvreté (le revenu minimal), le financement de la protection sociale n'est pas oublié, comme si souvent.

Courte bibliographie, sans P. Paillat ni A. Parant, conclusion générale et postface. Remarquable.

★ *Presses universitaires de France.* Paris 1988. 22 cm. 491 p., 165 F.

ETIENNE VIGNON et PIERRE LECOMTE

Le travail demain, un privilège ?

Les auteurs (que l'éditeur n'a pas jugé utile de nos présenter) sont apparentés, semble-t-il, au Mouvement des cadres chrétiens. Une très courte préface de Georges Chavannes signale que la lutte pour l'emploi intéresse tous les groupements et associations, comme chacun de nous, même pourvu d'emploi. *« Que peut devenir un homme qui ne compte plus pour personne ? »* Rappelée, en tête de l'ouvrage, la déclaration internationale des droits de l'homme, inspirée plus par le souci de conscience que par celui des réalités, puisque toute personne a droit au libre choix de son travail, droit qui, précisément, peut être rangé parmi les causes du chômage.

Après un rappel de notions élémentaires sur la population active et les trois secteurs, nous passons aux remèdes, parmi lesquels sont singulièrement placées les indemnités de chômage. Viennent, aussi opportunément que naïvement, les besoins du tiers-monde, qui accourrait aussi à notre secours, comme si nos besoins étaient tous couverts.

Après la dénonciation de diverses illusions courantes et des rêves qui peuplent notre littérature, nous en arrivons au point essentiel, les besoins non satisfaits, parmi lesquels la santé. *« C'est un problème technique qui justifierait une étude propre et des simulations. »* Assez vain, le rappel d'observations combien prudentes de l'OCDE.

L'exemple des réussites partielles, Suisse, Suède et même Etats-Unis, aurait mérité d'être rappelé et analysé.

Comme tant d'autres, cet ouvrage constitue un rassemblement de nombreuses illusions et le refus de toute médecine amère.

★ *Editions Vie des hommes.* Nouvelle cité. Paris 1988, 21,5 cm, 298 p., 98 F.

JEAN ABROUS et COLLECTIF

Le social en crise

Jean Abrous, responsable du service de la formation continue, a rassemblé les vues de divers experts ou professionnels appartenant en majorité au service médical ou au domaine social, allant du kinésithérapeute au médecin des hôpitaux ; du dentiste au service de la formation continue. Un avant-propos anonyme (sans doute de Gérard Martin) présente les divers auteurs et l'objet de cette publication.

La première partie, avant tout historique, aurait pu s'achever autrement que par l'inévitable Keynes, source de toutes les conclusions plaisant *a priori* à l'auteur et de toutes les confusions aussi. Nous avons cependant, après le « prophète », une vue intéressante sur les pauvres dans l'histoire où auraient pu figurer les deux extrêmes : le clairvoyant abbé de Saint-Pierre et le gentilhomme esclavagiste Turmeau de la Morandière. *« Ils travailleront et nous jouirons ! »* Et nous parvenons à l'année 1982 (décentralisation). La politique sociale n'est considérée que comme un agrégat de politiques sectorielles, jugement quelque peu sévère. Ce sont, en tout cas, les problèmes qui sont pour le moment les plus forts. Mais en est-il souvent autrement ?

Dans ce même historique est quelque peu oubliée, selon l'usage, la pauvreté rurale, moins en vue et, de ce fait, moins relatée.

Crise de la société, est-il conclu, ou crise des politiques ? La nuance n'est pas bien précisée. Nous avons, par contre, la satisfaction de voir traiter — événement rare — la question démographique et le vieillissement, malheureusement sans recherche du moyen spécifique propre à la conjurer : l'accroissement du nombre des jeunes. Ainsi, cette clef, combien sévère, il est vrai, est absente ; lui est préférée la classique et populaire réduction de la durée du travail, dans l'illusion non moins classique, malgré les expériences de 1936 et 1982, qu'elle réduira le nombre de chômeurs. Espérons encore que la lumière l'emportera un jour sur le sentiment.

Un ouvrage chargé d'intentions louables qui aurait pu se terminer en soulignant la nécessité d'une large information ! Ne sommes-nous pas en démocratie ?

★ *Les publications Larmises.* Paris 1988. 22 cm. 159 p., 80 F.

GEORGES ARCHIER

La France du IIIe millénaire

Docteur en médecine, l'auteur soigne aussi les entreprises et entend le faire plus encore pour les sociétés. Le fameux an 2000 étant maintenant à notre main, nous sautons, sans peine, les douze ans qui nous en séparent, tout en revenant constamment en arrière, harponnés par le présent et le passé.

Dans le préambule, nous constatons, non sans étonnement, que les lacunes portent précisément sur le domaine médical : rappel, par exemple, du vaccin contre la tuberculose, sans mention des antibiotiques. Plus qu'une nuance, semble-t-il.

Dès la première partie, « Le feu d'artifice occidental », se glisse la question de l'emploi, sans nécessité et surtout sans utilité. Appeler *« atomisation des tâches »* la division du travail n'est guère un remède. Le bon vieux progrès technique, appelé improprement technologique, s'accélère, est-il dit, en 1830, mais nous sommes étonnés de voir mettre en balance la défaite de Sedan et le rythme de l'expansion, étonnés aussi des réflexions sur l'origine de la guerre de 1914, comme des erreurs de date. Du reste, ne sommes-nous pas prévenus, dès le début, que la rédaction est à base de souvenirs, plus que de statistiques ? Au sein de ces erreurs de fait, l'après-2000 est quelque peu perdu de vue.

La lecture n'est pas désagréable pour autant, agrémentée par quelques bonds dans l'Histoire, au milieu de souvenirs personnels. Dans la conclusion, « Pour réussir », apparaît heureusement un certain réalisme. Bibliographie.

★ *Editions du Seuil.* Paris 1988. 20 cm. 285 p., 110 F.

JACQUES PERRIN

Comment naissent les techniques

Elles naissent, le plus souvent, discrètement, les techniques, et, hormis les cas de brevet, ne font l'objet d'aucune déclaration à quelque état civil.

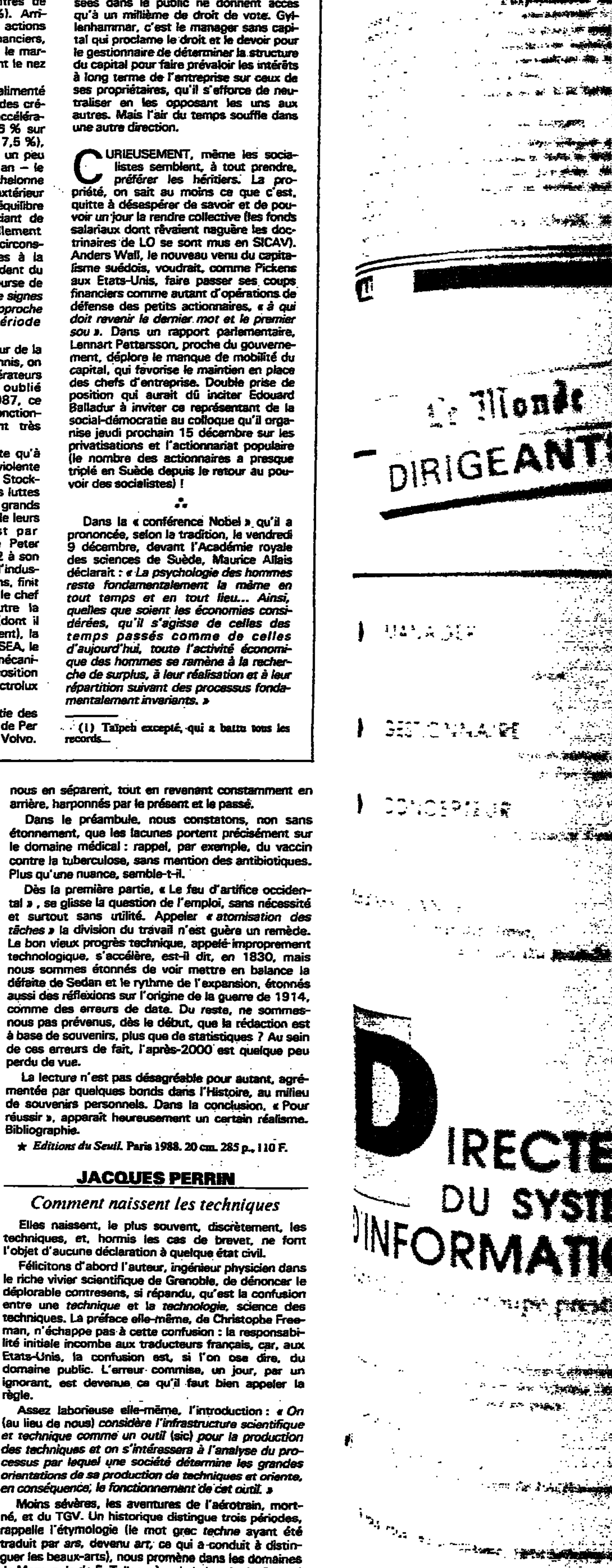
Félicitons d'abord l'auteur, ingénieur physicien dans le riche vivier scientifique de Grenoble, de dénoncer le déplorable contresens, si répandu, qu'est la confusion entre une *technique* et la *technologie*, science des techniques. La préface elle-même, de Christophe Freeman, n'échappe pas à cette confusion : la responsabilité initiale incombe aux traducteurs français, car, aux Etats-Unis, la confusion est, si l'on ose dire, du domaine public. L'erreur commise, un jour, par un ignorant, est devenue ce qu'il faut bien appeler la règle.

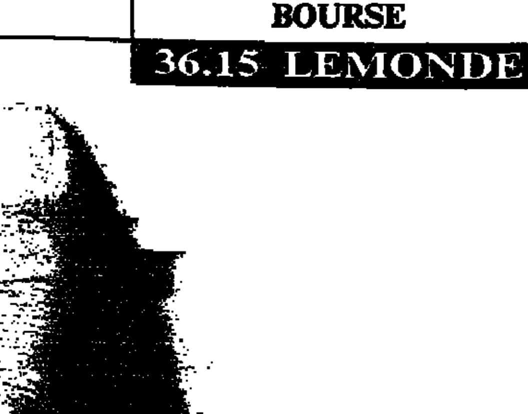
Assez laborieuse elle-même, l'introduction : *« On* (au lieu de nous) *considère l'infrastructure scientifique et technique comme un outil* (sic) *pour la production des techniques et on s'intéressera à l'analyse du processus par lequel une société détermine les grandes orientations de sa production de techniques et oriente, en conséquence, le fonctionnement de cet outil. »*

Moins sévères, les aventures de l'aérotrain, mort-né, et du TGV. Un historique distingue trois périodes, rappelle l'étymologie (le mot grec *techne* ayant été traduit par *ars*, devenu *art*, ce qui a conduit à distinguer les beaux-arts), nous promène dans les domaines de Marx, puis de E. Teller, père de la bombe H. Rappel de la proposition du président Mitterrand, relative au projet Eurêka, qui n'entend pas être considéré comme un concurrent de l'IDS (initiative de défense stratégique). Ainsi est confirmé combien la recherche-développement est presque devenue un sous-produit de la tension internationale. Le cas n'est pas sans précédent (la betterave).

Conclusion plus saine : il faut *« clarifier nos buts sociaux à long terme et démocratiser nos méthodes pour y parvenir ».*

★ *Publisud.* Paris 1988, 22,5 cm, 183 p., 112 F.





Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Société de Service distribuant ses produits sur les marchés français et étrangers, recherche pour son siège social basé à Paris

Sup de Co, Escae...

250 KF +

avec expérience

Véritable "bras droit" du Responsable de notre Direction Opérationnelle (150 personnes) :

- vous serez chargé, à partir des orientations stratégiques de l'entreprise, et en relation fonctionnelle avec toutes les autres directions, de réaliser les études permettant de mettre en oeuvre la politique de votre direction,
- vous participerez aux recrutements et à la formation du personnel de vos services,
- vous procèderez à l'élaboration des budgets.

De formation Bac + 4 minimum, vous êtes bilingue anglais et possédez une expérience de généraliste dans le domaine du service. Créatif et dynamique, vous possédez de réelles qualités relationnelles pour intégrer un secteur jeune et en perpétuel mouvement.

Merci d'écrire sous réf. 802/M à A.L CONSEIL, 35 rue de Naples, 75008 PARIS.

A.L conseil

CURRICULUM

CONSEIL EN MANAGEMENT POUR LE SECTEUR FINANCIER

X, HEC, MBA , 2 à 5 ans d'expérience

EUROGROUP PROFESSION CONSULTANT

. Nous sommes un groupe de Conseil intervenant auprès des Directions Générales de Groupes Financiers ou Industriels
. Nous allons doubler notre activité dans les trois ans à venir
. Nous recherchons des Consultants dotés d'une personnalité de tout premier plan et ayant de réelles capacités d'animation et d'imagination
. Si vous avez 2 à 5 ans d'expérience réussie dans un grand Cabinet de Conseil ou dans une Institution Financière et quevous maîtrisez parfaitement l'un des domaines suivants :

- *Conception et mise en oeuvre des contrôles de gestion stratégique et opérationnel*
- *Organisation des back-offices et systèmes d'information Bourse-Titres*
- *Gestion de la Trésorerie et des risques de taux d'intérêt*
- *Technologies nouvelles et stratégie informatique*

Rejoignez nous et participez à notre développement.
Nous vous formerons à la conduite de nos missions à partir des méthodes originales qui contribuent à notre succès et qui favorisent toutes les initiatives pertinentes.

Eurogroup consultants

Merci d'envoyer votre dossier de candidature à : Jean-Marie NOGARO - 17, rue Louis Rouquier 92300 LEVALLOIS

Le Monde DIRIGEANTS

Si vous êtes :

MANAGER
Vous êtes un "leader".
Vous avez le sens de la relation.
Vous êtes responsable.

GESTIONNAIRE
Vous savez faire un budget et surtout le réaliser.
Vous aimez négocier et vous êtes rigoureux.

CONCEPTEUR
Puissance de synthèse et capacité d'analyse sont vos atouts.

Plein d'ASSURANCE,
Ingénieur diplômé,
familier du monde BULL...

Devenez le



IRECTEUR DU SYSTEME D'INFORMATION

d'une filiale d'un groupe prestigieux

Membre du Comité de Direction Générale, vous participerez à l'élaboration du Schéma Directeur et vous le mettrez en place.

Quelques chiffres :
- 70 Informaticiens
- 100 MF/an de budget de fonctionnement.

Si vous vous reconnaissez, rencontrons-nous.



LD CARRIERES (SA) — LD Carrières — 38, rue de Lisbonne 75008 PARIS



LABORATOIRES DE PRODUITS CONSEIL ET GRAND PUBLIC, FILIALE D'UN GROUPE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL RECHERCHENT UN

CHEF DE PRODUIT SENIOR

Sous l'autorité du Responsable Marketing, il aura la responsabilité totale de deux produits, depuis la conception jusqu'à la commercialisation en officine.

Pour mener à bien sa mission, il sera responsable de son budget et disposera de l'aide d'équipes internes et de conseillers externes tels que agences de publicité et de promotion, sociétés d'études...

Il devra faire appliquer sa stratégie commerciale par l'intermédiaire d'un réseau de délégués *pharmaceutiques multicartes*, élaborer les programmes de stimulation, assurer le suivi et l'analyse des ventes.

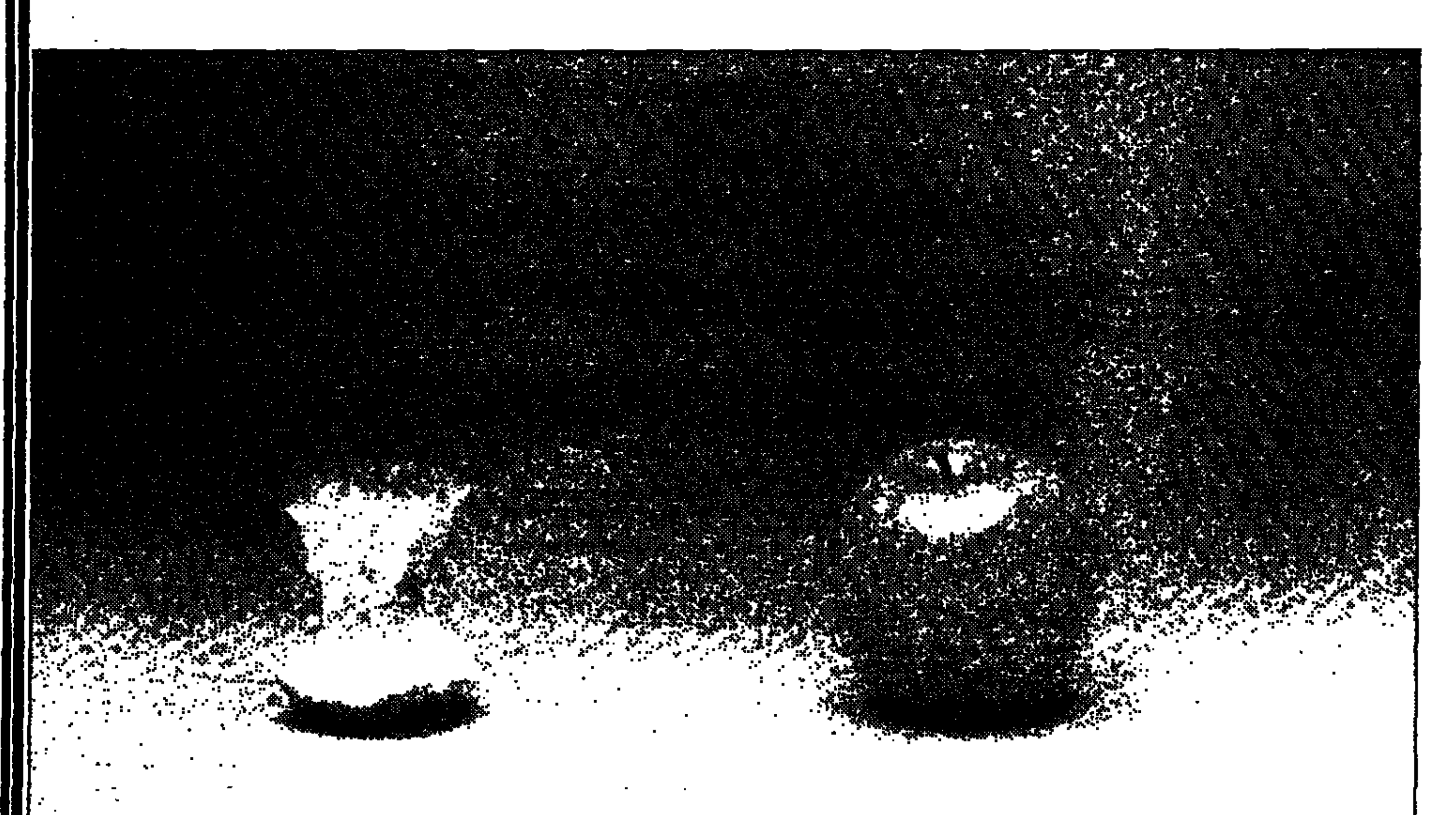
Basé en banlieue Ouest de Paris, ce poste s'adresse à un professionnel du marketing, *âgé de 30 ans minimum et maîtrisant parfaitement* la langue anglaise ; la pratique de la micro-informatique serait un plus.

Il devra justifier d'une expérience de vente terrain d'au moins un an, de plusieurs années dans la fonction marketing dont si possible deux années en milieu pharmaceutique sur des produits grand public.

Sa rémunération sera fonction de l'expérience et des compétences.

Les candidatures de personnes ayant une expérience de visiteur en pharmacie pour des Réseaux Exclusifs de produits Grand Public, seront également étudiées.

Si ce poste vous intéresse, adressez rapidement CV, photo et prétentions aux : Laboratoires DARCY - Direction du Personnel - Boîte postale 314 - 92003 NANTERRE.



Votre marché — Le marché Apple

INGÉNIEURS COMMERCIAUX GRANDS COMPTES

Derrière la réussite d'une entreprise, il y a souvent une idée simple. Chez Apple, notre idée se résume en une phrase : c'est avec des machines puissantes, mais simples d'accès que l'on donnera à chaque individu les moyens d'exprimer le meilleur de lui-même. Le véritable enjeu, c'est le marché à conquérir. 56 % de progression du CA en 88 (1,7 milliard), la profitabilité la plus forte du secteur, toujours une vision d'avance sur le marché, ça n'existe que chez Apple.
Vous êtes diplômé d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, justifiez d'une expérience de la vente directe de 5 ans dont 3 dans les grands comptes, parlez un "fluent English" et avez une connaissance approfondie des environnements réseaux et télécommunications.
La mission des ingénieurs commerciaux : assurer la promotion des solutions Apple dans les Grands Comptes et conseiller les décideurs au plus haut niveau.
Pour mettre en œuvre votre créativité et votre expérience dans le cadre d'une entreprise qui privilégie le développement de ses collaborateurs, écrivez à Pierre GRELLIER, Directeur des Ressources Humaines, sous réf. ICGC/M, Apple Computer France, 12 avenue de l'Océanie, ZA de Courtabœuf, 91956 LES ULIS cedex.

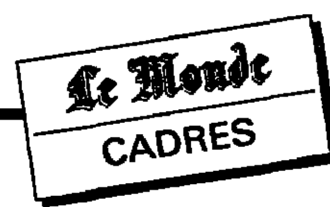
Consultez 3614 code Apple.

Révélez le meilleur de vous-même.

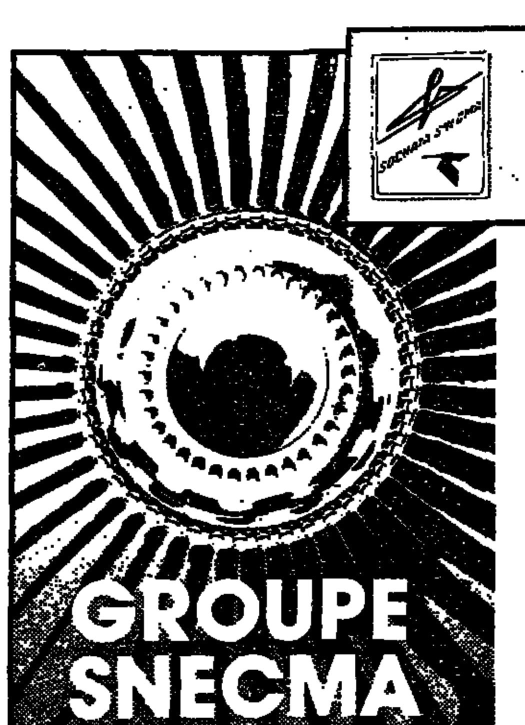

Apple

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



Le Monde, **point de rencontre des grandes ambitions.**



SOCHATA SNECMA notre vocation est la réparation des turbos réacteurs et des turbos machines.

Notre société appartient au Groupe SNECMA, 26000 personnes dont 3500 cadres, qui poursuit une politique active de recherche et de développement de technologies avancées.

Un des leaders mondiaux de la réparation de moteurs d'avion, recherche

2 INGENIEURS COMMERCIAUX

qui auront pour mission :
- la prospection d'une clientèle répartie dans le monde,
- l'élaboration des contrats de réparation,
- la participation à la définition des prix de vente,
- la rédaction et la négociation des offres,
- le suivi de la gestion des contrats.

Les candidats devront avoir une formation supérieure BAC + 5 minimum (Ecole d'Ingénieur ou de Gestion).

Une bonne maîtrise de la langue anglaise est indispensable (espagnol souhaité).

Ces postes exigent de fréquents déplacements.

La taille du Groupe SNECMA offre de réelles évolutions de carrière.

Ces postes sont disponibles à **BILLANCOURT (92).**

Merci d'adresser votre candidature et vos prétentions sous référence JH/PS/M à SNECMA, Département Encadrement, 2 bld Victor, 75724 PARIS Cedex 15.

CONTESSE

COMMUNIQUEZ POUR NOUS !




BASF, en France, c'est 11 Sociétés et 4000 personnes mobilisées par une même volonté de croissance. Nos activités sont diversifiées : produits chimiques, matières plastiques, peintures, colorants, agrochimie, supports magnétiques, pharmacie, informatique...

UNE DIRECTION DE LA COMMUNICATION SE CREE,
et pour constituer son équipe opérationnelle, elle recherche

RESPONSABLE DES RELATIONS EXTERIEURES

Diplômé de formation supérieure (Sciences-Po, CELSA...), après 5 ans d'une expérience réussie dans ce domaine, vous agissez maintenant avec un professionnalisme reconnu.
En effet, notre politique de communication est ambitieuse et exigera de vous un réel engagement.

La connaissance de l'allemand est un atout majeur. A défaut l'anglais est indispensable.
Veuillez adresser votre dossier complet sous référence COM 388 à André POUANT :

BASF France
140, rue Jules Guesde
92300 LEVALLOIS PERRET.

BASF

SOCIÉTÉ DE BOURSE

filiale d'un important groupe bancaire privé

recherche

pour ses départements Actions et Options

Diplômé(e)s d'une école de gestion ou équivalent, parfaitement bilingue anglais, vous êtes un professionnel de la finance (analyste, gestionnaire, trader, ...) ayant une bonne culture boursière.

En rejoignant une société de Bourse adossée à une banque privée française d'envergure internationale, vous souhaitez progresser au sein d'une entreprise où les équipes sont jeunes (10 traders, 5 analystes, 5 assistantes) et dont le développement va tirer parti des synergies entre son savoir-faire et la dimension de sa maison-mère.

TRADERS ACTIONS FRANÇAISES (réf. 933)

Vous connaissez parfaitement le marché des actions françaises (une expérience d'analyste financier serait un plus), le travail en équipe vous attire et vous êtes motivé(e)s par le développement commercial d'une clientèle institutionnelle française et étrangère de haut niveau.

CONTREPARTISTE ACTIONS (réf. 934)

Vous avez une première expérience réussie de gestion de positions ou de pricing dans le domaine financier. La maîtrise intellectuelle et pratique des environnements à risque vous stimule. Le marché des actions françaises rejoint dans son fonctionnement les standards internationaux. Il offre à des opérateurs de valeurs des perspectives attrayantes.

TRADER OPTIONS MONEP (réf. 935)

Vous avez une excellente connaissance des nouveaux instruments financiers connexes aux actions et obligations et une pratique de la micro-informatique professionnelle. Vos interlocuteurs sont des clients institutionnels de haut niveau. Une première expérience des marchés de futures ou d'options serait appréciée.

ASSISTANTES (réf. 936)

Vous avez une formation BAC + 3 minimum et vous maîtrisez les techniques modernes du secrétariat (traitements de texte, tableurs). L'environnement boursier vous intéresse. Vous intervenez au sein des structures Analyse Financière ou Trading du Département Actions.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, en précisant bien sur l'enveloppe la référence du poste sous n° 8053 LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

GAMMAINTERNATIONAL

Nous sommes : ● jeunes (32 ans de moyenne d'âge) ● riches (18 % de profit avant impôts depuis plusieurs années) ● intelligents (12 % de notre CA consacrés à la recherche et au développement) ● pragmatiques et efficaces (Grâce à MEGA - MErise GAmma - ensemble méthode· outils de spécification des systèmes d'information).
Nous voulons continuer à grandir et nous recherchons des

CONSULTANTS

Vous connaissez les grandes fonctions de l'entreprise et vous êtes sensibilisé à leur dynamique d'échange. Vous avez aborde l'organisation opérationnelle et la conception des systèmes d'information dans l'industrie, la banque, la distribution...
Ou vous êtes déjà consultant et souhaitez exercer ce métier dans un environnement sympathique ou les perspectives de carrière sont motivantes.

De formation Grande Ecole : X, Mines, Centrale, HEC, ESSEC, ESCP..., vous avez de 26 à 30 ans environ, vous êtes mobile, créatif et vous connaissez l'informatique.

Adressez votre dossier de candidature, sous réf. M12/12, à GAMMA INTERNATIONAL, Marie-Noëlle Rainon - 3, place de Valois 75001 Paris.

Etre grand, c'est d'abord aider ses clients à grandir.

Carré Turenne

Professionnels de haut niveau Administration Gestion Organisation



principal organe d'intervention du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (10 000 personnes, 150 établissements).

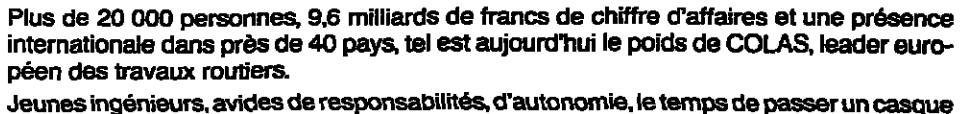
Vous avez une formation et une expérience vous ayant permis d'occuper un poste de responsabilités dans le domaine de l'administration, de la gestion ou du commerce. Aujourd'hui, en qualité d'ORGANISATEUR, vous proposez et mettez en place des SOLUTIONS BUREAUTIQUES. Nous vous proposons de devenir

FORMATEUR

dans nos Centres de PARIS ou de BRIVE-LA-GAILLARDE.

pour transmettre à des adultes désireux de devenir à leur tour des spécialistes, votre compétence et votre vécu dans l'entreprise. Cette orientation nouvelle, au sein de l'Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes, vous intéresse ?

Adressez votre candidature avec C.V. très complet à Nicole TASSO - CPTA - ZI des Chanoux - 63, rue Ampère 93330 NEUILLY-SUR-MARNE.

Jeunes Ingénieurs chantier, pour ne pas tourner en rond...

Plus de 20 000 personnes, 9,6 milliards de francs de chiffre d'affaires et une présence internationale dans près de 40 pays, tel est aujourd'hui le poids de COLAS, leader européen des travaux routiers.

Jeunes ingénieurs, avides de responsabilités, d'autonomie, le temps de passer un casque et vous voilà sur l'un de nos 20 000 chantiers français. Vous aborderez dès les premiers jours les techniques routières.

Homme de technique, vous êtes également homme de contact et de relations. Vous apprendrez à encadrer et motiver vos équipes. Vous développerez progressivement les relations commerciales avec clients et fournisseurs.

Vous serez le garant de la rentabilité de vos chantiers et du développement de votre entité.

Alors demain, entrepreneur à part entière ? Chez COLAS c'est possible.
Pour après-demain ? Nos filiales françaises ou nos délégations étrangères sont autant d'opportunités pour des responsabilités élargies.

Ne tardez plus. Adressez votre dossier de candidature sous référence M 62 à Gisèle MULARSKI,
COLAS, Service Recrutement - Formation,
39 rue du Colisée - 75381 PARIS Cedex 08.

COLAS
La route avance

LA RESPONSABILITE DE BELLES REALISATIONS TECHNIQUES

● Nous concevons et réalisons des machines à fabriquer le papier, le carton et des sous-ensembles. Nos performances sur les marchés internationaux sont dues à notre capacité d'adaptation aux besoins variés de nos clients.

● Ingénieur chef de production, vous êtes totalement en charge de la réalisation technique des machines (coût unitaire 100 millions de francs) telles qu'elles ont été conçues et étudiées par le B.E.. Plus particulièrement vous animez et optimisez les fabrications des ateliers d'usinage (machines à commande numérique) de chaudronnerie et de montage. Egalement responsable du service méthodes et entretien, vous animez 80 personnes.

● Ingénieur mécanicien, à 38 ans, vous avez déjà exercé des responsabilités significatives en fabrication dans une entreprise de mécanique lourde. Ce poste en prise directe avec la direction générale est à pourvoir près de Grenoble.

Ecrivez sous réf. C/410 à **CONCORDANCES**, *129, rue Servient, 69003 LYON. Tél. : 78 63 65 60*



CONCORDANCES
Les missions de confiance

Économie

SOMMAIRE

La poursuite des conflits sociaux

Trois lignes de métro sont fermées

Les transports en commun de la région parisienne étaient toujours perturbés en ce début de semaine.

Faute de disposer de trains nécessaires, la direction de la RATP a décidé d'interrompre l'exploitation de la ligne de métro numéro 4 (Porte-d'Orléans - Porte-de-Clignancourt). Ce sont donc trois lignes qui sont désormais fermées, avec la ligne numéro 1 (Vincennes-Neuilly) et la ligne numéro 11 (Lilas-Châtelet).

Vendredi 9 décembre, des débrayages se poursuivaient aux ateliers d'entretien de Fontenay, de Châtillon, de Charonne, de Pleyel, de Saint-Ouen et des Lilas, qui empêchent la fourniture d'un matériel suffisant.

Sur la ligne numéro 2 (Nation-Dauphine), le trafic est assuré au tiers et seulement entre Père-Lachaise et Etoile. Les lignes 5 (Bobigny - Place-d'Italie) 6 (Etoile-Nation), 8 (Créteil-Balard), 10 (Boulogne-Austerlitz) et 13 (Saint-Denis, Asnières-Châtillon-Montrouge) sont diversement perturbées. Les autres lignes fonctionnent normalement.

Sur le réseau RER, les lignes A et B fonctionnent à 50 % avec, aux heures de pointe, et respectivement, une rame toutes les cinq et sept minutes. L'interconnexion avec la ligne SNCF de Cergy est assurée à Nanterre-Préfecture pour la ligne A, mais ne l'est pas à la gare du Nord pour la ligne B, avec les trains SNCF pour *Mitry et Roissy*.

Les bus fonctionnent à 91 %, après des difficultés en début de service, notamment aux dépôts de d'Evry, Malakoff et Thiais.

A la SNCF, la direction prévoit *un trafic normal pour la journée du* 12 décembre, alors que la CGT a déposé un préavis de grève, valable *du dimanche soir au mercredi* matin. Tout dépendra des résultats de la négociation salariale de ce lundi, *les propositions étant actuellement jugées « insuffisantes »* par les syndicats, notamment par la CGT et FO. L'importance des perturbations, pour le 13 décembre, sera fonction du déroulement de la discussion. La direction propose outre l'augmentation de 2,2 % en niveau, une augmentation uniforme du coefficient hiérarchique de 1 point au 1er janvier 1989, une hausse hiérarchisée de 1 point sur l'indice le plus bas, ainsi que des mesures catégorielles correspondant à 0,3 % de la masse salariale, à partir du 1er octobre 1989.

A Air France, la direction de la compagnie continue d'annuler des vols en raison du mouvement de débrayages observé par les mécaniciens au sol. Pour le 12 décembre, sept vols de moyen-courriers ont ainsi été supprimés.

Aux PTT, des conflits locaux entraînent toujours le blocage des centres de tri de Pau, Bastia, Ajaccio et les trois centres de tri des Bouches-du-Rhône sont occupés. Depuis le 9 décembre, également, le centre de tri d'Evreux est en grève.

A EDF, où la baisse de la production d'électricité est effective depuis trois semaines à l'appel de la CGT, on assiste maintenant à une bataille de communiqués. La direction estime que *« les risques de délestage au cours de l'hiver restent faibles si les mouvements s'arrêtent rapidement. Il n'en serait pas de même si leur prolongation retardait encore le retour en exploitation des unités nécessaires pour faire face aux périodes de forte demande »*. EDF chiffre à 300 millions de francs le coût actuel du conflit et à 12 000 mégawatts, sur les 51 000 nécessaires en cours de matinée, le 9 décembre, la baisse de production la plus importante de ces jours derniers. La CGT juge *« inadmissible le préalable d'un arrêt de travail »* et a lancé un mot d'ordre pour un *« temps fort »* de l'action le 20 décembre.

Au congrès des cadres de l'UGICT-CGT

M. Krasucki : « La marée montante »

« Ce n'est pas le déluge mais la marée montante », a déclaré M. Henri Krasucki, le dimanche 11 décembre, à propos de la situation sociale, en clôturant à Arles (Bouches-du-Rhône), le Xe congrès de l'Union générale des ingénieurs cadres et techniciens CGT. Pour le secrétaire général de la CGT, les conflits actuels *« ne sont pas finis »* malgré *« les signatures concédées lamentablement au bas d'accords inacceptables »* par certains syndicats. Devant le *« courant qui nous porte*, a-t-il ajouté, *sachons nous adapter et rompre avec la routine, soyons avec les gens en respectant toutes les spécificités, sans limite »*.

M. Krasucki a trouvé *« étonnant »* de voir M. Mitterrand *« parler beaucoup des droits de l'homme »* alors qu'en France *« règne sous son égide une répression anti-syndicale brutale et que la loi d'amnistie n'est pas appliquée »*. Louant *« l'habileté de M. Gorbatchev à prendre ses décisions avant d'y être contraint »*, il a ajouté : *« C'est dommage que le gouvernement n'ait pas cette habileté en matière de revendications sociales. »*

Lors de ce Xe congrès qui a rassemblé 700 délégués, l'UGICT a *célébré ses vingt-cinq ans* d'existence. Revendiquant officiellement à fin 1987, 128 000 adhérents, elle a affirmé sa volonté de mieux s'implanter sur *« les lieux de travail »*. Réélu à l'unanimité secrétaire général de l'UGICT, M. Alain Obadia a demandé aux délégués de *« faire les efforts indispensables pour que les syndiqués jouent le rôle actif qui doit être le leur »*. L'UGICT *« ne peut plus être le syndicat de quelques-uns — c'est-à-dire les délégués élus — qui sont surchargés de tâches »*. M. Obadia a insisté sur la nécessité de *« proposer des revendications et des actions pour les placer sous la responsabilité de la totalité des salariés de l'entreprise »*. Il a préconisé de *« s'opposer sans ambiguïté à l'Europe de 1992 »*, tout en souhaitant de *« véritables coopérations »* avec les syndicats des pays concernés.

Marne-la-Vallée sans RER

Fatalisme et système D

Marne-la-Vallée s'étire en longueur le long d'une série de grands axes de communication : l'autoroute A4, la ligne SNCF Paris-Nancy, la Marne et le RER. Quand le terminus de la ligne A a ouvert ses portes, à Torcy, en 1980, la plupart des programmes immobiliers étaient encore en cours de réalisation. On vantait alors la qualité du transport en commun et ses avantages. Habiter « à la campagne » à 20 minutes du Châtelet et 45 minutes de la Défense !

Régis n'est pas amer lorsqu'il évoque sa situation. Tout juste ironique et un peu soucieux quand même de ne pas manquer son train : le premier depuis une *semaine, au terminus de Torcy*. Chef de service dans une caisse de retraite, il fait le trajet Marne-la-Vallée-Paris tous les jours. Depuis le début de la grève, comme la plupart des habitants du secteur du Val-Maubuée, il s'est rabattu sur le chemin de fer. *« Il fallait prendre la voiture pour aller à Lagny, puis trouver une place de parking... C'est rageant quand on habite à 200 mètres du RER ! »*

Comme les employés, les chefs d'entreprise de Marne-la-Vallée subissent la grève des transports. Attirés, eux aussi, par les slogans vantant le réseau de desserte de la ville nouvelle, ils ont la même attitude et les mêmes armes : fatalisme et système D. *« On s'organise*, remarque M. Jean-Paul Tesquet, responsable des relations extérieures de Bull. *Les gens se groupent pour venir en voiture, on arrive en retard et l'on part en avance... »*

En inaugurant le site de la cité Descartes, la « technopole » de Marne-la-Vallée, il y a bientôt deux ans, le groupe Bull faisait un pas de plus dans la marche vers l'est qui le conduit de Nanterre à Torcy en passant par Noisy-le-Grand-Mont-d'Est. *« Toujours le long de la ligne A du RER, afin de faciliter les déplacements*, souligne M. Tesquet. *Lorsque le service fonctionne normalement, nous sommes convaincus d'avoir fait le bon choix. Mais la grève démontre à quel point nous sommes dépendants des transports en commun... »* Une dépendance qui a des conséquences financières non négligeables. Le centre de formation de Bull à la cité Descartes reçoit chaque jour près d'un millier de stagiaires dont la plupart vient de Paris par RER. *« Ils ont renoncé à faire le voyage, les cours ont été complètement désorganisés, et notre manque à gagner risque d'être important. »*

Un manque à gagner que les chefs d'entreprise ont du mal à chiffrer. Retard, absentéisme, perturbation des services. *« Il faudra attendre un moment pour en mesurer l'ampleur véritable »*, estime M. Gérard Gourovitch, le vice-président de l'ACEM (Association des chefs d'entreprise de la région de Marne-la-Vallée). *« D'autant que les employés de la RATP ont pris le relais des postiers... A Marne-la-Vallée, nous vivons une situation de grève depuis le début du mois d'octobre puisque le personnel du nouveau centre de tri de Torcy a cessé le travail le jour de l'inauguration des locaux afin de protester contre le manque d'effectifs. La grève des livreurs des PTT est venue se greffer dessus, et ensuite les transports en commun... »*

En réponse à la grève des postes, les adhérents de l'association — 250 chefs d'entreprises de toutes tailles — ont décidé de ne pas payer la facture de leur machine à affranchir et d'adresser directement leur chèque au ministre des PTT... par courrier. *« Ils sont sans ressources face au problème du RER et un peu découragés de constater que les efforts qu'ils ont réalisés avec leur personnel au cours de l'année risquent d'être remis en cause par quelques fonctionnaires*, précise M. Gourovitch. *L'idée du service minimum pour les services publics monopolistiques est de plus en plus évoquée par nos adhérents. »*

Bureaux à l'ouest

Une certaine lassitude générale, donc, mais pas de remise en cause systématique de la ville nouvelle. Grâce aux camions de l'armée qui ont effectué des rotations quotidiennes sur le parcours de la ligne 220 de la RATP (Noisiel-Porte de Vincennes), grâce au train et aux voitures personnelles, les habitants de Marne-la-Vallée ont malgré tout pu se rendre à leur travail. *« Si la grève est une gêne pour tous les usagers, le problème principal est ailleurs »*, note M. Lucien Mayadoux. Pour le maire (PS) de Torcy et président du SAN (Syndicat d'agglomération nouvelle) du Val-Maubuée, l'incohérence réside dans l'importance de la migration quotidienne entre Marne-la-Vallée et Paris. *« Tant qu'on s'obstinera à construire les bureaux à l'ouest et à faire habiter les gens à l'est, on aggravera cette situation. Et l'on augmentera, par la même occasion, le déséquilibre du budget de la ville nouvelle qui ne peut pas augmenter les revenus de la taxe professionnelle faute d'entreprises en nombre suffisant... »*

CHRISTIAN-LUC PARISON.

Accords salariaux au CEA et à Air Inter

Un accord a été signé, vendredi 9 décembre, entre la direction du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et les syndicats CFDT, CFTC, CGC, FO et autonomes sur l'évolution des salaires en 1988 et en 1989. Il prévoit, outre des augmentations générales de 1 % au 1er avril et 1,2 % au 1er octobre de chaque année, l'attribution de trois points à tout le personnel au 1er décembre 1988, ainsi que des mesures catégorielles, notamment une prime pour les plus bas salaires en 1988 et une amélioration des primes de poste pour les emplois en service continu, soit 5 % au total sur deux ans. Les signataires doivent se revoir au début de 1990.

A Air Inter, deux syndicats minoritaires ont signé un avenant à l'accord qu'ils avaient conclu au printemps avec la direction. Aux dispositions antérieures (augmentations de 1,5 % au 1er mars pour tous, de 0,5 % au 1er septembre pour les catégories non soumises à l'individualisation), l'avenant ajoute une hausse rétroactive de 0,2 % pour tous à compter du 1er janvier — ce qui amène le total à 2,2 % — et une primes uniforme de 750 F pour les *salariés à temps plein* depuis le 1er janvier, de 600 F pour ceux à temps partiel.

Les dépenses de santé : 9 % du produit intérieur brut

Les données publiées par l'INSEE *sur l'évolution* des dépenses de santé (1) montrent à la fois le ralentissement de leur croissance, et le décalage par rapport au produit intérieur brut (PIB).

Les dépenses de santé représentent 9 % du PIB, contre 6,2 % en 1970. *Mais l'évolution a été contrastée*. De 1970 à 1980, la dépense courante (c'est-à-dire hors dépense en capital) a augmenté (jusqu'à 8,1 % du PIB) en raison principalement de la croissance des soins dans les hôpitaux publics : le nombre d'entrées en court séjour a progressé de 55 %, le nombre des journées en moyen et long séjour de 73 %. Ensuite ce sont les soins de ville qui ont pris le relai.

Quant au financement, il est assuré pour l'essentiel (à 72,4 %) par la Sécurité sociale, et ensuite (à 16,7 %) directement par les ménages. La part de la Sécurité sociale s'est accrue de façon importante de 1970 (68,6 %) à 1980 (74,4 %) pour baisser un peu ensuite. Celle des ménages a suivi l'évolution inverse : elle est descendue de 17,9 % en 1970 à 14,4 % en 1980 pour remonter ensuite, tandis que celle des mutuelles, jusque-là stable, augmentait aussi, de 3,1 % en 1980 à 4,4 % en 1987. Celle de l'Etat et des collectivités locales, en revanche, n'a fait que décliner depuis 1970, tombant de 8,9 % à 5,3 % en 1987.

Comment s'explique la croissance des dépenses ? Selon une étude de M. Jean Deramon, du service des études statistiques (SESI) du ministère de la solidarité (2), plusieurs éléments ont joué parallèlement et successivement.

C'est bien le développement des hôpitaux publics qui, par une *« dynamique de l'offre »*, paraît avoir entraîné la progression des années 70 : même à la fin de la décennie, la volonté de maîtrise des coûts a été équilibrée par la décision d'humaniser les établissements et un compromis s'est fait sur la progression des dépenses. L'instauration du *« taux directeur »* pour l'augmentation des budgets a ouvert en 1980 une période d'encadrement rigoureux des dépenses, que verrouille depuis 1983 la *« dotation globale »* ; la dépense réelle se rapproche du plus en plus des prévisions.

Un nouveau « marché »

La médecine de ville, en revanche, a subi une évolution qualitative. La consommation de soins a suivi la croissance des effectifs de praticiens jusqu'à 1980, mais elle s'accélère ensuite au moment où celle-ci se ralentit. C'est qu'à partir de 1981 s'accroît la proportion des spécialistes dans le corps médical et que l'« explosion » des actes techniques créé un nouveau *« marché »*.

Enfin, l'extension de la protection sociale — prise en charge à 100 % de certaines maladies graves à partir de 1971, de la *« vingt-sixième »* maladie (non identifiée) comme des actes chirurgicaux à partir de 1974 — a contribué à l'accroissement de la consommation, mais elle semble avoir joué davantage pour la médecine de ville que pour les soins hospitaliers : par exemple, les médecins ont notablement augmenté leurs prescriptions (d'actes paramédicaux, d'analyses, de médicaments) pour les personnes âgées, souvent prises en charge à 100 %). D'autre part, cette prise en charge a beaucoup réduit à partir de 1980 l'effet des augmentations du ticket modérateur.

Au total, la consommation médicale est restée indifférente aux contraintes économiques nouvelles. De 1970 à 1980, elle s'est accélérée, alors que se réduisait la croissance du PIB ; elle s'est ralentie ensuite, mais la différence avec la croissance du PIB n'a fait que s'élargir jusque 1985. Si les deux courbes sont parallèles depuis, la consommation médicale reste dépendante de l'évolution économique et guidée par de nouveaux besoins liés aux pathologies, à la démographie et aux modes de consommation.

G. H.

(1) *Premiers résultats*, n° 159, décembre 1988.

(2) « Les dépenses de consommation médicale entre 1971 et 1986 », *Solidarité-Santé*, n° 2, mars-avril 1988, ministère des affaires sociales.

Le prix Nobel d'économie remis à M. Allais

La science contre les idées reçues

STOCKHOLM
de notre envoyé spécial

C'est à la fin du banquet donné, cette année, le samedi 10 décembre, en présence du roi, de la reine et des membres du gouvernement suédois, dans la « salle bleue » de l'hôtel de ville de Stockholm, que les lauréats des prix Nobel ont l'occasion, après une magnifique et simple *cérémonie, de s'exprimer en quelques minutes. « Le chercheur passionné que je suis avait trouvé depuis longtemps sa récompense dans les satisfactions personnelles qui ont résulté de ses travaux »*, a déclaré M. Maurice Allais. Mais le prix Nobel de sciences économiques exprima aussi la joie qu'il avait de voir la qualité de son œuvre ainsi reconnue.

L'hommage rendu à la recherche et à la science, à la joie qu'elle donne *à l'homme, inspire visiblement cette manifestation répétée d'année en* année et l'empêche de tomber dans la routine. La cour, les pouvoirs publics, mais aussi les étudiants, leurs bannières et leurs chants traditionnels et modernes, communiquent aux nombreux participants — plus de mille personnes — un visible bonheur. Dans la *« conférence Nobel »* que les lauréats sont amenés à prononcer la veille du jour où ils reçoivent le prix des mains du roi, M. Allais avait conclu en disant : *« Ce n'est que par la constante remise en cause des vérités établies et par la floraison d'idées nouvelles suggérées par l'intuition créatrice que la science peut progresser. Mais tout progrès scientifique réel se heurte à la tyrannie des idées dominantes des establishments dont elles émanent. Plus les idées dominantes sont répandues, plus elles se trouvent en quelque sorte enracinées dans la psychologie des hommes, et plus il est difficile de faire admettre une conception nouvelle, si féconde qu'elle puisse se révéler ultérieurement. »*

P. F.

REPÈRES

Assurances

Fusion scandinave

Skandia, la première compagnie d'assurance suédoise a relancé, vendredi 9 décembre, son projet visant à la constitution d'un groupe nordique puissant dans ce secteur à l'horizon de 1992. *Les dirigeants de Skandia* ont annoncé leur intention d'acquérir pour 800 millions de couronnes norvégiennes *(environ 750 millions de* francs) la seconde compagnie d'assurance de Norvège, Vesta. En mai dernier déjà, les Suédois avaient envisagé une prise de participation de 25 % dans le capital de Vesta (18 % du marché de l'assurance non-vie, 9 % dans l'assurance-vie en Norvège). Ils n'avaient pu obtenir l'accord du gouvernement norvégien. Il semble que celui-ci soit désormais acquis. Skandia se serait néanmoins engagé à céder certains actifs, la filiale d'assurance-vie Hygea notamment.

Crédits à la consommation

Accélération aux Etats-Unis

Les crédits à la consommation ont progressé de 5,5 % en octobre, *aux* Etats-Unis, après avoir stagné en septembre, a indiqué la Réserve *fédérale, jeudi 8 décembre. Les Américains* se sont endettés à hauteur de 3,56 milliards de dollars, contre *2 milliards en septembre*. Cette accélération tend à confirmer une reprise de la consommation des ménages, qui compte pour les deux tiers dans le produit national brut américain. Les ventes de détail ont augmenté de 0,9 % en octobre, leur hausse la plus forte depuis sept mois. Fin octobre, l'encours total des crédits à la consommation représentait 656,88 milliards de dollars, soit 9,2 % de plus qu'en octobre 1987.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Économie

PÊCHE

Accord à Bruxelles sur les quotas 1989

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

Au terme de deux jours et une nuit de négociations, les ministres des Douze chargés du secteur de la pêche ont abouti, dimanche 11 décembre, à un accord sur les captures autorisées en 1989 pour chaque flottille nationale.

La décision du conseil a été prise à la suite d'un vote à la majorité qualifiée : l'Espagne, le Danemark et l'Irlande s'étant prononcés contre, le projet a été soumis au vote. « *Compte tenu du contexte particulièrement difficile, ce fut un compromis dur à obtenir, mais qui préserve les intérêts fondamentaux de la pêche française* », a déclaré M. Jacques Mellick, le ministre français de la mer, à l'issue des travaux communautaires. Au départ, le conseil devait se prononcer à partir de propositions de Bruxelles qui portaient sur une réduction sensible des prises par rapport à cette année. La nécessité de préserver les ressources dans les eaux de la CEE et les faibles contingents qu'offrent les partenaires des Douze dans ce secteur (Norvège, Suède, îles Feroë, Canada) ont conduit l'exécutif de la Communauté à demander des baisses allant jusqu'à 20 % pour certaines espèces.

Dans ces conditions, la partage du gâteau devenait un exercice encore plus ardu que dans le passé. Moyennant quelques élargissements de quotas et l'engagement de réviser certains d'entre eux à la mi-1989, neuf pays ont suivi Bruxelles. Les Espagnols (pour le merlu dans le golfe de Gascogne et le cabillaud en mer Baltique), les Danois (pour l'églefin et le maquereau en mer du Nord), les Irlandais (pour le maquereau en mer du Nord) ont tenu à marquer leur irritation en votant contre.

M. Mellick a, de son côté, engrangé quelques motifs de satisfaction, même si, d'une manière générale, les Français devront pêcher moins qu'en 1988. Ainsi, contrairement à ce que Bruxelles avait prévu, les chalutiers de Boulogne et de Dunkerque pourront se livrer à la pêche au hareng en mer du Nord les trois dernières semaines de décembre. En Manche, les prises de cabillaud seront toujours réservées, à concurrence de 75 %, aux Français, mais avec un quota tout de même en diminution.

Les autres captures françaises dans cette zone (soles, plies, merlans et langoustines) pourront être maintenues à un niveau convenable. Il en sera de même pour les prises de lieu noir en mer du Nord. En revanche, la France n'a pu obtenir une amélioraton de sa situation pour la pêche aux anchois dans le golfe de Gascogne, où l'Espagne conservera la plus grande part (90 %).

M. S.

ÉNERGIE

La Belgique gèle son programme nucléaire

La Belgique a officiellement gelé, pour une période indéterminée, son programme nucléaire. Le premier ministre a en effet annoncé, vendredi 9 décembre, que le pays renonçait à la construction de la huitième centrale atomique, prévue à Doel, près d'Anvers, préférant opter pour la construction d'une centrale à gaz performante, dite « à cycle combiné ».

Cette décision attendue (*le Monde* du 13 août 1988) est importante à un double titre. D'une part, elle confirme l'arrêt du nucléaire dans toute l'Europe du Nord, où la pression des mouvements écologistes s'appuie sur un ralentissement de la consommation d'électricité. La Belgique, qui, avec sept réacteurs, tire déjà 67 % de son courant de l'atome, restait l'un des derniers bastions du « tout nucléaire ». Désormais en Europe, seule la Grande-Bretagne continue de commander de nouveaux réacteurs (pour remplacer les anciens).

D'autre part, le choix du gaz constitue une première brèche dans le *statu quo* européen. Depuis le premier choc pétrolier, la Communauté avait adopté une directive visant à limiter l'usage du gaz naturel (rare et cher à l'époque) dans les centrales électriques. Cette option de politique énergétique est de plus en plus contestée : la baisse des prix des hydrocarbures et les progrès techniques accomplis dans les turbines à gaz, où l'utilisation du « cycle combiné » permet de doubler les rendements, font désormais de l'option gaz une option attractive. Dans le cas particulier de la Belgique, le choix du gaz est en outre justifié par l'existence d'un contrat de fourniture avec l'Algérie qui impose à Bruxelles de fortes pénalités en cas de non-enlèvement des quantités prévues.

TRANSPORTS

En 1992

1 700 kilomètres de voies ferrées espagnoles seront portés à l'écartement européen

Le gouvernement espagnol a décidé, le vendredi 9 décembre, de porter à l'écartement européen (1,435 mètre) les voies ferrées espagnoles (1,668 mètres) entre Port-Bou, à la frontière espagnole, Barcelone, Madrid et Séville. Cette modification concerne 1 700 kilomètres et coûtera 15 milliards de francs. Elle devrait être achevée en 1992.

Le gouvernement a aussi demandé à la société nationale des chemins de fer, la RENFE, d'établir dans les deux mois un rapport sur la modification de l'écartement sur l'ensemble des 11 000 kilomètres de voies ferrées espagnoles.

La décision d'adjudication du marché de vingt-quatre trains à grande vitesse et de soixante quinze motrices, soit au français Alsthom soit au consortium conduit par l'allemand Siemens, avait été, fin novembre, repoussée de quelques semaines dans l'attente du choix de l'écartement des voies.

● **M. Louis Mermaz et le canal Rhône-Rhin.** – M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale et député de l'Isère, devrait être porté le mardi 13 décembre, à la présidence de l'association Mer du Nord-Méditerranée en remplacement d'Edgar Faure, décédé. Cette association milite en faveur de la mise à grand gabarit des liaisons fluviales entre le Rhône et le Rhin.

Accord à Bruxelles sur les quotas 198…

Économie

AFFAIRES

Les restructurations de l'électronique européenne

« Nous rachèterons de nouvelles compagnies, si c'est nécessaire »

nous déclare, M. Karlheinz Kaske, le patron de Siemens

A la mi-novembre, l'Allemand Siemens (200 milliards de chiffre d'affaires) s'alliait avec le britannique General Electric Company (GEC, 60 milliards) pour lancer une OPA sur Plessey, numéro deux de l'électronique au Royaume-Uni. Une opération de 18 milliards de francs qui marque le réveil de Siemens et de GEC, donnant une nouvelle illustration des concentrations en cours dans l'industrie électronique européenne (le Monde *du 18 novembre). Dans l'entretien qu'il nous a accordé à Munich, le président du directoire de Siemens, M. Karlheinz Kaske, explique les raisons de cette opération.*

« On présente souvent Siemens comme un « riche géant endormi ». Tout à coup, vous créez la surprise en vous alliant au britannique GEC (General Electric) pour attaquer Plessey. Siemens a-t-il changé ?

– Je ne comprends pas ces termes de « riche » ou d'« endormi ». Un retour en arrière prouve que nous nous sommes toujours développés. Parfois à petits pas, parfois à grands. Ainsi, il y a trois ans, nous avons lancé une OPA de 5 milliards de deutschemarks contre l'américain Allen Bradley. Il y a quelques mois, nous avons acheté 80 % de l'électronique automobile de Bendix. Un an auparavant, c'était les activités non-américaines de GTE...

– Qu'est-ce qui vous a le plus attiré chez Plessey ? Les télécommunications, les composants ou la *défense* ?

– Dans la téléphonie publique, les frais de recherche-développement pour une nouvelle génération de centraux ne cessent de monter : ils sont compris entre 2 et 3 milliards de dollars au total. Toutes les compagnies ne pourront se les offrir. Elles parlent donc ensemble, afin d'essayer de partager le fardeau.

– GEC sera-t-il votre unique partenaire ou pourriez-vous accepter d'autres compagnies ?

– Nous avons essayé, il y a quelques années, de faire la même chose avec l'entreprise française CGCT (Compagnie générale de constructions téléphoniques) (1). En Italie, ce n'est pas un secret de dire que nous discutons avec Italtel tout comme, de leur côté, Ericsson et ATT.

***– Il y a quelques années,* votre responsable des télécoms, le Dr Baur, a déclaré que Siemens voulait être le numéro deux mondial dans le téléphone, derrière l'américain ATT. Est-ce toujours votre objectif ?**

– Je n'aime pas ce genre d'assertion : c'est très facile à dire. Je pense qu'il faut être dans le groupe d'industriels fer de lance, capables de supporter les frais de recherche-développement des centraux téléphoniques du futur.

– Plessey a un fort secteur « composants électroniques ». Quels sont vos projets dans ce domaine ?

– Avant de vous répondre, je veux souligner, à propos de cette opération sur Plessey, que je n'aime pas le terme d'« OPA inamicale ». Nous ne sommes pas hostiles et nous voulons continuer les affaires en cours. Les composants en font partie et gagnent de l'argent.

» Cela dit, le domaine des composants est tellement vaste qu'aucune compagnie au monde ne possède toutes les technologies. Un rapprochement permet des fertilisations croisées très bénéfiques. Plessey pourra tirer parti de l'expérience de Siemens dans ce secteur, où nous sommes six à huit fois plus gros qu'eux et où nous investissons beaucoup en recherche-développement...

– Vont-ils participer au programme européen de recherche sur les puces du futur, Jessi, inscrit dans Eurêka ?

– Jessi ne doit pas seulement réunir les fabricants de composants, mais aussi les équipementiers et les utilisateurs. Or, jusqu'à présent, il ne rassemble que le néerlandais Philips, Siemens et l'entreprise italo-française SGS-Thomson, tous trois fabricants de puces électroniques. Ce ne sont que des pièces du jeu, et dans celui-ci Jessi devrait aussi inviter, à l'avenir, Plessey ou GEC. C'est un programme européen. Ce serait bien d'avoir les britanniques à nos côtés.

Un autre fournisseur en RFA

– Un des points les plus surprenants dans votre opération britannique est de voir GEC prendre une participation dans votre secteur électronique de défense. Quelle est votre analyse ?

– Nous travaillons déjà avec Plessey dans plusieurs programmes de l'OTAN. L'organisation est notre principal client. Nous devons donc nous centrer principalement sur elle. C'est logique d'éviter les doubles emplois en recherche-développement, et les autorités de l'OTAN essaient toujours de faire travailler ensemble les compagnies, comme nous le faisons avec Plessey sur certains programmes. C'est donc logique d'avoir une participation croisée dans ce domaine.

– Y-a-t-il un lien entre ce volet de votre accord et la prise de contrôle prévue de l'allemand MBB par Daimler Benz ?

– L'affaire Daimler Benz/MBB n'est pas bouclée et, à ce jour, Daimler n'a pas d'action MBB. Nous détenons, pour notre part, 9,32 % du capital de MBB. Il n'y a pas de problème entre nous, mais si Daimler prend la majorité de MBB, notre ministère de la défense peut estimer qu'ensemble les trois groupes sont trop gros et demander un autre fournisseur en RFA.

– Et cela pourrait être GEC ?

– Je ne peux pas prendre la décision à la place de notre ministre de la défense.

– Peut-on imaginer un élargissement de votre alliance avec GEC à d'autres domaines comme l'électronique médicale, où vous êtes tous les deux forts, et même une coopération plus étroite au niveau des deux compagnies ?

– Vous ne pouvez dire cela en général. GEC et Siemens ont uni leurs forces, il y a quelques années, dans le secteur des lampes et ça a bien marché. Aujourd'hui, nous sommes main dans la main pour lancer cette OPA sur Plessey. Tout est possible à l'avenir, mais à condition d'avoir un sens. Dans l'électronique médicale, les données du problème sont complètement différentes : nous occupons une position très forte aux Etats-Unis tous les deux dans ce domaine. Avant qu'on puisse aborder la question du médical, il faudra donc demander aux autorités anti-trust aux Etats-Unis.

Entreprenants industriels

– Quels sont vos projets en France ? Vous avez été très déçu lors de l'affaire CGCT, disant que la France était fermée...

– Est fermée. Pas était. Regardez autour de vous. Nous sommes forts en Italie, en Espagne, en Suisse, en Autriche et en Norvège. A l'inverse de la France et de la Grande-Bretagne. En un siècle, nous avons perdu deux fois nos biens au Royaume-Uni à la suite des deux guerres mondiales. C'était notre faute... Nous avons redémarré dans ce pays il y a quinze ans environ. Mais nous avons commencé à nous renforcer après la fin des dénationalisations. Auparavant, il était impossible de vendre au Royaume-Uni dans les télécoms ou l'énergie. Et c'est encore impossible en France. S'il n'y a pas de marché ou d'accès au marché, c'est inutile de commencer des activités.

– Mais dans d'autres secteurs, comme les automatismes...

– Nous sommes déjà très heureux en France dans des domaines comme les automatismes ou les arts graphiques, là où il n'y a pas d'industries contrôlées par l'Etat. *Et, répétons-le, tant que l'industrie* britannique était entre les mains de l'Etat, nous n'avions pas d'affaires là-bas.

– On dit que les discussions engagées dans le nucléaire entre le français Framatome et votre filiale KWU ne progressent pas beaucoup...

– Pour une simple raison : il n'y a pas de centrale nucléaire en projet dans le monde...

– Pour résumer, quelque chose va-t-il changer chez Siemens ?

– Pas dans les principes.

– Et dans les méthodes ?

– Vous devez toujours adapter les méthodes aux objectifs. Si vous voulez être sur un marché, vous devez acheter des parts de marché en faisant l'acquisition d'une compagnie. Nous l'avons fait dans le passé. Nous le referons à l'avenir, si c'est nécessaire. Il n'y a rien de nouveau en cela. Toutefois, je le répète, dans le cas de Plessey, notre démarche n'est pas *hostile*. *Ni nous ni GEC* n'avons l'intention d'élaguer telle ou telle activité.

– Vous voulez dire que vous n'êtes pas un raider...

– Nous ne sommes pas des raiders. Nous voulons œuvrer du mieux possible pour l'avenir de cette compagnie. Nous pensons que nous pouvons l'aider à surmonter les difficultés. Nous sommes des entrepreneurs industriels. »

Propos recueillis par
FRANÇOISE VAYSSE.

(1) La CGCT fut vendue finalement au suédois Ericsson, et non à Siemens, également candidat au rachat.

Echec des négociations entre Siemens et Westinghouse

Les négociations engagées entre les groupes ouest-allemand Siemens et américain Westinghouse sur la création de trois sociétés communes dans le secteur des automatismes industriels et des systèmes de protection électrique ont échoué.

Les deux géants de l'électromécanique avaient annoncé fin mars la signature d'un protocole d'accord qui concernait 3 070 de leurs salariés (2 700 pour Westinghouse et 370 pour Siemens).

Selon le porte-parole de Siemens, les négociations ont échoué sur la *valeur à donner aux différentes* sociétés apportées aux joint-ventures. Une coopération future n'est pas à exclure, portant sur des achats réciproques ou des accords de licences, mais rien n'est à attendre *d'ici à la fin de l'année*, selon lui.

Une première en Europe

Le GAN prend le contrôle du Crédit industriel et commercial

Le GAN, compagnie d'assurance nationalisée, au quatrième rang en France derrière l'UAP, Axa-Midi et les AGF, va prendre le contrôle du groupe du Crédit industriel et commercial (CIC), également nationalisé, où il détenait 34 % depuis le début de 1985, en portant à 51 % sa participation, l'Etat voyant la sienne revenir de 66 % à 49 %.

La rumeur de cette opération courait depuis quelque temps (*le Monde* du 29 novembre) associée à l'hypothèse d'un apport du CIC par le GAN à la Société générale, dont le groupe d'assurance serait ainsi devenu gros actionnaire. Cette hypothèse paraissant totalement écartée, pour des raisons évidentes, à la fois politiques et pratiques, restait le problème de la position du GAN dans le CIC : maintien de son statut d'actionnaire minoritaire face à l'Etat, ou prise de majorité. C'est cette dernière solution qui a été retenue, avec pour principale raison le souci de renforcer les fonds propres du groupe CIC, qui aura besoin de 2 à 3 milliards de francs d'ici à 1992, cela grâce à l'appui d'une compagnie d'assurance aux moyens importants.

Une telle opération constitue une véritable première, que ce soit en France ou en Europe, dans le secteur privé ou dans le secteur nationalisé. *Certes, plusieurs compagnies* d'assurance ont déjà des filiales bancaires, mais elles sont dépourvues, ou presque, de guichets et, le plus souvent, leur servent de bras séculier pour leurs propres opérations, notamment pour leurs transactions en Bourse et leur souscription à des émissions de titres. C'est le cas de la Banque générale du Phénix pour les AGF, de la Banque industrielle française (BIF) pour le GAN et du Crédit parisien pour la Compagnie du Midi AGP.

Le cas de la banque Worms, que l'UAP a renflouée en 1984 en lui apportant sa filiale la Séquanaise de Banque, est un peu différent dans la mesure où cette filiale, avec ses mille cinq cents personnes, ses 6 milliards de francs de bilan et ses onze guichets, exerce une activité commerciale importante et joue le rôle d'une banque d'affaires. *Mais*, dans tous ces exemples, il n'y a rien de comparable à l'opération qui vient d'être décidée. Le CIC est le cinquième groupe bancaire français derrière les trois grandes banques commerciales : BNP, Crédit lyonnais et Société générale, plus le Crédit agricole, devant les Banques populaires et le Crédit mutuel.

Première banque de dépôt constituée en France en *1859, le Crédit* industriel et commercial est devenu une constellation de onze établissements coiffés par une holding, la Compagnie financière du CIC, que préside M. Jean Saint-Geours. Dans cette constellation se détache un peloton d'unités de taille moyenne : en tête, la Lyonnaise de Banque, suivie par le CIC d'Ile-de-France, le Crédit industriel d'Alsace-Lorraine (CIAL), la Nancéenne Varin, la banque Scalbert-Dupont et le Crédit industriel de l'Ouest (CIO).

Viennent ensuite les « petites » : la Banque régionale de l'Ouest à Blois, la Banque régionale de l'Ain, le Crédit industriel de Normandie, la Bordelaise du CIC, le Crédit fécampois. S'y ajoutent la Banque transatlantique à Paris et la Banque de l'union européenne, banque d'affaires à vocation financière, entrée dans le groupe en juin 1983. Le tout constitue un réseau régional de mille quatre cents guichets et de vingt-sept mille personnes, plus un certain nombre de problèmes, notamment ceux du CIC d'Ile-de-France, en pleine cure d'amaigrissement, avec la suppression de six cents emplois, *au lendemain d'un exercice 1987 qui* afficha la première perte du CIC dans son histoire (plus de 200 millions de francs).

Diffuser des produits

Pour le GAN, la prise de contrôle de ce réseau est un épisode de la grande bataille que se livrent les compagnies d'assurance et les banques pour la diffusion de produits financiers auprès des ménages : contrats d'assurance, plans d'épargne retraite, etc. Elle doit permettre au GAN d'accentuer la diffusion de tels produits, à partir des guichets du CIC. Préconisée depuis un an par son président, François Heilbronner, l'opération va sans doute renforcer les chances de celui-ci de conserver son poste à l'expiration de son mandat, en juin 1989.

On sait par ailleurs que des négociations sont en cours entre la BNP et l'UAP sur le principe d'une collaboration éventuelle. D'autre part, il *y a un an, le projet nourri par* les AGF de racheter le Crédit chimique à Pechiney n'avait pas abouti.

Enfin, l'opération GAN-CIC soulève quelques questions. Est-il prudent qu'une compagnie d'assurance concentre une partie de ses actifs sur un poste aussi important ? Dans certains pays, ce ne serait pas possible. De plus, l'importante et prospère succursale du CIC à New-York va peut-être se heurter à la réglementation américaine, peu favorable au contrôle d'une banque par une non-banque. Ce sont là des problèmes auxquels il faudra apporter des solutions, surtout si ce genre d'opération *se multiplie dans l'avenir*.

FRANÇOIS RENARD.

● Les chambres de commerce lancent le réseau Pérène. – Les chambres de commerce et d'industrie viennent de créer, à l'invitation de M. Pierre Netter, président de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (APCCI), le Réseau national pour la transmission et le rapprochement des entreprises. Ce réseau, baptisé Pérène, regroupe quatre-vingts chambres de commerce et d'industrie et cent dix cadres.

Deux mille PME-PMI disparaissent chaque année, *faute d'avoir bien géré* l'acte de transmission, indique l'APCCI. Les freins psychologiques, la fiscalité trop lourde, le chômage, sont à l'origine de nombreux dépôts de bilan, et accroissent ainsi le nombre *de chômeurs. Pérène entend* lever ces freins, indique encore l'APCCI.

ÉTRANGER

Dévaluation de 50 % du rouble au 1er janvier 1990

Moscou va libéraliser son commerce extérieur

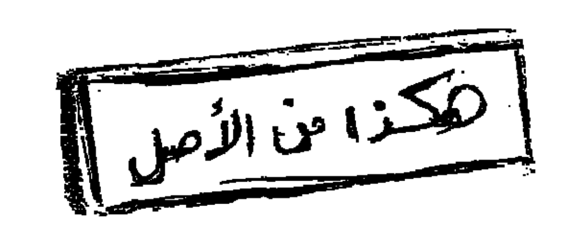
Le conseil des ministres de l'Union soviétique a adopté une résolution modifiant considérablement à terme les règles régissant l'activité de l'économie soviétique avec l'extérieur. Le document a été publié vendredi 9 décembre dans le journal *Industrie socialiste*. Les principales mesures portent sur la parité du rouble, les relations des entreprises soviétiques avec leurs partenaires étrangers et les sociétés mixtes (capitaux occidentaux et soviétiques).

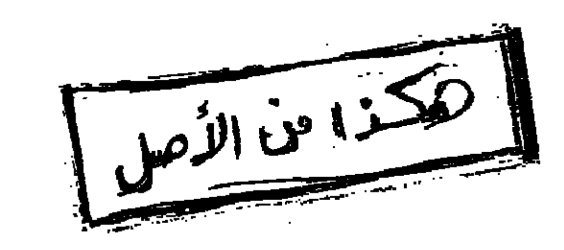
Le gouvernement soviétique a décidé de mettre en œuvre un plan en trois étapes pour ramener la parité du rouble à un niveau plus réaliste par rapport aux devises occidentales. Le rouble officiel utilisé dans les transaction commerciales (qui ne concerne donc pas les touristes) sera dévalué d'environ 50 % au 1er janvier 1990. Les entreprises soviétiques disposant de devises occidentales pourront les utiliser à hauteur de 10 % pour importer des biens venus de l'Ouest. Elles pourront en échanger une partie sur un marché des devises qui va être créé. Au 1er janvier 1991, le système actuel des « coefficients », qui sont des taux de change propres à chaque produit différent, devrait être abandonné (il y en a 6 000 actuellement).

A partir du mois d'avril prochain, la résolution gouvernementale prévoit que toutes les entreprises soviétiques, d'Etat ou du secteur coopératif, seront autorisées à commercer directement avec leurs partenaires extérieurs. Actuellement, seuls 150 entreprises ou ministères le peuvent, les autres organismes passant par des centrales d'achat.

Enfin, face au succès très relatif des sociétés mixtes (« joint ventures »), détenues conjointement par des capitaux occidentaux et soviétiques, Moscou a décidé un allégement considérable des contraintes. Les investisseurs occidentaux pourront désormais être majoritaires dans le capital de ces entreprises alors qu'ils étaient limités à 49 %. *Dans de telles sociétés*, le droit du travail sera assoupli, des étrangers pourront les diriger, les tarifs douaniers seront réduits.

Moscou a également annoncé son intention de créer dans la partie extrême-orientale du pays une « zone économique spéciale », dans laquelle les investisseurs, notamment japonais et asiatiques, pourront bénéficier d'avantages fiscaux importants.





Marchés financiers

Les grandes manœuvres dans l'électronique britannique

SGS-Thomson négocie avec Thorn Emi

L'entreprise italo-française SGS-Thomson est actuellement en négociations avec le britannique Thorn Emi pour lui racheter sa filiale spécialisée dans les semi-conducteurs, Inmos. Le groupe, numéro deux européen dans les semi-conducteurs depuis sa création il y a dix-huit mois, ne confirme ni n'infirme les informations données par la presse britannique, selon lesquelles l'opération s'accompagnerait d'une prise de participation de 10 % de Thorn Emi dans une nouvelle société regroupant Inmos et SGS-Thomson.

Ces négociations sont une nouvelle illustration des grandes manœuvres en cours dans l'industrie électronique outre-Manche : après l'annonce, en novembre, de l'OPA conjointe de l'allemand Siemens et du britannique GEC sur Plessey, il n'est pratiquement pas de week-end sans que des discussions soient annoncées dans ce domaine. Il y a une semaine exactement la presse britannique assurait que Thomson-CSF (armement) allait fusionner avec Britih Aerospace. Aujourd'hui, c'est à nouveau de Thomson dont il est question, mais cette fois au travers de sa filiale à 50 % dans les semi-conducteurs, SGS-Thomson. Un tel accord, s'il se réalisait, présenterait un grand intérêt industriel pour SGS-Thomson : Inmos a mis au point un microprocesseur 32 bits particulièrement performant, que l'entreprise italo-française n'a pas dans son portefeuille de produits. Cet accord permettrait, en outre, à SGS-Thomson de grossir par croissance externe, et donc de se rapprocher un peu plus de la taille critique nécessaire dans l'industrie des semi-conducteurs pour financer les énormes coûts de recherche-développement.

F. V.

Après l'accroissement de la participation de la SGB

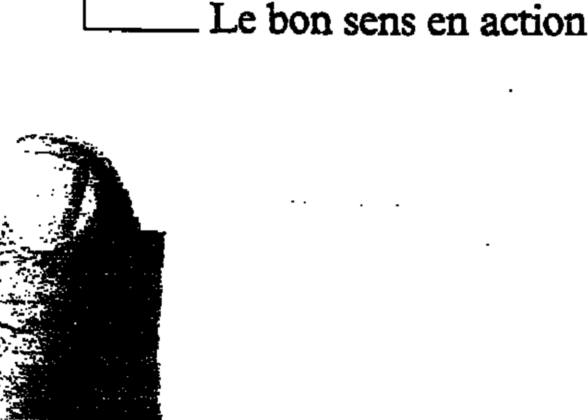
Les actionnaires « amis » détiennent plus de la minorité de blocage dans la CGE

La Société générale de Belgique (SGB) devait annoncer, lundi 12 décembre, la cession à la Compagnie générale d'électricité (CGE) et à l'américain ITT de sa participation (5,2 %) dans Alcatel NV. Alcatel NV est la filiale de la CGE née du rachat, il y a deux ans, par cette compagnie, des intérêts d'ITT dans les télécommunications. La fourchette de répartition de cette participation entre CGE et ITT n'est pas encore fixée.

Cette opération s'inscrit dans le reclassement des participations de la SGB, souligne-t-on auprès de la CGE. Mais elle aura des effets sur le noyau d'actionnaires stables de la CGE. La Société générale de Belgique compte utiliser la somme ainsi dégagée (1,7 milliard de francs) pour accroître sa participation dans la CGE de 2,8 % à 4,2 %.

Ce mouvement d'apparence minime est en réalité fort important : grâce à lui, les actionnaires « amis » détiennent plus de la minorité de blocage (33,82 %) dans la CGE. Les actionnaires identifiés de la CGE peuvent donc être décomposés comme suit : Société générale (7,82 %), Générale des eaux (2,9 %), Société générale de Belgique (4,2 %), Dumez (0,9 %), UAP (Union des assurances de Paris) (2,6 %), Société des banques suisses (2,6 %), autocontrôle (6,8 %), personnel (6 % une fois finie, dans quelques jours, l'augmentation de capital qui lui est réservée).

F. V.



LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1984

	2 déc.	9 déc.
Valeurs franç. à rev. variable	137,6	138,5
Valeurs industrielles	142,8	143,3
Valeurs étrangères	115,1	116,2
Pétroles-Energie	131,6	131,1
Chimie	126,4	125,9
Métallurgie, mécanique	154,7	155,6
Electricité, électronique	157,9	157,6
Bâtiment et matériaux	127,9	128,9
Ind. de consommat. non alim.	142,7	147,8
Agro-alimentaire	156,9	157,3
Distribution	137,1	139
Transports, loisirs, services	157,1	158
Assurances	140,3	139
Crédit banque	142,6	147,5
Siconi	99,5	99,2
Immobilier et foncier	93	91,9
Investissement et portefeuille	136,3	138,4
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs franç. à revenu fixe	105,1	105,2
Emprunts d'Etat	106,4	106,4
Emprunts garantis et assimilés	104,6	104,8
Sociétés	104,9	104,7
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	3 371,2	3 393,2
Valeurs étrangères	3 833,9	3 870,6
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	486,5	489,7
Valeurs étrangères	518,6	523,5
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	121,3	121,5
Emprunt d'Etat	120,2	120,2
Emprunts garantis et assimilés	121,3	121,6
Sociétés	122,2	121,9

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général	392,3	394,2
Produits de base	250,7	294,8
Construction	403,2	410,2
Biens d'équipement	290,9	295,2
Biens de consom. durables	502,8	495,9
Biens de consom. non durables	532,8	538,1
Biens de consom. alimentaires	585,4	589,2
Services	364,2	365,8
Sociétés financières	470,6	473,6
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	392,9	395,8
Valeurs industrielles	385	388,9

BOURSES RÉGIONALES

Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général	282,9	282,5

PARIS, 12 décembre =

Calme

Pour le deuxième fois, une panne du système informatique a perturbé le début de la journée, rendant impossible toutes transactions sur le système de cotation assistée en continu (CAC) pendant près de trois quarts d'heure. Vers 11 heures, la situation étant redevenue normale, l'indicateur instantané s'appréciait de 0,3 %. Mais au fil des heures, son avance s'effritait. En début d'après-midi, il redevenait très légèrement positif (+ 0,03 %). A l'image des séances précédentes, le marché était peu achalandé. Manquant d'informations susceptibles de modifier les initiatives des investisseurs, les valeurs évoluaient dans d'étroites limites. Cette tendance devrait durer jusqu'à mercredi, jour où sera publiée la balance commerciale américaine d'octobre. Les dernières prévisions tablent sur une sensible amélioration du déficit, qui pourrait être de l'ordre de 9 milliards de dollars, contre 10,5 milliards précédemment. De son résultat dépendra l'évolution à la hausse ou à la baisse des taux d'intérêt outre-Atlantique. Certains intervenants s'interrogeaient sur les conséquences qu'aurait un relèvement des taux en RFA sur ceux des autres pays, et, notamment, sur la France. Des rumeurs d'un relèvement des taux en Allemagne reviennent, en effet, avec persistance depuis la fin de la semaine dernière.

Les valeurs des sociétés privatisées, qui s'étaient animées après la déclaration de M. Pierre Bérégovoy sur son intention de redonner la liberté aux noyaux durs de ces groupes, ont retrouvé le calme. La Société générale perdait plus de 3 %, le CCF 2,5 % et HAVAS 1 %. Les hausses étaient emmenées par la Sagem, Locafrance, Cerus, L'Air liquide et TRT. Parmi les baisses figuraient Lesieur, les Immeubles de la Plaine Monceau et Raffinage.

La Sicav Epargne Industrie indiquait avoir ramené à 1,81 % sa participation dans SLEI-REP, tandis que la Banque Eurofin annonçait détenir directement et indirectement 11,41 % du capital des Lièges de Hamendas, société cotée à Bordeaux.

Sur le MATIF, la tendance était à l'effritement, l'ensemble des contrats perdant près de 0,2 %.

GRANDE-BRETAGNE

Modification prochaine des règles sur les OPA

Le ministre britannique du commerce et de l'industrie, lord Young of Graffham, a annoncé, le 7 décembre, que la prochaine loi sur les prises de contrôle obligerait les sociétés à déclarer leurs prises de participation dès que celles-ci atteindraient 3 %, contre 5 % actuellement. Dans une réponse à une question écrite d'un parlementaire, le ministre précise que les sociétés auront deux jours pour faire cette déclaration aux autorités compétentes, contre cinq actuellement. Le ministre indique, d'autre part, que les achats d'actions dans une société faisant l'objet d'une tentative de prise de contrôle seront interdits dès qu'une OPA aura été référée à la commission des monopoles et fusions.

Actuellement, le ministère doit signifier cette interdiction au coup par coup chaque fois qu'une OPA fait l'objet d'une enquête. Le mois dernier, un « oubli » des autorités avait permis à la société australienne Elders IXL de faire un raid boursier sur les brasseries Scottish and Newcastle, portant sa participation de 14 % à 23,6 % peu après l'annonce que son OPA était déférée à la commission des monopoles et fusions (*le Monde* du 19 octobre). Commentant la mesure obligeant les sociétés à divulguer plus tôt leurs participations, lord Young a estimé qu'elle améliorerait significativement la transparence du marché et faciliterait les décisions des investisseurs.

TOKYO, 12 décembre ⬇

Repli

La Bourse a clôturé en baisse, lundi, à l'issue d'une journée terne marquée par les inquiétudes suscitées par l'aggravation de l'état de santé de l'empereur Hiro Hito. L'indice Nikkeï a cédé 121,23 points (– 0,41 %), revenant à 29 672,29 yens. Le volume des transactions est tombé à 600 millions de titres, ce qui représente le plus bas niveau quotidien depuis près d'un mois. Jusqu'à présent, il dépassait le milliard d'actions échangées. Les opérateurs préféraient demeurer prudents dans l'attente, mercredi, des résultats du commerce extérieur américain. « *Il n'y a pas grand-chose à l'extérieur pour intéresser les participants* », déclarait un analyste de chez Merrill Lynch Japon Inc. Les ventes ont porté sur les valeurs sidérurgiques, les constructions navales, ainsi que sur les pharmaceutiques et les ferroviaires. Les replis n'épargnaient pas non plus les titres du secteur électrique, des automobiles et du textile.

VALEURS	Cours du 9 déc.	Cours du 12 déc.
Akaï	880	862
Bridgestone	1 360	1 360
Canon	1 390	1 380
Fuji Bank	3 470	3 480
Honda Motors	1 910	1 890
Matsushita Electric	2 370	2 360
Mitsubishi Heavy	1 040	1 010
Sony Corp.	6 800	6 730
Toyota Motors	2 460	2 470

FAITS ET RÉSULTATS

● **Nouvelle surenchère de Grand Metropolitan sur Pillsbury.** – Le groupe alimentaire et hôtelier britannique Grand Metropolitan PLC a décidé d'accroître son offre d'achat de Pillsbury à 5,42 milliards de dollars (32 milliards de francs), contre 5,2 milliards de dollars (30,6 milliards de francs). Grand Met propose maintenant 63 dollars au comptant par action du groupe alimentaire et de restauration américain, qui a son siège à Minneapolis (Minnesota). Cette offre suit l'échec de conversations à New-York ce week-end entre les présidents des deux compagnies, M. Alen Sheppard pour Grand Met et M. Philip Smith pour Pillsbury, précisent des communiqués des deux firmes. Grand Met a indiqué que Pillsbury avait rejeté une transaction négociée au prix de 65 dollars par action.

● **Essilor : les cadres approuvent l'entrée de Saint-Gobain dans le capital de Valoptec.** – L'assemblée générale de Valoptec, société qui regroupe la participation des cadres dans Essilor et qui constitue l'actionnaire majoritaire de ce fabricant de verres optiques, a accepté l'entrée minoritaire de Saint-Gobain dans son capital. Cette mesure est destinée à renforcer l'actionnariat d'Essilor, une valeur souvent présentée comme opéable. Au début du mois dernier, la Compagnie de Saint-Gobain a pris environ 3 % d'Essilor et a négocié son arrivée dans Valoptec (*le Monde* du 9 novembre). Au sein de Valoptec, les cadres détiennent 39 % des droits de vote, auxquels s'ajoutent les 3,6 % d'Essilor possédés directement par le Crédit lyonnais et les 3 % de Saint-Gobain. Les actionnaires stables du groupe détiennent ainsi environ 45 % des droits de vote du lunetier.

● **Libération des quatre dirigeants dans l'affaire Barlow Clowes.** – M. Peter Clowes, ancien patron du groupe d'investissement Barlow Clowes, et trois de ses anciens associés, qui comparaissaient, le 8 décembre, devant la justice britannique sous diverses inculpations relatives au détournement de fonds de ce groupe mis en liquidation au printemps dernier, ont été libérés sous caution par un tribunal londonien de la City (Guildhall). Les quatre hommes comparaissaient sous divers chefs d'inculpation (*le Monde* du 9 décembre), notamment la destruction et la falsification de documents pour M. Peter Clowes, et le détournement de fonds appartenant à des investisseurs du groupe Barlow Clowes d'un montant global de 22,5 millions de livres environ (230 millions de francs).

● **Trafalgar House prend 10,4 % de Carless.** – Le conglomérat britannique Trafalgar House (construction, immobilier, hôtels, aviation, hydrocarbures) a annoncé, le 8 décembre, qu'il avait acheté en Bourse 10,4 % des actions ordinaires du groupe Carless (gaz et pétrole), cible depuis la mi-octobre d'une OPA inamicale de la petite compagnie pétrolière indépendante britannique Kelt Energy. Trafalgar House a précisé qu'il n'avait pas l'intention de lancer une contre-OPA sur Carless, mais qu'il accepterait de discuter avec cette compagnie d'une collaboration éventuelle dans le secteur des hydrocarbures, à condition que Kelt retire son offre.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	480	La Commande Electro.	300	299
Asystel	260	260	Le gd livre du mois	....	285
B.A.C.	355	350	Loca Investissement	276	276
B. Demachy & Assoc.	580	559	Locamic	....	149
B.I.C.M.	525	525	Metallurg. Minière	....	143
B.I.P.	....	706	Métrologie Internat.	....	499
Boiron	450	456	Microservice	180 20	182
Bolloré Technologies	839	840	M.M.B.M.	645	655
Buitoni	1050	....	Molex	203	200 10
Câbles de Lyon	1470	1475	Navale-Delmas	....	710
Calberson	720	722	Olivetti-Logabax	....	223
Cardif	850	850	Om. Gest.Fin.	....	330
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	320	Pinault	360	355
C.A.T.C.	135 20	135 50	P.F.A. S.A.	398	400
C.D.M.E.	1202	1202	Presbourg (C. In. & Fin.)	....	....
C. Equip. Elect.	369	370	Présence Assurance	455	465
C.E.G.I.D.	747	730	Publicat. Filipacchi	....	480
C.E.G.E.P.	....	235	Razel	651	662
C.E.P.-Communication	1570	1530	St-Gobain Emballage	....	1480
C.G.I. Informatique	1045	1048	St-Honoré Matignon	....	230
Ciments d'Origny	520	522	S.C.G.P.M.	....	....
C.N.I.M.	....	410	Segin	400	388
Concept	248	250	S.E.P.	....	348
Conforama	....	873	S.E.P.R.	....	1155
Creeks	417	....	S.M.T.Goupil	....	285
Dafsa	167 50	179 50 d	Sodexho	715	715
Dauphin	....	1050	Supra	....	223
Devanlay	910	912	TF 1	320	320
Deville	596	591	Unilog	175	175
Dauphin-Lablé	1020	1050	Union Financ. de Fr.	399	406
Editions Belfond	....	106			
Finacor	210	211			
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	236 50	235			
Guintoli	....	495			
I.C.C.	....	222 90			
IDIA	220	220			
I.G.F.	96 50	96			
IN2	215	219			
Int. Metal Service	....	550			

Marché des options négociables le 9 décembre 1988

Nombre de contrats : 19 453

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	560	7,80	29	–	–
CGE	360	48,50	57	–	6,49
Elf-Aquitaine	360	–	16	–	–
Lafarge-Coppée	1 400	12,50	63	47	60
Michelin	182	1,40	9	11	13,75
Midi	1 500	94	–	4	–
Paribas	440	26	48	1,50	13
Peugeot	1 280	31	93	16	48
Saint-Gobain	520	25	44	3	12
Société générale	520	79	90	3	23
Thomson-CSF	180	34,80	40	0,20	2

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 déc. 1988
Nombre de contrats : 32 279.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	Mars 89	Juin 89
Dernier	106,75	106,15	105,60
Précédent	106,80	106,30	105,75

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS D'ACHAT Juin 89	OPTIONS DE VENTE Mars 89	OPTIONS DE VENTE Juin 89
104	2,48	2,45	0,29	0,88

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,9420 F ⬆

Le dollar a clôturé en hausse par rapport au yen lundi 12 décembre sur le marché des changes de Tokyo. Il terminait la journée à 122,92 yens. Le marché est demeuré prudent dans l'attente de la publication, mercredi, des chiffres du commerce extérieur américain d'octobre. A Paris, il progressait à 5,9420 F, contre 5,9275 F à la clôture des échanges interbancaires vendredi et 5,9395 F au fixing.

FRANCFORT	9 déc.	12 déc.
Dollar (en DM)	1,7330	1,7415
TOKYO	9 déc.	12 déc.
Dollar (en yens)	122,43	122,92

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (12 déc.)	7 3/4-7 7/8 %
New-York (9 déc.)	8 1/2-8 9/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-87)

	8 déc.	9 déc.
Valeurs françaises	137	138,1
Valeurs étrangères	117	116,3
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	393,9	394,2
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 475,32	1 495,92
(OMF, base 100 : 31-12-81)		
Indice OMF 50	409,85	414,77

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

Industrielles	2 141,71	2 143,49

LONDRES (Indice « Financial Times »)

Industrielles	1 437,1	1 429,4
Mines d'or	176,7	176,8
Fonds d'Etat	86,97	86,77

TOKYO

	9 déc.	12 déc.
Nikkeï Dow Jones	29 793,42	29 672,29
Indice général	2 305,48	2 296,15

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	5,9480	5,9500	– 93	– 78	– 140	– 115	– 330	– 250
$ can.	4,9567	4,9645	– 139	– 98	– 260	– 199	– 743	– 618
Yen (100)	4,8377	4,8433	+ 145	+ 170	+ 282	+ 327	+ 853	+ 963
DM	3,4362	3,4393	+ 64	+ 82	+ 136	+ 161	+ 449	+ 517
Florin	3,0270	3,0295	+ 61	+ 76	+ 122	+ 143	+ 362	+ 420
FB (100)	16,3115	16,3215	+ 13	+ 145	+ 176	+ 358	+ 737	+ 1142
FS	4,0559	4,0600	+ 83	+ 105	+ 177	+ 208	+ 617	+ 703
L (1 000)	4,6270	4,6322	– 205	– 172	– 355	– 301	– 890	– 788
£	10,9691	10,9778	– 486	– 447	– 952	– 877	– 2596	– 2428

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8 3/8	8 5/8	9 7/2	9 5/8	9 3/8	9 1/2	9 5/16	9 7/16
DM	4 7/8	5 1/8	5 9/16	5 11/16	5 1/2	5 5/86	5 7/16	5 9/16
Florin	5 1/4	5 1/2	5 1/2	5 5/8	5 9/16	5 11/16	5 11/16	5 13/16
F.B. (100)	7 2/8	7 5/8	7	7 3/8	7 1/8	7 1/2	7 1/8	7 1/2
F.S.	5	5 1/4	5 3/8	5 1/2	5 3/16	5 5/16	4 15/16	4 11/16
L (1 000)	13 1/2	16 1/2	13	13 1/2	12 5/8	13 1/8	12 1/4	12 5/8
£	12 1/2	12 3/4	12 7/8	13	13 1/8	13 1/4	13 1/4	13 3/8
F. franç.	7 5/8	8	8 1/16	8 3/16	8 3/16	8 5/16	8 3/8	8 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 12 DECEMBRE

Cours relevés à 14 h 52

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3842	C.N.E. 3% ★	3780	3780	3750	-0 79
1048	B.N.P. T.P.	1060	1060	1061	+0 09
1146	C.C.F. T.P.	1170	1179	1179	+0 77
1076	Créd. Lyon. T.P.	1089	1089	1089	....
1365	Renault T.P.	1405	1413	1414	+0 64
1630	Rhone-Poul. T.P.	1650	1653	1653	+0 18
1271	St-Gobain T.P.	1295	1300	1300	+0 39
1274	Thomson T.P.	1293	1292	1292	-0 08
525	Accor	556	560	557	+0 18
525	Air Liquide	530	535	543	+2 45
2400	Alcatel ★	2416	2425	2420	+0 17
1480	Als. Superm.	1576	1575	1575	-0 06
310	A.L.S.P.I.	326	321 20	320 50	-1 68
370	Alsthom ★	380	385	365	+1 39
2260	Arjom. Prioux ★	2240	2240	2235	-0 22
570	Ausedat-Rey ★	556	558	558	+0 54
1040	Aux. Entrepr. ★	1063	1070	1071	+0 75
625	Av. Dassault ★	687	670	687	....
....	BAFIP ★	410	404 90	408	-0 49
290	Bail-Equipem. ★	294 10	297	294 50	+0 14
860	Bail Investiss.	865	865	865	....
290	B.N.P. C.I. ★	294	299	294	....
475	Cie Bancaire ★	498	495	500	+0 40
540	Bazar H.-V.	479	477 90	472	-1 46
510	Béghin-Say ★	523	521	522	-0 19
905	Berger (Ma)	851	852	855	+0 47
820	Bic ★	819	815	815	-0 49
2180	B.I.S.	2081	2073	2123	+2 02
2720	Bongrain S.A. ★	2860	2860	2886	+0 91
575	Bouygues ★	568	570	568	....
64	B.P. France ★	73 20	73 80	73 20	....
5600	B.S.N. ★	5680	5730	5730	+0 88
560	Canal Plus	594	595	594	....
2300	Cap Gem. S. ★	2275	2280	2275	....
515	Carnaud ★	539	533	531	-1 48
2750	Carrefour ★	3039	3044	3040	+0 03
177	Casino	178	178 50	175	-1 69
120	Casino A.D.P.	126 50	126 70	126 10	-0 32
830	Castor. Dub. Inv.	859	859	859	....
1030	C.C.M.C.	1050	1050	1050	....
615	Cetelem	610	610	610	....
390	Cerus ★	408	420	421	+2 93
1810	C.F.A.O. ★	1890	1895	1925	+1 85
390	C.G.E.	407 90	411	403	-1 20
1270	C.G.I.P. ★	1304	1310	1301	-0 23
1220	Chargeurs S.A. ★	1165	1164	1160	-0 43
1080	Ciments franç. ★	1111	1100	1109	-0 18
490	Club Méditer. ★	522	522	509	-2 49
178	Codetel ★	186	186 10	188	+1 08
345	Cofimeg	345	345 10	345 30	+0 09
660	Colas ★	659	651	658	-0 15
225	Compt. Entrepr.	225	220	223	-0 89
785	Compt. Mod. ★	786	772	779	-0 89
880	Créd. Foncier ★	874	871	860	-1 60
455	C. F. Internat. ★	466	457 10	458	-1 72
168	C.C.F.	186 80	187 50	182 10	-2 52
480	Cr. Lyon. (CI) ★	505	491 60	492	-2 57

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
895	Crédit Nat. ★	989	1002	1001	+0 20
675	CSEE (ex-Sign.) ★	565	567	574	+1 59
455	Crouzet ★	459 20	464 50	465	+1 26
3300	Damart S.A. ★	3298	3240	3270	-0 85
1700	De Dietrich	1602	1601	1601	-0 06
220	Dév. R.d.C. (Li)	225	225	225	....
425	D.M.C.	428	425	430	+0 47
....	Drouot Assur. ★	345	344 90	340	-1 45
2550	Docks France ★	2610	2600	2550	-2 30
720	Durez ★	738	734	737	-0 14
1470	Eaux (Gén.)	1525	1540	1555	+1 97
1600	Ecco ★	1705	1702	1710	+0 29
880	Electrofinanc. ★	880	880	880	....
405	El. S. Dassault	431	429	421	-2 32
345	Elf-Aquitaine	353	353	353	....
305	— (certific.) ★	308	307 50	307 50	-0 16
....	Epeda B.-F.	1130	1130	1101	-2 57
3330	Essilor	3571	3560	3500	-1 99
1700	Essilor Int. (DP)	1751	1769	1760	-0 08
280	Esso S.A.F. ★	303	300	307	+1 32
1500	Eurafrance	1500	1499	1489	-0 73
1350	Eurocom ★	1330	1320	1321	-0 68
2250	Euromarché	2261	2260	2256	-0 22
625	Europe n° 1 ★	647	644	644	-0 46
45	Eurotunnel ★	46 80	47 60	46 80	....
1230	Exor ★	1176	1193	1170	-0 51
1100	Facom	1100	1098	1090	-0 91
985	Fichet-bauche	980	990	986	+0 61
198	Finextel ★	205	208 90	207	+0 98
153	Fives-Lille ★	152 80	154 50	152 70	-0 13
1480	Fromageries Bel	1600	1615	1590	-0 63
1340	Gal. Lafayette ★	1270	1240	1230	-3 15
425	Gascogne	425	422	422	-0 71
1700	Gaz et Eaux	1650	1650	1630	-1 21
440	Géophysique ★	450	445	452	+0 44
535	Gerland	543	544	544	+0 18
3100	Groupe Cité ★	3224	3224	3225	+0 03
790	GTM-Entrepose	826	830	830	+0 48
740	Guyenne-Gas. ★	710	720	705	-0 70
260	Hachette ★	268 50	264 30	265 80	-1 01
695	Havas ★	705	701	690	-2 13
575	Hénin (La)	572	575	572	....
1160	Hutchinson ★	1150	1155	1145	-0 43
280	Imétal ★	283 80	280 60	283	-0 28
320	Imm. Plaine-M.	331	325	320	-3 32
340	Ingénico ★	348	351 50	345	-0 86
5280	Inst. Mérieux	6300	6300	5390	+1 70
540	Interbail ★	544	550	549	+0 92
1300	Intertechnique	1504	1490	1491	-0 86
980	J. Lefebvre	989	990	996	+0 71
890	Labinal ★	830	820	825	-0 60
1530	Lab. Bellon	1780	1787	1780	....
1340	Lafarge-Coppée	1385	1399	1380	+1 10
1200	Lebon ★	1230	1200	1220	-0 81

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3220	Legrand ★	3280	3280	3290	+0 30
2420	Legrand (DP) ★	2450	2435	2493	+1 76
970	Leroy-Somer ★	1050	1032	1037	-1 24
2100	Lesieur	2085	2050	2000	-4 08
710	Locabail Immob.	724	725	722	-0 28
415	Locafrance ★	430	436	443	+3 02
865	Locindus	856	858	860	+0 47
290	Luchaire	292	298	297	+1 71
3170	L.V.M.H. ★	3188	3194	3183	-0 16
1420	Lyonn. Eaux ★	1476	1476	1475	-0 07
58	Mais. Phénix	59	58 50	58 15	-1 44
205	Majorette (Ly)	200	201	201	+0 50
365	Mar. Wendel ★	371	378	372 50	+0 40
220	Matra ★	236 10	240	236 60	+0 21
3260	Merlin-Gerin ★	3243	3240	3250	+0 22
....	Metaleurop	85 50	85 40	86 10	-0 47
174	Michelin	171 90	172 50	172 50	+0 35
1590	Midi (Cie)	1590	1599	1590	....
182	Midland Bk SA ★	189	189	184	-2 55
410	Min. Salsig. (Ma)	410	410	410	....
103	Moulinex	101 70	101	101	-0 69
1180	Navig. Mixte ★	1180	1180	1160	-1 69
121	Nord-Est ★	133	130	130 70	-1 73
385	Nordon (Ny)	370	366	366	-1 08
590	Nouvelles Gal.	630	630	628	-0 32
730	Occid. (Gén.) ★	800	800	800	....
1410	Omn.F.Paris	1450	1430	1405	-3 10
395	Olida-Caby ★	417	420	420	+0 72
3790	Oréal (L')	4021	4050	4025	+0 10
455	Paribas	465	468	467	+0 43
420	Paris-Réesc. ★	418	416	415	-0 72
1080	Pechelbronn ★	1057	1037	1048	-0 85
370	Penhoet	380	380	377	-0 79
1180	Pernod-Ricard ★	1178	1175	1180	+0 17
1200	Peugeot S.A.	1212	1215	1212	....
565	Poliet ★	586	586	584	-0 34
1070	Présabail Sic.	1135	1140	1149	+1 23
680	Primagaz	676	670	670	-0 89
560	Printemps ★	590	594	586	-0 68
2500	Promodès	2500	2500	2491	-0 36
680	Radiotechn. ★	615	612	610	-0 81
67	Raff. D. Total ★	72 90	73	70 50	-3 29
3070	Redoute (La) ★	3200	3200	3196	-0 13
325	Robur Financière	313	313	313	....
1290	Roussel-Uclaf ★	1250	1247	1240	-0 80
865	R.-Uclaf-CNI ★	837	835	834	-0 36
3340	R. Impériale (Ly)	3240	3220	3220	-0 62
170	Sade	172	172	172	....
1630	Sagem ★	1504	1550	1550	+3 06
530	Saint-Gobain	552	555	546	-1 09
1040	St-Louis ★	1030	1025	1034	+0 39
2030	Salomon	2190	2160	2160	-1 37
670	Salvepar	675	670	670	-0 74
770	Sanofi ★	755	755	756	+0 13

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
800	S.A.T. ★	830	828	826	-0 48
280	Saul.-Chât. (6) ★	270	266 50	262	-2 96
1000	Saupiquet (Na)	1000	1000	1000	....
550	Schneider ★	590	590	586	-0 68
50	S.C.O.A.	51 10	51 40	51 10	....
650	S.C.R.E.G. ★	651	670	651	....
770	Seb ★	780	790	784	+0 51
425	Sefimeg ★	430	438	439	+2 09
1400	S.F.I.M.	1580	1593	1553	-1 71
167	S.G.E.	167 20	167 20	167 60	+0 38
730	Silic	715	717	715	....
555	Simco-U.P.H. ★	540	545	544	+0 74
1210	Skis Rossignol	1240	1241	1242	+0 16
815	Sligos ★	828	830	831	+0 24
525	Société Générale	615	605	592	-3 74
138	Sodecco	139 50	140	140	+0 36
170	Sodero (Na)	175	175	175	....
2950	Sodexho ★	2980	2965	2990	+0 34
108	Sogenal (Ny)	113	112	112	-0 88
285	Sogerap	295	291	292	-1 02
2260	Somm-Allib. ★	2209	2209	2220	+0 50
1300	Source Perrier ★	1370	1362	1357	-0 95
685	Sovac ★	680	687	670	-1 47
445	Spie-Batignol. ★	437	445	446	+2 06
750	Strafor ★	790	782	781	-1 14
310	Suez	313 50	318	315 10	+0 51
390	Synthelabo ★	370 10	364	364	-1 65
....	Talcs Luzenac ★	1205	1240	1200	-0 41
4120	Tél. Elect.	3700	....	....	....
199	Thomson-C.S.F.	217 10	218	218	+0 41
305	Total (CFP) ★	349	345 50	345 50	-1
72	— (certific.)	75 55	74 90	75 80	+0 33
1120	T.R.T. ★	1266	1290	1295	+2 29
370	U.F.B.-Locab. ★	373	370 10	368 50	-1 21
840	U.I.C. ★	854	855	850	-0 47
545	U.I.F. ★	550	542	541	-1 64
625	U.I.S.	850	845	853	+0 35
170	U.C.B. ★	184 60	185	184	-0 33
705	Unibail	728	729	735	+0 96
605	Valéo ★	580	575	578	-0 34
240	Vallourec ★	239	236	236 50	-1 05
365	Via Banque	375	377	378	+0 80
675	Elf-Gabon ★	715	719	722	+0 98
133	Amax Inc.	131 70	130 60	130 60	-0 84
160	Amer. Express	161 50	162 60	162 60	+0 68
184	Amer. Teleph.	178	175 10	175 10	-1 63
91	Anglo Amer. C.	101	100 20	100 20	-0 79
415	Amgold	425 30	430	430	+1 11
930	BASF (Akt)	958	953	954	-0 42
1010	Bayer	1032	1027	1027	-0 48
78	Buffelsfont.	80	78 90	78 90	-1 38
163	Chase Manh.	163	163	163	....
89	Echo Bay Mines	88 30	87	87	-1 47
62	De Beers	65 40	65 10	65 10	-0 46

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1740	Deutsche Bank	1841	1821	1835	-0 33
985	Dresdner Bank	1021	1014	1001	-1 96
51	Driefontein Ctd	53 40	53 10	53 20	-0 37
480	Du Pont-Nem.	497	492 50	492 50	-0 91
270	Eastman Kodak	274 20	271 50	271 60	-0 95
27	East Rand	28 05	27 55	27 55	-1 78
250	Electrolux	286	286 50	286 50	+0 17
315	Ericsson	340 50	343 50	343 50	+0 88
255	Exxon Corp.	263	262 20	262 20 c	-0 30
285	Ford Motors	308 50	307 50	307 50	-0 32
47	Freegold	46 10	46 30	46 30	+0 43
90	Gencor	97 50	96 70	96 70	-0 82
255	Gén. Electr.	274	271 10	271 10	-1 06
690	Gén. Belgique	730	710	710	-2 74
480	Gen. Motors	513	517	517 c	+0 78
128	Goldfields	134	134	134	....
49	GdMetropolitan	48 80	49	49	+0 41
38	Harmony	37 50	36 25	36 20	-3 47
73	Hitachi	77 80	76 30	76 30	-1 93
1020	Hoechst Akt.	1040	1031	1031	-0 87
107	Imp. Chemical	106 20	105 90	106	-0 19
695	IBM	719	713	713 c	-0 83
280	ITT	305	302	302	-0 98
199	Ito-Yokado	209 50	209 90	209 90	+0 19
275	Mac Donald's	287 50	287	287	-0 17
112	Matsushita	116	116	115	-0 86
325	Merck	345	345	345	....
355	Minnesota M.	366	365	365 c	-0 27
250	Mobil Corp.	267	268 50	268 50 c	+0 56
205	Morgan J.P.	213	212	212	-0 47
26940	Nestlé	28110	28120	28120	+0 04
1220	Nixdorf	1015	1020	1021	+0 59
86	Norsk Hydro	98	100 20	100 20	+2 24
121	Ofsil	122	118 70	118 70	-2 70
2070	Petrofina	2170	2259	2259	+4 10
565	Philip Morris	585	582	582	-0 51
92	Philips	94	92 30	90 80 c	-3 40
77	Placer Dome	79 10	79 05	79 05	-0 06
375	Quilmès	359	369	368	+2 51
420	Randfontein	427	421 10	421 10	-1 38
660	Royal Dutch	678	679	679	+0 15
47	Rio Tinto Zinc	45 40	44 05	44 05	-2 97
38	Saat. & Saatchi	35 30	35 30	35 30	....
46	St Helena Co	47 50	46 90	46 90	-1 26
193	Schlumberger	197	195 80	195 90	-0 56
104	Shell transp.	106 80	106 80	106 80	....
1620	Siemens A.G.	1685	1703	1690	+0 30
295	Sony	325	322	322	-0 92
46	Telefonica	45 90	45 50	45 50	-0 87
196	T.D.K.	224	219 20	219 20	-2 14
47	Toshiba Corp.	49 10	48 55	48 50	-1 22
340	Unilever	344 50	341	341	-1 02
230	Unit. Techn.	237	235 20	235 20 c	-0 76
410	Vaal Reefs	424	418	418	-1 42
335	Volvo	353 50	353 50	353 50	....
156	West Deep	172 10	171	171	-0 64
320	Xerox Corp.	345	344	344	-0 29
194	Yamanouchi	200 20	203 20	203 20	+1 50
2 10	Zambia Corp.	2 21	2 24	2 24	+1 36

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	125	4 884
9,80 % 78/93	102 80	4 108
10,80 % 79/94	106 60	2 929
13,25 % 80/90	104 35	6 970
13,80 % 81/89	100 45	12 518
16,20 % 82/90	107 96	14 784
16 % juin 82	110 25	6 163
14,60 % fév. 83	112 02	11 768
13,40 % déc. 83	119 40	13 070
12,20 % oct. 84	111 87	2 173
11 % fév. 85	113 71	8 868
10,26 % mars 86	107 95	7 730
ORT 12,75 % 83	1992	..
OAT 10 % 2000	107 75	5 452
OAT 9,90 % 1997	108 45	9 873
OAT 9,80 % 1996	105 80	8 488
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	102 75	4 145
CNB Paribas	102 90	4 145
CNB Suez	102 90	4 145
CNI janv. 82	102 75	4 145
PTT 11,20% 85	111 50	0 469
CFF 10,30% 86	105 50	8 282
CNE 11,60% 85	109 02	5 444
CNT 9% 86	101 10	5 528
CRH 10,90% déc. 85	110 86	9 328
C.N.C.A. T.P.	1054 60	105
Drouot Ass. Obl. conv.	2260	225
Métrologie I. 6% 6/7	....	8 336

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1751
A.G.F. (St Cent.)	....	619
Applic. Hydraul.	....	781
Arbel	520	500
Astorg	207 80	201 30
Avenir Publicité	932	930
Bain C. Monaco	342	343
Banque Hypoth. Eur.	398	399
Béghin-Say (C.I.)	350	350
Blanzy-Ouest	....	....
B.N.P. Intercontin.	233 30	228
Bénédictine	6040	6060
Bon-Marché	....	932
B.T.P.	....	114
Caïf	646	640
Cambodge	....	590
C.A.M.E.	155 10	156
Carbone-Lorraine	670	676
Case-Poclain	....	44 70 o
C.E.G.Frig.	....	521
Centen. Blanzy	....	1610
Centrest (Ny)	219	218
Cerabati	....	158
Champex (Ny)	158 10	156 20

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.C. (Franc. de)	....	173
C.I. Maritime	....	697
Citram (B)	1995	....
Clause	....	898
Cofradel (Ly)	1170	1170
Cogifi	....	354
Comiphos	....	378 90
Cie Industrielle	....	2980
Comp. Lyon-Alem.	....	466
Concorde (La)	....	722
C.M.P.	....	16 10
Créd. Gén. Ind.	528	526
Cr. Universel (Cie)	....	580
Crédisel	....	162
Darblay S.A.	....	630
Degremont	....	250 10
Delalande S.A.	....	1300
Delmas-Vieljeux (Fin.)	....	1835
Didot-Bottin	....	919
Eaux Bass. Vichy	....	960
Eaux Vittel	2380	2410
E.C.I.A.	1460	1460
Electro-Banque	....	315
Elf-Antargaz	721	720
E.L.M. Leblanc	....	586
Eneli-Bretagne	....	....
Entrepôts Paris	....	....
Epargne (B)	4155	4161
Europ. Accumul.	....	82 10
Europe Soudure Indust.	....	....
Eternit	2660	2700
Finalens	210	218 40
FIPP	437	440
Frac	1120	1135
Foncière (Cie)	495	495
Fonc. Lyonnaise	460	441
Foncina	....	452
Forinter	....	1082
Fougerolle	....	389
France I.A.R.D.	....	244 50
France (La)	....	5890
From. Paul Renard	....	....
GAN	....	790
G.F.I.I.	309	310
Gaumont	702	....
Gévelot	....	900
Gr. Fin. Constr.	....	384
Gds Moul. Paris	....	631
Groupe Victoire	755	760
G. Transp. Ind.	548	550
Haribo-Ricqlès-Zan	....	210
Imminvest	....	....
Immobail	388 90	387 90
Immobanque	....	725
Immob. Marseille	....	6160
Immofice	464	464
Invest. (Sté Cent.)	....	760
Jaeger	200	193 10
Lafitte-Bail	450	455
Lambert Frères	....	331 20
Lille-Bonnières	....	850
Loca-Expansion	....	265
Locafinancière	....	367
Locatel	....	430 d
Louis Vuitton	680	690

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	2112	2130
Lucia	1390	1334 o
Machines Bull	....	84 70
Magasins Uniprix	....	154
Magnant S.A.	....	108
Maritimes Part.	....	389 50
Métal Déployé	440	437
Mors	....	149 50
Navig. (Nat. de)	....	101 20
Nozal	295	299
Opeorg	420	420
Oréal (L') C.I.	2000	1990
Origny-Desvroise	1280	1274
Palais Nouveauté	....	829
Paluel Marmont	....	640
Parfinance	201	200
Paribas-CIP	362 30	376 80
Paris France	....	230
Paris-Orléans	....	230
Partenha	....	316
Patern. Risq. Div.	1330	1345
Pathé-Cinéma	....	....
Pechiney (cert. inv.)	313 60	311
Piles Wonder	1400	....
Piper-Heidsieck	2050	....
P.L.M.	....	176
Porcher	....	480
Promodès	....	....
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	3450
Rhône-Poul. (c. inv.)	470	475
Rochefortaise S.A.	....	....
Rochette-Cempa	69 90	70 90
Rosario (Fin.)	698	698
Roudière	192 10	192 10
Rougier et Fils	210	218
Sacer	619	....
SAFAA	350	355
Safic-Alcan	....	984
SAFT	....	1600
Saga	....	200
Salins du Midi	460 10	470
Satam	....	80 60
Savoisienne (M)	222	215
SCAC	521	526
Senelle Maubeuge	....	456
S.E.P. (M)	163	159 10
Sial	....	402
Siceel	....	295
Simnor (Li)	....	....
Sivim	....	281
Siph (Plant. Hévéas)	....	331
Sofal financière	....	1920
Sofical	....	816
Sofio	800	600
Soficomi	....	750
S.O.F.I.P. (M)	190 50	191
Sofragi	1120	1110
Sopagri	173	....
Soudure Autog.	576	588
Sovabail	....	615
Suez (Fin. de)-CIP	270	270
Sterni	....	742
Taittinger	2900	2910
Testut-Aequitas	278	278

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Tour Eiffel	....	401
Ufiner S.M.D.	....	651
Ugine A. Chat. Gueug.	239	241
U.A.P.	301	302
U.T.A.	....	2030
Vicat	....	1824
Viniprix	....	1213
Virax	133	134
Waterman S.A.	....	650
Brass. du Maroc	130	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	620	....
Akzo	436	430
Alcan Alum.	180 10	180 10
Algemene Bank	122	120
American Brands	325	320
Am. Petrofina	390	395
Arbed	580	....
Asturienne Mines	178	....
Banco de Santander	351 50	352 40
Bco Pop Espanol	461	470
Banque Ottomane	2075	....
B. Régl. Internat.	37100	37090
Br. Lambert	568	567
Canadian-Pacific	95 10	95 10
Chrysler corporation	155 50	157 50
CIR	25 70	25 80
Commerzbank	795	800
Dart. and Kraft	620	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	511	517
Gén. Belgique	730	710
Gevaert	1210	....
Glaxo	111 10	114 10
Goodyear	285	290
Grace and Co	154 50	151 c
GTE corporation	286	....
Honeywell Inc.	350	340 c
Johannesburg	830	848
Kubota	45	42 50
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	46	47 25
Minéral-Ressourc.	68 50	66 50
Noranda	108 10	109 10
Olivetti	23 70	24
Pakhoed Holding	292	290
Pfizer Inc.	333	336
Procter Gamble	482 10	497 50
Ricoh Cy Ltd	55 50	55
Rolinco	277	275 50
Robeco	283 50	282 60
Rodamco	477	478 80
Saipem	9 60	8 90
Sema Group	34 90	35 10
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	365	....
Steel Cy of Can.	102 50	100 10
Squibb	403	....
Tenneco	286 10	285 10
Thorn EMI	66	65
Toray indust. inc	42 10	41 50
Vieille Montagne	1898	1805
Wagons-Lits	1330	1275
West Rand	8 25	8 30
Whitman Corporation	192	189

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	286	....
Calcaphos	182	183
Chambourcy (M.)	978	978
Cochery	281	....
Cogenbor	114	105
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	355 10	....
Gachot	64	65
Guy Degrenne	690	....
Hoogovens	169	....
Marin Immobilier	240	240
Metroservice (bons)	20	20
Nicolas	800	790 d
Particip. Perrier	354	....
Rémy et Associés	289	289
Rominco N.V.	183	184 90
Serma-Metra	489	....
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	484	....
Sté Lecteurs du Monde	505	540
Ulinex	380	....
Union Brasseries	142	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/12	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 939	5 942	5 700	6 200
ECU	7 100	7 100	....	....
Allemagne (100 DM)	341 740	341 800	331	351
Belgique (100 F)	16 305	16 310	15 700	16 700
Pays Bas (100 fl.)	302 780	302 730	292	312
Danemark (100 krd)	88 660	88 600	84 500	91 500
Norvège (100 k)	91 990	92 120	87 500	94 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 970	10 936	10 650	11 350
Grèce (100 drachmes)	4 106	4 106	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 629	4 631	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	406 060	405 680	393 500	415 500
Suède (100 krs)	98 540	98 500	94 500	101 500
Autriche (100 sch)	48 570	48 570	47 050	50 050
Espagne (100 pes.)	5 263	5 248	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 123	4 119	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	4 980	4 946	4 800	5 200
Japon (100 yens)	4 851	4 841	4 690	4 910

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/12
Or fin (kilo en barre)	80600	80500
Or fin (en lingot)	80550	80550
Pièce française (20 fr)	472	471
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	498	496
Pièce latine (20 fr)	467	470
Souverain	589	589
Pièce de 20 dollars	2875	2875
Pièce de 10 dollars	1330	1330
Pièce de 5 dollars	785	.....
Pièce de 50 pesos	3050	3035
Pièce de 10 florins	484	481
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

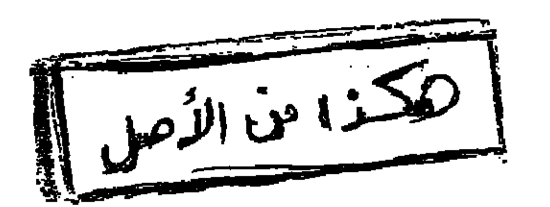
SICAV (sélection) 9/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	914 31	892 01
Action	213 15	207 45
Actions France	480 84	463 46
Actions sélectionnées	571 65	550 99
Aedificandi	619 41	597 02
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1064 44	1038 48
A.G.F. 5000	584	569 78
A.G.F. ECU	1107 78	1096 81
A.G.F. Foncier	110 17	107 48
A.G.F. Interfonds	434 46	423 86
A.G.F. Invest	113 07	110 31
A.G.F. OBLIG.	1101 22	1085 74
A.G.F. Sécurité	10738 99	10738 99
Agfimo	618 27	603 19
Altefi	219 29	211 36
A.L.T.O.	190 93	184 03
Ameri-Gan	5440 24	5193 55
America-Valor	658 81	642 74
Amplitude	558 84	542 56
Arbitrages court terme	5619 31	5613 70
Associc	1197 08	1197 08
Atout Futur	319 22	308 72 ◆
Aurecic	1378 93	1336 83
Avenir C.I.C.	105	101 94
Axa Europe	119 06	113 66
Axa Investissements	114 90	109 69
Axa Valeurs Per	108 66	103 73
Bred Associations	2667 06	2659 08
Capital Plus	1744 22	1744 22
Casden-Pierre	29 22	27 96
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5143 53	5135 83
Compterm	113 12	109 83
Convertimmo	362 46	348 52
Credimar	498 05	483 54
Drouot-France	732 20	699
Drouot-Investiss.	981 87	937 36
Drouot-Sécurité	255 68	244 09
Drouot-Sélection	144 70	138 14
Ecucic	1212 27	1194 35
Ecureuil Monétaire	31104 75	31104 75
Ecureuil Privatisations	367 56	356 85
Elicash	2022934	2022934 ◆
Energie	231 53	221 03
Eparcic	2822 64	2822 64
Eparcourt Sicav	4297 10	4286 38
Epargne Associations	25389 45	25351 42
Epargne-Capital	8377 23	8294 29
Epargne Court-Terme	508 45	508 45 ◆
Epargne Croissance	1461 94	1422 81
Epargne-Industr.	76 90	73 41
Epargne Inter	592 33	576 48
Epargne J	55063 64	55063 64 ◆
Epargne Long-Terme	180	175 18
Epargne Monde	1143 15	1112 55
Epargne Première	12062 14	11972 35 ◆
Epargne-Oblig.	201 48	196 09
Epargne-Quatre	1117 21	1087 31 ◆
Epargne-Unie	1225 17	1180 89 ◆
Epargne-Valeur	432 02	420 46
Eparoblig	1321 83	1319 19
Epsilon	1128 30	1117 13
Eurocic	9401 22	9262 29
Eurodyn	1074 20	1038 88 ◆
Euro-Gan	5505 90	5256 23
Euro-Maf	26 58	26 17
Finord Placement	61561 78	61561 78
Finord Valorisation	14002	13727 45
Fonsicav (div. par 10)	11183 84	11183 84
Foncival	260 44	252 24
France-Gan	6882 92	6570 81
France-Garantie	281 63	281 07
France-Investiss.	405 19	386 82
France-Obligations	468 30	454 76
Francic	410 91	398 94

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	104 05	101 02
Francic Régions	1041 28	1010 93
Fructi-Associations	28 16	28 16
Fructi-Epargne	28 32	27 63
Fructicapi	33 05	32 56
Fructicourt	111596 26	111596 26
Fructidor	245 79	242 16
Fructifrance	801 32	781 78
Fructimmo	27 73	27 05
Fructivar	4349 87	4339 02
Fructi ECU	586 12	577 48
Fructi-Première	11335 88	11168 18
Futuroblig	1139 20	1100 77 ◆
Gestilion	59934 65	59785 19
Gestion Associations	151 05	147 73
H.L.M. Monétaire	10147	10147
Horizon	1127 62	1094 78
Interoblig.	12276 39	11804 22
Intersélect France	467 83	454 01
Invest. net	15371 81	15341 13
Invest.Obligataire	18835 75	18798 15
Japacic	191 51	185 93
Jaune Epargne	241 28	237 69
Laffitte-Amérique	233 31	222 73
Laffitte Europe	252 69	241 23
Laffitte-Expansion	272 97	260 58
Laffitte-France	321	306 44
Laffitte-Immobilière	244 06	232 99
Laffitte-Japon	396 74	378 75
Laffitte-Oblig.	146 39	139 75
Laffitte-Rend.	211 53	201 94
Laffitte-Tokyo	362 81	346 36
Latitude	5193 08	5185 30
Lion-Associations	11879 78	11879 78
Lion-Institutionnels	24134 36	24074 17
Lionplus	768 18	760 57
Lion Trésor	2118 03	2097 06
Livret Bourse Investis.	469 46	455 79
Livret portefeuille	663 17	643 85
Méditerranée	170 97	163 22
Mondiale Investissem.	424 38	405 14
Monecic	5696 91	5696 91
Moneden	52902 09	52902 09
Moné J.	56675 83	56675 83 ◆
Morgan court terme	14577 22	14577 22 ◆
Mutuelle Unie Sél.	153	146 06
Natio.-Epargne	14224 72	14083 88
Natio.-Epargne Trésor	6448 38	6435 51
Natio.-Court terme	219259	219259
Natio.-Inter.	1237 11	1204
Natio.-Obligations	587 22	552 04
Natio.-Patrimoine	1414 83	1376 96
Natio.-Placements	67238 60	67238 60
Natio.-Revenu	1059 36	1048 87
Natio.-Sécurité	11160 73	11160 73
Natio.-Valeurs	727 21	707 75
Nippon-Gan	6107 92	5830 95
Nord-Sud Développ.	1221 12	1218 68
Normetif	13592 47	13325 95
Obli Association	126 27	125 02
Oblicic Régions	1081 28	1065 30
Obligations Convert.	430 65	411 12
Oblig. toutes catég.	159 61	154 59
Oblilion	1133 08	1121 87
Oblisécurité	10092 79	10092 79
Optimavalor	209 50	204 39
Oraction	1199 87	1160 42 ◆
Orvalor	5727 58	5620 56
Paribas Croissance	592 18	568 04
Paribas Epargne	16315 52	16282 95
Paribas France	97 12	94 29
Paribas Oblimonde	1016 75	1001 72
Paribas Opportunités	114 23	110 90
Paribas Patrimoine	524 57	503 18
Paribas Revenu	94 53	93 58
Parnasse-Valor	1112 53	1111 42

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	176 04	172 59
Parvalor	634 42	615 94
Phenix Placements	257 96	256 68
Pierre Investiss.	694 52	663 03
Placement A	1004 55	1004 55
Placement crt-terme	73705 10	73705 10
Placement J	56413 08	56413 08
Placement Premier	55290 02	55290 02
Plénitude	114 55	111 48
Première Obligations	10854 23	10832 37
Prévoyance Ecureuil	112 78	108 74
Pro/Association	22941 21	22941 21
Quartz	116 89	114 11 ◆
Quatre-quarts Retraite	1 08	1 06
Rentacic	165 75	163 30
Revenus Trimestriels	5540 68	5485 82
Revenu Vert	1189 59	1172 01 ◆
St-Honoré Assoc.	14671 29	14598 30
St-Honoré Bio-aliment.	783 01	747 50
St-Honoré Pacifique	557 12	531 86
St-Honoré P.M.E.	470 24	448 92
St-Honoré Real	11871 83	11824 33
St-Honoré Rendement	12060 78	12000 76
St-Honoré Services	504 90	485 48
St-Honoré Technol.	756 60	722 29
St-Honoré Valor	12423 87	12423 87
Sécuricic	5575 14	5569 57
Sécuri Taux	10903 35	10903 35
Sélection Croissance	525 93	510 61
Scasden (Casden BP)	727 82	717 16
Sicav-Associations	1446 98	1444 81
S.F.I. fr. et étr.	642 76	624 04
Sicav 5000	369 28	359 40
S.I.G.	781 24	745 47
Silvafrance	575 93	560 52
Silvam	416 37	405 23
Silvarente	214 73	212 60
Silvinter	429 63	418 13
S.N.I.	1160 80	1126 99
Sogeparne	352 37	338 63
Sogever	1015 95	969 88
Sogeinter	1327 58	1267 39
Soleil Investissement	498 42	475 82
Stratégie Actions	1099 27	1056 99
Stratégie Rendement	1145 79	1110 68
Technocic	1128 30	1095 44
Techno-Gan	6082 16	5806 36
Transcontinents	83 69	82 04
Trilion	5379 49	5326 23
U.A.P. Investiss.	412 47	397 56
U.A.P. moyen terme	107 73	103 84
Uni-Associations	116 73	116 73 ◆
Unifrance	500 96	482 86 ◆
Unifoncier	1241 95	1197 05 ◆
Uni-Garantie	1392 57	1365 24 ◆
Uni-Régions	2825 41	2723 29 ◆
Uniranta	2381 32	2303 02 ◆
Univar	190 21	190 21 ◆
Univers-Actions	1125 48	1088 47 ◆
Univers-Obligations	1632 99	1579 29 ◆
Valorem	518 04	505 40
Valorg	1625 69	1624 09
Valrel	41653 72	41632 90
Vauban	23683 85	23660 17

c : coupon détaché — o : offert — • : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu





Le Monde

A Londres

Au moins 53 morts dans une collision ferroviaire

Cinquante-trois personnes au moins ont trouvé la mort, lundi 12 décembre, dans un accident ferroviaire survenu à une heure de pointe de la matinée dans la banlieue de Londres. Plus de 150 autres sont blessées, dont beaucoup grièvement.

L'accident s'est produit dans l'importante gare de triage de Clapham Junction. Deux trains bondés se sont percutés au fond d'une tranchée, ce qui a compliqué les opérations de secours. Un troisième train, de marchandises, venant en sens inverse, est venu percuter les wagons qui avaient déraillé.

Sous la violence de la collision entre les deux premiers trains, deux wagons se sont littéralement encastrés l'un dans l'autre, a indiqué un ambulancier participant aux opérations de secours. Les pompiers essayaient de découper les toits des wagons pour tenter d'atteindre les passagers encore bloqués. « *Il y a eu un choc énorme et quelque chose nous a percutés par l'arrière. Le train a donné l'impression de bondir au-dessus des rails* », a raconté un rescapé.

La plus grave catastrophe ferroviaire britannique remontait à 1952. Une triple collision près de Harrow, dans le sud du pays, avait 112 morts et 349 blessés. — (*AFP-Reuter.*)



Réunie en assemblée générale à Paris

L'Association professionnelle des magistrats critique violemment la politique de M. Arpaillange

Assis par terre dans la grande galerie qui dessert l'escalier de la cour d'assises, des dizaines d'enfants s'en donnent à cœur joie. Sur les tables s'empilent des cadeaux pour tous les enfants du personnel judiciaire...

Si le temps d'un samedi de décembre le Palais de justice de Paris avait des airs de maison de Dame Tartine sous la houlette de Mme le premier président de la cour de Paris et de M. le procureur général, à la première chambre de la cour où parvenaient étouffés les éclats de rire des tout-petits, l'heure était à des débats graves. Pour les membres de l'Association professionnelle des magistrats (APM) réunis à l'occasion de leur assemblée générale, — mieux vaut ici ne parler ni de syndicat ni de congrès, — la justice est en danger. Aigris par l'intermède Chalandon au cours duquel ils durent aller de déception en déception (*le Monde* du 8 décembre 1987), ces magistrats, qui se déclarent apolitiques mais que l'on peut classer sans se tromper parmi les plus conservateurs, veulent appeler le corps judiciaire — les élections professionnelles auront lieu dans quelques mois, — à un salutaire sursaut. Que se passe-t-il en effet, selon eux, depuis l'arrivée place Vendôme de M. Pierre Arpaillange ? « *La justice est politisée.* » « *Volontairement inoculée* », explique M. Patrick Ouart, secrétaire général de l'APM, la « maladie » s'étend grâce aux « *zélateurs de l'infection* ». La cible est clairement désignée : le Syndicat de la magistrature (SM), dont le garde des sceaux, qui s'est entouré de ses éléments les plus durs, serait l'« *ange gardien* ».

M. Raoul Béteille, aujourd'hui conseiller à la Cour de cassation, et qui fut le directeur des affaires criminelles et des grâces sous le ministère de M. Alain Peyrefitte, en est convaincu : « *La clé de ce qui se passe aujourd'hui chez nous en matière de justice est dans la bible marxiste collectiviste, laquelle enseigne que la société est mauvaise* [...] *et que l'Etat ne joue pas d'autre rôle que celui de comité directeur de la bourgeoisie.* » On laisse entendre que « *la révolution, en réalité, consiste à démolir l'appareil répressif* ». L'abolition de la peine de mort, soutenue par « *des journalistes contaminés* », a favorisé le développement du « *virus* ». On en arrive, après la répétition, cet été, de meurtres de petites filles, à ce « *haut-le-cœur que provoque le spectacle des tortionnaires trouvant en haut lieu une belle âme soucieuse de ne pas être confondue avec un bourreau, et avant tout préoccupée de leur procurer boissons fraîches en été, chambre d'amour et télévision, tandis que les petites torturées qui les suppliaient en pleurant sont dans la nuit du cercueil...* ».

« *Orchestre rouge* », « *endoctrinement* », « *infiltration* » et « *désinformation* » : « *la manœuvre objectivement cohérente* » conduit donc à la « *politisation fondamentale de la justice* ». D'autant que les allées du pouvoir fourmillent, désormais, d'un personnel judiciaire « affidé au Parti socialiste ou au Syndicat de la magistrature », cet « *émigré de l'intelligence* ».

L'affaire des fuites du Conseil supérieur de la magistrature, l'amnistie en Nouvelle-Calédonie, l'affaire Boulouque, la prétendue « chasse aux sorcières » dans la magistrature, sont autant d'illustrations de la pernicieuse politique judiciaire conduite depuis le retour de la gauche au pouvoir. Même Mme Solange Troisier, mise en cause dans l'affaire des grâces médicales de Marseille, avant d'être relaxée, et à qui M. Chalandon avait confié la mission sur le SIDA en prison, est une victime de la politique actuelle. « *Le SIDA, on me l'a volé*, s'est-elle écriée. *On m'a volé toute les initiatives en la matière. On vole à ceux qui les ont inventées leurs pensées et leur façon d'agir.* »

Si certains de ses amis ont souri — préférant, disaient-ils au cas où ils l'aurait, qu'on leur volât le SIDA plutôt que de le garder, — le ton du docteur Troisier reflétait bien le climat de forteresse assiégée perceptible dans cette assemblée générale.

Sans débat — personne n'ayant souhaité discuter des textes rédigés au préalable, — l'assemblée a donc adopté des motions où l'on a dénoncé « *la colonisation sauvage et l'OPA sans vergogne du Syndicat de la magistrature sur les juridictions* » et, à cet égard, le rôle de M. Louis Joinet, magistrat membre du cabinet de M. Michel Rocard ; les velléités du garde des sceaux de modifier le statut des magistrats ; « *le lynchage rampant* » contre les juges d'instruction et le comportement de « Ponce Pilate » du ministre de la justice lors de l'inculpation du juge Boulouque pour violation du secret de l'instruction. Enfin, n'hésitant pas à reconnaître qu'ils pouvaient puiser aussi « dans l'Almanach Vermot », les magistrats de l'APM ont adopté une motion intitulée « Circulaire, il n'y a rien à voir » qui fustige les récentes orientations du garde des sceaux.

A la fin de l'après-midi, les clowns et les enfants s'en allaient dans le Palais de justice désert, tandis que l'APM, vestale persécutée, décidait de rester mobilisée pour « *préserver cette flamme fragile qu'est devenue la justice* ».

AGATHE LOGEART.

Sur le vif

J.F. cherche H.

J'ai mon amie Simone, elle dirige une agence matrimoniale... Oh ! pardon, qu'est-ce que je raconte ! Un cabinet de conseils relationnels aux Champs. Une très grosse boîte super-informatisée. Huit mille abonnés. 9 900 balles par an pour vingt rencontres. Bonnes performances : 1 % d'échecs seulement à partir du moment où deux clients se fréquentent. Hier, elle me téléphone :

— Dis donc, chérie, t'as de quoi noter ? Je voudrais passer une petite annonce : J.F., pharmacienne, divorcée, deux enfants, souhaite rencontrer H. spirituel exerçant même activité, région Nord.

— Qu'est-ce qui se passe ? T'as pas de potard en stock ?

— Non, pas dans le coin. J'ai un véto, un ophtalmo, mais, bon, je fais plutôt l'ingénieur et l'industriel. Là, j'ai un très grand choix.

— T'aurais rien pour moi ?

— Ça te fait quel âge, déjà ? Oh la la ! Remarque, tu les parais pas. On pourrait envisager quelque chose comme... F. expérimentée, plutôt rigolote, pas trop bête, cherche H. aimant la vie.

— Pourquoi plutôt rigolote, et pas très ?

— Pour pas leur fiche la trouille, aux mecs. Eux, l'humour, ils courent pas après. Ce qu'ils veulent, c'est le charme, la beauté, la jeunesse, la réussite, l'élégance, le tout couronné par un dévouement et une admiration de chaque instant : t'es le plus beau, t'es le plus fort, t'es le plus marrant. Eux, ils sont très exigeants. Normal, dans la région parisienne, il y a dix nanas pour un homme.

— Et aimant la vie, ça veut dire quoi ? Que je m'engage à lui faire des gâteries et des petits plats pendant qu'il se les roule à mes crochets ?

— Pas forcément. Il peut avoir une retraite assez modeste, mais...

— A quoi tu penses-là ? A un petit vieux bien propre ?

— Ah ! ça, propre, je sais pas. On leur demande pas de spécifier dans le questionnaire qu'ils doivent remplir au moment de s'inscrire. Tu seras peut-être obligée de nettoyer après lui. S'agit de savoir ce que tu veux, aussi ! A deux ou quatre pattes, un compagnon, faut pas se raconter d'histoires, c'est quand même une servitude.

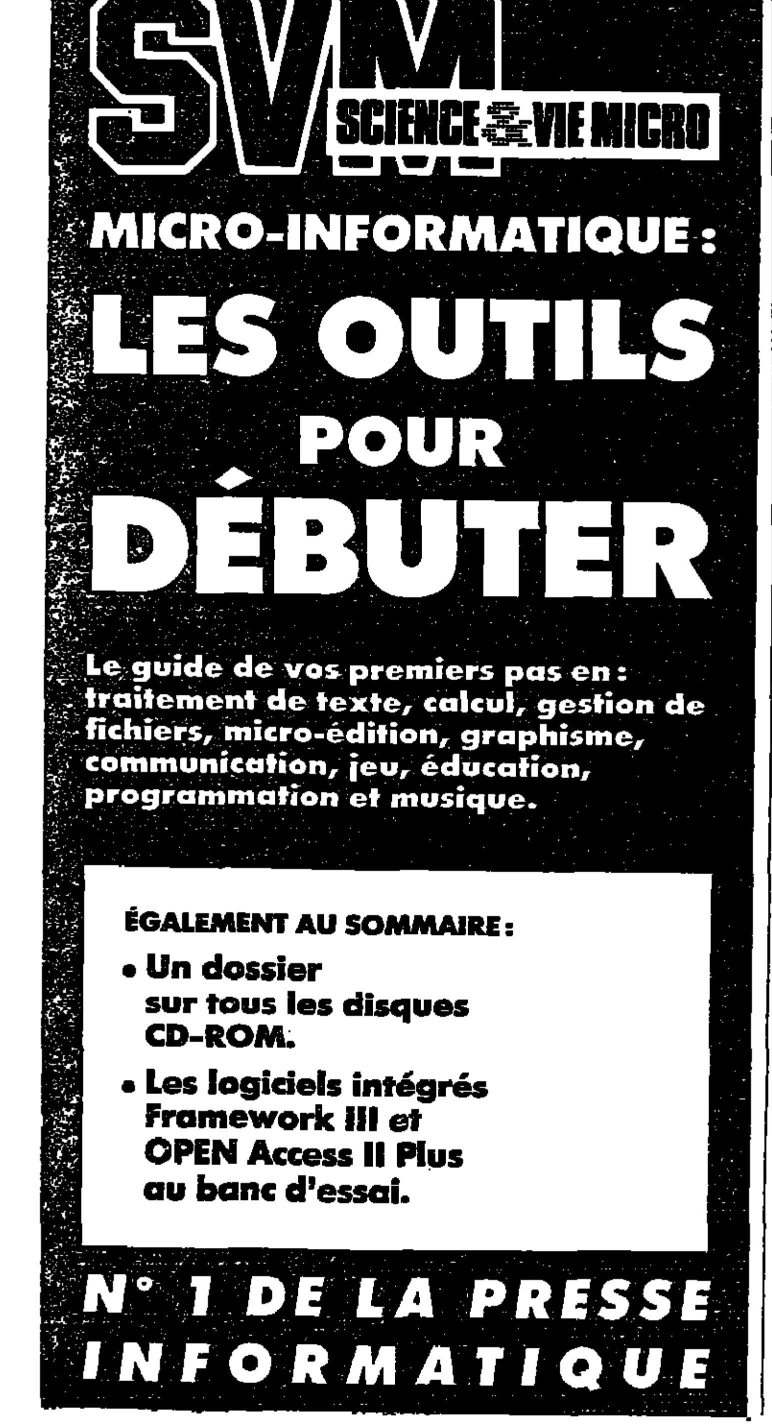
CLAUDE SARRAUTE.

Le fondateur de la secte Ecoovie arrêté à Bruxelles

M. Norman William, fondateur de la secte Ecoovie, a été arrêté, samedi 10 décembre, au cours d'une réunion à Anderlecht, dans la banlieue de Bruxelles. Il a été placé sous mandat d'arrêt et écroué pour détention de faux passeport. Mais un dossier au parquet de Bruxelles l'accuse d'escroquerie, de faux et usage de faux, de trafic d'armes et de devises, ainsi que d'enlèvement d'enfants.

Sous de fausses identités, M. William avait milité au FLQ (Front de Libération du Québec), avant de venir en 1973 en France fonder une secte imposant à ses adeptes des conditions de vie alimentaires et communautaires sévères. Se faisant passer pour un Indien de la tribu des Mics-Macs, il avait aussi lancé un tour de la Terre en 1984 qui devait aboutir en l'an 2000... La secte s'était étendue en Belgique, en Espagne, au Danemark, en Italie et avait des ramifications jusqu'à Tokyo.

Norman William était poursuivi par les associations antisectes (Roger-Ikor, ADFI) et avait perdu plusieurs procès en diffamation intentés à des journaux fançais (y compris *le Monde* dans les années 1984-1986).



Paris

Le projet de budget de la préfecture de police repoussé en commission

A la veille de l'examen par le Conseil de Paris du budget de la Ville pour 1989, la commission Police et sécurité, composée d'élus de la majorité du Conseil, a repoussé, lundi 12 décembre, le projet de budget présenté par le préfet de police de Paris. Ce projet s'élevait à 780 millions de francs, ce qui représente une augmentation de 12 % par rapport à l'année précédente. La commission a demandé au préfet de police de lui soumettre un nouveau texte en janvier prochain culminant à 750 millions de francs.

La raison de cette manifestation de mauvaise humeur s'inscrit dans la guérilla qui oppose le maire de Paris, M. Jacques Chirac, et le préfet de police de Paris, M. Pierre Verbrugge. Celui-ci, nommé par le gouvernement, est connu pour ses sympathies envers le président de la République et sa méfiance à l'égard du RPR.

A plusieurs reprises, ces dernières semaines, M. Chirac s'est adressé au ministre de l'intérieur pour se plaindre des conditions de circulation à Paris. M. Chirac en rend responsable le préfet de police qui, selon lui, affecte les agents à d'autres tâches qu'à la circulation, notamment des missions de surveillance des cortèges officiels. M. Chirac a rappelé, notamment, que la Ville de Paris prend en charge quatre cents appelés du contingent, qui doivent faciliter la circulation et assurer la sécurité à la sortie des écoles. Le maire de Paris a annoncé son intention de demander une modification des textes législatifs, afin que lui soient attribués les pouvoirs de réglementation dévolus à tous les maires de France, sauf à celui de la capitale.

Récemment, M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports et président du groupe socialiste au Conseil de Paris, avait répondu au maire que la circulation dépend, certes, de la présence des agents, mais aussi des infrastructures des transports et de l'urbanisme, et que, de ce point de vue, M. Chirac porte une lourde responsabilité sur le mauvais état de la circulation.

C. V.

La réforme sur la détention provisoire ne sera pas votée avant le printemps

C'est officiellement parce que la session est « *trop chargée* » que le Sénat n'examinera pas avant le printemps le texte présenté par Pierre Arpaillange pour réformer la détention provisoire. Issu des travaux de la commission Justice pénale et droits de l'homme, présidée par Mme Delmas-Marty, le projet du ministre de la justice avait été adopté le 29 novembre en première lecture par l'Assemblée nationale. Il aurait pu être examiné dans la nuit du 17 décembre par les sénateurs. Mais le gouvernement n'avait *pas* demandé son examen « *en urgence* », pas plus qu'il n'a demandé son inscription la semaine dernière au cours de la conférence des présidents. Déjà en retrait par rapport aux ambitions de la commission, le projet de loi devait précéder une réforme de fond de l'instruction et n'être qu'un « *premier pas* », permettant de ne pas appliquer les dispositions de la réforme Chalandon votée l'année dernière et qui devait entrer en vigueur au début de 1989. Le peu d'enthousiasme suscité par ce texte aux ambitions limitées aussi bien à Matignon que chez certains parlementaires socialistes explique sans doute ce report : on ne s'est guère battu pour obtenir des sénateurs un peu de souplesse.

Le fait que, au moment où se réunissait la conférence des présidents au Sénat, on ait appris que deux détenus impliqués dans les attentats de septembre 1986 avaient été regroupés dans la même cellule contre les recommandations du juge d'instruction, M. Gilles Boulouque, n'a pas arrangé les choses. Peu soucieux d'alimenter une polémique sécuritaire en relançant un débat sur la détention, le gouvernement, s'appuyant sur de réelles difficultés de calendrier, devra choisir entre le report ou l'abrogation de la loi Chalandon, avant, au printemps, de remettre son ouvrage sur le métier. Cela ne fait pas l'affaire du ministre de la justice qui avait déjà eu du mal à imposer sa réforme.

Ag. L.

Le numéro du « Monde » daté 11-12 décembre 1988 a été tiré à 512 730 exemplaires

EN BREF

● **SRI-LANKA : sanglante campagne électorale : vingt-six morts en deux jours.** — Au moins vingt-six personnes ont été tuées vendredi 9 et samedi 10 décembre au Sri-Lanka, sans qu'il soit toujours possible de savoir quels sont les auteurs de ces massacres. Les extrémistes cinghalais du JVP (Janatha Vimukti Peramuna, Front de libération populaire), qui veulent empêcher l'élection présidentielle du 19 décembre d'avoir lieu, sont responsables de plusieurs de ces meurtres. Mais une douzaine de leurs partisans auraient également été victimes d'un groupe rival, l'Armée rouge révolutionnaire du peuple (PRRA). — (*AFP*).

● **Le procès de la « Pizza connection ».** — Les débats du procès des prévenus dans l'affaire dite de la « Pizza connection » se sont achevés, le vendredi 9 décembre, devant la septième chambre correctionnelle du tribunal de Marseille. Le tribunal a mis l'affaire en délibéré et rendra son jugement le 20 décembre.

● **MAURITANIE : libération de l'ancien président Haidalla.** — L'ancien chef de l'Etat mauritanien, Khouna Ould Haidalla, devrait être libéré, lundi 12 décembre, a indiqué un communiqué officiel rendu public par la télévision mauritanienne. Cette mesure de libération, quatre ans jour pour jour après le renversement du lieutenant-colonel Haidalla, concerne également cinq officiers proches de l'ancien président. Ces officiers étaient tous détenus sans jugement depuis leur incarcération en décembre 1984. (*AFP.*)



A B C ' E F G H